

Zeitschrift: Chronique archéologique = Archäologischer Fundbericht
Herausgeber: Service archéologique cantonal
Band: - (1987-1988)

Artikel: Rapports = Fundberichte
Autor: Ramseyer, Denis / Menoud, Serge / Kaenel, Gilbert
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-388966>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 08.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Alterswil (Sense)

IND

Hergarten

LK 1186, 588 860 / 182 410 Höhe 835 m

Im Jahre 1987 überliess Herr Schafer, Hergarten, dem Kantonalen archäologischen Dienst freundlicherweise eine auf seinem Besitz aufbewahrte Monolithplatte. Der genaue Fundort dieser Platte ist nicht bekannt. Von jeher lehnte sie an der Mauer eines alten gewölbten Kellers in der Nähe des Bauernhauses. Als vor einigen Jahren dieser Keller zerstört wurde, entfernte man die Steinplatte und stellte sie an die Nordmauer der Scheune.

Die aus einem Stück bestehende Platte aus silizösem Gneiss wurde aus einem erratischen Block gehauen, der auf der die Oberfläche erreichenden Moräne gelegen haben dürfte. Dieser erratische Block war vom Rhonegletscher in das Gebiet von Alterswil gebracht worden und blieb dort nach dem Abschmelzen der Eismassen liegen. Die Steinplatte wurde an Ort und Stelle herausgeschnitten, zube-hauen und anschliessend in der näheren Umge-bung aufgestellt. Ihre Ausmasse betragen: Höhe 224 cm, grösste Breite der Schulterpartie: 87,5 cm, Basisbreite: 36 cm, grösste Dicke: 11,5 cm.

Die Monolithplatte hat die Form eines langgezo-genen Trapezes und stellt eine stark stilisierte menschliche Figur dar. Man erkennt Schultern und Kopf. Die linke Schulter ist deutlich herausgearbei-tet; die rechte dagegen wurde bei einer Wiederver-wendung der Platte teilweise für die Schaffung einer runden Öffnung entfernt. Der obere Teil der rech-ten Kopfpartie wurde nachträglich beschädigt (Abb. 1).

Die Steinplatte weist rund herum Bearbeitungs-spuren auf, und stellenweise findet man auf den Längsseiten gepickte Zonen. Unter dem Einfluss von Witterung und Alter wurde die ursprüngliche Oberfläche des Menhirs im Verlaufe der Zeit durch Abblättern zerstört. Es ist nicht ausgeschlossen, dass er ursprünglich mit Gravierungen versehen war, von denen man heute jedoch keine Spur mehr erken-nen kann. Auf der besser erhaltenen Seite erkennt man 47 cm über der Basis eine kleine 2 cm breite, 2 bis 3 mm eingetiefte Rille. Diese Rille erinnert an die Eintiefungsgrenze zur Zeit, als die Platte aufgerichtet war und teilweise im Boden steckte. Bei andern auf-gerichteten Steinplatten, die an ihrem ursprüngli-chen Standort entdeckt wurden, konnte festgestellt werden, dass sie bis zu einem Fünftel oder Sechstel ihrer Gesamthöhe im Boden steckten, dies ent-spricht ungefähr der Höhe der Rille auf der Stein-platte von Alterswil.

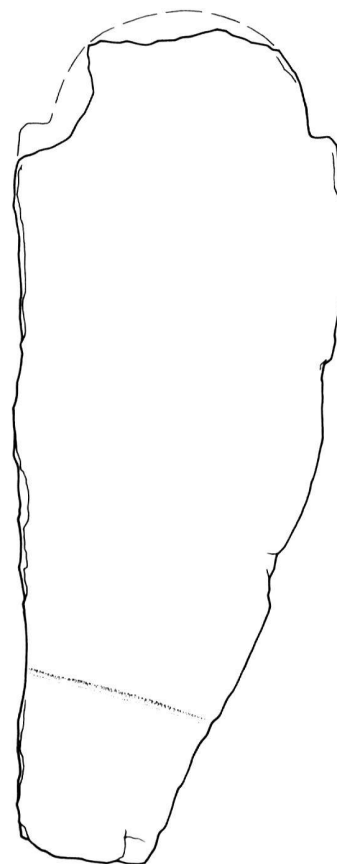


Abb. 1 Alterswil/Hergarten. Stele (1:20)

Urgeschichtliche Menhire und Grabstelen

Der Entdeckung der Stele von Alterswil kommt eine besondere Bedeutung zu, da sie im Zusammenhang mit dem noch kaum erforschten Landneolithikum und dessen Bestattungsriten steht. Am Fuss des Jura sind mehrere alleinstehende Menhire bekannt: bei Grandson, Bonvillars und Corcelles im Kanton Waadt, bei Attiswil und auch bei Bolligen im Kanton Bern. Vor kurzem wurden beim Pierre du Mariage in der Gemeinde Font an die dreissig meistens zube-hauene erratische Blöcke verschiedener Grösse ent-deckt, die unter Moos und Gestrüpp der Vermes-sung und Inventarisierung harren. Für den Kanton Freiburg sei auch der noch nicht untersuchte Dol-men von Massonens erwähnt. Um die Bedeutung der Entdeckung von Alterswil besser verstehen zu können, sei auf drei wichtige systematisch unter-suchte Anlagen hingewiesen: Yverdon-les-Bains, Lutry und Sion.

Die schon im letzten Jahrhundert bekannte und

1974 wieder entdeckte Anlage von Yverdon wurde von J.-L. Voruz untersucht und 1986 an Ort und Stelle neu aufgerichtet. Das Hauptinteresse an dieser Anlage liegt in der besonderen Anordnung der 45 auf einer Fläche von 50 x 100 m aufgerichteten Stelen. Zwei Hauptstelen im Zentrum einschliessend, finden sich im Norden eine und im Süden vier Steinreihen. Diese ein wenig theatralisch angeordneten, meistens anthropomorphen Stelen stellen heute die grösste Anlage dieser Art in der Schweiz dar. Leider sind auf keiner dieser Stelen Gravierungen erhalten (Weidmann 1983).

Im Jahre 1984 wurden beim Dorfeingang von Lutry anlässlich der Aushubarbeiten für die Erstellung einer unterirdischen Parkanlage eine dichte Steinreihe von 10 Stelen und in der Fortsetzung noch weitere vierzehn kleinere Menhire entdeckt. Die dabei aufgesammelte Keramik stammt aus der frühen Bronzezeit, gehört jedoch nicht unbedingt in die Zeit der Errichtung der Anlage. Eine der Stelen ist mit Gravierungen verziert (Massery 1985).

Die reichste und verschiedenartigste Anlage dieser Art wurde in Sion (Petit Chasseur) entdeckt. Sie wurde zwischen 1961 und 1973 untersucht. Dabei kamen eine grosse Zahl reichverzierter anthropomorpher Stelen zum Vorschein. Sie waren nachträglich für die Erstellung von Grabkisten und Grabkammern, die man intakt vorfand, verwendet worden.

Für die Zweitverwendung wurde ein grosser Teil der Stelen zerschlagen.

Die Stelen in ihrer ursprünglichen Form mit erkennbaren Schultern und halbrunder Kopfpattie, deren Gravierungen eindeutig die Darstellung eines Menschen erkennen lassen, stammen aus dem beginnenden Spätneolithikum (2800–2550). Sie wurden am Ende des Neolithikums (2550–2300) und später, in der Glockenbecherkultur und Frühbronzezeit, für Grabanlagen wiederverwendet. Bei einer einzigen Stele war die Kopfpattie erhalten. Bei allen übrigen war der Kopf abgeschlagen. Nach neuesten Entdeckungen wird angenommen, dass diese Zerstörung absichtlich vorgenommen wurde, was ohne Zweifel zum religiösen Ritual des ausgehenden Neolithikums gehört.

Bedeutung der Stele von Alterswil

Es kann fast mit Sicherheit angenommen werden, dass die Stele von Alterswil/Hergarten nicht isoliert stand. Sie muss zu einer grösseren Anlage gehört haben, deren Standort jedoch noch nicht lokalisiert werden konnte. War es eine Steinreihe wie in Lutry oder Yverdon? War sie auch zur Errichtung von Steinkisten verwendet worden, wie diejenigen vom Petit Chasseur in Sitten? Sicher ist, dass es sich um eine anthropomorphe Stele handelt, die zu einer kulturellen Anlage oder zu einem Bestattungsplatz des späten Neolithikums oder der Frühbronzezeit gehört hatte.

D.R.
(Übersetzung: H.S.)

Bibliographie

- FAVRE, S., GALLAY, A., FARJON, K. et DE PEYER, B., 1986. Stèles et monuments du Petit Chasseur. Un site néolithique du Valais (Suisse). Département d'Anthropologie, Genève.
 MASSEREY, C., 1985. Un monument mégalithique sur les rives du Léman; in: Archäologie der Schweiz 1, Basel, S. 2-7.
 WEIDMANN, D. 1983, Yverdon-les-Bains VD. in: Jahrbuch der Schweizerischen Gesellschaft für Ur- und Frühgeschichte 66, Basel, S. 254–256.

Autigny (Sarine)

IND

Le Gayet

CN 1205, 568 300 / 176 210 Alt. 680 m

Fusaiöle en terre cuite. Découverte isolée dans un jardin (M. Henri Berset de Autigny) (fig. 2).

Dépôt: SACF

S.M.

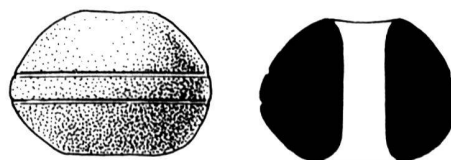


Fig. 2 Autigny/Le Gayet. Fusaiöle (1 : 1)

Avry-devant-Pont (Gruyère)

PRE, R, IND

Vieux-Châtel

CN 1205, 574 490 / 171 200 Alt. 678 m

Découverte sur les rives du lac de la Gruyère, d'un racloir denticulé atypique en silex (couleur originale indéterminable) recouvert d'une importante patine blanche. Les bords sont corticaux et certaines arêtes émoussées. Les retouches sont grossières et abruptes. La partie proximale comporte trois gros coches formant un denticulé (fig. 3).

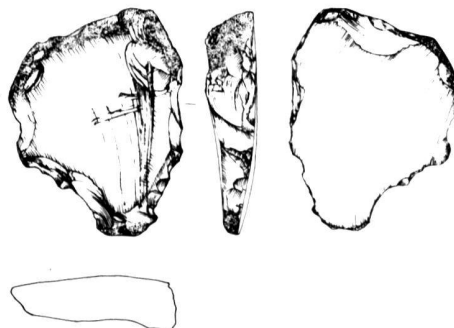


Fig. 3 Avry-devant-Pont/Vieux Châtel. Racloir en silex (1 : 2)

La datation de l'artéfact est problématique, en l'absence d'autres trouvailles. Il faut toutefois relever

son étonnante similitude avec des pièces moustériennes.

Découverte au même endroit d'un tesson de céramique commune à pâte claire, vraisemblablement romain, ainsi que de plusieurs petites scories de fer dispersées au pied sud de l'éperon barré du Vieux-Châtel (époque indéterminée).
Dépôt: SACF

S.M.

Bas-Vully (Lac)

LT

Mont Vully

CN 1165, 573 610 / 201 260 Alt. 620 m

Quelques vérifications d'envergure très restreinte ont été pratiquées du 27 au 30 avril 1987.

Il s'agissait de préciser le plan du secteur de la porte à ailettes de l'oppidum de la fin de La Tène (fin II^e-première moitié I^{er} siècle av. J.-C.).

Deux panneaux explicatifs ont été installés à cet endroit par l'Association PRO VISTILIACO.

En automne 1988 est paru un guide de G. Kaenel et Ph. Curdy, «L'Oppidum du Mont Vully» dans la série des Guides archéologiques de la Suisse, n° 22 et «Das Wistenlacher Oppidum (Mont Vully)», Archäologische Führer der Schweiz, n° 23.

G.K./Ph.C.

Belfaux (Sarine)

HM, MA

Pré St-Maurice

CN 1185, 574 700 / 185 850 Alt. 584 m

Introduction

La dernière campagne de fouilles en vue de l'aménagement d'un nouveau cimetière a eu lieu du 17 mai au 17 juillet 1987. 180 m² ont été explorés jusqu'au sol vierge au nord de la parcelle destinée au cimetière (fig. 4).

La limite septentrionale de la nécropole a pu être complétée. En partie sous cette dernière une série de structures correspondant à une zone d'artisanat et d'habitat du Haut Moyen Age a été dégagée. Elle complète les découvertes faites lors des campagnes précédentes¹.

La nécropole (fig. 5)

Les ossements de plus de 90 individus ont été mis au jour lors de cette campagne, ce qui porte à près de 1300 personnes inhumées dans la partie explorée du Pré St-Maurice. Dans la zone fouillée en 1987, les sépultures orientées du sud-ouest/nord-est (crâne au S-O) au sud/nord (crâne au S) appartiennent à quatre phases au moins. Ces phases sont déterminées par des orientations différentes et des

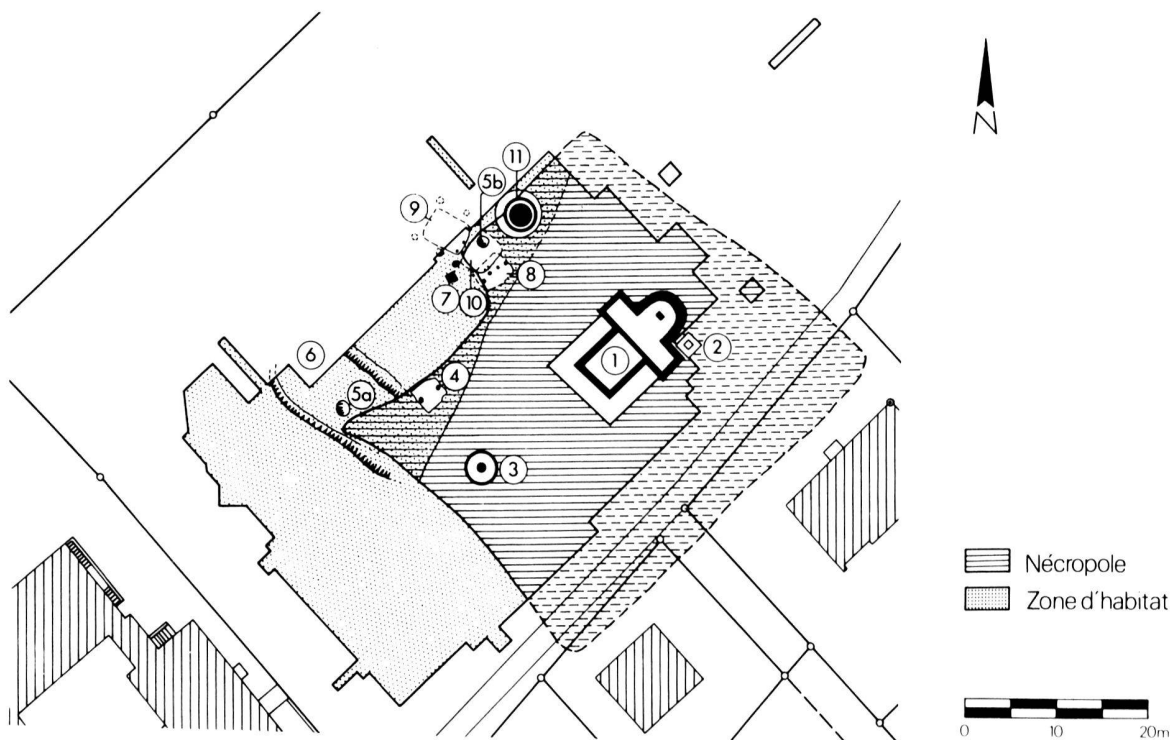


Fig. 4 Belfaux/Pré St-Maurice. 1) église, 2) croix, 3) puits conservé dans le nouveau cimetière, 4) fonds de cabane, 5a) silo (1986), 5b) silo (1987), 6) fossé, 7) foyer, 8-9) fonds de cabane, 10) cabane à solins de pierres sèches, 11) puits (1987)

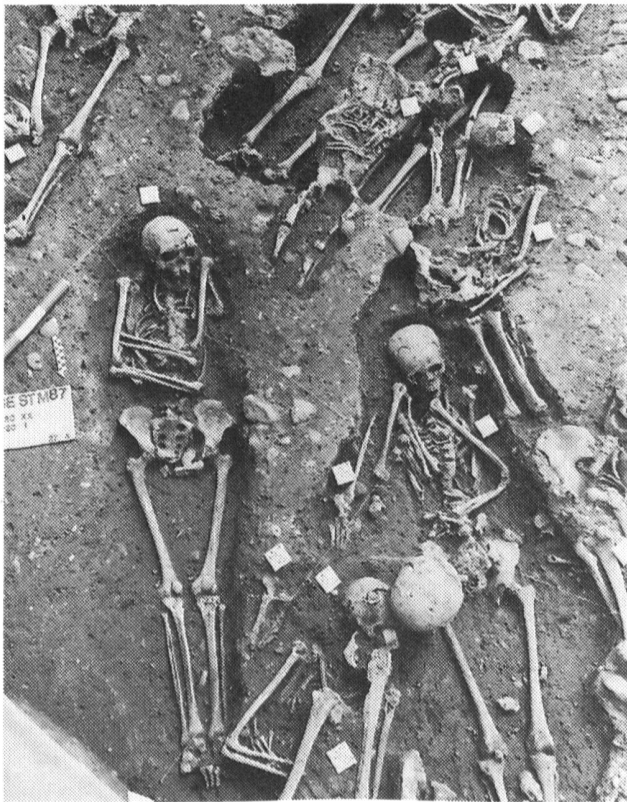


Fig. 5 Belfaux/Pré St-Maurice. Sépultures médiévales

superpositions de tombes, mais il n'y a pas de variation notable du mode d'inhumation. La plupart des corps ont été inhumés en pleine terre dans des fosses étroites de forme ovoïde à une profondeur variant de 0,2 à 1 m du sol actuel. Quelques tombes présentaient des traces de planche de couverture, dans d'autres la position resserrée des membres peut indiquer l'usage de linceul, mais aucune trace de tissus ne subsistait. Les squelettes sont en position dorsale et la plupart ont les bras repliés sur le thorax ou l'abdomen.

Près de 50% des ossements appartiennent à des enfants. Cette proportion est nettement plus faible dans le reste de la nécropole à l'exception des abords de la 3^e église². L'absence totale de mobilier funéraire et le mode d'inhumation permettent d'attribuer ces tombes au Moyen Age, les sépultures du Haut Moyen Age étant concentrées dans et autour de l'église. La nécropole s'est probablement étendue proportionnellement à l'augmentation de la population, extension qui correspond à un déplacement de la zone d'habitat.

La zone d'artisanat et d'habitat

Les structures dégagées aux abords et sous la nécropole peuvent être attribuées à plusieurs phases, certains éléments se superposant.

À l'ouest³ du secteur fouillé une série de trous de poteaux et de fosses a été dégagée. Aucun niveau d'occupation n'a pu leur être associé. Appartenant à

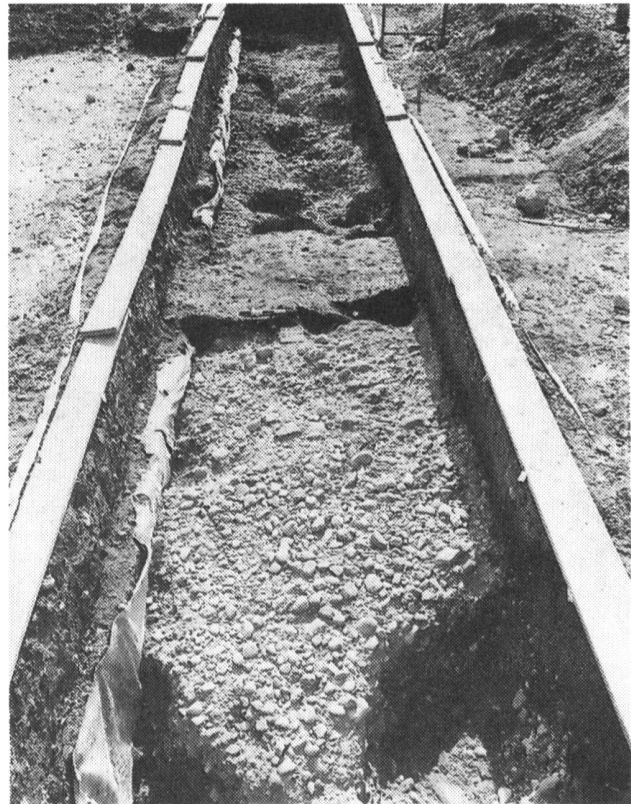


Fig. 6 Belfaux/Pré St-Maurice. Zone d'habitat-artisanat: partie occidentale (vue de l'est)

au moins deux phases, ils ne forment aucune structure cohérente (fig. 6). Le peu de matériel qui leur était associé ne permet pas de fournir de datation. Il s'agit d'os d'animaux, de quelques cloux et de fragments de torchis brûlé.

Au centre, plusieurs structures ont été mises au jour. Elles appartiennent à au moins trois phases distinctes (fig. 7).

La première phase

La première phase est marquée par l'implantation de deux cabanes partiellement excavées dans le sédiment fluvioglacière et un foyer. Le lien chronologique n'a pu être établi entre ces deux fonds de cabane mais leur destruction est scellée par la deuxième phase. Seule la cabane située au sud a été dégagée complètement, l'autre au nord en limite de fouille n'a été que partiellement explorée. L'orientation de ces cabanes est dictée par celle de l'église. La cabane sud est parallèle à celle-ci, la cabane nord parallèle ou perpendiculaire.

– La cabane sud (fig. 8)

a) Plan

De forme trapézoïdale (longueur 3,75 m, pet. côté 2,8 m, gd. côté 3 m) elle a une superficie de 10,8 m². Deux poteaux médians (trous à fond plat, diamètre 40–50 cm) sont placés sur les petits côtés. Au centre, deux autres trous de poteau sont situés dans l'axe de la cabane. Distants entre eux de 1,2 m ils ont un diamètre

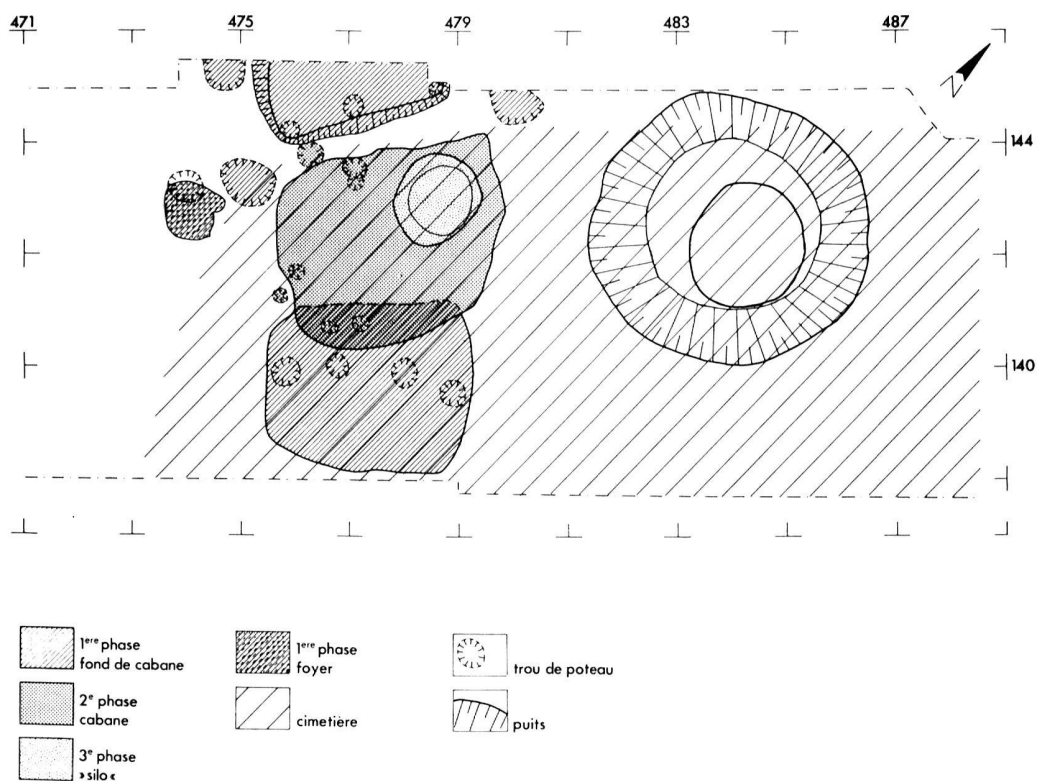


Fig. 7 Belfaux/Pré St-Maurice. Zone d'habitat-artisanat: parties centrale et orientale

légèrement inférieur (30–40 cm) à ceux des extrémités.

b) Stratigraphie

La cabane a une profondeur de 0,7 m par rapport à la surface du sédiment fluvio-glaciaire (1,2 m du sol actuel). Le fond de la cabane était couvert d'un limon sableux contenant des charbons de bois. Dans un angle (N-E) de nettes traces d'incendie sont apparues (voir datation). Les couches de destruction se composent d'un limon argileux contenant des restes de torchis brûlé, puis au dessus un comblement artificiel lié à la deuxième phase.

c) Matériel

Le fond de cabane n'a livré que quelques os d'animaux et des fragments de torchis brûlé.

d) Essai de datation

Le charbon de bois provenant de la couche d'incendie a été analysé. La datation obtenue par le C-14⁴ place ce fond de cabane au X^e siècle, soit à la fin de la période d'utilisation de la deuxième église⁵.

e) Interprétation

Les pieux placés sur les petits côtés servaient d'appui à une poutre faîtière. L'absence de poteau dans les angles indique que le toit à deux

plans descendait jusqu'au sol. La couverture était végétale et les parois en torchis. Ce type de construction légère en fosse, sans foyer, est en général interprété comme annexe (étable, atelier...), fonction déjà attestée par les lois alamanes et franques qui n'en précisent pas le mode de construction. Les poteaux situés au centre de cette cabane pourraient correspondre à un amé-



Fig. 8 Belfaux/Pré St-Maurice. Fonds de cabane sud (vue du sud)

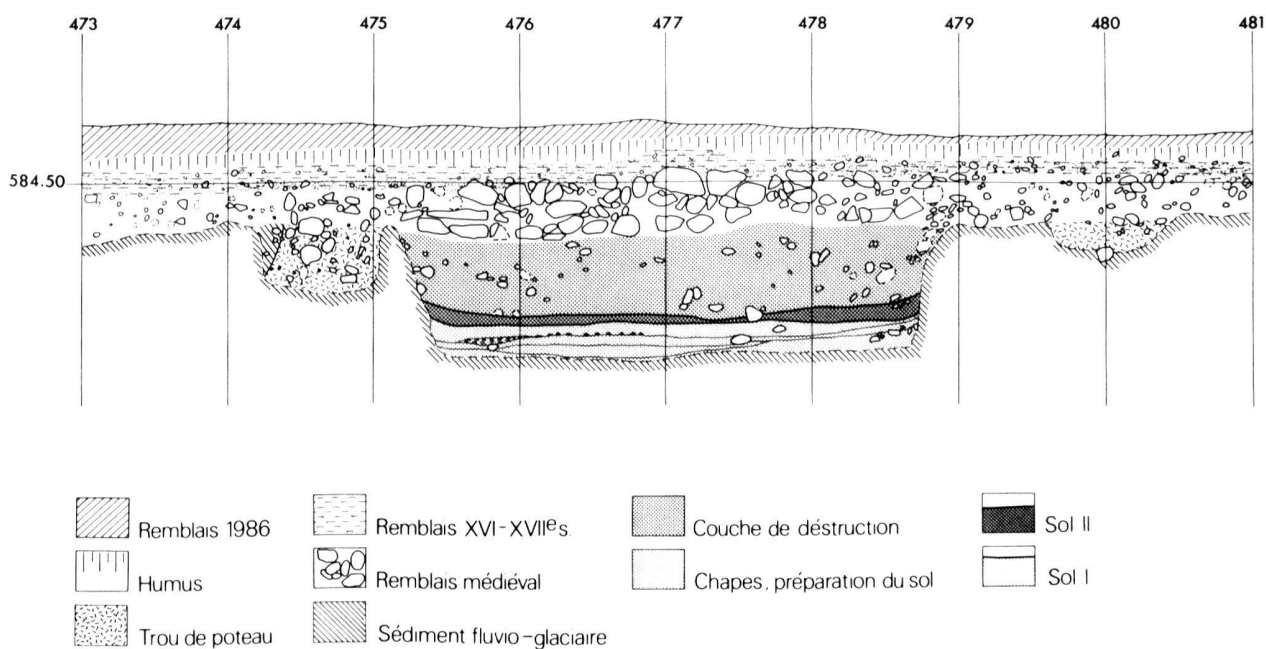


Fig. 9 Belfaux/Pré St-Maurice. Fonds de cabane nord, profil nord

nagement lié à une activité artisanale (établi, métier à tisser?).

– *La cabane nord* (fig. 7, 1^{re} phase B)

a) Plan

Le fond de cabane est d'un type un peu différent du précédent. Egalement en fosse, le côté observé, d'une longueur de 3,2 m est flanqué à l'intérieur de trois trous de poteau (fond plat, diam. 28–36 cm), deux dans les angles et un au centre. A l'extérieur la fosse est associée à des trous de poteau de fort diamètre (80–100 cm) dont l'un en coupe portait les traces d'un pieu incliné en direction de la cabane.

b) Stratigraphie (fig. 9)

La fosse a une profondeur de 0,9 m par rapport à la surface du sédiment fluvio-glaciaire (1,5 m par rapport au sol actuel). Contrairement à la cabane sud, le sol est bien aménagé. A la base, des graviers mélangés à de l'argile (épaisseur 2–10 cm), au dessus une couche de limon oxydé, de gravier et de nodules d'argile (épaisseur env. 5 cm), puis une couche de limon argileux et graveleuse et le sol lui-même formé d'une chape argileuse damée de couleur grisâtre dans laquelle on a observé des brindilles de paille (épaisseur 1–2 cm). Les niveaux de destruction contiennent du torchis provenant des parois; ils sont recouverts par un remblais identique à celui du fond de la cabane sud.

c) Matériel

Aucun objet n'a été découvert dans le fond de la

cabane, à l'exception de quelques petits fragments de charbon de bois.

d) Essai de datation

Les conditions de fouille n'ont pas permis de prélèvement de charbon de bois (excavation inondée pendant plusieurs semaines) en vue d'une datation C-14. Ce type de construction est caractéristique du Haut Moyen Age, surtout dans la partie septentrionale de l'Europe. Il est probablement contemporain au fond de cabane sud (la suite de la fouille permettra de préciser la datation).

e) Interprétation

Ce type de construction en fosse comportait une structure porteuse en bois, des parois de torchis et une couverture végétale. Les poteaux extérieurs pourraient correspondre à des contreforts latéraux. Le sol bien aménagé et réparé indique une occupation de longue durée. Il n'est pas encore possible de préciser la fonction de cette cabane, mais le soin apporté à son aménagement pourrait signifier que nous sommes en présence d'un habitat.

– *Le foyer* (fig. 6 et 7, 1^{re} phase C)

Situé à 1,5 m du fond de cabane nord, il couvre une surface de 1,10 m de diamètre sans aménagement particulier. Hormis du charbon de bois, il contenait des os d'animaux fragmentés, de la tôle de bronze et des galets éclatés sous l'effet de la chaleur. L'analyse C-14 le date de la fin du VIII^e siècle au début du XI^e siècle⁶.

La deuxième phase (fig. 7)

a) Plan (fig. 10)

Suite au comblement des fonds de cabane, une aire quadrangulaire d'environ 12 m² est aménagée. Des poteaux de faible diamètre (20–40 cm) ont été implantés sur trois de ses côtés (sud, ouest et nord). Le bord nord est marqué par une rangée de pierres, le sud par un amas de galets. Il s'agit probablement de solins de pierres sèches supportant des parois de torchis, dont des restes calcinés subsistaient sur le sol.

b) Stratigraphie

Le sol légèrement excavé dans le sédiment fluvi-glaciaire était couvert d'une couche de limon sableux et charbonneux auquel étaient mêlées des pierres (10 cm d'épaisseur).

c) Matériel (fig. 11)

Hormis les restes de torchis calciné, des os d'animaux et des clous, quatre poinçons de fer ont été découverts. Deux autres de ces poinçons ont été mis au jour à proximité de cette aire.

d) Interprétation

Cette aire délimite probablement l'emplacement d'une cabane dont les parois de torchis renforcées par des poteaux reposaient sur des solives de pierres sèches. La présence de poinçons indique la vocation artisanale de ce bâtiment mais l'activité ne peut être précisée à l'heure actuelle.

e) Essai de datation

L'absence d'élément de datation ne nous laisse que la possibilité de procéder par chronologie relative. Recouvrant le fond de cabane nord et elle-même antérieure à la nécropole, cette cabane ne peut que se situer entre les X^e et XI^e siècles. L'étude complète du cimetière affinera cette fourchette de datation.

La troisième phase (fig. 7)

Après la destruction de la cabane à solins de pierres sèches, une fosse (fig. 12) circulaire a été creusée dans son angle nord. D'un diamètre de 1,7 m en surface et de 1,3 m à 0,8 m en profondeur, elle a un fond concave à une profondeur de 2,8 m par rapport à la surface de la couche de destruction de la deuxième phase (3 m par rapport au sol actuel).

Elle n'a livré que quelques os d'animaux et rien ne permet d'en préciser la fonction. Une fosse du même type a été découverte en 1986, située à 23 m de distance à l'ouest. Il pourrait s'agir de silos. Cette fosse antérieure à la nécropole n'a pu être datée.

A l'est, distant de 2 à 4 m des fonds de cabanes, un puits se trouvait sous la nécropole.

a) Plan (fig. 7)

Creusé à partir du sédiment fluvi-glaciaire, il le traverse pour atteindre la moraine de fond très dure. Sa partie supérieure forme un cône tronqué à 1,4 m de profondeur pour former une plateforme au niveau de la moraine stable dans



Fig. 10 Belfaux/Pré St-Maurice. Cabane à solins de pierres sèches (vue de l'est)

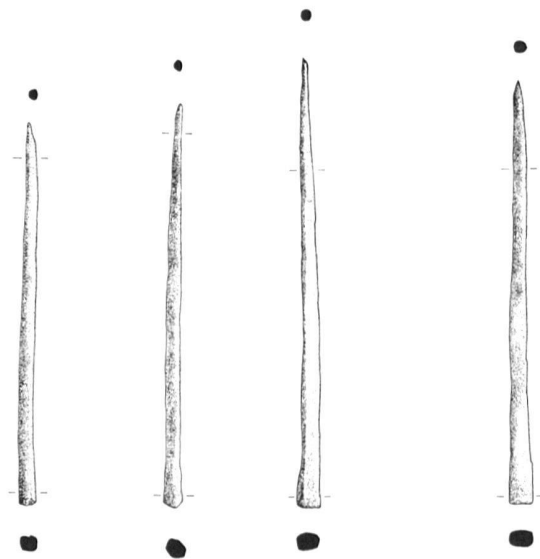


Fig. 11 Belfaux/Pré St-Maurice. Poinçons provenant de la cabane à solins de pierres sèches (1:2)

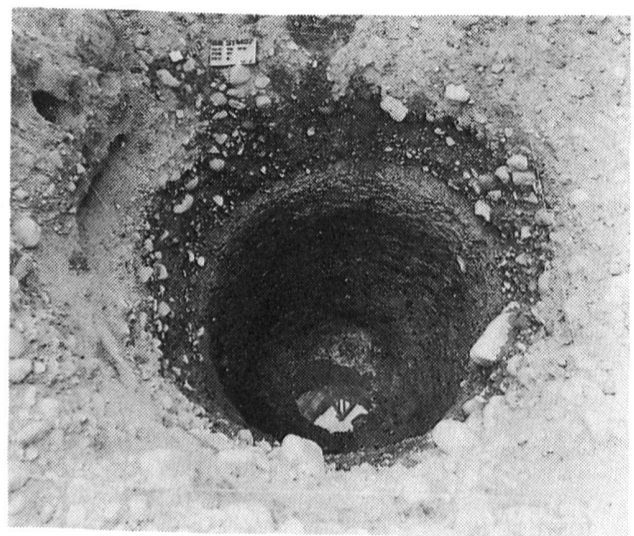


Fig. 12 Belfaux/Pré St-Maurice. Silo

laquelle le puits a été excavé. D'un diamètre de 5 m à la surface du sédiment fluvioglacière, il est réduit à 3,2 m au niveau de la plateforme. Le puits lui-même est d'un diamètre de 2,2 m à 1,8 m. Son fond plat présente un palier d'une vingtaine de centimètres de hauteur comme si l'excavation n'avait pas été achevée. Le fond à 4,5 m de la surface (5 m par rapport au sol actuel) n'atteint pas la nappe phréatique. Il ne s'agit pas d'un puits au sens strict du terme, mais plutôt d'une citerne drainant les eaux de ruissellement. Le phénomène a pu être observé au cours de la fouille; nous avons dû utiliser une pompe en permanence.

Trois blocs erratiques (dont un partiellement pris dans la moraine) sont placés sur la plateforme. Ils

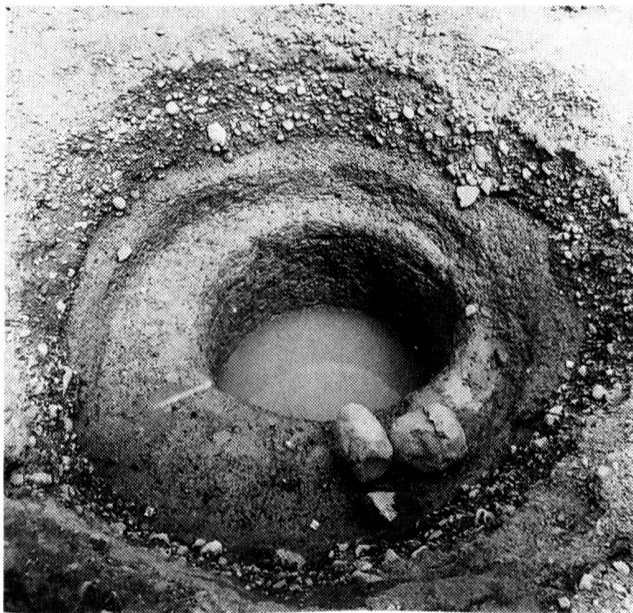


Fig. 13 Belfaux/Pré St-Maurice. Puits

pourraient faire partie d'un aménagement facilitant l'accès au puits (fig. 13).

b) Stratigraphie

Le comblement du puits n'a pu être étudié que sur 1,3 m de profondeur, plus bas l'eau de ruissellement n'a pas permis d'établir une coupe. La partie supérieure de remplissage est artificielle (jusqu'à une profondeur d'environ 1,8 m au centre), au dessous les strates indiquent un comblement naturel jusqu'à une profondeur de 3 à 3,5 m. Plus bas le puits paraît avoir été utilisé comme dépotoir.

c) Le matériel

En plus d'ossements d'animaux, le fond du puits a livré des fragments de bois très bien conservés⁷. Ces derniers sont principalement concentrés sur plus de un mètre de hauteur (alt. 581–579.75 m). Ils sont parfois mêlés à des fibres végétales (paille, foin...), à des coprolithes de capriné et des fragments de coquilles d'oeufs.

On notera surtout, parmi ces macrorestes, la présence d'un trident de fer sans barbelures (fig. 14).

Les restes ligneux (269 pièces, volume: 5 litres) sont composés en majorité par des branchettes et des brindilles (62,7%) et, par des copeaux et des éclats (25,6%). Quelques bois ouvragés accompagnent ces déchets:

- cheville
- baguette à rainure équatoriale
- fragments de vannerie clayonnée et de vannerie sur éclisse

L'identification de huit essences montre une utilisation préférentielle du chêne (37,9%), du noisetier (36,8%) et du saule (17%). Sans entrer dans les détails, on peut ajouter que la présence

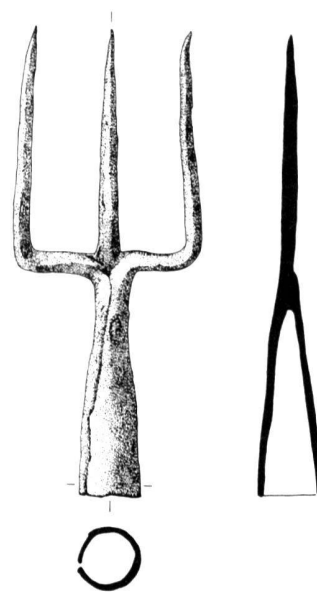


Fig. 14 Belfaux/Pré St-Maurice. Trident (1:4)

du chêne, sous forme de copeaux, et de baguettes de noisetier est probablement à mettre en relation avec la construction ou la réfection des habitats (charpentes, parois). Les brindilles de saules mettent plutôt en relief une activité artisanale (vannerie).

d) Essai de datation

Etudiés récemment, les bois n'ont pu être datés à l'heure actuelle. La taille de la plupart des copeaux et l'absence d'aubier sur les plus grandes pièces ne permet pas une analyse dendrochronologique. A défaut de datation plus précise, on peut se fier à la stratigraphie. Le puits, antérieur à la nécropole, est certainement lié à la zone d'habitat-artisanat: on peut donc l'attribuer au Haut Moyen Age.

e) Interprétation

La présence d'un puits sur le Pré St-Maurice, à proximité du ruisseau de la Sonnaz (distant d'environ 300 mètres), pourrait indiquer la pratique

d'activités artisanales nécessitant beaucoup d'eau, comme le tannage des peaux ou la vannerie. Les poisons provenant de la cabane à solins de pierres sèches (voir plus haut, zone centrale phase 2) peuvent être liés au travail du cuir ou de l'osier.

Conclusion

Les campagnes de fouilles précédentes ont déjà mis en évidence l'importance du site du Pré St-Maurice. L'église apporte de précieuses informations sur la christianisation de notre région et l'évolution des pratiques religieuses dans les campagnes. La nécropole permettra d'étudier la démographie de la paroisse de Belfaux du Haut Moyen Age à la fin du Moyen Age. La fouille de 1987 a mis au jour une partie d'un habitat du Haut Moyen Age. Ces vestiges sont rarissimes en Suisse car ces constructions légères n'ont en général laissé que peu de traces dans le sol et ne sont pas repérables en surface. Il sera indispensable de poursuivre la fouille au nord du nouveau cimetière pour comprendre comment était aménagé l'habitat rural du Haut Moyen Age. La somme de ces résultats sera déterminante pour l'étude du développement de nos régions après la chute de l'empire romain.

G.B.

Notes

- 1 Voir les chroniques archéologiques 1980–82, p. 88; Keller B. 1983, pp. 64–66; Schwab H. 1984, pp. 51–53. 1985 pp. 67–68; Bourgarel G. 1986, pp. 69–72.
- 2 Chronique archéologique 1986, pp. 70–71.
- 3 Pour simplifier les descriptions, le nord a été déplacé vers l'ouest perpendiculairement à l'église.
- 4 Datation par le laboratoire C-14 de l'institut de physique de l'université de Berne; âge: 1070 ± 70 ans; BP calibration: de 775 à 1030 apr. J.-C.
- 5 Bourgarel, G. dans AF, ChA 1986, Fribourg 1989, p. 70.
- 6 Datation par le laboratoire C-14 de l'institut de physique de l'université de Berne; âge: 1120 ± 70 ans BP, calibration de 775 à 1030 apr. J.-C.
- 7 Détermination et étude de l'échantillonnage des bois par D. Pillonel (rapport manuscrit, au Service archéologique, Fribourg).

Le Bry (Gruyère)

La Chavanne
CN 1205, 573 530 / 172 280 Alt. 677 m

Tuiles romaines et tessons de céramique commune à pâte claire (cinq fragments dont deux petits bords) sur la rive du lac de la Gruyère. Le site est en partie immergé. Les vestiges sont localisés sur une surface restreinte (env. 20 m sur l'axe SO-NE).
Dépôt: SACF

S.M.

Le Bry (Gruyère)

HM

La Chavanne
CN 1205, 573 600 / 172 330 Alt. 680 m

La future construction d'un vaste centre de sports et de loisirs, projetée en bordure du lac de la Gruyère, au lieu-dit La Chavanne, a amené le Service archéologique à entreprendre une importante campagne de fouilles.

C'est en 1966 que l'archéologue cantonale fut appelée à intervenir pour la première fois à La Chavanne, afin de sauver une sépulture sans mobilier, partiellement mise au jour par les eaux du lac¹. Une deuxième tombe, presque entièrement détruite, fut étudiée en 1986. C'est alors qu'on découvrit la grande dalle de couverture d'une tombe, qui, en 1988, a été décrite comme la tombe 23². Enfin, dans le courant de l'été de la même année, une partie d'une nécropole du Haut Moyen Age a été explorée sur une surface d'environ 400 m².

Les 46 tombes étudiées appartiennent à trois types différents.

En plus des sépultures en pleine terre, avec ou sans entourage de pierres, il convient de souligner que le nombre de coffres en dalles (30%) est particulièrement important pour cette région du nord des Alpes. Ceux-ci sont toujours, à deux exceptions près, constitués de dalles de molasse. Les tombes 10 et 23 sont constituées de dalles et de blocs en tuf et en calcaire. Le tuf est, selon toute vraisemblance, du matériel de remploi. Ainsi en est-il de la paroi capitale de la tombe 10 formée d'un fragment de sarcophage. Ces coffres, de forme généralement trapézoïdale, étaient probablement toujours munis de dalles de couverture en molasse (la nécropole se situant dans un champ de maïs, elles ne se trouvent malheureusement plus toutes in situ). Leurs fonds se composaient de plus petites dalles en molasse également, souvent cassées.

En général, les tombes ne renfermaient qu'une seule inhumation, mais quelques-unes contenaient les ossements d'une inhumation antérieure, rassemblés en un ossuaire aux pieds du défunt (réduction).

La majorité des tombes n'ont livré aucun mobilier funéraire. Quelques-unes ont visiblement été pillées.

C'est certainement la tombe 23 qui a suscité le plus vif intérêt (fig. 15). Ce coffre maçonné, de forme nettement trapézoïdale, est couvert d'une dalle monolithe de plusieurs centaines de kilos. Les blocs de tuf, irrégulièrement taillés et montés sur cinq à six assises, sont liés avec du mortier. Les dimensions intérieures sont de 228 x 72 x 44 cm. Les parois ont de 75 à 85 cm de hauteur et sont crépies de mortier au tuileau rouge. Au niveau de la dernière assise, les blocs ne sont liés qu'avec peu de mortier, ce qui rend les joints parfaitement visibles. Le fond se compose de plusieurs dalles de molasse aménagées entre les parois de tuf. Cette tombe contenait deux sépultures. La première inhumation



Fig. 15 Le Bry/La Chavanne. Tombe 23 (Photo: O. Wey)

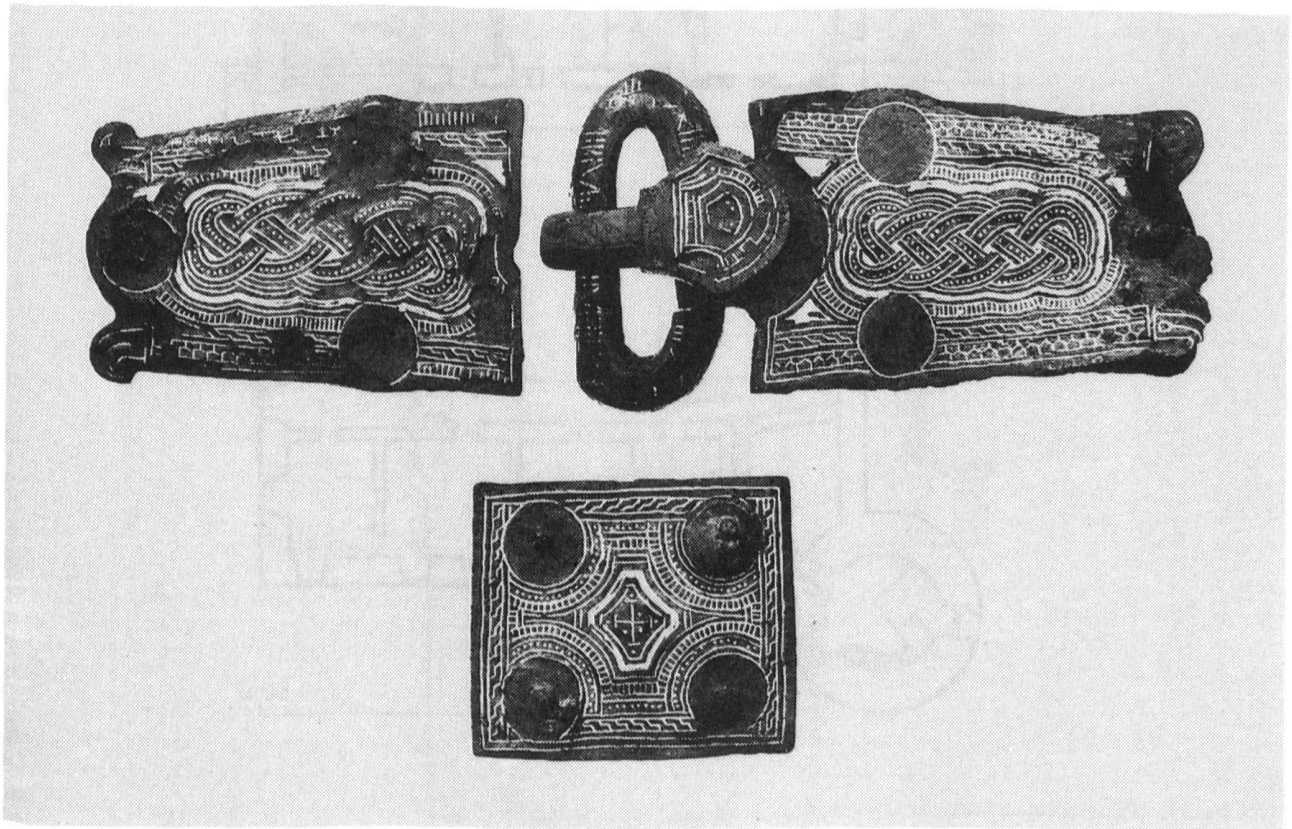


Fig. 16 Le Bry/La Chavanne. Garniture de ceinture damasquinée de la première inhumation de la tombe 23 (2:3)

a dû céder la place à la deuxième, probablement après un court laps de temps, et était ainsi réduite aux pieds de la seconde. Une garniture de ceinture tripartite damasquinée d'argent attribuée au premier inhumé permet de dater ce coffre maçonné du VII^e siècle (fig. 16).

Outre les sépultures sans mobilier funéraire, certaines tombes ont livré des objets intéressants tels que monnaies, bagues, couteaux, un rasoir, un peigne en os et plusieurs garnitures de ceinture. Nous signalerons encore une plaque-boucle damasquinée d'argent, enrichie d'un motif zoomorphe en laiton, dont l'encadrement de la partie centrale, en laiton également, est serti de petits grenats.

La nécropole se compose essentiellement de tombes orientées ouest-est. Le matériel mis au jour permet de dater l'aménagement de ces sépultures au VII^e siècle. Cependant un groupe de tombes orientées nord-sud, sans mobilier, se distingue nettement du groupe précédent et semble appartenir à une phase d'inhumation plus ancienne.

Des sondages entrepris dans le terrain au nord et à l'ouest de la zone fouillée ont permis la découverte d'un deuxième coffre maçonné, situé à une distance

de 60 m à l'ouest et qui laisse supposer l'existence d'une nécropole plus étendue.

Les investigations sur le site se poursuivront en 1989.

O.W.

(Traduction: A.-F.A/O.W.)

Notes

¹ ASSPA 1972/73, vol. 57, p. 403.

² AF, ChA 1986, p. 87.

Bulle (Gruyère)

MA

Château

CN 1225, 570 820 / 162 990 Alt. 765 m

Lors de la réfection de locaux administratifs au 1^{er} étage de la partie occidentale de l'aile nord du château, le mur sur cour a été partiellement décrépi à l'intérieur (fig. 17). Trois phases de construction étaient visibles (fig. 18):

- la première des XIII^e-XIV^e siècles,
- la seconde au XV^e ou XVI^e siècle,
- la troisième du XVIII^e siècle.

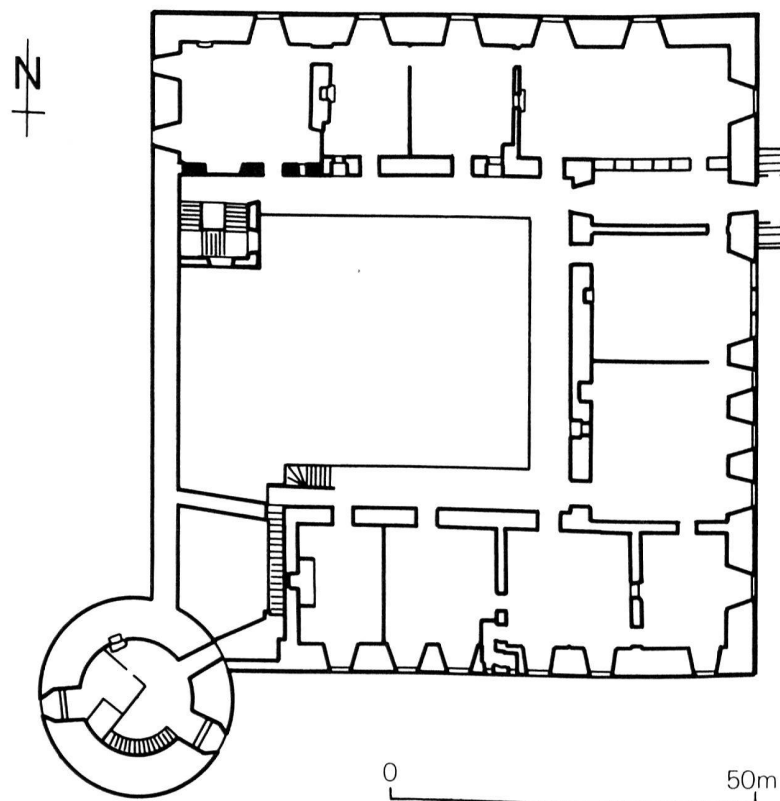


Fig. 17 Bulle/Château. Plan du château, 1^{er} étage d'après plan de 1899 in «Fribourg artistique à travers les âges» (1:1000)

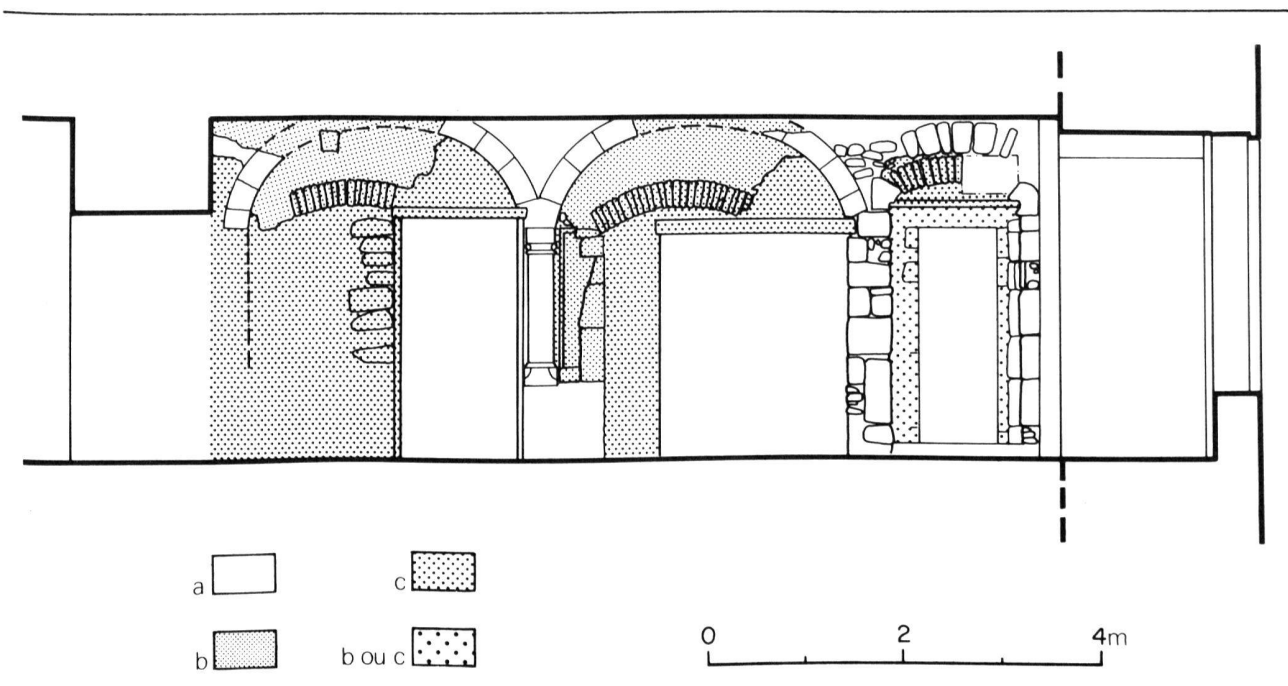


Fig. 18 Bulle/Château. Elévation de la partie décrépie avec les phases (1:75)
 a) 1^{re} phase (XIII-XIV^e s.); b) 2^e phase (XV-XVI^e s.), c) 3^e phase (XVIII^e s.)

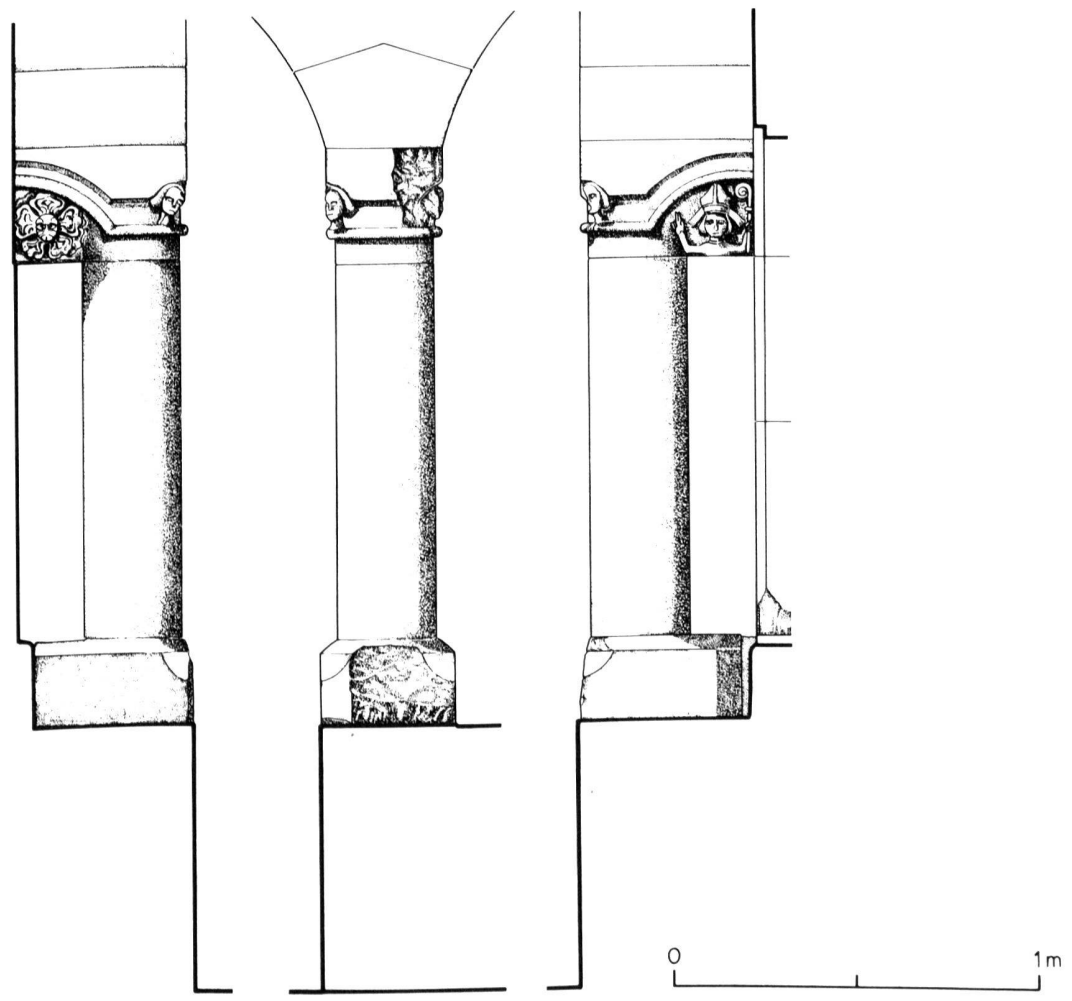


Fig. 19 Bulle/Château. Colonnnette et chapiteau; vue des trois faces (1:20)



Fig. 20 Bulle/Château. Vue de la colonnette et du chapiteau

La première phase

La château épiscopal de Bulle a été construit, selon certains auteurs¹, dans le deuxième quart du XIII^e siècle ou selon d'autres² dans la deuxième moitié de ce siècle. L'analyse du mur sur cour n'a pas permis de préciser cette date, et nous ignorons si le corps de bâtiment nord a été construit en même temps que l'ensemble du château car la liaison avec la courtine occidentale n'a pas pu être étudiée. A l'origine, le mur sur cour était largement ouvert sur celle-



Fig. 21 Bulle/Château. Chapiteau: face est

ci. D'est en ouest, deux grandes baies accolées éclairaient la pièce et une porte y donnait accès (fig. 18). Toutes les ouvertures étaient surmontées d'arcs de molasse dont les claveaux taillés à la laie brettelée sont typiques des XIII^e et XIV^e siècles. Les baies étaient flanquées de banquettes maçonnées de 75 cm de hauteur, dont la surface rubéfiée atteste d'un incendie³. Entre les deux baies, les arcs reposent sur une colonnette adossée, surmontée d'un chapiteau cubique engagé (fig. 19–22). Le chapiteau est souligné par une astragale formant un arc sur les deux faces latérales. Il est cantonné de deux têtes et les faces sont ornées: la face est d'un masque au centre d'une rose et la face ouest du buste d'un évêque prêchant ou bénissant et tenant la crosse de la main gauche. Il s'agit probablement d'une représentation de l'évêque commanditaire (peut-être pas la personne mais la fonction). Ce chapiteau est exceptionnel pour la région, il est le seul témoin de la décoration intérieure d'origine d'un château du type des « carrés » savoyards, ou dérivés de ce type⁴. La porte, adossée au mur de courtine occidentale, donnait accès soit à une galerie, soit à un escalier situé au même emplacement que l'actuel du XVIII^e siècle.

La seconde phase

Les grandes baies d'origine ont été partiellement murées et remplacées par des fenêtres à arc surbaissé en brique de 1,5 à 2 m de largeur. La porte est maintenue, mais son arc reconstruit en briques et son encadrement probablement remplacés. Ces transformations, pouvant être attribuées aux XV - XVI^e siècle, remontent peut-être à la mainmise de Fribourg sur Bulle en 1536 - 1537⁵.

La troisième phase

Au XVIII^e siècle, le château est adapté au confort de l'époque. Les murs de courtines sont percés de



Fig. 22 Bulle/Château. Chapiteau: face ouest

fenêtres, les galeries de bois de la cour et les toitures sont reconstruites⁶. A ce moment les fenêtres sur cour sont murées. La porte est rénovée (elle ne sera condamnée qu'en 1988). Une nouvelle porte est percée à l'emplacement de la baie orientale et une niche est aménagée dans l'autre baie.

Les éléments mis au jour par cette analyse brève et partielle montrent que le château de Bulle a conservé en grande partie ses structures d'origine. Une étude plus complète serait indispensable non seulement pour comprendre sa construction et en déterminer la date, mais aussi pour donner des éléments de comparaison pour d'autres châteaux de ce type moins bien conservés.

G.B.

Notes

- 1 FLÜCKIGER, R., 1984., Mittelalterliche Gründungsstädte zwischen Freiburg und Greyz. In: F.G.B. Bd. 63, Fribourg, pp. 131–148.
- 2 REINERS, H., 1937. Die Burgen und Schlösser des Kantons Freiburg. In: Die Burgen und Schlösser der Schweiz. Lieferung XIII, Bâle
- DE VEVEY, B., 1978. Châteaux et maisons fortes du canton de Fribourg. In: Archives de la société d'histoire du canton de Fribourg. T. XXIV, Fribourg, pp. 57–65.
- 3 DE VEVEY, B., op. cit. pp. 67. Il n'est pas possible de préciser s'il s'agit de l'incendie de 1532, l'analyse étant trop partielle.
- 4 Romont, Estavayer-le-Lac, Yverdon, Morges...
- 5 DE VEVEY, B., op. cit. pp. 61.
- 6 DE VEVEY, B., op. cit. pp. 62.

Bussy (Broye) R

Les Bouracles
CN 1184, 559 270 / 186 450 Alt. 450 m

Découverte de quelques petits fragments de tuiles, dont un avec rebord, éparpillés sur une grande surface, ainsi que d'un fragment de céramique à revêtement argileux. Ces vestiges se trouvent sur une légère éminence située à environ 100 m au nord de l'endroit où des fragments de dalles en calcaire poli sont mis au jour à chaque labour.

Dépôt: SACF

S.M.

Bussy (Broye) HA, R

Praz Natey
CN 1184, 559 210 / 186 400 Alt. 451 m

Découverte en surface de fragments de céramique accompagnés d'ossements calcinés indéterminables. Les tessons étaient groupés en deux points distants l'un de l'autre de 2 m et se distinguant par une coloration noirâtre due à la présence de très nombreuses particules charbonneuses. La qualité de la céramique, sa répartition au sol ainsi que la présence de quelques quartzites éclatés au feu, nous font penser aux fours dits polynésiens découverts en 1984 à Jeuss (AF, ChA 1984, Fribourg 1987,

pp. 30–35) et datés de la première phase de l'époque de Hallstatt. Un tesson de céramique gris foncé (brunâtre en surface), à dégraissant micacé, décoré de trois larges cannelures parallèles (fig. 23) avait été découvert à proximité en 1987. A quelques mètres de la concentration de céramique hallstattiennne (559 250/186 380), découverte de nombreux fragments de calcaire, dont certains sont polis, sur une, voire deux faces, groupés sur une surface très restreinte (env. 3 x 3 m), mêlés à du mortier de couleur rosâtre (vraisemblablement romain). Quelques petits fragments de tuiles romaines ont également été ramassés à env. 70 m au sud-est du point de découverte.

Dépôt: SACF

S.M.

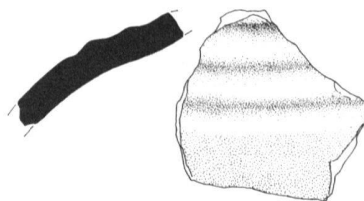


Fig. 23 Bussy. Fragment de céramique cannelée (1:2)

Châtel-St-Denis (Veveyse) ME?, R?

En Lussy
CN 1244, 558 850 / 154 750 Alt. 825 m

Découverte d'un éclat de silex gris foncé, à talon partiellement cortical (26 x 15 mm), sur un replat situé en bordure sud-est du lac de Lussy. Une datation précise est impossible pour le moment: éventuellement mésolithique. Découverte également d'un fragment de vase en verre vraisemblablement romain (fig. 24). Un parallèle (collerette), daté du IV^e siècle apr. J.-C., se trouve dans: DOPPELFELD, O. 1966. Römisches und Fränkisches Glas in Köln. Köln, pl. 79.

S.M.

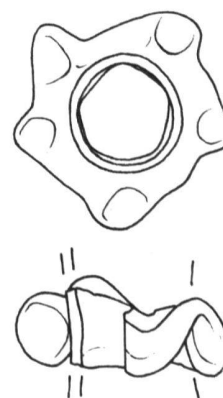


Fig. 24 Châtel-St-Denis/En Lussy. Fragment de vase en verre (1:1)

Châtillon (Broye)

R

Au Péchau
CN 1184, 553 100 / 186 080 Alt. 580 m

Un fragment de tegula très bien conservé, découvert dans les remblais de travaux récents effectués sous un surplomb rocheux.

S.M.

Courgevaux (Lac)

BR

En Triva
CN 1165, 573 790 / 195 290 Alt. 448 m

Situation

Lors de la campagne de sondages mécaniques réalisée sur le tracé de la RN1 pendant l'hiver 1987/1988, un habitat de l'âge du Bronze, comprenant au moins deux niveaux d'occupation, avait été repéré. Les occupations se situent sur le versant de la terrasse qui descend en pente douce vers la dépression tourbeuse du Marais et le Riau du Dy, au débouché d'un ancien vallon orienté ouest-est qui a entaillé: au nord, la moraine et au sud, le substratum molassique.

Stratigraphie

La fouille entreprise depuis juillet 1988, permet de préciser la stratigraphie du vallon. Quatre horizons

de galets associés à du matériel archéologique (tessons de céramique, terre cuite) correspondant à quatre phases différentes de construction (ou de réfection) d'habitations ont été dissociés. Les deux occupations inférieures sont établies dans une couche argileuse grise et bordées par une langue marécageuse qui est installée dans la partie basse du vallon. Les occupations supérieures sont marquées par des colluvionnements.

Occupations

L'extension du site correspond approximativement à celle du vallon qui atteint 50 m de largeur à son débouché. A chaque niveau d'occupation, des alignements – NE-SO et NO-SE – de gros galets et de petits blocs apparaissent; ils sont interprétés comme des pierres de réglage (dalles de schiste ou de molasse posées à plat) ou de calage (galets verticaux) de sablières basses, qui formaient la base de maisons à parois porteuses. Ainsi au niveau 1, plusieurs alignements parallèles NO-SE comprenant des gros galets et deux dalles de molasse sont visibles dans le secteur 508 E (fig. 25); ils correspondent à l'emplacement des parois de deux habitations placées côte à côte. Au niveau 3, un foyer formé d'une quinzaine de grandes dalles de schiste disposées à plat et soigneusement calées à été dégagé dans le secteur 507 E (fig. 26). A proximité, des galets éclatés, fragments de pierres de chauffe rejetées après usage, mélangées à des fragments



Fig. 25 Courgevaux/En Triva. Vue générale du secteur 508 E depuis l'est

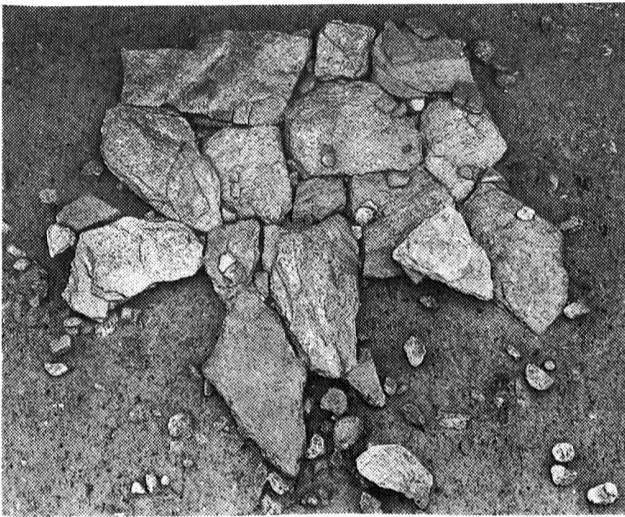


Fig. 26 Courgevaux/En Triva. Foyer en dalles de schiste

de poterie, soulignent les parois d'habitations contre lesquelles ils se sont accumulés. La surface couverte par les vestiges d'environ 1000 m², était à chaque phase suffisante pour l'installation d'un groupe d'habitations orientées dans l'axe des vents dominants.

Vestiges matériels

Des ossements de suidés et de bovidés sont conservés dans les niveaux profonds. Une industrie lithique de qualité médiocre est présente dans les différents niveaux d'occupation; deux pointes de flèche en silex et une hache polie en serpentinite en constituent les éléments principaux. Quelques objets en bronze ont été également découverts: une alène, un poinçon-ciselet et un anneau.

Mais c'est surtout la céramique qui permet de placer les habitats dans une fourchette chronologique qui va de la fin de l'âge du Bronze moyen au début de l'âge du Bronze final II.

T.J.A./M.B.

Courgevaux (Lac) HA ou LT

Le Marais 1
CN 1165, 573 650 / 194 900 Alt. 458 m

Sur la partie sommitale de la vaste terrasse du Marais, près de la ferme du Chaney, une série de fosses et de fossés ont été découverts lors de la campagne de sondages mécaniques réalisée sur le tracé de la RN1. Les structures s'étendent sur plus de 200 m de longueur et près de 80 m de largeur. Elles sont creusées dans une couche de limon argileux jaune stérile et apparaissent soit surmontées d'une faible épaisseur de limon beige contenant de rares vestiges archéologiques, soit directement sous l'humus.

Les fossés, généralement orientés NE-SO, larges de 0,5 à 1 m, ont un profil en «V» et sont comblés de

limon sableux grisâtre, pauvre en matériel. Les fosses, circulaires ou ovales, ont un diamètre qui varie de 0,6 à 1,2 m et qui atteint dans un seul cas 3,5 m. Deux d'entre elles contenaient une quantité importante de vestiges, constitués surtout de galets éclatés au feu et de gros fragments de céramique.

L'interprétation d'un ensemble de structures aussi peu caractéristiques sur une surface aussi vaste est difficile. Plusieurs groupements de structures semblent se dessiner:

- un premier groupement, vers le centre de la terrasse, s'étend sur plus de 3000 m². Il est traversé par deux grands fossés rectilignes.
- trois autres groupements, au centre-ouest et au sud de la terrasse, occupent chacun une superficie proche de 1000 m². Ils paraissent associer des trous de poteau et des fossés qui pourraient constituer les bases de bâtiments à plusieurs nefs, de grande dimension, à caractère agricole (ferme-étable?) ou cultuel.

Le matériel céramique recueilli dans les fosses et dans la couche archéologique qui les surmonte, peu typique, est attribué à l'âge du Fer.

T.J.A./M.B.

Courgevaux (Lac)

BR

Le Marais 2
CN 1165, 573 900 / 195 140 Alt. 446 m

Lors de la campagne de sondages mécaniques effectuée pendant l'hiver 1987/1988 sur le tracé de la RN1, un habitat protohistorique a été découvert sur le versant sud-est d'une terrasse surplombant la dépression tourbeuse du Marais. Cette occupation se situait dans un vallon SO-NE peu marqué, actuellement masqué par des dépôts limoneux récents, qui rejoignait, une vingtaine de mètres plus loin, la vallée principale où coule le Riau du Dy.

L'habitat était signalé par la présence dans une couche sablo-limoneuse lessivée de deux foyers distants de 8 m, d'un fragment de meule en granite, de galets éclatés au feu et de nombreux fragments de céramique. La concentration principale des galets et des tessons couvre une superficie supérieure à 500 m² mais des éléments épars se répartissent sur près de 2000 m², ce qui paraît correspondre à un groupe de maisons.

A l'exception du fragment de meule, le matériel récolté est uniquement céramique (env. 350 tessons). La céramique grossière domine nettement; elle porte généralement des cordons impressionnés à la jonction épaule/rebord, quelques tessons de céramique fine sont décorés d'incision. Plus de la moitié des tessons grossiers sont surcuits, ce qui indique que cette catégorie de céramique était vraisemblablement produite sur place.

L'aspect de la céramique et les décors observés datent l'occupation de l'âge du Bronze moyen ou final.

T.J.A.

Courgevau (Lac) BR

La Parralle 1/1
CN 1165, 574 150 / 195 170 Alt. 458 m

Au cours de la campagne de sondages mécaniques effectuée sur le tracé de la RN 1, une couche sableuse de couleur grise contenant des vestiges archéologiques a été mise en évidence. Elle est située en bordure de la terrasse et surplombe la dépression du Marais sur la rive d'un ancien vallon orienté est-ouest. D'une amplitude de 0,15 à 0,5 m, elle s'étend sur une surface d'environ 1500 m²; à l'ouest, elle se trouve au contact d'un mince épisode de tourbe qui doit partiellement combler une petite dépression «perchée».

Plus de 40 tessons de céramique épars sur 500 m² pouvant être rattachés globalement à l'âge du Bronze, ainsi que des éléments de foyer comprenant des concentrations de quartzites éclatés, du charbon de bois et des nodules de terre cuite étaient associés à cette couche. Bien qu'aucune structure n'ait été repérée, la répartition de ces vestiges sur une surface aussi importante permet de supposer qu'il s'agit d'un habitat.

T.J.A./M.B./R.K.

Courgevau (Lac) BR

La Parralle 1/2
CN 1165, 574 035 / 194 930 Alt. 445 m

Lors de la campagne de sondages mécaniques effectuée sur le tracé de la RN1 pendant l'hiver 1988/1989, les restes d'un habitat de l'âge du Bronze ont été découverts sur le bord sud de la dépression tourbeuse du Marais traversée par le Riau du Dy.

L'habitat, très érodé, est signalé par un foyer en cuvette rempli de galets éclatés au feu et de charbon de bois et par un pieu en résineux dégagé 5 m plus au nord. D'après D. Pillonnel, la pointe du pieu présente un façonnage régulier obtenu par l'utilisation d'un outil métallique. Les rares vestiges céramiques et la couche de limon gris à laquelle ils sont associés couvrent une surface de 600 m² environ. La céramique est trop mal conservée pour qu'une datation plus précise soit avancée.

T.J.A./M.B.

Courgevau (Lac) R

La Parralle 2
CN 1165, 574 200 / 195 290 Alt. 462 m

Lors d'une campagne de prospections en 1984 (Archéologie fribourgeoise, Chronique 1985, p. 32) de nombreux fragments de tuiles romaines avaient été découverts sur la partie nord de la terrasse de La Parralle qui surplombe le Ruisseau du Moulin. Les sondages mécaniques effectués dans le cadre de la construction de la RN1 confirment la présence

d'une construction romaine de dimensions modestes constituées de briques posées à plat, recouvertes d'une couche de démolition qui contient de nombreux fragments de tuiles et de briques. La présence de tuiles surcuites dans cette couche, bien délimitée par des sondages à la tarière (13 x 5 m), laisse supposer qu'il pourrait s'agir d'un four à tuiles.

Ces mêmes sondages ont livré au sud-ouest du site de nombreux vestiges romains dispersés sur une surface d'environ 10 000 m². Il s'agit de fragments roulés de tuiles, de briques et de céramiques provenant du sommet de la terrasse actuellement occupée par des immeubles. Ces découvertes montrent que le site romain n'est probablement pas un établissement isolé, mais à mettre en relation avec d'autres constructions romaines qui se situent en dehors de la zone touchée par les travaux autoroutiers.

T.J.A./R.K.

Courgevau (Lac) R

La Parralle
CN 1165, 574 195 / 195 290 Alt. 462 m

Durant l'hiver 1987/1988, le Service archéologique cantonal de Fribourg a réalisé une campagne de sondages préliminaires sur le tracé de l'autoroute RN1 reliant Genève à St-Margrethen. Ces travaux, réalisés sous forme de lignes de sondages espacées de 10 m, ont permis le 9.12.1987 de localiser un four à tuiles et à briques d'époque gallo-romaine au lieu-dit «La Paralle», hameau situé sur la commune de Courgevau. Dans l'une de ces tranchées, a été mis au jour un angle de four constitué de deux assises de briques rubéfiées sous une épaisse couche de destruction, directement recouverte par l'humus. Une fouille de trois mois a été effectuée.

Situation géographique

Le hameau «La Parralle» se situe à quelques centaines de mètres à l'ouest de Courgevau et à 7 km à l'est d'Avenches, derrière les premières collines bordant la plaine de la Broye. Le four antique installé sur une butte morainique est séparé de «La Parralle» par la route communale menant de Courgevau à Faoug. Cet emplacement domine un cours d'eau coulant d'est en ouest vers une zone marécageuse.

Résultats archéologiques

– Le four (fig. 27)

Il se compose de trois parties: le four, le foyer et l'aire de chauffe. Le four a la forme d'un long couloir de 6,50 m de long sur 1,60 m de large, creusé dans la moraine. Le fond est constitué de dalles rectangulaires placées sur un lit d'argile rapporté. Les parois



Fig. 27 Courgevaux/La Parralle. Vue générale du four depuis l'ouest. Au premier plan: le laboratoire et l'alandier; à l'arrière-plan: l'aire de chauffe

sont faites, dans la moitié est ou alandier, de dalles de même grandeur que celles du fond, dans la moitié ouest ou laboratoire, de briques et de carrelés intercalés liés à de l'argile crue. L'extrémité est du couloir correspond à l'entrée ou gueule du four. Le foyer se trouve devant la bouche du four, dans l'aire de chauffe.

Un aménagement constitué, d'une part, de fragments de tuiles et de briques, d'autre part, de blocs de micaschiste supportant trois gros blocs de calcaire et de granite, servait de système de fermeture durant la dernière utilisation du four. L'aire de chauffe, de forme quadrangulaire (5 x 3,6 m), creusée dans la moraine, permettait d'alimenter le foyer, de

stocker les matériaux combustibles et de circuler à proximité du four. Des murets d'argile crue renforcés à l'intérieur par des tuiles appliquées verticalement (leurs rebords sont enfoncés dans l'argile), formaient les bords nord et sud alors que la paroi est montrait un aménagement moins soigné. Quelques fragments de céramique ont été recueillis dans la couche de démolition du four. Ils ne permettent pas une datation très précise. Un col d'amphore d'origine hispanique (type Haltern 70) et un tessou de céramique sigillée ornée placent l'utilisation du four au 1^{er} siècle apr. J.-C. De nouveaux éléments de datation seront peut-être fournis par l'étude archéomagnétique en cours.

– Le fossé

Lors des sondages de 1987/88 un fossé avait été recoupé à plusieurs reprises. Les fouilles permettent maintenant de connaître son tracé sur une centaine de mètres. C'est un fossé à profil en U taillé dans la moraine, de 0,9 m de largeur à l'ouverture et 0,4 m de profondeur. Il est interprété comme une limite cadastrale ou une division de zones de culture.

Conclusion

Au terme de cette fouille de sauvetage, nous sommes en présence d'une partie d'une zone destinée à produire des matériaux de construction, probablement liée à un habitat gallo-romain situé à proximité (vraisemblablement de l'autre côté de la route communale).

Le four de Courgevaux présente plusieurs aspects importants: la totalité de la démolition interne et externe du four est représentée par des tuiles et des briques, ce sont donc bien ces matériaux de construction qui ont été produits: l'orientation de l'entrée de ce four est contraire aux vents dominants de l'ouest (ce qui s'explique par la difficulté que constitue le réglage du tirage face aux perturbations climatiques), elle joue donc un rôle important pour la cuisson des matériaux.

Des comparaisons avec d'autres fours de ce type existent en Suisse et à l'étranger mais rares sont les exemples à avoir été définis comme ateliers de production de matériaux de construction. Ainsi la forme, la technique de construction, l'orientation, la production et bientôt la chronologie de ce site constitueront des références indispensables dans le domaine de la construction romaine en Suisse.

F.S.

Cournillens (Lac)

ME, NE

Pré Rulliar

CN 1185, 574 500 / 190 600 Alt. 580 m

Plusieurs concentrations de silex, vraisemblablement mésolithiques, ont été découvertes par Christine Lauener et David Bonny en bordure nord

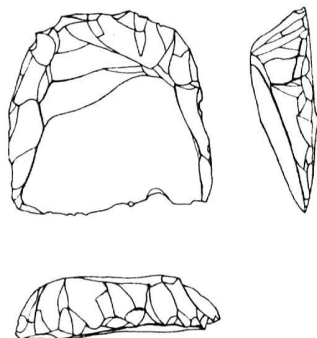


Fig. 28 Cournillens/Pré Rulliar. Grattoir en silex (1:1)

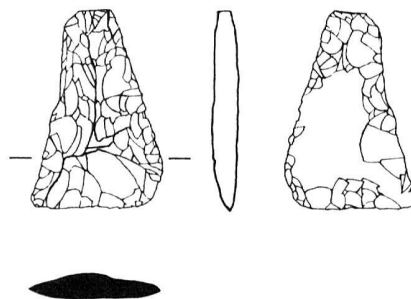


Fig. 29 Cournillens/Pré Rulliar. Pointe de flèche en silex (1:1)

des marais de Cournillens. Il convient de signaler un grattoir sur éclat large en silex gris foncé. La retouche est recoupée par de nombreuses traces d'utilisation (fig. 28).

A proximité (574 300 / 190 700), découverte d'une pointe de flèche en silex beige (fig. 29), dont la partie supérieure est totalement envahie par la retouche. La partie inférieure est partiellement retouchée.

Dépôt: SACF

S.M.

Cournillens (Lac)

NE

Pré Seigneur

CN 1185, 574 900 / 190 140 Alt. 570 m

Sur le versant sud d'une éminence s'élevant au sud-est du marais de Cournillens, découverte de plusieurs artefacts dont un fragment de percuteur en roche verte (Néolithique), un éclat de silex de cou-

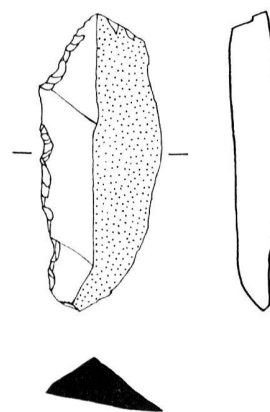


Fig. 30 Cournillens/Pré Seigneur. Lame de silex (1:1)

leur brun-patiné (indatable), une lame de silex blanchâtre à talon lisse (fig. 30) vraisemblablement néolithique.

Dépôt: SACF

J.-L. B./M.B./S.M.

Courtaman (Lac) R

Mittlere Motta
CN 1185, 576 900 / 190 900 Alt. 635 m

M^{lle} Jeanette Brönnimann de Courtaman signale la présence d'une importante concentration de vestiges romains (essentiellement tuiles, fragments de pilettes et de tubuli) à environ 150 m au nord-ouest de l'établissement situé sur le territoire de la commune de Courtepin et découvert en 1974. Il doit s'agir d'une pièce à hypocauste (bains?).

S.M.

vallée de la Broye, en face de la ville d'Avenches, signalées par M. Pascal Corminboeuf de Domdidier. Découverte, parmi le matériel jonchant le sol, de céramique, dont un fragment de mortier à estampille à grillage (fig. 31).

Dépôt: SACF

S.M.

Dompiere (Broye) R

Sur les Râpes
CN 1184, 565 800 / 188 260 Alt. 493 m

Fragments de tegulae indiquant l'emplacement d'un établissement romain de faible importance. Tuiles peu nombreuses et très fragmentées.

S.M.

Domdidier (Broye) R

Le Bioley
CN 1185, 568 340 / 189 640 Alt. 538 m

Découverte de plusieurs petits fragments de tegulae épars au sommet d'une éminence s'étirant sur un axe SO-NE et dominant la vallée de la Broye. La plupart portent des traces de rubéfaction.

S.M.

Düdingen (Sense) ME

Grandfeymatta
LK 1185, 579 / 186 395 Höhe 589 m

Fund mehrerer Steinartefakte durch Christine Lauer und David Bonny im Herbst 1988. Datierung schwierig (zu wenig Material), eventuell Mesolithikum.

Aufbewahrungsort: KADF

S.M.

Domdidier (Broye) R

La Pudicha
CN 1185, 567 810 / 188 900 Alt. 560 m

Présence de nombreux fragments de tuiles, dont certains avec rebord, sur une surface d'environ 120 x 50 m, sur un terrain en pente orienté vers le nord et dominant le hameau de Eissy.

S.M.

Düdingen (Sense) HA

Stockeraholz
LK 1185, 581 250 / 185 900 Höhe 670 m

Ungefähr 20 m vom nördlichen Waldrand entfernt, befindet sich südwestlich der Nord-Ost-Ecke des Stockeraholzes ein grosser, regelmässiger, leicht ovaler Hügel. Seine Ausdehnung beträgt 18 auf 25 m und seine Höhe misst noch 1 m. Seine Westseite wurde durch die Anlage eines Waldweges leicht beschädigt. Mit grösster Wahrscheinlichkeit handelt es sich um einen hallstattzeitlichen Grabhügel, der im Zusammenhang mit dem Erdwerk von Chastels stehen könnte.

H.S.

Domdidier (Broye) R

Haut de Saumont / Sur la Vy d'Avenches
CN 1185, 568 170 / 191 510 Alt. 446 m
568 235 / 191 570 Alt. 444 m

Importantes concentrations de vestiges romains en deux points distincts, sur un replat situé sur le versant NE de l'éminence de Saumont et dominant la

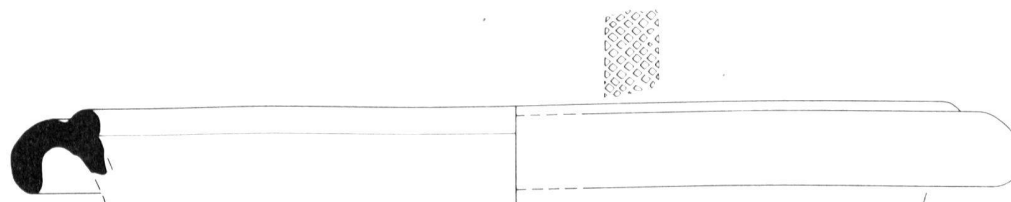


Fig. 31 Domdidier/Haut de Saumont. Fragment de mortier estampillé (1:3)

Estavayer-le-Gibloux (Sarine) IND

Les Planchettes
CN 1205, 568 380 / 175 000 Alt. 671 m

Petit poids en plomb (114, 7 g.). Découverte isolée de M. Henri Berset de Autigny (fig. 32).
Dépôt: SACF

S.M.

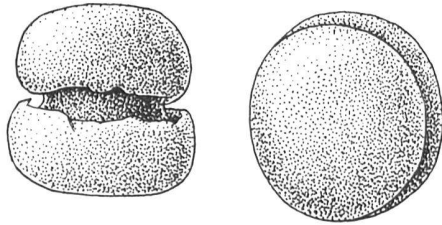


Fig. 32 Estavayer-le-Gibloux/Les Planchettes. Poids en plomb (1:1)

Estavayer-le-Lac (Broye) ME

Sous Château
CN 1184, 189 110 / 554 685 Alt. 429.30 m

Les circonstances de la découverte d'une pirogue monoxyle (fig. 33–36) et la description de ce témoin de navigation préhistorique ont déjà été publiées (Archéologie Suisse, n° 4, 1989, pp. 90–93). Nous aimerions toutefois aborder ici le problème important qui touche la conservation des bois gorgés d'eau trouvés lors de sauvetages archéologiques. L'exemple de la pirogue d'Estavayer a été présenté à Lausanne le 26 avril 1989, lors du Congrès final des «Méthodes de conservation des

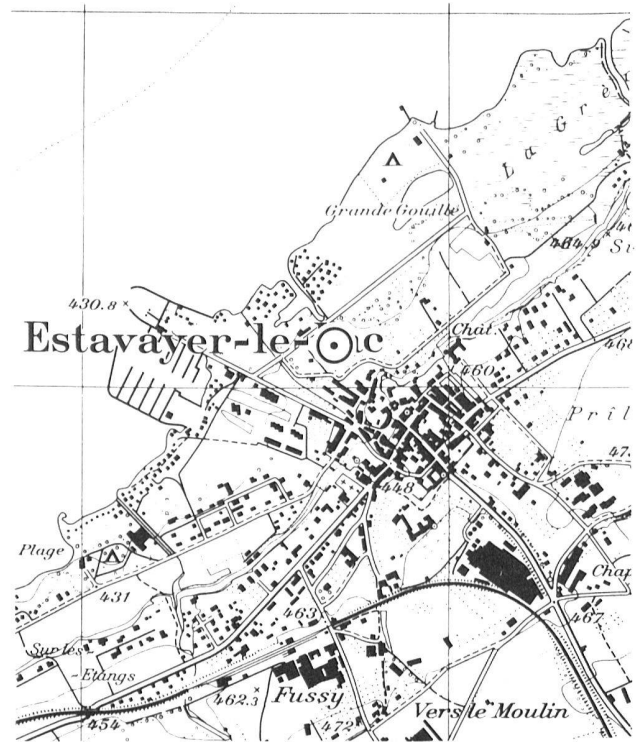


Fig. 33a Estavayer-le-Lac/Sous-Château. Plan de situation (1:20 000)

biens culturels» (programme 16 du Fonds National de la Recherche Scientifique).

La solution adoptée, faute de moyens techniques efficaces pour traiter ce genre d'objets de grandes dimensions, fut d'immerger la pirogue au fond du lac. Celle-ci fut tout d'abord déposée dans une caisse en bois fabriquée sur mesure, dans laquelle fut coulé un tiers de mètre cube de béton. Puis la pirogue a été prélevée en quatre fragments (proue,

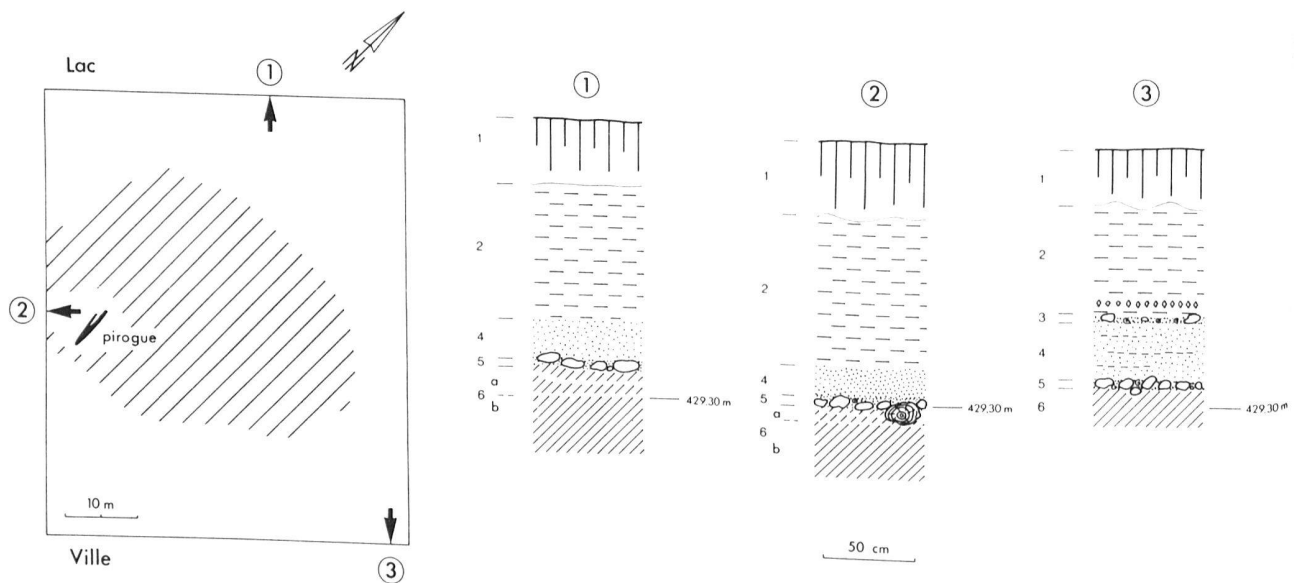


Fig. 33b Estavayer-le-Lac/Sous-Château. Localisation de la découverte et coupe schématique des profils de l'excavation

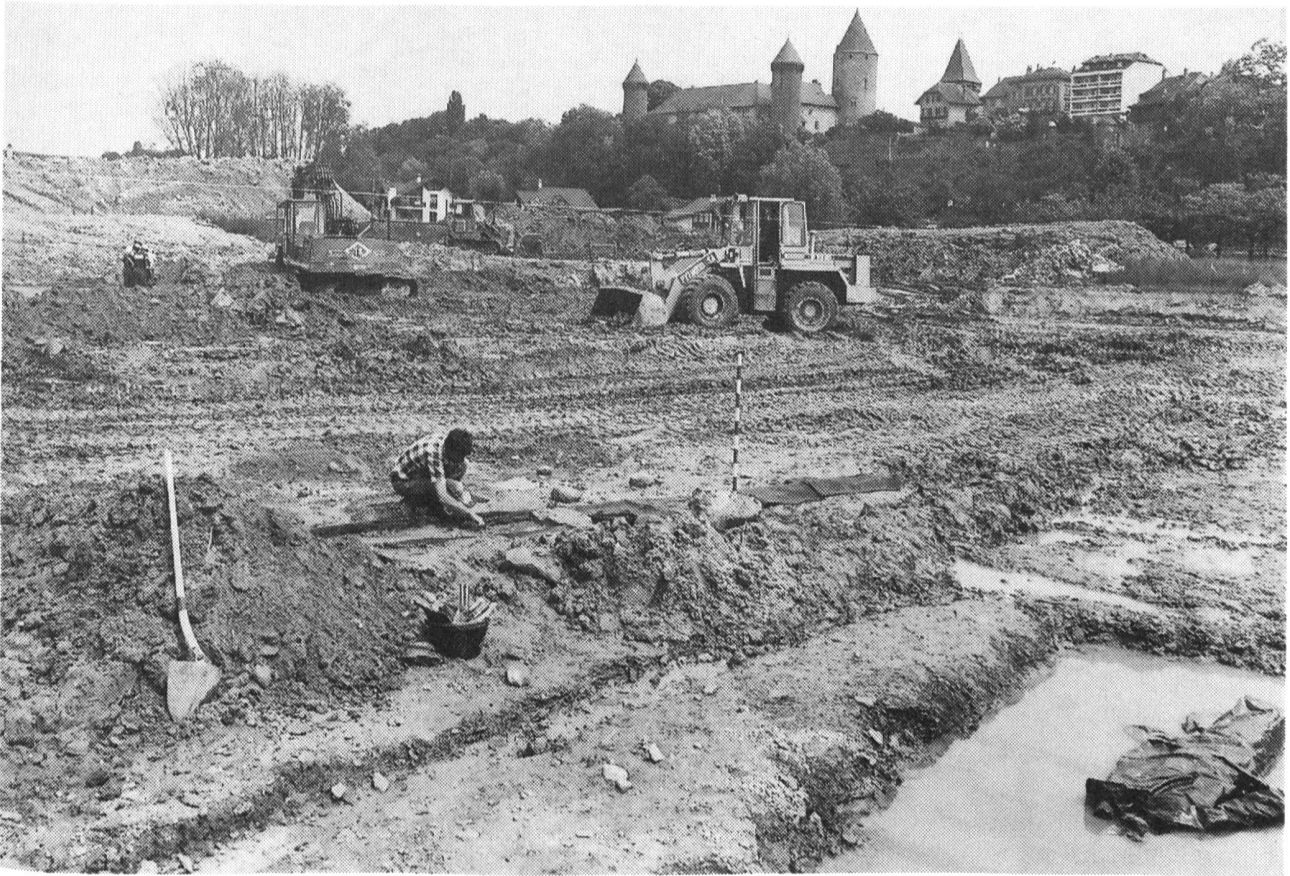


Fig. 34 Estavayer-le-Lac/Sous-Château. Dégagement de la pirogue, le jour de la découverte



Fig. 35 Estavayer-le-Lac/Sous-Château. L'épave dégagée



Fig. 36 Estavayer-le-Lac/Sous-Château. Relevé de la pirogue sur feuille polyéthylène transparente



Fig. 37 Estavayer-le-Lac/Sous-Château. Transport de la pirogue par camion grue. La caisse a été construite sur place, sur mesure



Fig. 38 Estavayer-le-Lac/Sous-Château. La caisse contenant la pirogue est chargée sur un chaland, puis descendue au fond du lac, par 31 m de fond

partie médiane et les deux francs-bords arrières) qui ont été replacés dans le coffrage. La caisse, qui mesurait 7 x 1 x 1 m, a été finalement entièrement remplie des sédiments sableux qui entouraient la pirogue et qui l'avaient préservée durant plusieurs millénaires. Les planches formant le coffrage ont été boulonnées et maintenues entre elles à l'aide de carrelets. La caisse a ensuite été déplacée par camion-grue sur une centaine de mètres jusqu'au vieux port (fig. 37), chargée sur un chaland (fig. 38) et immergée par 31 m de fond au large de la ville d'Estavayer, à un endroit relevé avec précision pour une éventuelle étude complémentaire ultérieure.

Nous remercions les entreprises J.-D. Schmutz (menuiserie-charpente-couverture), Stéphane Mauron SA (auto-grue) et Eugène Bühler et fils SA (transport chaland) pour leur précieuse collaboration au sauvetage de cette découverte.

D.R.

Fétigny (Broye) BR, R

Plan d'Amont
CN 1184, 560 155 / 183 950 Alt. 470 m

Découverte de plusieurs fragments de céramique protohistorique dispersés sur une grande surface (replat dominant les Marais de Chaux au nord). L'un d'eux (fig. 39) porte un cordon continu impressionné et peut être attribué au Bronze final. Découverte, au même endroit, de nombreux petits fragments de tuiles, dont quelques-uns avec rebord, dispersés sur une importante surface.

Dépôt: SACF

S.M.

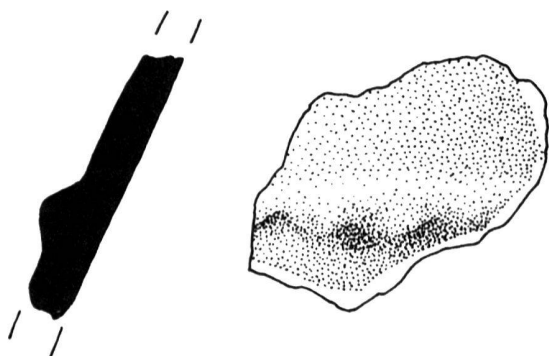


Fig. 39 Fétigny/Plan d'Amont. Fragment de céramique avec cordon impressionné (1:1)

Frasses (Broye) R

Sous Mussillens
CN 1184, 555 600 / 185 580 Alt. 500 m

Plusieurs petits fragments de tuiles sur une vaste étendue. Un seul (rebord) est sûrement romain.

S.M.

VILLE DE FRIBOURG

Introduction générale

La multiplication des chantiers en ville de Fribourg a été à l'origine de nombreuses interventions du Service archéologique cantonal.

- Les constructions d'une galerie commerciale souterraine à l'avenue de Tivoli et du parking des Alpes à la place Python et à la rue des Alpes ont mis au jour des vestiges du système de défense de la ville de la fin du XIII^e siècle au XVII^e siècle.
- Des réfections de conduites, adductions d'eau et de gaz ont touché des fondations de bâtiments (rue du Pont-Suspendu, rue de la Poste, place du Pertuis, passage de la Cour-Robert), des murs de clôture (ruelle des Liguoriens), les restes de la chapelle et du cimetière de la place du Petit-St-Jean.
- Les travaux entrepris par la commune ont entraîné la fouille d'une partie de la place des Augustins, des sondages au chemin des Archives, l'analyse du pont de St-Jean et de la chapelle de l'Hôpital des Bourgeois.
- La situation dans les bâtiments est différente. Depuis la fouille des n° 74-75 de la rue du Pont-Suspendu¹ et de la Grand-Rue 55, aucune étude n'a pu être entreprise avant 1988 malgré le nombre de rénovations/transformations.

1988 marque le début d'une série d'analyses de bâtiments de la vieille-ville. Faute de temps et vu le rythme soutenu des travaux, aucune analyse complète n'a pu être effectuée, et nous avons dû limiter nos interventions aux éléments menacés. Hélas tous ces éléments n'ont pu être documentés, notamment les poutres anciennes qui sont fréquemment remplacées par des dalles de béton. Cela est regrettable car ce sont souvent les seuls éléments datables avec précision depuis le développement de la dendrochronologie, mais aussi les seuls éléments portant les traces de la répartition des pièces et des modifications qu'elles ont subies. Ces disparitions rendront toujours plus difficile l'établissement d'une typologie des maisons urbaines et l'étude de leur évolution.

G.B.

Note

¹ BUJARD, J., BROILLET, E., Fouilles archéologiques de bâtiments médiévaux à Fribourg; in: AF, ChA 1986, Ed. Universitaires Fribourg 1989, pp. 166-180.

Fribourg (Sarine) MOD

Quartier des Places/Avenue de Tivoli
CN 1185, 578 250 / 183 670 Alt. 614 m

Redoute du XVII^e siècle

La tour-porte de Romont a été construite entre

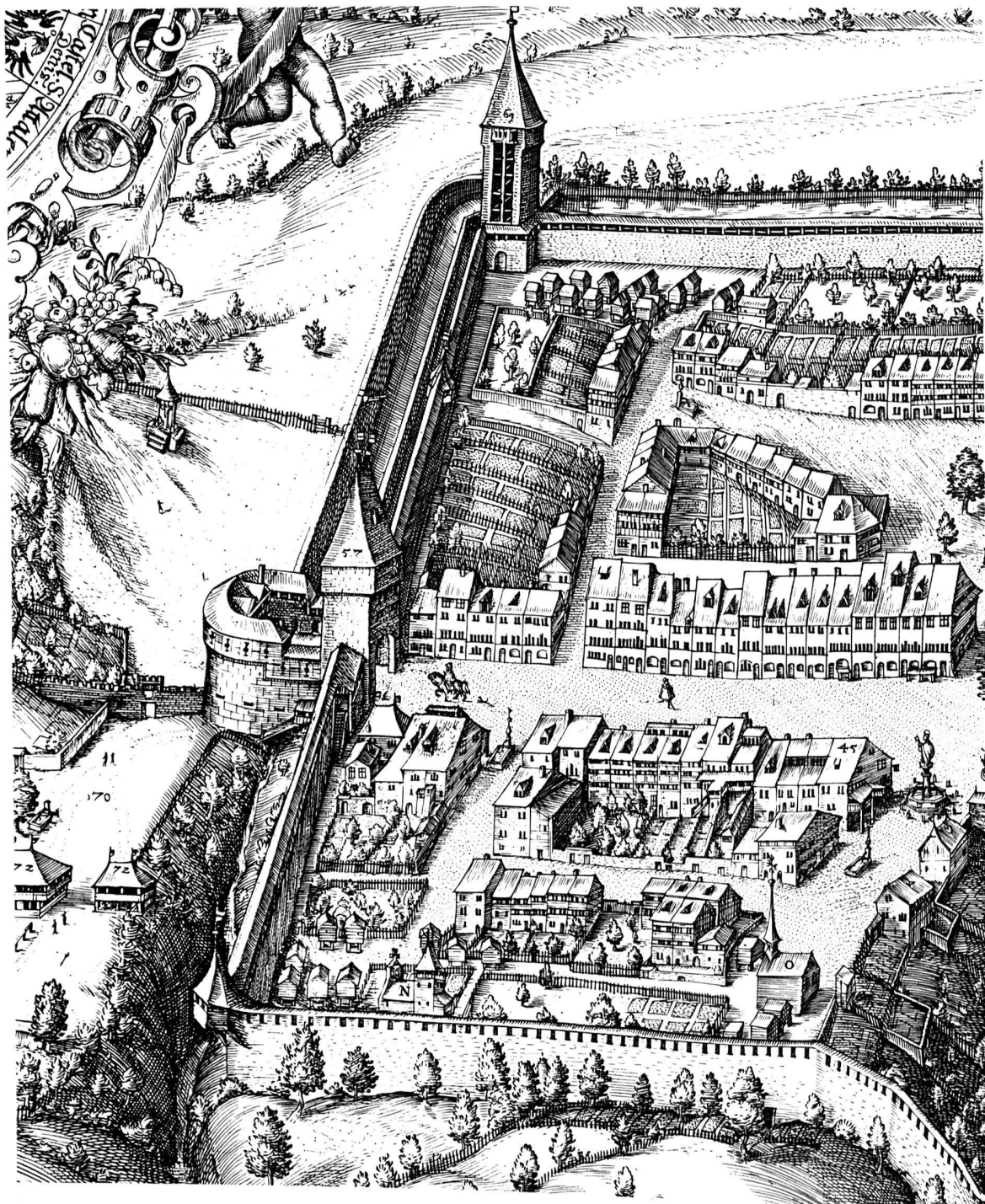


Fig. 40 Fribourg/Tivoli. Extrait du panorama de M. Martini, 1606. Le boulevard du XV^e siècle

1397 et 1410 à l'extrémité de la rue de Romont. Elle a été protégée quelques décennies plus tard, par un boulevard semi-circulaire (fig. 40). Ce boulevard édifié de 1468 à 1470 fit place entre 1656 et 1667 à une redoute qui a subsisté jusque dans la première moitié du XIX^e siècle. D'après les plans, gravures et dessins anciens, cette redoute formait une avancée triangulaire dont la pointe était surmontée d'une échauguette (fig. 41). Le parapet du chemin de ronde était percé de nombreuses meurtrières et la porte s'ouvrait dans le flanc nord. Elle était précédée

d'un pont-levis franchissant le fossé qui entourait la fortification.

Les travaux d'établissement d'une galerie commerciale souterraine devant la Placette ont mis au jour des vestiges de cette redoute. Son angle sud ont été dégagés. Nous n'avons pas pu observer le parement extérieur du mur nord-est car la façade actuelle de la Placette repose en partie sur ce dernier.

Les murs étaient visibles sur plus de trois mètres

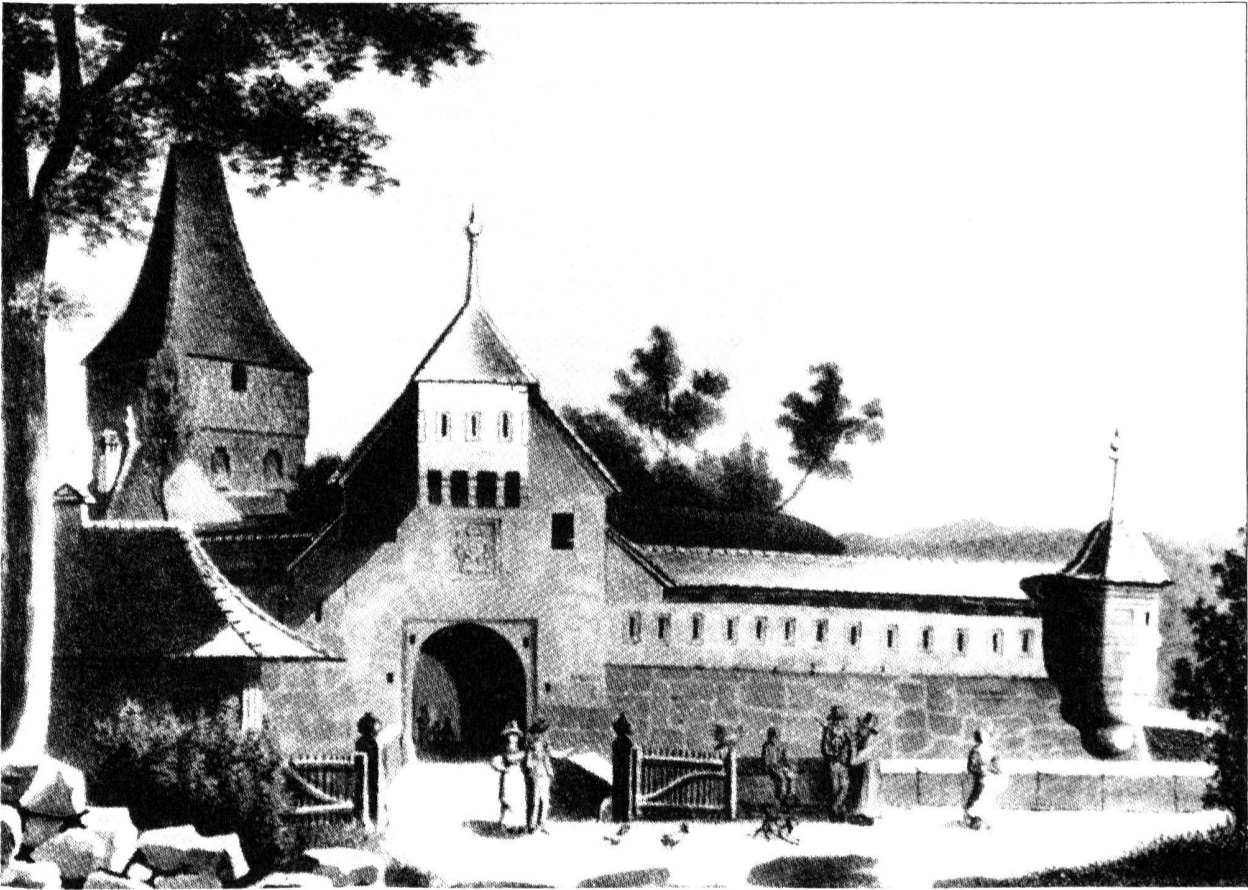


Fig. 41 Fribourg/Tivoli. La redoute de la porte de Romont vers 1829. (Lithographie de Joseph Kappeler)

de hauteur. Leur base, trop profonde, n'a pas pu être atteinte, notre intervention se limitant à l'emprise des travaux. Ils ont une largeur de 2,25 à 2,7 m, le parement extérieur ayant un fruit de 12 cm par mètre.

De très bonne qualité, la maçonnerie est constituée essentiellement de gros blocs de molasse

(50 cm de largeur et hauteur, 1 m ou plus de longueur) disposés en carreaux et boutisses pour le parement extérieur (fig. 43). Le blocage et le parement intérieur enterrés sont moins réguliers; entre les blocs s'intercalent des galets, déchets et remplois de molasse. Le mortier est granuleux, de couleur brunâtre, mélangé à du gravier.



Fig. 42 Fribourg/Tivoli. L'angle sud de la redoute



Fig. 43 Fribourg/Tivoli. Mur sud-est, parement extérieur

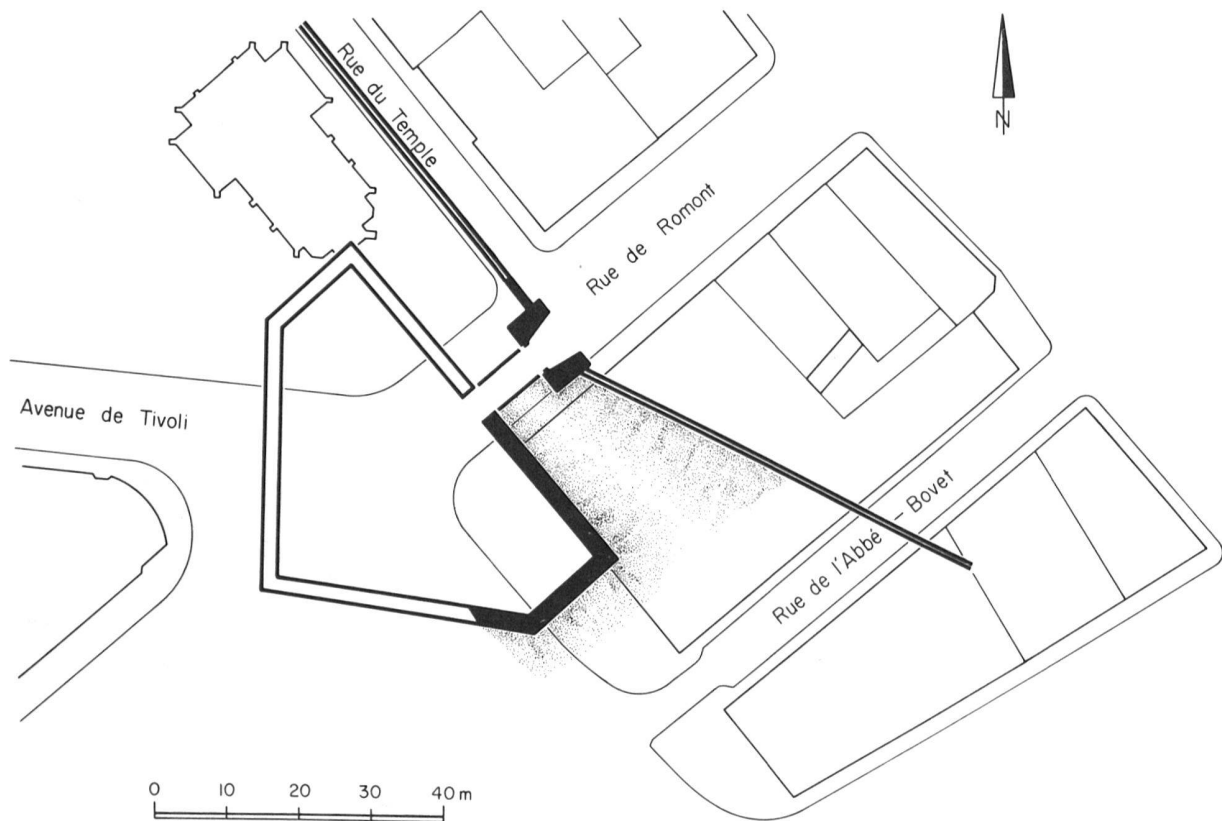


Fig. 44 Fribourg/Tivoli. Relevé de la redoute et essai de reconstitution (1 : 1000)

La fondation, partiellement dégagée après la destruction des murs sud-ouest et nord-est, était formée de gros blocs morainiques (un bloc de granite de plus de deux mètres de longueur en a été extrait).

Malgré l'épaisseur des murs, le côté nord-est de la redoute s'est affaissé, au XVIII^e siècle probablement, en direction du ravin bordant le plateau des Grand-Places et longeant la quatrième enceinte occidentale.

Le parement extérieur a été rejointoyé avec un mortier granuleux, gris et de petits fragments de tuf, colmatant ainsi la fente ouverte dans le mur sud-est par cet affaissement. Simultanément la base du mur sud-ouest et d'une partie du mur sud-est, sans doute altérée par l'humidité, a été retaillée et plaquée de moellons de tuf.

Malgré les dessins, les gravures et le plan Riedlé (1825) il n'a pas été possible de donner une reconstitution exacte de cette redoute (fig. 44). Un ravin la séparait de la porte de Romont et de la quatrième enceinte occidentale, et elle était entourée d'un fossé, dont le côté extérieur était bordé d'un muret. Une partie de ce muret a été mise au jour lors de la construction de la Banque Populaire en 1924.

Aucun reste du Boulevard du XV^e siècle n'est

apparu, il aura probablement été démantelé au XVII^e siècle, et ses pierres réutilisées pour la construction de la redoute.

G.B./J.B.

Fribourg (Sarine)

MA, MOD

Quartier des Places/Parking des Alpes

Le Service archéologique a suivi les travaux d'excavation du mois d'avril 1987 au mois d'octobre 1988. Plusieurs secteurs ont livré des vestiges (fig. 45 et 46).

- La route des Alpes/Ravin du Grabou (CN 1185, 578 530 / 183 700 Alt. 606 m)
- Le square des Places (CN 1185, 578 450 / 183 760 Alt. 613 m)
- Place G. Python/Le sommet de la rue de Lausanne (CN 11185, 578 440 / 183 800 Alt. 610 m)
- La rue St-Michel (CN 1185, 578 440 / 183 850 Alt. 618 m)

La route des Alpes/Ravin du Grabou

Un segment de l'enceinte longeant le ravin du Gra-

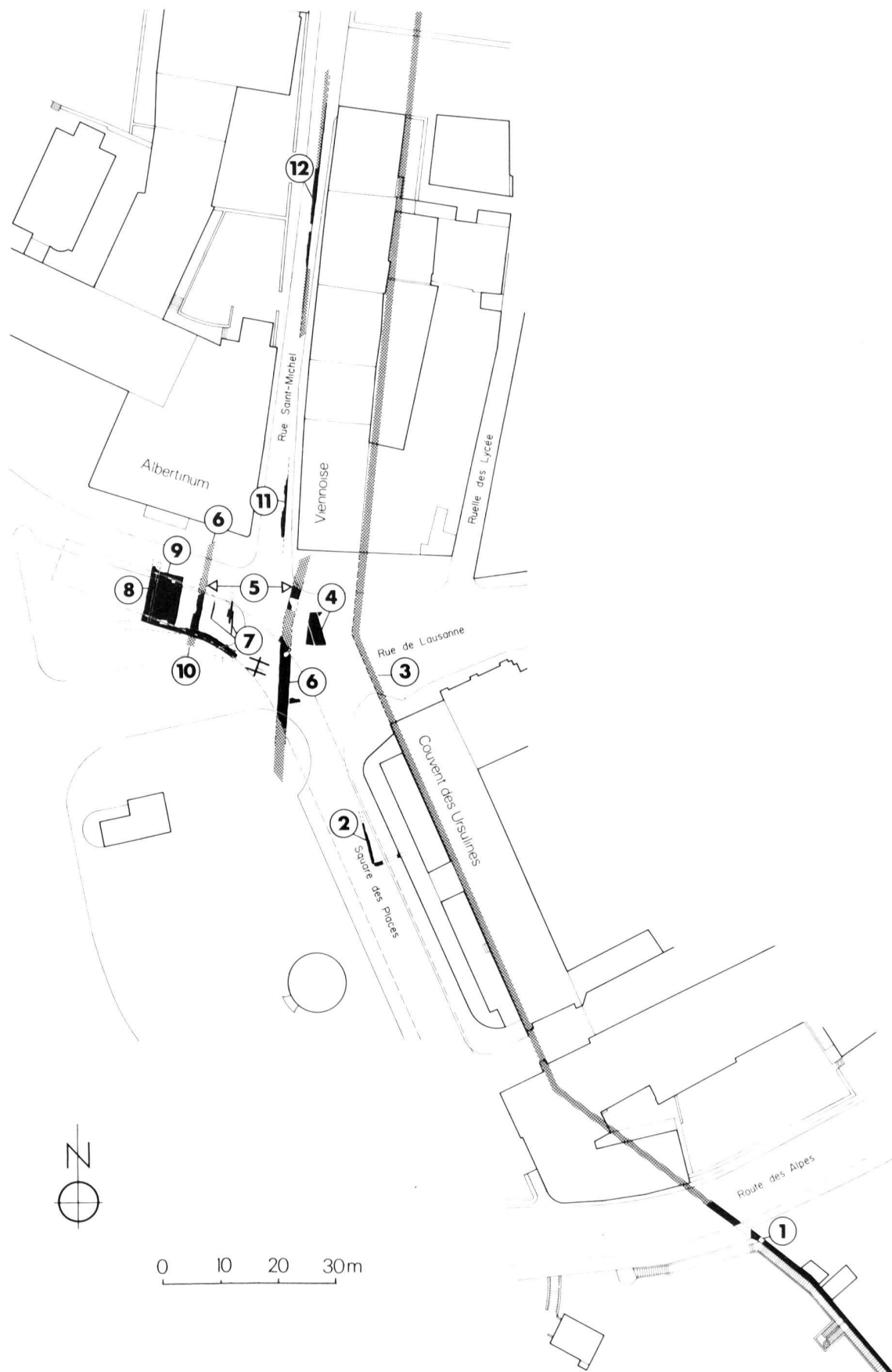


Fig. 45

Fribourg/Parking des Alpes. Plan général (1 : 1000)

1. Enceinte du Grabou, 2. Murs du square des places, 3. 3^e enceinte occidentale, 4. Jaquemart, 5. Fossé, 6. Murs bordant le fossé, 7. Socles de pont, 8. Mur occidental de la fin du Moyen Age, 9. Chambre d'égout, 10. Mur de soutènement de la tête du ravin du Grabou, 11. Fondations de bâtiment, 12. Mur de soutènement

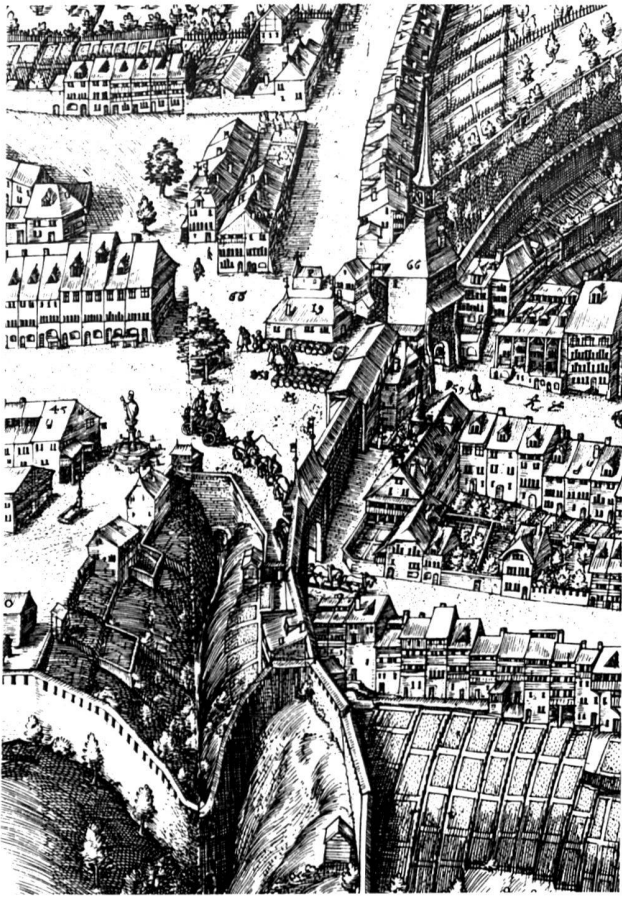


Fig. 46 Fribourg/Parking des Alpes. Extrait du panorama de M. Martini de 1606: zone touchée par les travaux

bou a été étudié avant sa destruction, ainsi que les fondations de cette même enceinte subsistant en amont, sous la route des Alpes.

Description (fig. 45 n^{os} 1, 3, 4, 5 et fig. 47–49)

– Parties anciennes

Fondations: d'une épaisseur de 1–1,35 m, la fondation de la muraille a été construite en galets de dimensions très variées (long.: 7–70 cm, diam. moyen: 15–25 cm) liés par un mortier à la chaux granuleux et de couleur beige. Les galets sont disposés à plat pour la plupart; certains, de petites dimensions, sont posés de champ ou inclinés. Les assises sont irrégulières, mais tendent à l'horizontalité.

Après l'enlèvement du crépi au ciment moderne, nous avons pu observer, dans certains joints, des restes de terre recouvrant le mortier à la chaux. Ceci indique que le terrain a été fortement abaissé lors de la construction de la route des Alpes et qu'auparavant il suivait le même pendage que le sommet de la fondation de galets, alors que sa base était ancrée dans la moraine par paliers d'environ 2,5 m de longueur et d'un mètre de hauteur.

Élévation: l'élévation ancienne est constituée de moellons de molasse vert-jaunâtre, friable, de 15–25 cm de hauteur et 15–50 cm de longueur. Les moellons sont disposés en assises horizontales et placés à plat ou de champ, alternativement en carreau et boutisse¹. Le blocage est constitué de galets de 15–25 cm de longueur. Le mortier est identique à celui de la fondation.

Selon M. Strub², cette enceinte a été élevée entre 1303 et 1410. Cette datation est confirmée par l'aspect du segment étudié qui montre, sur toute sa longueur, une maçonnerie comparable aux murs de la première église des Cordeliers (1256). Par contre, l'appareil est plus petit et de type plus ancien que celui de la quatrième enceinte occidentale (1397–1416).

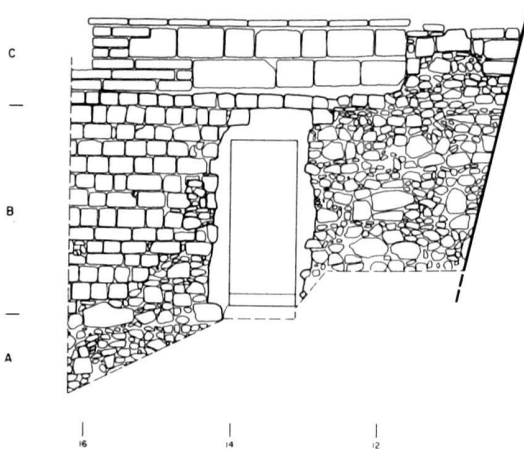


Fig. 47 Fribourg/Parking des Alpes. Elévation est de l'enceinte du Grabou (1:100)



Fig. 48 Fribourg/Parking des Alpes. Enceinte du Grabou parement est

– Réfections modernes

Lors de la création de la route des Alpes en 1906–1909, le sommet de l'enceinte a été rebâti en bloc



Fig. 49 Fribourg/Parking des Alpes. Enceinte du Grabou parement est, fondations

de tuf, sous le trottoir en porte-à-faux. Sur la face sud, la base du mur a été revêtue d'un placage de tuf, limité en aval par une porte à encadrement de plots de ciment; celle-ci a été percée au début du XX^e siècle.

En 1947, le couronnement du mur a été complété par de gros blocs de molasse bleue formant des degrés descendants. Une plaque commémorative a alors été apposée par la Confédération sur la partie ancienne de la maçonnerie, du côté sud. De ce même côté sud, le parement du mur a été partiellement endommagé par le scellement des marches et de la toiture de l'escalier du Funiculaire et l'installation d'une prise d'eau à côté de la porte.

G.B./J.B.

Le Square des Places (fig. 45 n^{os} 2, 6 et fig. 50)

Au pied de l'enceinte du couvent des Ursulines, deux murs se recoupant ont été mis au jour.

Le plus ancien mesurait 80 cm d'épaisseur. Il était construit en galets liés par un mortier à la chaux de couleur grise. Presque perpendiculaire au couvent, il se prolonge en direction de l'est sous son enceinte.

Le second mur orienté du sud au nord a été construit sur l'arase du premier. Il a été repéré sur plus de 7 m de longueur, mais son extrémité septentrionale avait déjà été détruite. Peu fondé, il mesurait 60 à 65 cm de largeur à la base et 50 cm

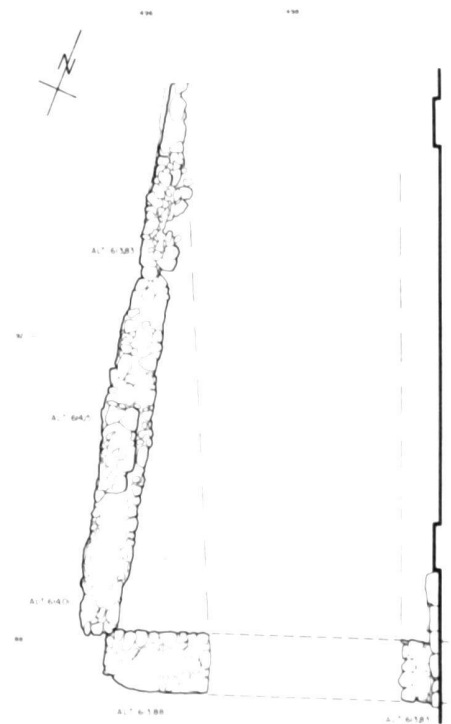


Fig. 50 Fribourg/Parking des Alpes. Square des Places murs (1/100)

au-dessus d'un ressaut de fondation situé à l'est. Son appareil est identique à celui du premier mur.

La fonction de ces murs n'a pu être déterminée et ils n'ont pu être datés, aucune couche archéologique ne subsistant, mais le type de maçonnerie est médiéval. Les panoramas Sickinger (1582) et Martini (1606) ne représentent aucune construction à cet endroit. Cela permet de supposer que ces murs sont antérieurs à la troisième enceinte occidentale de la fin du XIII^e siècle, et qu'ils auraient été démolis à ce moment pour dégager les abords de l'enceinte et l'accès à la rue des Alpes.

La place Python/Le sommet de la rue de Lausanne (fig. 51)

C'est dans la partie nord de la place Python, devant l'Albertinum, dans l'axe de la rue de Lausanne qu'ont été dégagés les vestiges les plus importants. Ils se subdivisent en trois phases principales :

- la première est liée à la construction de la troisième enceinte occidentale entre 1280 et 1290³ suite à l'acquisition de Fribourg par les Habsbourg ;
- la seconde à la fin du Moyen Age (XV–XVI^e siècle), marque la perte d'importance de la troisième enceinte occidentale et l'abandon d'une partie des défenses qui lui sont liées ;
- la troisième remonte au XVIII^e siècle et correspond probablement à des travaux liés à la construction de l'Académie (actuel Albertinum) de 1762 à 1767⁴.

La première phase (fig. 51 nos 1–9)

La construction de la 3^e enceinte occidentale sur les flancs nord et ouest de la colline du Belsaix et sur le bord oriental du ravin du Grabou ne s'est pas limitée à l'érection d'un simple mur et de tours-portes, notamment celle du Jaquemart au sommet de la rue de Lausanne dont une partie a été dégagée. Le dispositif de défense était renforcé à l'ouest par un fossé artificiel se jettant dans le ravin du Grabou dont les parois ont été consolidées peu après son excavation par des murs.

– *Le Jaquemart* (tour-porte de Lausanne)⁵ (fig. 51 n° 1)

Lors des travaux préliminaires à la construction du parking, une tranchée ouverte devant la brasserie Viennoise au sommet de la rue de Lausanne a mis au jour un massif de maçonnerie. D'une largeur de 6,15 m, il est formé de cailloux (certains de très grandes dimensions) et de quelques blocs de molasse liés par un mortier gris-clair très dur. Les angles sud-ouest et nord-ouest sont renforcés par de gros blocs de grès coquillier (long. 85 cm et plus, haut. 30–40 cm). Un petit muret venait s'appuyer contre l'angle nord-ouest de ce massif.

La petite partie dégagée du Jaquemart rend l'interprétation délicate. Ce massif de maçonnerie paraît trop étroit et trop éloigné (à plus de 7 m) de l'enceinte pour être la fondation de la tour-porte du

Jaquemart elle-même. Sa position pourrait indiquer qu'il s'agit de la partie sud de la chemise élevée sur trois de ses côtés entre 1626 et 1628⁶. Si tel était le cas, il faudrait intégrer ce massif de maçonnerie entre les 2^e et 3^e phases de construction⁷.

– *Le fossé* (fig. 51, fig. 52 n° 2 et fig. 53)

À la hauteur de la tour-porte du Jaquemart, le fossé précédait l'enceinte d'une dizaine de mètres. Il mesurait une quinzaine de mètres de largeur pour une profondeur de 4 à 5 mètres. La forme du tronçon dégagé indique qu'il était probablement plus étroit en amont, mais à l'heure actuelle nous ignorons s'il rejoignait le ravin du Varis longeant le flanc nord de la colline du Belsaix. Creusé dans la moraine compacte, il présente un léger pendage en direction du sud-est, soit en direction du ravin du Grabou et de la paroi orientale. La faible pente a entraîné une accumulation de sédiments dans le fond du fossé qui a dû être curé plusieurs fois. S'il n'était pas inondé en permanence, un écoulement se faisait, entretenant une humidité constante dans le fond du fossé, permettant ainsi la conservation des socles de chêne des ponts successifs qui l'ont franchi. La phase la plus ancienne de ces ponts remonte aux environs de 1290⁸. Elle ne repose pas directement sur le fond du fossé, mais sur des sédiments dus au comblement naturel du fond, il ne s'agit donc certainement pas du premier pont. On peut penser qu'il a été creusé lors de la construction de la troisième enceinte occidentale, soit une dizaine d'années plus tôt. Ce n'est que plus tard que les parois ont été consolidées par des murs, en tout cas la paroi orientale.

– *Le mur occidental* (fig. 51 n° 4 A et B, fig. 54 et 55)

Nous ne connaissons pas la nature de la paroi occidentale du fossé, les travaux du XVIII^e siècle ayant bouleversé cette zone, mais seulement le mur qui subsistait. Le segment mis au jour possédait deux phases de construction.

La première phase (fig. 51 n° 4 A et B, fig. 54 et 55)

Cette phase a été observée dans la partie méridionale du mur. Son parement oriental et une partie du blocage sont conservés. Le parement était très altéré. Il était construit en carreaux de molasse verte (long. 25–62 cm, haut. 26–32 cm), disposés en assises horizontales régulières, liés par un mortier beige, grenu. Le blocage se composait de galets (plus ou moins 25%) et de déchets de molasse.

Ce mur n'ayant pas pu être mis en relation avec les socles des ponts, il ne peut être daté avec précision. Il a probablement été érigé peu après le creusement du fossé, soit dans le dernier quart du XIII^e siècle.

La deuxième phase (fig. 51 n° 4 A, fig. 54 et 55)

Comme pour la première phase, seuls le blocage et le parement est étaient conservés. D'une largeur d'au moins 1,5 m à la base, ce mur présentait un fruit du côté du fossé (4%). La maçonnerie

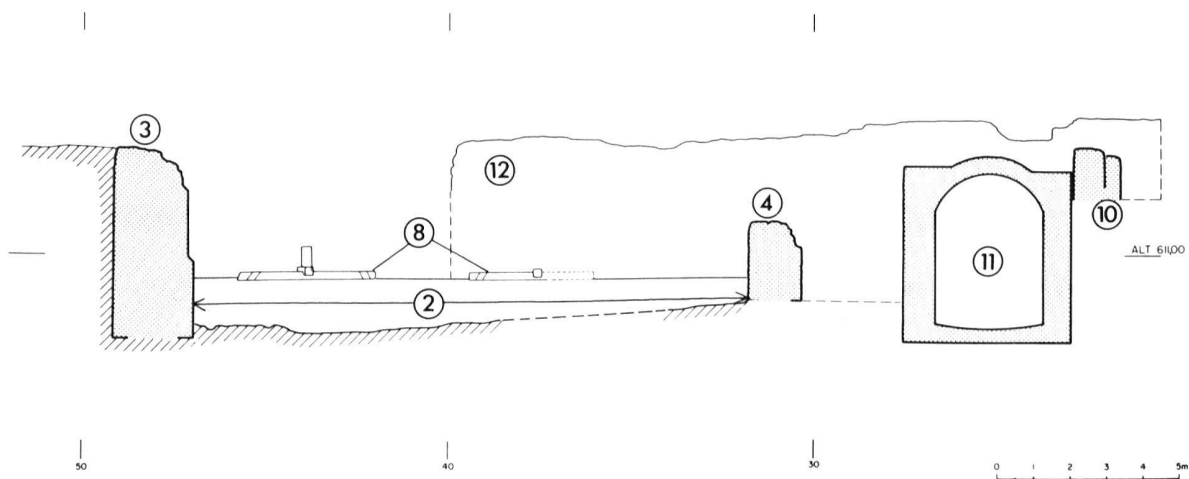


Fig. 52 Fribourg/Parking des Alpes. Coupe du fossé, vue du nord. (1:200) (légende: voir fig. 51)

était du même type que la première phase, mais les carreaux du parement étaient de plus petites dimensions (long. 30–50 cm, haut. 18–30 cm) et la molasse jaune. Ce mur fondé plus profondé-

ment était bien conservé. Son couronnement était détruit.

Ce mur est antérieur à la 2^e phase des socles de ponts (aux environs de 1325) mais n'a pas pu être mis en relation avec le socle des environs de 1290 (1^{re} phase). La similitude avec la maçonnerie et les matériaux du mur oriental indique que si ces deux murs ne sont pas contemporains, ils ont été construits à peu de temps d'intervalle, probablement par les mêmes maçons, à la fin du XIII^e siècle ou au début du XIV^e siècle.

– *Le mur oriental* (fig. 51 n° 3, fig. 53 et 56)

Repéré sur près de 15 m de longueur, ce mur mesurait 1,95 m d'épaisseur à la base et 1,61 m au niveau de l'arase. Contrairement au mur ouest, il ne présentait pas de fruit mais deux ressauts chanfreinés, le premier à 2 m de la base et le second 2 m plus haut. Son couronnement n'était pas conservé. Vu son épaisseur, il est probable qu'il s'élevait au dessus du niveau du sol pour former une braie ou une barbacane. Les matériaux et l'appareil sont identiques à ceux de la deuxième phase du mur oriental. Ce mur a pu être daté grâce aux solives en chêne des ponts, entre la dernière décennie du XIII^e siècle (1^{re} phase aux environs de 1290) et le premier quart du XIV^e siècle (2^e phase aux environs de 1323) peu après la construction de la troisième enceinte occidentale.

Le parement occidental (côté fossé) a été rejointoyé et une canalisation (fig. 51 n° 3 B, fig. 57 et 58) percée au travers du mur dans la partie sud du segment conservé. Elle partait du sommet de la rue de Lausanne (extra muros) pour aboutir dans le fossé avec une pente de 73%. Ses parois étaient constituées de dalles de molasse d'une dizaine de centimètres d'épaisseur formant un canal de section carrée, de 42 cm de côté. A l'intérieur du mur, seul le fond a été dallé. Cette canalisation n'a pu être datée, elle est antérieure au comblement du fossé, survenu dans le courant du XVI^e siècle.

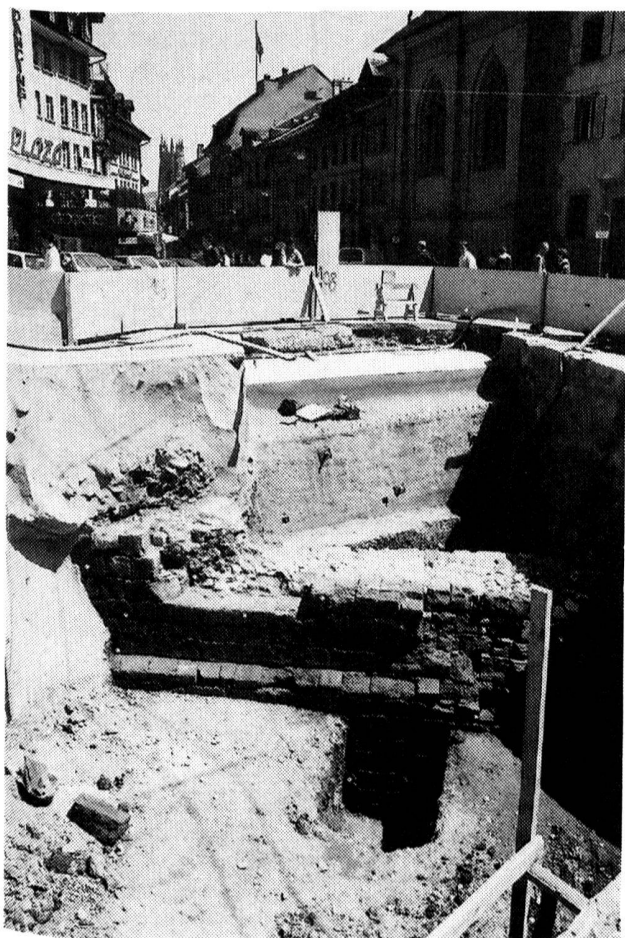


Fig. 53 Fribourg/Parking des Alpes. Vue générale de l'ouest, 1^{er} plan: fossé, 2^e plan: mur oriental, arrière-plan: rue de Lausanne et cathédrale (Photo: G. Bourgairel)



Fig. 54 Fribourg/Parking des Alpes. Mur occidental du fossé, parement oriental. 1^{er} plan: 1^{re} phase, 2^e plan: 2^e phase



Fig. 57 Fribourg/Parking des Alpes. Mur oriental du fossé, canalisation vue du nord

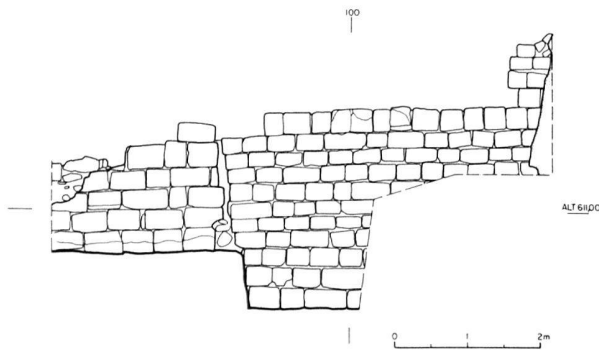


Fig. 55 Fribourg/Parking des Alpes. Mur occidental du fossé, parement oriental, élévation (1:100)

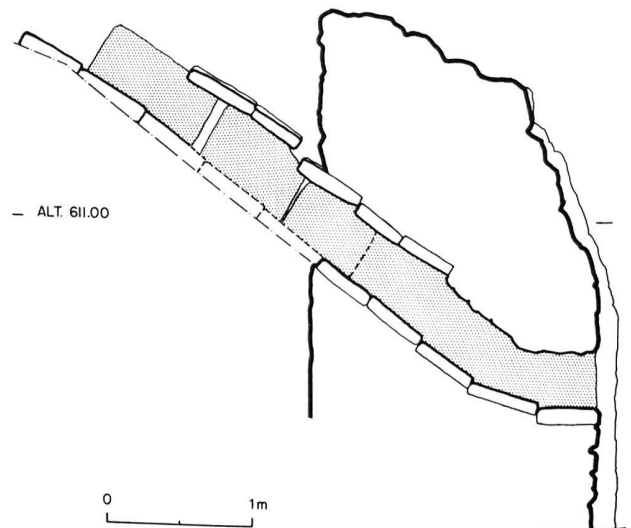


Fig. 58 Fribourg/Parking des Alpes. Mur oriental du fossé, coupe de la canalisation (1:50)

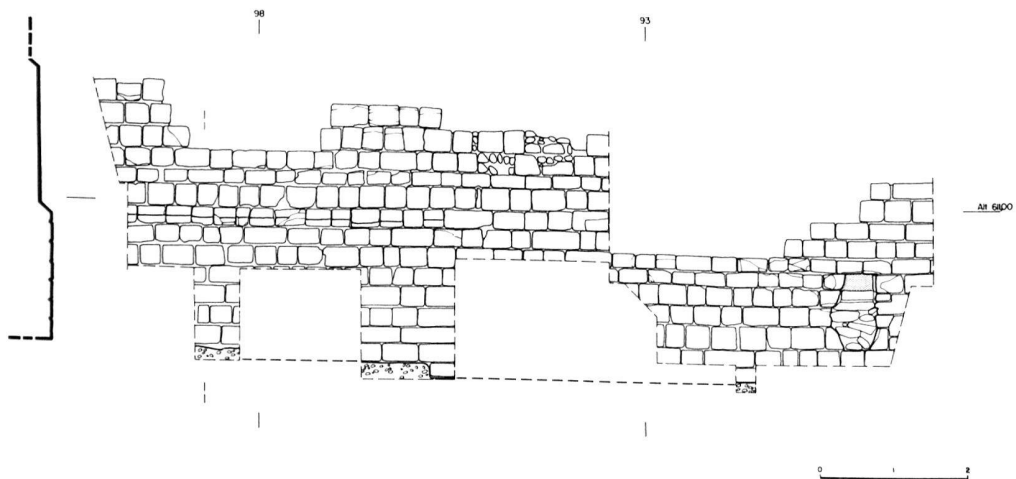


Fig. 56 Fribourg/Parking des Alpes. Mur oriental du fossé, parement occidental, élévation (1:100)

– *Les socles de ponts* (fig. 51 n°s 5–9)

Le fossé était franchi par un (ou des) pont de bois réparé et reconstruit à plusieurs reprises. Quinze pièces de chaîne ont été retrouvées dans le fond du fossé, mais aucune trace du pont de pierre mentionné par M. Strub⁹ n'est apparue.

Ces pièces de chêne sont les socles des différents ponts qui se sont succédés. Elles forment deux groupes correspondant à deux tracés du pont: l'un au nord présentant quatre phases de la fin du XIII^e siècle au début du XVI^e siècle; l'autre au sud appartenant à une seule phase au début du XV^e siècle. (L'absence d'une phase commune aux deux tracés du pont ne permet pas de préciser s'ils ont été en fonction simultanément).

Le pont septentrional (fig. 51 n°s 5, 6, 7, 9 et fig. 59) – Ce pont réparé et reconstruit durant plus de deux cents ans a conservé le même mode d'assemblage. Une solive de chêne équarrie (section 22–40 cm long. 4,2–5 m) était posée dans le fond du fossé et calée à l'aide de pierres. Les piliers du pont y étaient implantés par tenons et mortaises, seule la troisième phase aux environs de 1350 comportait un contreventement latéral assuré pas des «bras de force», assemblés par tenons et mortaises chevillés. L'assemblage était exécuté sur place comme en témoignent les copeaux découverts à proximité des mortaises. La section des piliers est inconnue et l'espacement entre les travées de 3 m pour la troisième phase et de 4 à 5 m pour la 4^e phase, ne peut pas être précisé pour les autres phases.

Ce type de pont est semblable aux restes de passerelle mis au jour dans les fossés du château de Rolle qui remontent à 1264¹⁰.

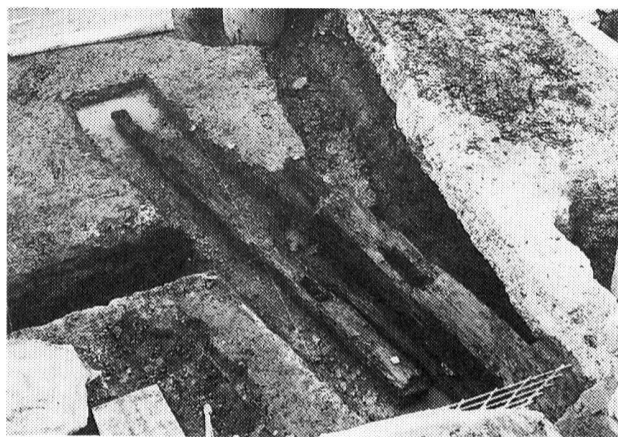


Fig. 59 Fribourg/Parking des Alpes. Pont septentrional phases 2, 3 et 4

Troisième phase (fig. 51 n° 7)

- Solive est. Datation: pas antérieure à 1339, aux env. de 1350
 Section: 12–20 cm x 16–18 cm
 Long. 4,2 m
 2 mortaises centrales recevant les piliers du pont, distante entre elles de 1,9 m.
 Mortaise nord: long. 17 cm, larg. 6 cm, prof. 11 cm.
 Mortaise sud: long. 24 cm, larg. 6 cm, prof. 12 cm
 1 mortaise latérale au nord sur le côté ouest de la solive, recevant le contreventement (au sud la solive mal conservée ne présentait pas de trace de mortaise, mais on peut supposer qu'elle existait), distante de 40 cm de l'extrémité: incl. 36°, larg. 12 cm, épais. 5 cm
- Solive ouest. Section: 22–26 cm x 25 cm
 Long. conservée: 3,18 m
 Long. supposée: 4,2 m
 2 mortaises centrales recevant les piliers du pont distantes entre elles de 1,9 m.

Description des pièces de chêne:

Première phase (fig. 51 n° 5)

- Solive. Datation: pas antérieure à 1267, aux environs de 1290 (avec réserves).
 Section: 28–30 cm x 36 cm
 Long. repérée: env. 5 m
 Long. relevée: 1,7 m
- Pilier. Datation: –
 Section: érodée, actuellement de forme ovoïde 19 x 34 cm, à l'origine probablement quadrangulaire
 Tenon: long. 22–24 cm, épais. 12 cm, larg. 32–38 cm

Deuxième phase (fig. 51 n° 6)

- Solive. Datation: pas antérieure à 1306, aux environs de 1323
 Section: 38–44 cm x 34 cm
 Long. repérée: env. 5 m
 Long. relevée: 2,3 m
 1 mortaise centrale à 13 cm de l'extrémité sud: long. 52 cm larg. 14 cm prof. 18–24 cm
 1 mortaise centrale à 1,7 m de l'extrémité sud: long. 38 cm larg. 16–19 cm prof. 15 cm

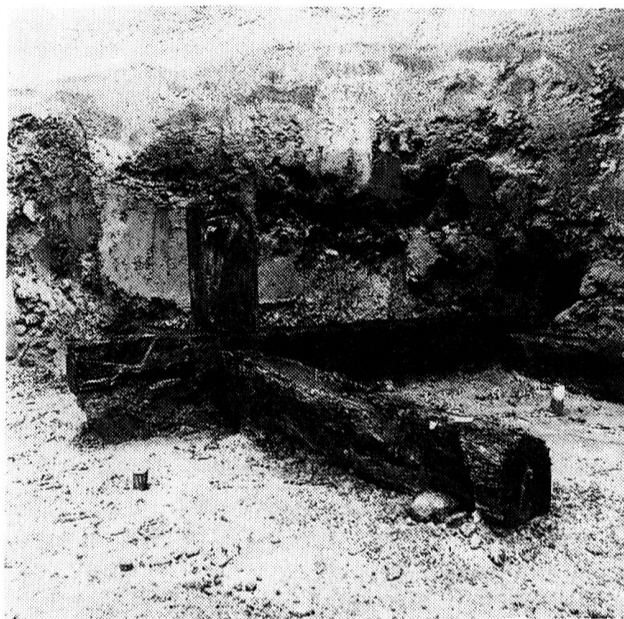


Fig. 60 Fribourg/Parking des Alpes. Pont sud, socle vu de l'ouest

Mortaise nord: mal conservée, seules quelques traces visibles, non mesurable.
 Mortaise sud: long. 31–34 cm, larg. 12 cm, prof. 12 cm.

Quatrième phase (2 solives, mais seule la solive occidentale a pu être relevée, l'autre ayant été arrachée lors de l'excavation)(fig. 51 n° 9)

Solive ouest: Datation: pas antérieure à 1495, aux environs de 1515.
 Section: 32–36 cm
 Long. observée: env. 5 m
 Long. relevée: 4 m
 2 mortaises centrales recevant les piliers du pont, distantes entre elles de 2 m.
 Mortaise nord: long. 34 cm, larg. 10 cm.
 Mortaise sud: long. 38 cm, larg. 11 cm, prof. 19 cm.

– *Le pont sud* (fig. 51, fig. 52 n° 8 et fig. 60)

Ce pont était d'un type différent du précédent. Les socles, constitués de trois pièces de chêne équarries, assemblées à mi-bois et chevillées, formaient un H. Les piliers du pont étaient fichés dans l'intersection des solives du socle par tenons et mortaises. Chaque pilier était renforcé sur trois côtés. La distance entre les deux travées mises au jour était de 3,2 m et la largeur entre deux piliers de 1,9 m. Ce pont n'aboutissait pas à la tour-porte du Jaquemart, mais plus au sud, en direction de la voie d'accès à la rue des Alpes. Il a été daté de l'automne-hiver 1401–1402. Les socles d'un pont de même type ont été découverts à Berthoud devant la «Wynigentor»¹¹. Attribués au XIV^e ou XV^e siècle, faute de datation dendrochronologique, ils présentent les mêmes dimensions que ceux de Fribourg, mais là la tour-porte surplombait directement le fossé.

Description

Socle:

Solives longitudinales. Section: 24–34 cm x 20–25 cm
 Long.: 3,8 m

Solives transversales. Section: 24–30 cm x 20
 Long.: 3,5 cm

Mortaise centrale:
 long. 30–32, larg. 8 cm,
 prof. 13–14 cm

Pilier: Section: 19 x 18 cm
 Long. conservée: 80 cm
 Long. supposée: env. 4 m

Bras de force: Section: 19 x 18 cm
 Long. conservée: 1,47 m
 Tenon: incl. 50°, long. 27–30 cm, larg. 18 cm,
 épais. 8 cm, perforation pour la cheville,
 diam. 3 cm

La deuxième phase (fig. 51 n°s 4 C et 10, fig. 52 n° 4 et fig. 61)

Les travaux inclus dans cette phase ne sont pas nécessairement contemporains entre eux. Ils s'étalent entre les XV^e et XVI^e siècles et comprennent:

- le placage d'un parement à l'ouest du mur occidental du fossé;
- la construction d'un mur parallèle à ce dernier, à 8 m de distance, à l'ouest;

– le comblement du fossé.

Réfection du mur occidental du fossé (fig. 51 n° 4 C)

– Seule la partie méridionale de ce mur, correspondant à la première phase (voir plus haut) a été parementée. La maçonnerie était constituée à la base de deux assises de tuf (blocs réguliers, long. 40–53 cm, haut. 34 cm), et au-dessus de carreaux de molasse bleue (long. 23–53 cm, larg. 27–37 cm, haut. 18–28 cm) liés par un mortier gris, dur, assez fin, disposés en assises régulières. Les joints de mortier soigneusement lissés indiquent que ce parement était visible.

Le mur occidental¹² (fig. 51, fig. 52 n° 10, fig. 62 et 63) – Ce mur repéré sur plus de 9 m avait une largeur de 1,3 m à sa base et de 0,97 m au dessus d'un ressaut situé sur son parement oriental. Son appareil diffère des maçonneries de la première phase. Les carreaux de molasse bleue du parement oriental soigneusement taillés à la laie, sont de plus grandes dimensions (long. 49–90 cm, larg. 47–50 cm, haut. 22–48 cm), et présentent des trous de pince. La partie dégagée de toute la face est était visible à l'origine, tandis que le niveau du sol était plus élevé à l'ouest, le mur étant construit en tranchée sur cette face. La fonction de ces ouvrages nous échappe et nous ne pouvons les dater précie-



Fig. 61 Fribourg/Parking des Alpes. Mur occidental du fossé, parement ouest

sément. Les parements de ces deux murs indiquent que l'espace qu'ils délimitaient était vide, il a été comblé au XVIII^e siècle par la construction d'une chambre d'égout. Un de ces murs (ou les deux) correspond-il à la mention des comptes de la ville que M. Strub¹³ rattache à la construction d'un pont de pierre en 1460–62 devant la porte de Lausanne (Jaquemart)? Seule une extension de la fouille aurait permis d'apporter une réponse, car les extrémités de ces murs n'ont pas été dégagées.



Fig. 62 Fribourg/Parking des Alpes. Mur occidental vu du nord-est

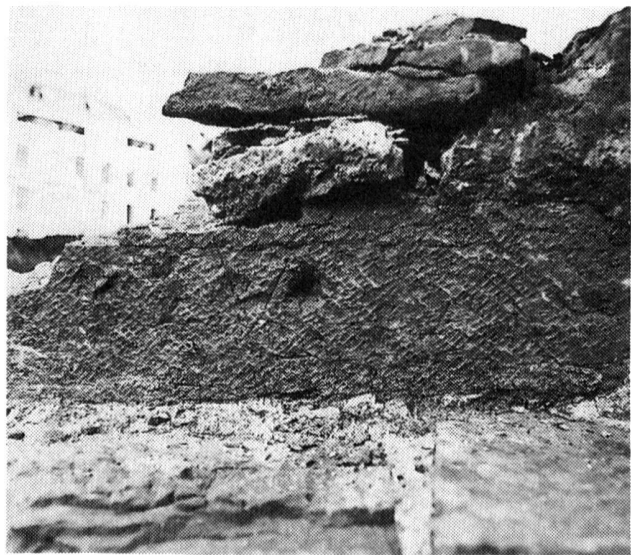


Fig. 63 Fribourg/Parking des Alpes. Mur occidental, détail

Le comblement du fossé – Aux environs de 1515 le pont de bois est reconstruit mais en 1582, le panorama de G. Sickinger nous montre la place déjà comblée et un mur retenant ces remblais à la tête du ravin du Grabou. C'est donc dans cet intervalle que ces travaux ont lieu, probablement au milieu du XVI^e siècle. A cette époque, le niveau de la place était de 0,5 m à 1 m plus bas qu'actuellement.

Les travaux du XVIII^e siècle (3^e phase) (fig. 51 et 52 n^{os} 11, 12 et fig. 64)

Une chambre d'égout a été aménagée entre les murs de la fin du Moyen Age (2^e phase), reprenant en sous-oeuvre le mur occidental, et simultanément le mur soutenant la tête du ravin du Grabou a été reconstruit (fig. 64). Ces travaux ont certainement été liés à la construction de l'Académie (actuel Albertinum) débutée en 1762¹⁴ car l'égout aboutissant dans la chambre passe sous ce bâtiment. La chambre d'égout de dimensions respectables (long. 8,5 m, larg. 4,5 m, haut. 4,7 m) est encore en service à l'heure actuelle, mais sa voûte de tuf (fig. 65) a dû faire place à la rampe d'accès au Parking. Le mur de soutènement incluant également la paroi sud de la chambre d'égout a été dégagé sur plus de 18 mètres. Composé de plusieurs segments rectilignes, il formait un arc. Conservée sur plus de deux mètres de hauteur à son extrémité orientale, sa base suivait la pente du ravin pour atteindre le fond de la chambre d'égout. Son parement sud (fig. 66), visible, présentant un léger fruit (6%), était en carreaux de molasse (long. 65–75 cm, haut. 27–37 cm, larg. env. 50 cm) soigneusement appareillés, et la base était plaquée de tuf.

Ce mur a coupé les maçonneries du Moyen Age et a probablement remplacé le mur fermant le ravin du Grabou visible sur les panoramas de G. Sickinger (1582) et M. Martini (1606) situé plus au sud, hors

de l'emprise des travaux du Parking. Il n'a pas été visible longtemps puisque les vues du début du XIX^e nous montre la place remblayée au moins jusqu'au niveau du kiosque actuel.

La rue St-Michel

Lors des travaux de canalisations préliminaires à ceux du Parking, une tranchée a mis au jour un mur parallèle à la rue, sur 35 m de longueur. D'un seul tenant, ce mur avait une largeur d'environ 80 cm. Sa semelle de fondation était composée de galets, de moellons de molasse et de tuf, au-dessus de gros blocs de molasse verte disposés en parpaings avec de petits galets et fragments de tuiles glissés dans les joints, le tout lié par un mortier bleuâtre très dur; ce type de maçonnerie pourrait remonter au XVI^e ou au XVII^e siècle. Ce mur retenait le talus devant la 3^e enceinte occidentale (voir 1^{re} phase) peut-être a-t'il repris le tracé d'anciennes braies.

En aval, à la hauteur de la brasserie de la Viennoise d'autres restes de maçonnerie sont apparus. Sur le même alignement, ce mur présentait un aspect très différent du précédent. Sa maçonnerie de moellons de molasse bleue, dont certains en remploi, de fragments de tuiles et de briques, paraît plus tardive (XVIII^e siècle?). Il pourrait s'agir des fondations du bâtiment ayant précédé la brasserie, qui était accolé au Jaquemart et est représenté sur une vue de A. Baader aux environs de 1830 (fig. 67).

G.B.

Notes

- 1 Carreau et boutisse: parallèles et perpendiculaires au mur.
- 2 STRUB, M., 1964. Monuments d'Art et d'Histoire du canton de Fribourg; t. I, Bâle, pp. 131–137.
- 3 Op. cit. p. 120.
- 4 Op. cit. p. 346.



Fig. 64 Fribourg/Parking des Alpes. Vue générale des travaux du XVIII^e siècle depuis l'Albertinum

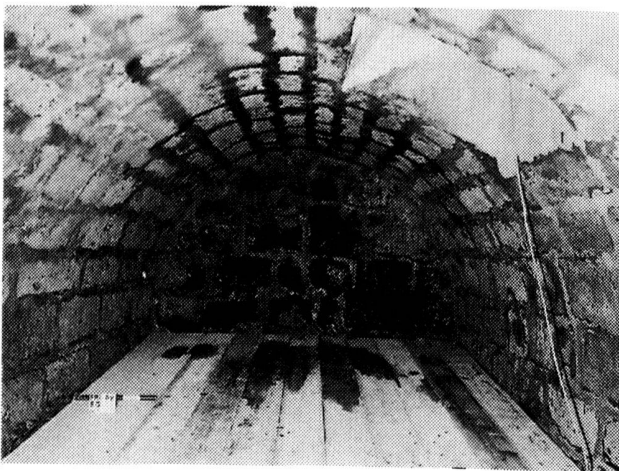


Fig. 65 Fribourg/Parking des Alpes. Intérieur de la chambre d'égout

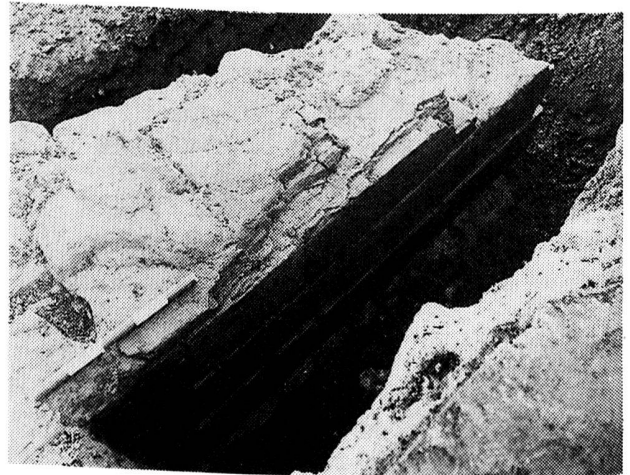


Fig. 66 Fribourg/Parking des Alpes. Mur de soutènement du XVIII^e siècle, parement sud



Fig. 67 Fribourg/Parking des Alpes. Place Python et Jaquemart vers 1830. (Lithographie de A. Baader)

- ⁵ Analyse de Jacques Bujard du 8 mai 1987.
⁶ STRUB, M., p. 125.
⁷ Les plans cadastraux du début du XIX^e siècle qui permettraient de vérifier cette hypothèse sont aujourd'hui introuvables.
⁸ Les pièces de chêne découvertes dans le fossé ont été datées par le «Laboratoire Romand de Dendrochronologie» à Moudon.
⁹ STRUB, M., p. 127.
¹⁰ CHRISTE, F., GRAND, C., FEIHL, O., 1987. Château de Rolle; in: Chronique des fouilles archéologiques, Vaud, pp. 192–194.
¹¹ SCHWEIZER, J., 1985. Kunstdenkmäler des Kt. Bern, Landschaft Bd. I, Basel, pp. 52–55.
¹² Analyse de J. Bujard du 27 janvier 1988.
¹³ STRUB, M., p. 127.
¹⁴ Op. cit. p. 346.

Quartier de l'Auge:

- Rue de la Lenda 9 (analyse de la façade sur rue)
- Place du Petit-St-Jean 14 (analyse partielle du mur mitoyen est)
- Place du Petit-St-Jean 33 (analyse des façades)
- Stalden 30 (analyse de la façade sur rue par J. Bujard)

Quartier du Bourg:

- Rue de Lausanne 39 (analyse de la maison)

G.B.

Fribourg (Sarine) MA, MOD

Quartier de l'Auge/Quartier du Bourg

Plusieurs maisons ont été partiellement analysées en vue de restauration ou lors de transformation en 1987 et 1988. Les résultats obtenus doivent être complétés soit par des recherches historiques, soit par d'autres analyses. Nous signalons donc simplement les bâtiments en question, dont les études seront publiées ultérieurement (la documentation se trouve au Service archéologique).

Fribourg (Sarine)

MA

Quartier de l'Auge/Chemin des Archives
 CN 1185, 579 220 / 183 820 Alt. 540 m

Des sondages ont été effectués dans un bâtiment déjà disparu sur une gravure de 1729. Partiellement creusé dans la molasse, ce bâtiment mesurait dans l'oeuvre 7 m de largeur et plus de 10 m de profondeur. Il appartient à un petit rang de maisons (2 à 4?) surplombant la Sarine, mal reproduit par les panoramas de G. Sickinger (1582) et de M. Martini (1606). Une seule de ces maisons subsiste à l'heure actuelle.

le, sise sur les terrains de l'ancien couvent des Augustins (actuellement les archives de l'état de Fribourg).

Les travaux de stabilisation du talus devront se poursuivre. Ils permettront d'explorer encore une partie du bâtiment et certainement de préciser sa date de construction.

G.B.

Fribourg (Sarine) MA, MOD

Quartier de l'Auge/Place des Augustins
CN 1185, 579 220 / 183 750 Alt. 550 m

Le danger d'écoulement d'un des murs de soutènement de la place des Augustins a rendu impératifs des travaux de consolidation dont la première étape est l'extraction jusqu'à une profondeur de plus de cinq mètres du remblais retenu par ces murs. L'emprise des travaux englobe une partie d'une chapelle-ossuaire et du cimetière liés au couvent.

Les fouilles, étant liées à l'aménagement de la place des Augustins, se poursuivront en 1989. Les résultats seront publiés ultérieurement.

G.B.

Fribourg (Sarine) PRO, MA

Quartier de l'Auge/Place du Petit-St-Jean
CN 1185, 579 325 / 183 605 Alt. 538 m

Des travaux d'adduction de gaz ont mis au jour une partie de la chapelle des chevaliers de Saint-Jean de Jérusalem et du cimetière attenant. La tranchée d'un mètre de largeur traversait le sanctuaire dans le sens de la largeur (fig. 68).

La chapelle (fig. 69 et 70)

Érigée en 1224¹, cette chapelle démolie en 1832, est représentée par les panoramas de G. Sickinger (1582) et M. Martini (1606) (fig. 70). Elle y a une nef rectangulaire et un chœur à chevet plat. La fouille a permis de déterminer que cet état ne reproduit pas la construction d'origine. En effet, deux phases de construction ont été repérées (fig. 71).

La première phase (fig. 71, murs n°s 2, 3 et 5) probablement du XIII^e siècle, correspond à un édifice de 4,5 m de largeur dans l'oeuvre. En direction de l'est, les murs sud et nord (fig. 71, murs n°s 2 et 3) s'incurvent, marquant l'amorce d'un chœur en abside ou polygonal qui ne correspond pas à celui des vues de Sickinger et Martini. Les fondations, constituées de galets et boulets (les plus gros de 22 à 35 cm de longueur sont placés dans les parements, perpendiculairement au mur et certains sont bréchés) liés par un mortier gris, avaient une largeur de 1,2 à 1,3 m. Le sol, situé à environ 50 cm sous le niveau actuel, était marqué par une couche argileuse recouverte de limon de molasse, probablement une chape destinée à recevoir soit un pavage,



Fig. 68 Fribourg/Place du Petit-St-Jean. Vue générale de la fouille (vue du nord)

soit un dallage ou des carreaux de terre cuite. Au sud un mur perpendiculaire (fig. 71, mur n° 5), de même nature, flanque le bâtiment. Sa fonction n'a pas pu être déterminée vu la faible surface explorée. Peut-être correspond-il à un bâtiment annexe (sacristie) ou à un mur de clôture?

La deuxième phase marque un changement de plan de la chapelle. S'il n'est pas possible de préciser si tout ou partie du sanctuaire a été reconstruit, il est certain que le chœur a été élargi (6,5 m de largeur dans l'oeuvre) et ses murs gouttereaux (fig. 71 murs n°s 1 et 4) parallèles correspondent au chœur rectangulaire des panoramas Sickinger et Martini. Les maçonneries sont similaires à celles de la phase précédente. Les fondations de galets, d'une largeur de 1,15 m, sont liées par un mortier gris-beige fin. Le sol de cette étape n'était pas conservé dans la partie explorée, mais une couche de gravat correspondant au chantier indique qu'il a été surélevé. Au nord, un mur parallèle à la chapelle a été érigé à deux mètres de celle-ci (fig. 71, mur n° 6). D'une largeur de 70 cm, très peu fondé, il correspond certainement au mur de clôture encore visible sur le panorama de Martini. Sa construction est postérieure à la transformation de la chapelle.

Faute d'élément archéologique, cette étape de construction est difficile à dater. L'absence d'inhumation postérieure à la transformation pourrait suggérer que ces travaux ont eu lieu après le don de la chapelle à l'abbaye des Tanneurs en 1521, ou lors de sa prise en charge par les moines des Augustins en 1580².

Le cimetière (fig. 71)

Sept tombes ont été mises au jour, dont une à l'in-



Fig. 69 Fribourg/Place du Petit-St-Jean. Plan de situation

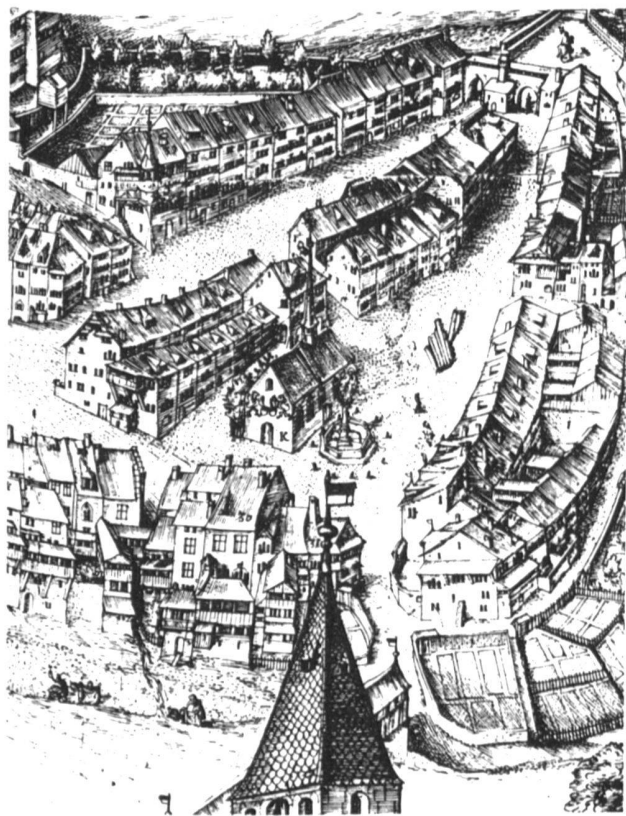


Fig. 70 Fribourg/Place du Petit-St-Jean. Extrait du panorama de Martin Martini de 1606

térieur de la chapelle³ et des ossements se trouvaient dans la fosse de construction du mur nord de la deuxième phase (ossuaire n° 5). Elles sont toutes orientées parallèlement au sanctuaire, le crâne à l'ouest. Les inhumations peu profondes (de 1 à 1,4 m du sol actuel et 60 à 80 cm de l'ancien sol) sont pour la plupart en pleine terre; une tombe (T. 3) contenait des clous en bordure de la fosse indiquant l'usage probable d'un cercueil. Les corps en position dorsale, les bras croisés ou repliés sur le thorax, étaient, pour les tombes en pleine terre, probablement entourés d'un linceul ou ligaturés, comme le suggère la position resserrée des membres inférieurs. La plupart des individus sont des adultes, mais un enfant (T. 8) et un bébé (T. 4) indiquent que ce cimetière n'était pas réservé aux seuls membres de l'ordre des chevaliers de Saint-Jean. Le bébé se trouvait dans la même fosse que la tombe 3, ces deux individus ayant été inhumés simultanément (l'analyse anthropologique n'ayant pas encore été effectuée, il n'est pas possible de préciser s'il s'agit d'une mère et de son enfant). Un recoupement de tombe (la tombe 6 à coupé la tombe 7) marque une certaine durée d'utilisation de ce cimetière, mais celle-ci ne pourra être précisée que si la fouille est étendue. L'absence d'objets liés aux inhumations ne permet pas de donner une datation plus précise, mais le mode d'inhumation est caractéristique du Moyen Âge.

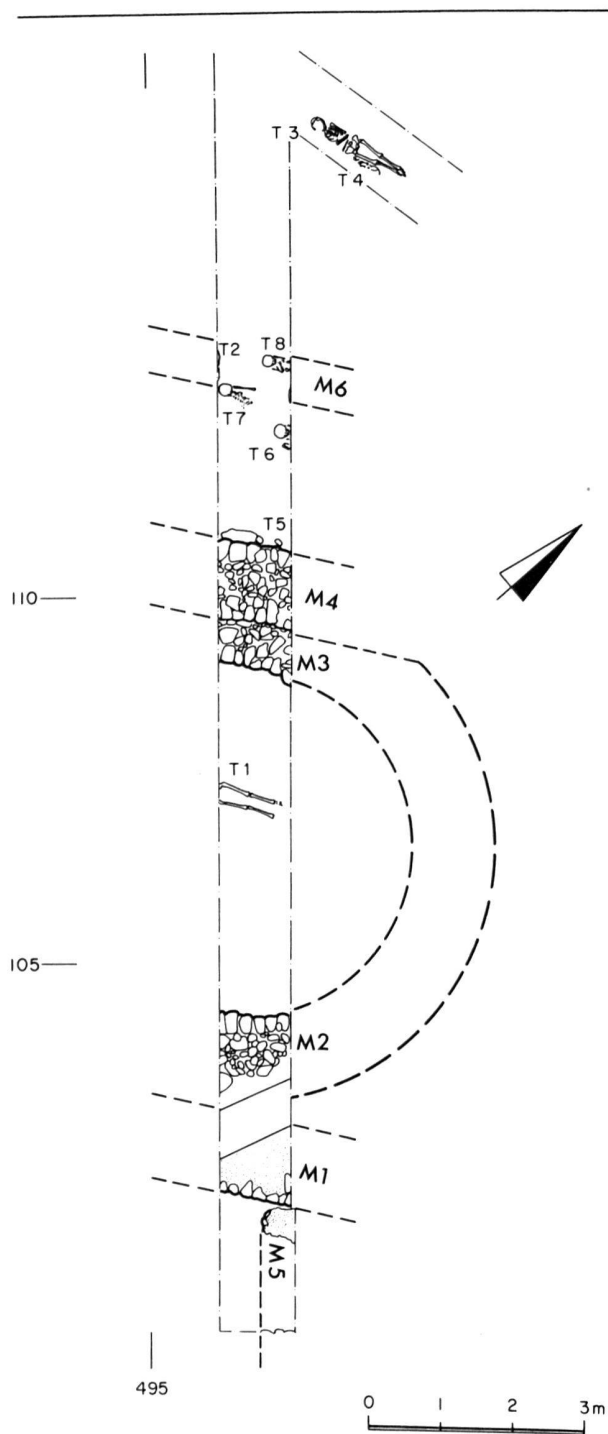


Fig. 71 Fribourg/Place du Petit-St-Jean. Plan de détail (1:100)

Période pré-romaine

De petits fragments de céramique à dégraissant grossier ont été découverts à proximité de la tombe 3. Cette céramique de cuisson irrégulière (extérieur beige et intérieur noir) est probablement antérieure à l'occupation romaine. La petitesse des fragments ne permet pas d'en donner une datation plus précise.

G.B.

Notes

- 1 STRUB, M., 1959. Les Monuments d'Art et d'Histoire du canton de Fribourg, t. II, Bâle, p. 365.
- 2 Op. cit. p. 365.
- 3 La position particulière de cette tombe au centre de la première église, à l'entrée du chœur, indique qu'il s'agit d'un personnage important, peut-être un fondateur, un prêtre ou un donateur.

Fribourg (Sarine)

IND

Quartier de l'Auge/Rue de la Palme
CN 1185, 579 520 / 183 690 Alt. 540 m

Crâne humain isolé dans remblais.
Dépôt: SACF

S.M.

Fribourg (Sarine)

R, MA

Quartier du Bourg/Rue du Pont-Suspendu et rue de la Poste
CN 1185, 579 020 / 183 880 Alt. 594 m

Des travaux d'adduction d'eau et de gaz à la rue du Pont-Suspendu et à la rue de la Poste ont mis au jour des restes d'anciennes caves. Les résultats détaillés seront joints à l'étude de maisons dans le bourg et publiés ultérieurement. Nous tenons cependant à signaler à la rue de la Poste, créée en 1790 à l'emplacement d'anciennes boucheries (STRUB, M., Les Monuments d'Art et d'Histoire du canton de Fribourg, t. I, p. 372), la présence d'un tesson de céramique romaine sous les traces du premier bourg médiéval de Fribourg. Ce fragment de céramique découvert à la surface du sol vierge atteste avec certitude d'une occupation romaine à cet emplacement, et souligne l'importance archéologique de la ruelle égout entre la rue du Pont-Suspendu et la Grand-Rue car celle-ci n'a pas été excavée par la création des caves à partir du XIV^e siècle préservant ainsi les plus anciennes traces de l'occupation de Fribourg.

G.B.

Fribourg (Sarine)

MA, MOD

Quartier de la Neuveville/Ruelle des Liguoriens
CN 1185, 578 700-730 / 183 590-630 Alt. 530 m

Le creusement d'une tranchée à la ruelle des Liguoriens a mis au jour un mur parallèle à la rue sur plus de 60 m de longueur. Aligné sur la façade nord-est de l'église de la Providence, ce mur est construit en galets liés par un mortier à la chaux assez fin. Il est visible sur le panorama de M. Martini de 1606 (fig. 72). Remontant probablement au XV^e ou XVI^e siècle (d'après les tessons de céramique découverts dans la tranchée de construction), il montre que le parcellaire a peu changé. La ruelle des Liguoriens a



Fig. 72 Fribourg/Ruelle des Liguoriens. Extrait du panorama de Martin Martini de 1606

été élargie d'un mètre (sauf à la hauteur de l'église de la Providence) et la limite méridionale des jardins est restée identique.

La même tranchée a coupé un segment des fondations de l'enceinte de la Neuveville à l'emplacement d'une poterne. Le segment dégagé, d'une largeur de 1,3 m présente un appareil (de molasse, de tuf et de galets liés par un mortier gris-bleu très dur) d'aspect tardif (XVII^e-XVIII^e siècle?) et pourrait correspondre à une réfection de l'enceinte du XIV^e siècle (STRUB, M., Les Monuments d'Art et d'Histoire du canton de Fribourg, t. I, pp. 131–137).

G.B.

Fribourg (Sarine) MA, MOD

Quartier de la Neuveville/Place du Pertuis et Passage de la Cour-Robert
CN 1185, 578 620 / 183 620 Alt. 547 m

Les travaux de canalisations à la place du Pertuis n'ont touché qu'une petite partie de l'enceinte au nord de la place ne permettant pas de tirer de conclusion. Par contre, au sud de la place et au passage de la Cour-Robert deux murs parallèles ont été mis au jour (fig. 73). D'une largeur de 85 cm, ils sont constitués de galets et de quelques moellons de molasse liés par un mortier à la chaux gris. Ces deux murs construits en tranchée, dont l'appareil et

les matériaux sont identiques, appartiennent vraisemblablement à la même construction. Il s'agit d'une maison de 13,5 m de profondeur non excavée, adossée à la muraille, visible sur le panorama de M. Martini de 1606 (fig. 74). Sa position indique qu'il s'agit d'un bâtiment tardif (l'enceinte étant à l'origine séparée des bâtiments) dont la construction remonte probablement au XV^e ou XVI^e siècle.

G.B.

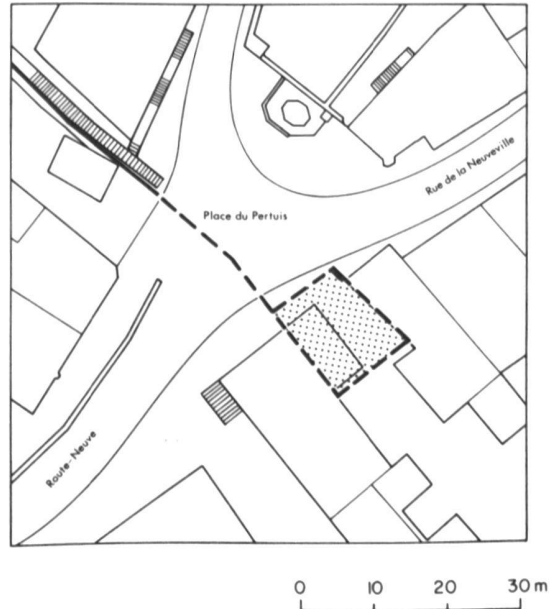


Fig. 73 Fribourg/Place du Pertuis. Plan de situation (1 : 1000)

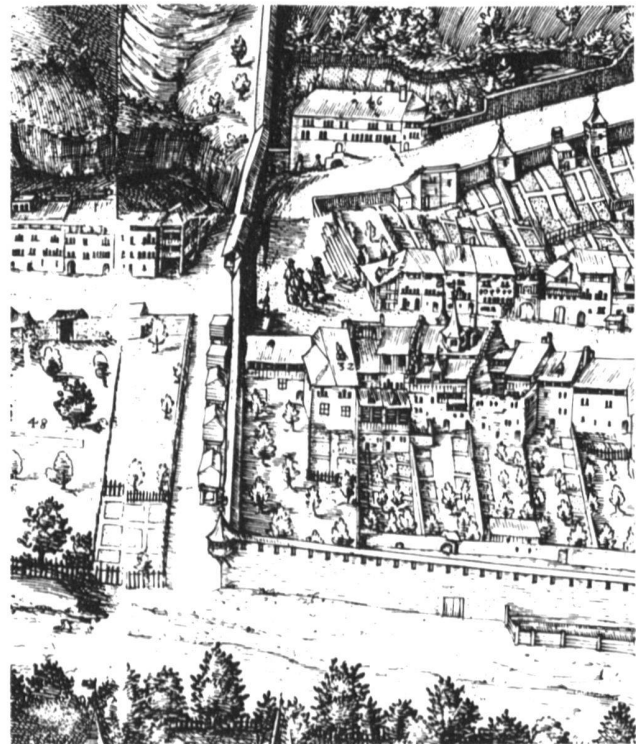


Fig. 74 Fribourg/Place du Pertuis. Extrait du plan Martini de 1606

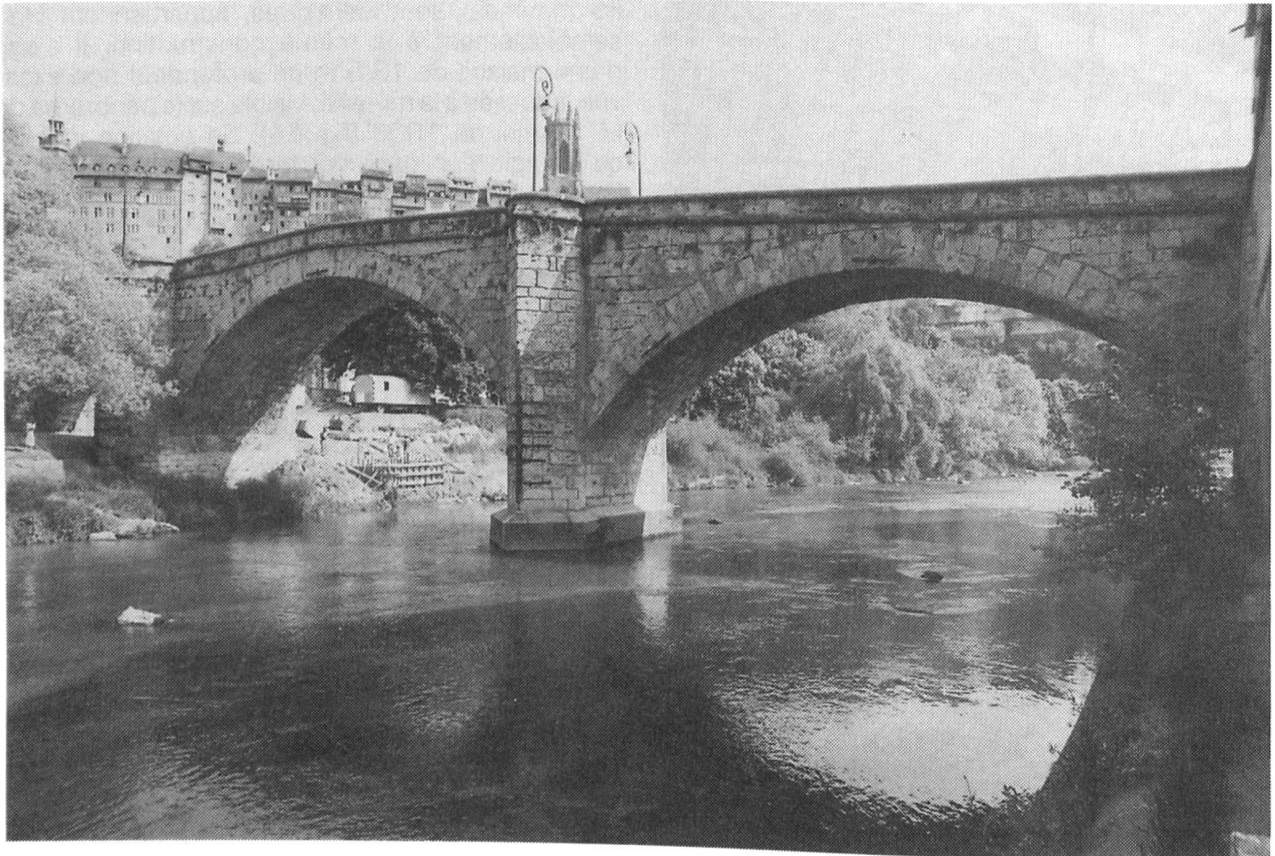


Fig. 75 Fribourg/Pont de Saint-Jean. Vue générale du pont de l'amont

Fribourg (Sarine) MA, MOD

Quartier de la Neuveville/Pont de St-Jean
CN 1185, 578 880 / 183 620 Alt. 535 m

La réfection du pont de Saint-Jean, surtout l'enlèvement du ballast qui recouvrait les voûtes, a permis une brève analyse de l'ouvrage.

Le pont actuel de 1746 (fig. 75)¹ s'appuie sur les culées d'un ouvrage antérieur. Ces culées, situées de 80 à 90 cm en retrait des actuelles, sont construites en carreaux de molasse (longueur 35–120 cm, hauteur 20–80 cm), galets et quelques fragments de briques liés par un mortier gris, dur. Du côté de la Planche Supérieure, où elle est ancrée dans la molasse, la culée a une épaisseur de 1,10 m alors que du côté de la Neuveville elle atteint près de deux mètres, mais ici elle repose dans un ancien lit de la Sarine (fig. 76). Ces culées appartiennent au pont de bois couvert visible sur les panoramas de G. Sickinger (1582) et de M. Martini (1606) (fig. 77). Le tablier de ce pont reposait sur deux piles maçonnées dont les emplacements ont dû être repris pour la construction du XVIII^e siècle. Ces ouvrages n'appartiennent pas au pont d'origine dont la première mention remonte à 1353, qui était probablement entièrement en bois. Le type de maçonnerie s'apparente plutôt au XV^e ou XVI^e siècle. Ce pont de bois a été remplacé par le pont de pierres à trois arches du XVIII^e siècle. Sa construction s'est déroulée en plu-

sieurs étapes. Des échafaudages ont été implantés dans le lit de la Sarine pour y ériger la pile qui s'y trouve. Cet échafaudage a été maintenu jusqu'à l'achèvement des arches dans lesquelles on re-



Fig. 76 Fribourg/Pont de Saint-Jean. L'ancienne culée côté Neuveville (second plan: le pont du XVIII^e siècle)

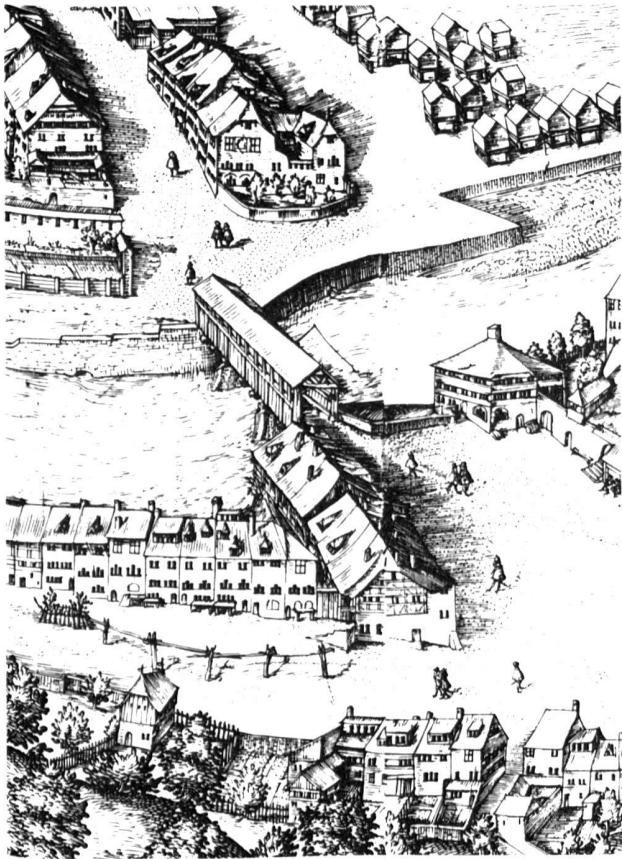


Fig. 77 Fribourg/Pont de Saint-Jean. Extrait du panorama de Martin Martini de 1606

trouve les empreintes des piliers de bois (fig. 78). Le socle de cette pile est constitué de granite, et la première assise de deux piles de nagelfluh², le reste étant en tuf. Ensuite les voûtes de tuf ont été cons-



Fig. 78 Fribourg/Pont de Saint-Jean. Pile côté Planche supérieure: empreintes de l'échafaudage

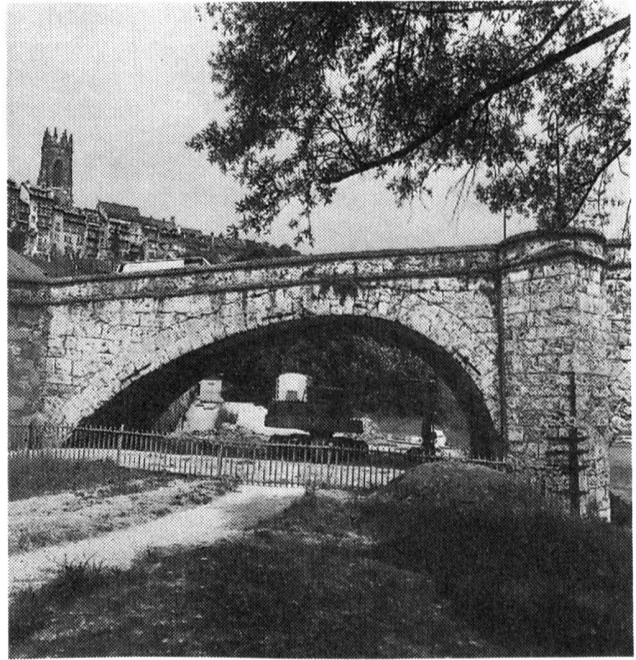


Fig. 79 Fribourg/Pont de Saint-Jean. L'arche côté Neuveville

truites et, dans la même étape, les murs des parapets ont été dressés (les parements extérieurs en tuf, et intérieurs en galets et molasse). Des tirans de fer ont été inclus à la maçonnerie (trois par arches) pour éviter sa dislocation. Ce n'est qu'après que l'extrados des voûtes a été doublé de molasse et de galets noyés dans du mortier. Le ballast de la chaussée pavée était constitué d'un remblais de terre. Le niveau de la chaussée du XVIII^e siècle n'a été modifié que du côté de la Planche Supérieure, où elle avait été surélevée d'une vingtaine de centimètres (l'ancien niveau a été rétabli par la restauration de 1988). La silhouette du pont en dos d'âne de 1746 reste médiévale, mais il faut souligner la forme très élégante de l'arche côté Neuveville (fig. 79), qui n'est pas un arc de cercle, et qui, selon les calculs des ingénieurs aurait dû s'écrouler dès l'enlèvement du coffrage!

G.B.

Notes

- 1 STRUB, M. Les Monuments d'Art et d'Histoire du canton de Fribourg, t. I, pp. 202-208.
- 2 Les données techniques sont extraites du « Rapport sur l'état actuel et les travaux d'assainissement du Pont de Saint-Jean à Fribourg » du 16 janvier 1986, par le bureau d'ingénieurs Zwick et Gicot à Fribourg.

Fribourg (Saraine)

MA

Quartier du Bourg/Eglise des Cordeliers
CN 1185, 578 810 / 184 040 Alt. 590 m

L'église du couvent des Cordeliers de Fribourg conserve un très bel ensemble de stalles gothiques

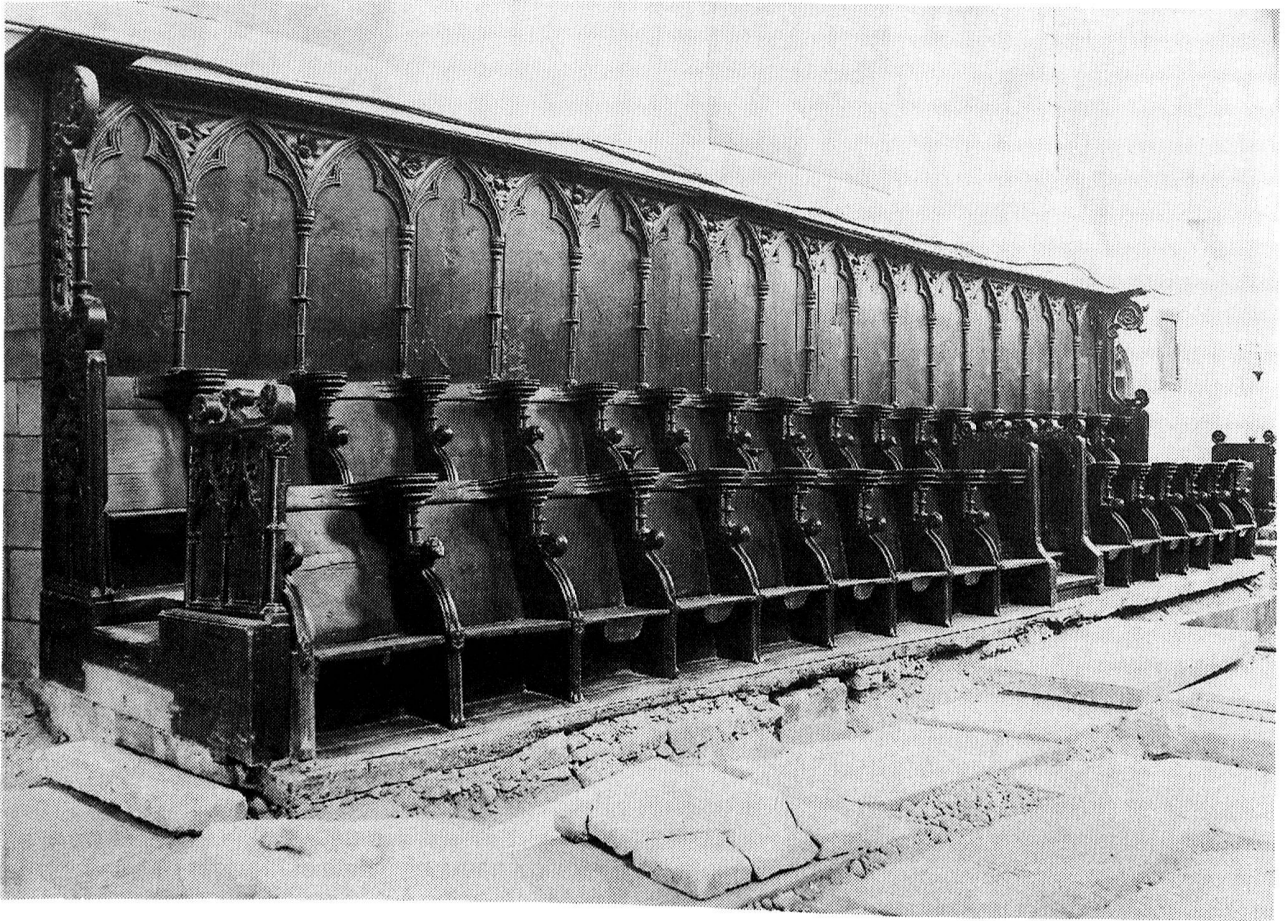


Fig. 80 Fribourg/Couvent des Cordeliers. La rangée nord des stalles en 1985

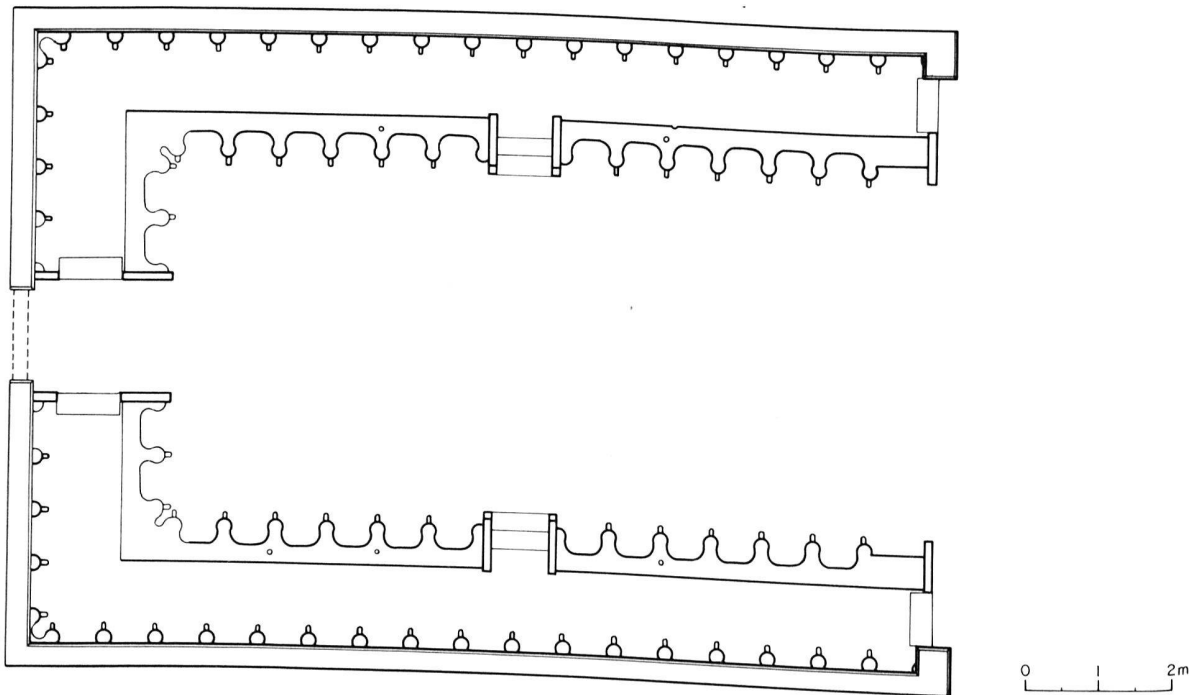


Fig. 81 Fribourg/Couvent des Cordeliers. Plan reconstitué des stalles du début du XIV^e s. (1:100)

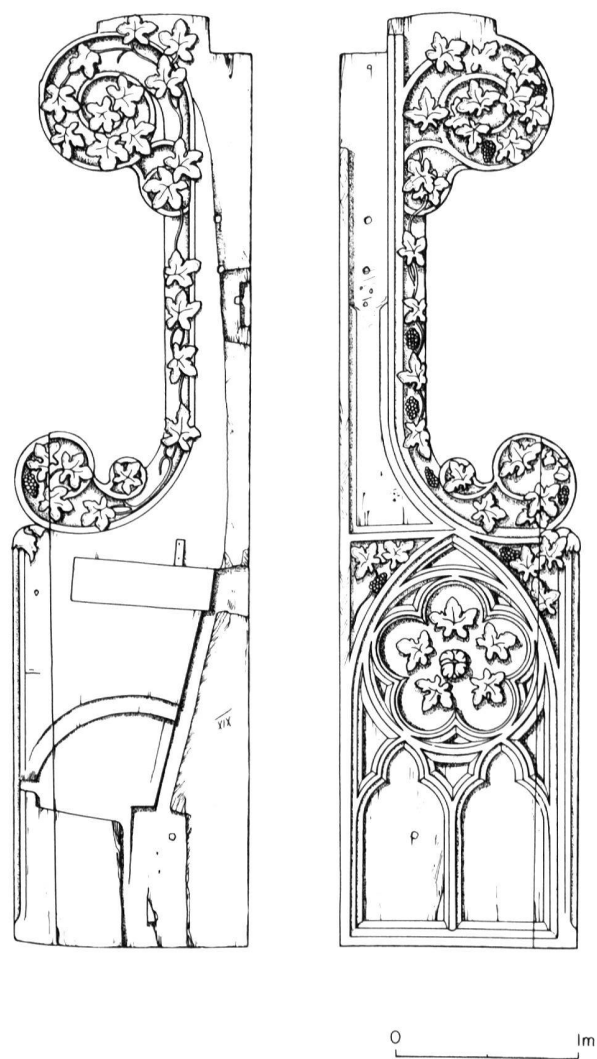


Fig. 82 Fribourg/Convent des Cordeliers. Relevé d'une des grandes jouées occidentales avec les traces de l'arc de bois au dessus du passage (1:40)

(fig. 80). Ces stalles sont actuellement placées le long des murs latéraux du chœur et comportent soixante-six sièges, soit deux rangées de dix-huit stalles hautes et deux rangées de quinze stalles basses¹. Elles ont été démontées avant leur restauration, ce qui a permis de procéder en 1987 à une analyse archéologique détaillée². D'après les constatations effectuées sur les dorsaux et le soubassement en charpente, les stalles présentaient à l'origine, à l'extrémité occidentale, un retour en équerre supprimé en même temps que le jubé en 1745 (fig. 81). Une partie des stalles hautes des retours ont été réutilisées après cette suppression pour compléter les stalles basses; aussi est-il possible de déterminer que chaque retour comprenait quatre stalles hautes et deux basses. Les stalles originelles

comptaient donc soixante-dix sièges répartis en deux rangées de dix-sept stalles hautes contre les murs, deux rangées de quatre stalles hautes dans les retours, deux rangées de douze stalles basses contre les murs et deux groupes de deux stalles basses dans les retours.

Les armoires de l'extrémité orientale des stalles sont d'origine, mais leurs portes ont été remplacées. Les deux passages coupant les stalles basses sont également à leur place originelle, de même que les jouées orientales. Quant aux actuelles jouées occidentales, elles se trouvaient anciennement aux bouts des retours, où elles bordaient un passage axial large d'environ 1,50 m. D'après les traces de fixation visibles sur les grandes jouées, ce passage était surmonté d'un arc de bois (fig. 82).

Une analyse dendrochronologique a daté de l'été 1305 l'abattage des arbres utilisés pour la confection des stalles³. Ces stalles ont donc été sculptées au moment de la reconstruction du chœur sous sa forme actuelle.

Les résultats complets de l'analyse archéologique paraîtront dans la publication des fouilles de l'église⁴.

J.B.

Notes

- 1 Description plus complète avec la bibliographie dans: STRUB, M., 1959. Les Monuments d'Art et d'Histoire du canton de Fribourg, t. III, la ville de Fribourg, les monuments religieux, Bâle, pp. 53-55.
- 2 Cette analyse a pu être effectuée grâce à l'appui financier du Couvent des Cordeliers, nous l'en remercions. Des relevés très complets ont été exécutés par M. Wilfried Trillen.
- 3 Laboratoire Romand de Dendrochronologie, Moudon, rapports du 28 avril 1986 et 24 septembre 1987.
- 4 Un résumé des résultats de cette fouille a paru dans la Chronique archéologique 1985, AF, pp. 69-71. Une coquille doit être corrigée: le chœur et la nef ont été reconstruits au XIV^e siècle et non au XVI^e siècle.

Fribourg (Sarine)

MOD

Quartier des Places/Ancien Hôpital des Bourgeois
CN 1185, 578 330 / 183 840 Alt. 620 m

L'ancien Hôpital des Bourgeois a été entièrement restauré ces dernières années. Une analyse archéologique du chœur de la chapelle a été effectuée en mai 1987 à la demande de la Commission de bâtisse qui désirait connaître l'état originel de ce sanctuaire; elle a été complétée en février 1989.

L'ancien Hôpital des Bourgeois fut élevé en plusieurs étapes de 1681 à 1698 environ, et si la construction de la chapelle débuta le 28 mai 1682, les trois autels ne furent consacrés que le 8 juin 1699¹. L'analyse archéologique a confirmé ce retard dans l'édification de l'église en montrant que l'aile sud-ouest de l'Hôpital avait été bâtie avant le chœur de la chapelle². Celle-ci, de plan circulaire et coiffée d'une coupole, est inscrite au centre de l'Hôpital (fig. 83). Elle est reliée aux quatre ailes du bâti-

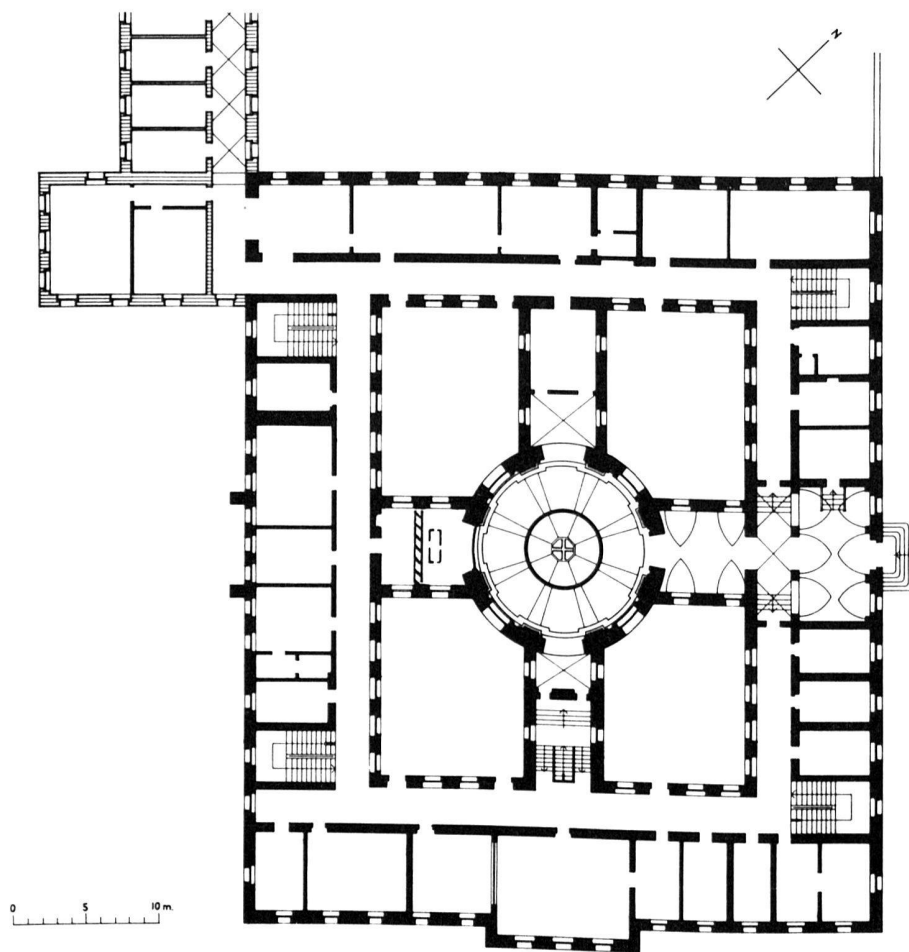


Fig. 83 Fribourg/Ancien Hôpital des Bourgeois. Plan du rez-de-chaussée avec restitution de l'état original de la chapelle (1:500)

ment par des bras abritant deux chapelles au nord-ouest et sud-est, le vestibule d'entrée au nord-est et le chœur au sud-ouest (fig. 84). La nef n'a subi que peu de modifications depuis sa construction, la plus marquante a été la suppression de quatre grands panneaux de molasse ($2,25 \times 0,82$ m) placés sous les fenêtres et aujourd'hui restitués.

Le chœur a, quant à lui, presque entièrement perdu son aspect du XVII^e siècle. A l'origine, il était plus court, éclairé par deux baies moulurées en plein cintre et couvert d'un plafond plat. L'arc triomphal s'élargissait vers le chœur et ses piédroits étaient décorés de panneaux rectangulaires surmontés d'une corniche (fig. 85). Le sol du chœur était situé une marche (16–18 cm), semble-t-il, au dessus de celui de la nef.

Deux pièces superposées se trouvaient derrière ce chœur dont elles étaient séparées par un mur de refend. Elles étaient toutes deux éclairées par deux fenêtres et accessibles depuis les couloirs de l'aile sud-ouest par une porte flanquée d'une armoire (fig. 86).

Dans le courant du XIX^e siècle, le chœur a été agrandi en englobant les deux pièces adjacentes. Le



Fig. 84 Fribourg/Ancien Hôpital des Bourgeois. Le chœur après décrépiçage

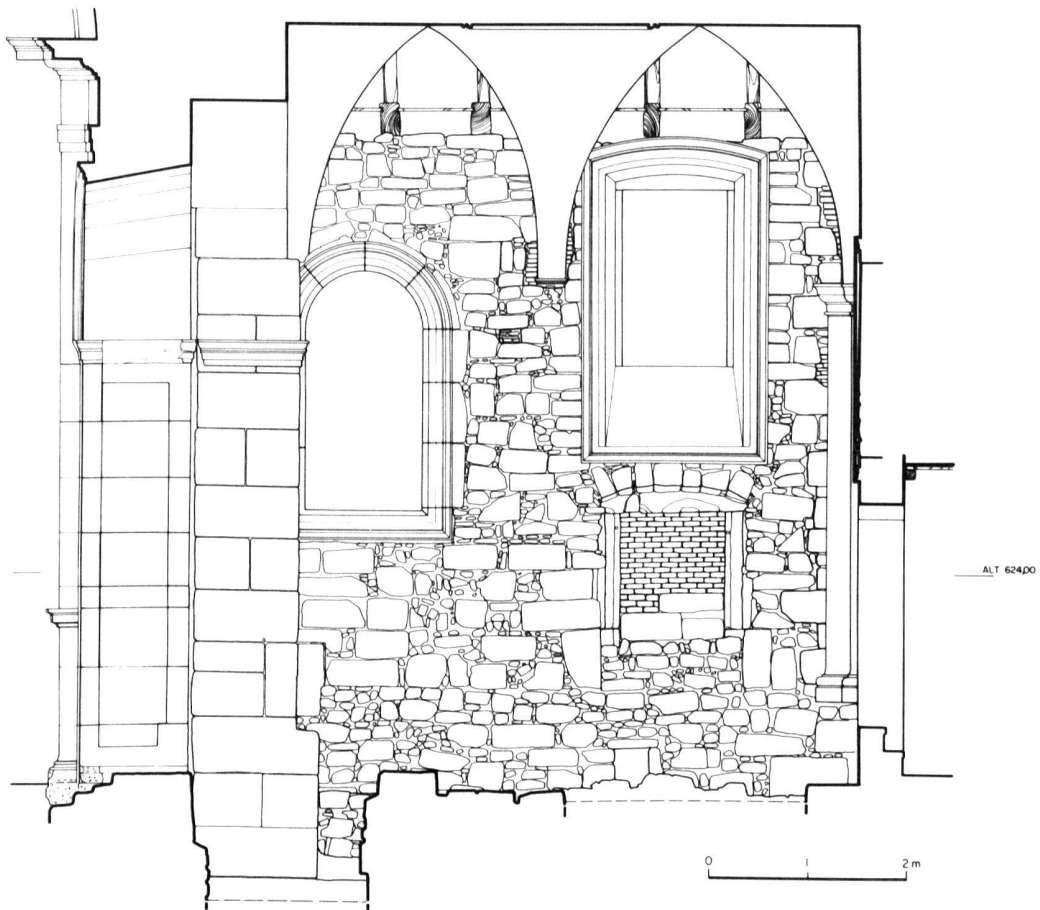


Fig. 85 Fribourg/Ancien Hôpital des Bourgeois. Relevé de la paroi sud-est avec, à gauche, la baie en plein cintre du choeur primitif et à droite les fenêtres des deux pièces superposées primitives (1:75)

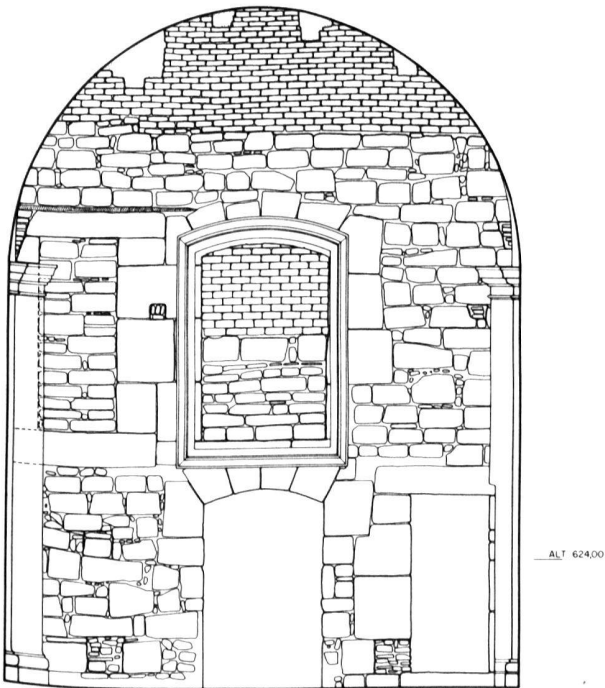


Fig. 86 Fribourg/Ancien Hôpital des Bourgeois. Relevé du mur de chevet du choeur actuel avec les anciennes portes et armoires des deux pièces disparues (1:75)

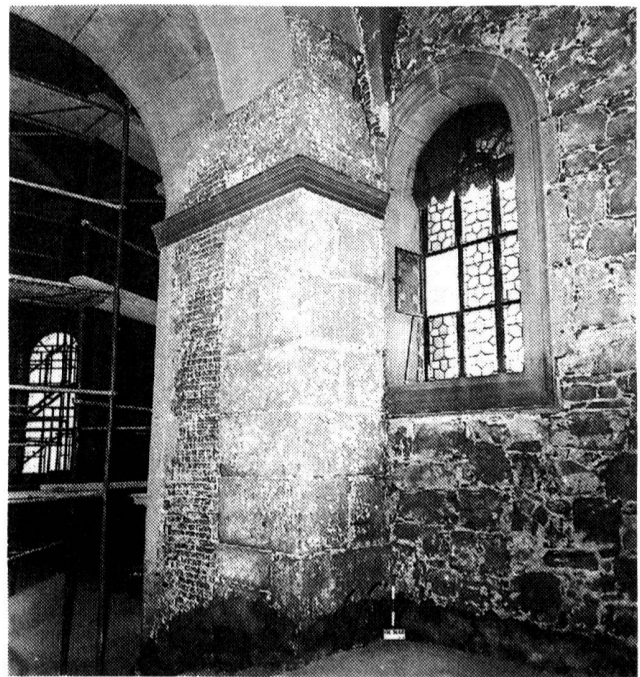


Fig. 87 Fribourg/Ancien Hôpital des Bourgeois. Le piédroit oriental de l'arc triomphal avec le doublage du XIX^e siècle

mur de refend a alors été démolé, de même que les planchers et les plafonds. Les deux baies de la pièce inférieure ont été transformées en armoires, tandis que celles du haut recevaient un décor de stuc imitant la mouluration des fenêtres du XVII^e siècle (fig. 85). L'armoire et la porte du local supérieur ont également été murées et une voûte de plâtre a remplacé le plafond. Le niveau du sol du chœur a été rehaussé à ce moment de 0,70 m, ce qui a nécessité la création de six marches à l'entrée du sanctuaire. Pour consolider la coupole, l'arc triomphal a été doublé par un second arc reposant sur une épaisse fondation (fig. 87). Enfin, le maître-autel a été reculé au fond du nouveau chœur.

Cette analyse archéologique, en restituant l'aspect de la chapelle à la fin du XVII^e siècle, aidera les maîtres d'oeuvre à rendre à celle-ci une partie de son ancienne élégance³.

J.B.

Notes

- 1 STRUB, M., 1959. Les Monuments d'Art et d'Histoire du canton de Fribourg, t. III, la ville de Fribourg, Bâle, p. 376.
- 2 Des pierres d'attente avaient été ménagées dans le mur de l'aile sud.
- 3 Un mur antérieur à la chapelle a été dégagé dans le chœur le long de la paroi sud-est à laquelle il n'est pas tout à fait parallèle.

Galmiz (See)

ME

Turbenmoos
LK 1165, 576 480 / 201 520 Höhe 434 m

Abschlag aus weissem Silex mit hellbrauner Patina (33 x 28 mm).

Aufbewahrungsort: KADF

S.M.

Givisiez (Sarine)

R

Corberayes
CN 1185, 576 710 / 184 250 Alt. 660 m

Importante concentration de tegulae bien conservées sur une petite surface (15 x 5 m), mêlées à des galets dont certains supportent du mortier au tuileau. Il s'agit d'un bâtiment annexe de la villa principale située 150 m plus au sud-ouest et découverte en 1981.

S.M.

Givisiez (Sarine)

MA, MOD

Manoir de Boccard
CN 1185, 576 300 / 184 680 Alt. 640 m

Le manoir de Boccard (actuellement propriété de la commune de Givisiez) appartenant à l'origine à la famille d'Affry, est l'un des plus anciens du canton. Sa transformation complète n'a permis qu'une ana-

lyse partielle, les travaux ayant débuté avant notre intervention. Une première construction, remontant vraisemblablement au XV^e siècle, a pu être mise en évidence. Elle a été transformée et agrandie à plusieurs reprises déjà dans le courant du XVI^e siècle et au XVII^e siècle, périodes au cours desquelles le manoir a été richement décoré de peintures. Les XVIII^e et XIX^e siècles ne verront que de petits travaux. C'est au XX^e siècle que le manoir subira les transformations les plus importantes. En 1907, une aile est surélevée et l'ensemble des bâtiments rénové, mais l'essentiel de la substance est conservé. La transformation actuelle, bien qu'elle n'ait pas modifié l'aspect extérieur est la plus importante. Le corps de bâtiment principal est le plus touché. Les planchers, plafonds et poutres ont été enlevés et en partie réutilisés et l'installation d'un ascenseur a exigé l'éventrement du seul mur conservé en élévation de la construction d'origine.

Ces travaux se poursuivront en 1989 et l'analyse sera complétée.

G.B.

Gletterens (Broye)

NE

Les Grèves
CN 1164, 561 140 / 194 890 Alt. 430 m

En 1980, suite à la mise à l'enquête de la construction d'un motel au lieu dit «Les Grèves», appelé autrefois «Bon Pré», le Service archéologique cantonal dut intervenir pour fouiller la zone menacée. Le site était connu depuis de nombreuses années; H. Schwab y avait fait des ramassages de surface à la fin des années 1950 et de nombreux collectionneurs privés de la région avaient également récupéré, après le passage des labours, silex et haches en pierre polie.

Au cours de cette première campagne de fouilles systématiques (été et automne 1980), une surface de 438 m² avait été intégralement explorée.

Suite à une modification de plan de la construction, dont le début des travaux avait été repoussé à l'année suivante, un nouveau sauvetage fut organisé en 1981, pour sauver la nouvelle zone menacée. Une surface supplémentaire de 411 m² fut ainsi fouillée.

Par la suite, le projet de construction fut abandonné et le terrain vendu à d'autres propriétaires. En 1987, une nouvelle mise à l'enquête fut publiée. Les travaux prévus étaient plus étendus que précédemment; si le bâtiment principal était situé sur la partie déjà explorée, il fallait cette fois tenir compte du projet du parking qui allait irrémédiablement détruire une autre partie du gisement (fig. 88).

La campagne de 1987 avait pour but d'explorer les niveaux supérieurs de la zone ouest du gisement, directement touchée par l'aménagement proposé. Une surface de 600 m² environ fut fouillée durant les mois de juillet et août. L'intervention a permis de mieux cerner l'extension ouest et sud du site néoli-

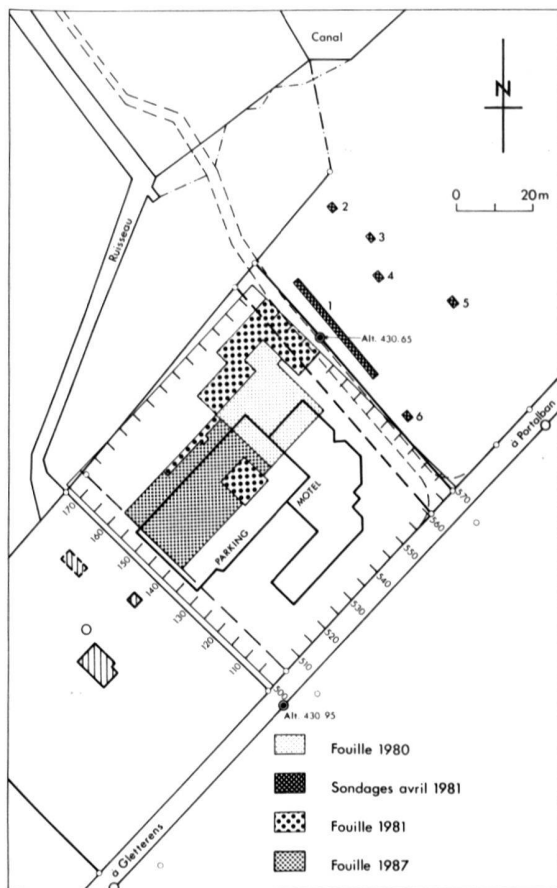


Fig. 88 Gletterens/Les Grèves. Plan de la zone fouillée (1 : 2000)

thique et de connaître les dimensions globales de l'habitat. Chapes d'argile, amas de cailloux et trous de poteaux apportent de précieux compléments aux structures déjà mises en évidence lors des deux campagnes précédentes.

Le mobilier archéologique appartient à une phase ancienne de l'époque de Horgen (Néolithique récent.). Les datations dendrochronologiques effectuées sur la base des rares pieux en chêne conservés remontent à 3214–3200 avant J.-C. (analyses du Laboratoire Romand de Dendrochronologie, Moudon). Malheureusement, la mauvaise conservation des bois, très altérés sur l'ensemble du site, ne permettra pas de pousser plus en détail l'évolution chronologique du site.

Parmi les objets découverts, on signalera une série de haches en pierre polie à différents stades de fabrication, dévoilant ainsi certains aspects technologiques fort intéressants, un outillage en silex riche et varié (140 pièces) avec les traditionnelles pointes de flèches à base droite et concave et les éclats laminaires utilisés vraisemblablement comme couteaux à moissonner, des outils en os et en bois de cerf, toujours abondants sur les gisements Horgen, de nombreux polissoirs en grès molassique, quelques meules en roche granitique et une production de céramique grossière dont les formes sont caractéristiques de cette époque (profils en tonneau et fonds plats).

On retiendra également la présence de quatre poids de filet à encoches (galets plats munis de deux encoches latérales), confirmant ainsi l'utilisation de cette technique à la fin du IV^e millénaire en Suisse occidentale. Jusqu'à présent, seuls les sites de la fin du Néolithique (deuxième moitié du III^e millénaire) avaient livré des séries de tels poids à encoches.

L'ensemble des données recueillies durant cette campagne de fouille complètera les informations des travaux de 1980 et 1981 et permettra l'étude exhaustive d'un gisement néolithique extrêmement important pour la compréhension du développement de l'époque de Horgen en Suisse occidentale.

D.R.

Référence bibliographique

Histoire et Archéologie, Les Dossiers, n° 62, avril 1982, Dijon, pp. 26–29.

Gruyères (Gruyère)

PRO, R, HM

Epagny/Les Adoux

CN 1225, 572 750 / 159 900 Alt. 716 m

Menacé par la construction de plusieurs villas familiales, le site des Adoux a fait l'objet de plusieurs interventions successives de la part du Service archéologique. Les recherches ont révélé la présence d'un habitat protohistorique et permis de poursuivre le dégagement de l'établissement gallo-romain ainsi que de la nécropole du Haut Moyen Age fouillés partiellement en 1986 (AF, ChA 1986, pp. 61–62).

L'occupation protohistorique a été repérée à quelque 10 m au sud-ouest de l'édifice romain. Les vestiges se réduisaient à la frange méridionale d'un habitat malheureusement recoupé par une route nouvellement aménagée. La seule structure identifiée au cours de la fouille se présentait sous forme de tranchée d'implantation d'une paroi construite en matériaux légers. Large de 0,5 m et orientée NE-SO, elle n'a pu être suivie sur plus de 2 m, ses extrémités ayant été détruites par des aménagements modernes.

Cette zone d'habitat a livré de nombreux tessons de poteries dont la pâte, généralement bien cuite, présente une coloration brun-rouge à noire. L'ornementation des tessons relève de variantes courantes au Bronze final et à l'époque de Hallstatt. A ce matériel était également associée une demi-perle oculée en pâte de verre noire.

Quant à la villa romaine (fig. 89), le dégagement de toute sa partie occidentale a permis de compléter le plan de la construction et, partant, d'en définir le type. Il s'agit d'une construction quadrangulaire à cour centrale ouverte donnant accès à des locaux périphériques. La zone fouillée a révélé les pièces d'habitation principales – au nombre de quatre – agencées autour d'une vaste cour intérieure présentant sur la plus grande partie de sa surface un niveau

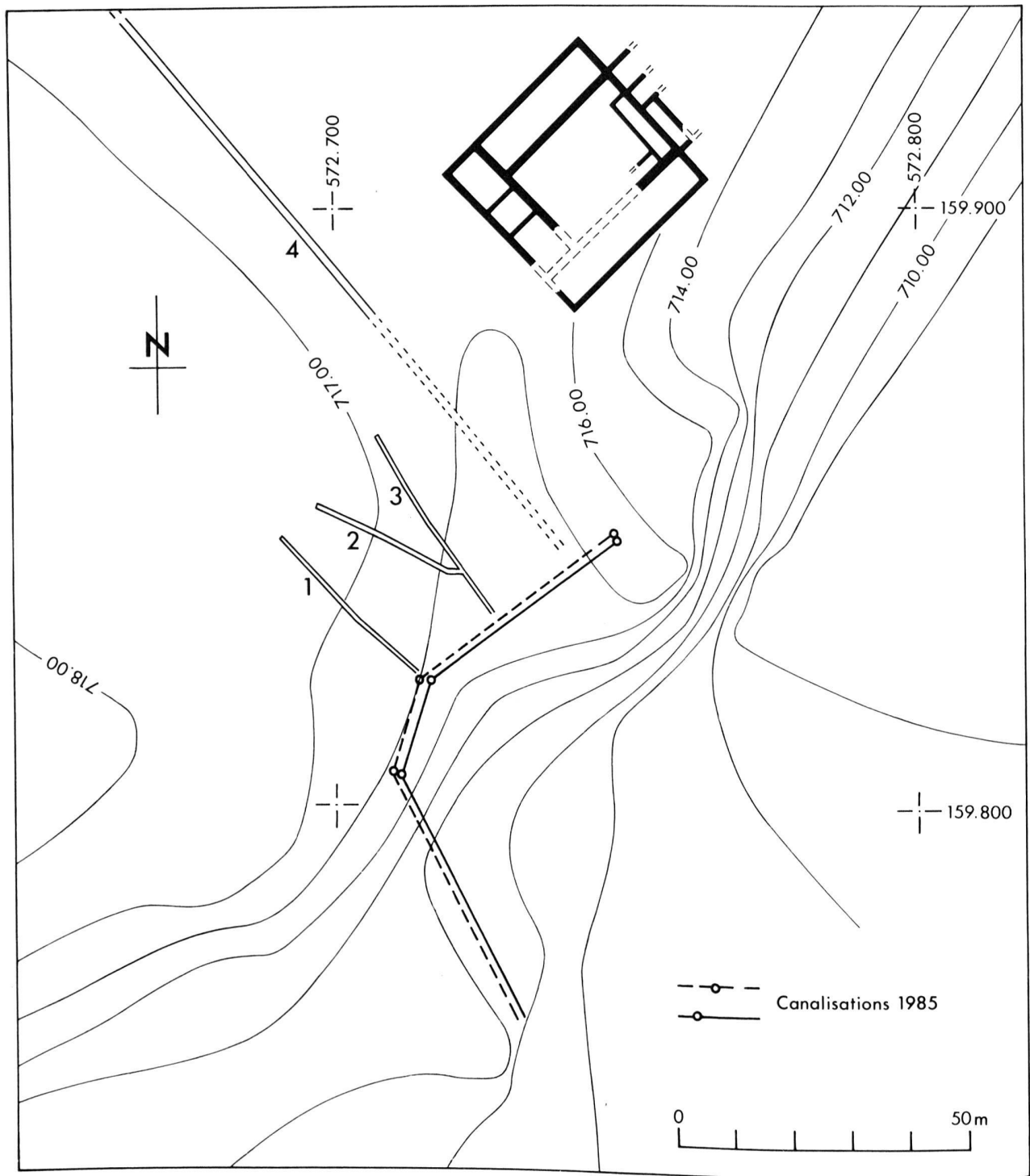


Fig. 89 Gruyères/Epagny. Villa romaine et réseau de drainage (1:1000)

de chantier caractérisé par des aires de gâchage de mortier et des zones de déchets de taille. Trois d'entre elles conservaient encore leurs niveaux de sols, constitués d'une chape de mortier reposant sur un radier de galets. Deux autres locaux de dimensions nettement plus réduites leur faisaient face de l'autre côté de la cour. Cet édifice a par la suite été flanqué d'un long portique au sud-est et d'annexes au nord-est, comportant vraisemblablement des bains

(échappant à l'emprise de fouille, ces dernières structures n'ont malheureusement pas pu être explorées intégralement).

Particulièrement humide, le terrain environnant a été asséché grâce à des canalisations de drainage et à un long fossé. Le réseau de drainage couvrait une surface de près de 800 m² à 40 m de distance de la villa. Cet aménagement comportait trois drains, dont deux jointifs, qui débouchaient dans un ravin



Fig. 90 Gruyères/Epagny. Coupe du drain 3

bordant le site. L'implantation de canalisations modernes a fait malheureusement disparaître les bouches de sorties du réseau. Enfoui à faible profondeur, environ 0,50 m, chaque drain était aménagé avec des galets; l'intérieur présentait un canal, large d'une dizaine de centimètres, recouvert par de grandes pierres plates (fig. 90). Le drain 1, presque rectiligne, était conservé sur 33 m alors que le drain 2 (27 m), de facture particulièrement soignée, adoptait une ligne légèrement sinusoïdale à cause de sa jonction avec le drain 3 (36 m). Le long fossé 4, disposé perpendiculairement par rapport à la légère pente naturelle du terrain, avait pour fonction de détourner de la villa les eaux de ruissellement pour les diriger également dans le ravin.

Le matériel récolté sur le site atteste une occupation de l'établissement du I^{er} au III^e siècle après J.-C. La villa a finalement été détruite par un incendie.

Les structures romaines et la couche de démolition correspondante étaient défoncées en maints endroits par des tombes du Haut Moyen Age. Ce ne sont pas moins de 54 tombes supplémentaires qui ont été dégagées: elles s'ajoutent aux 30 connues précédemment. Aucune d'entre elles ne renfermait du mobilier.

P.A.V.

Haut-Vully (Lac)

BR

Tumériaux / Les Esserts
CN 1165, 571 500 / 200 600 Alt. 502 m

Découverte de plusieurs fragments de céramique protohistorique en deux points différents (Michael

Helfer). Le matériel, très fragmenté, peut être attribué à l'âge du Bronze, sans plus de précision. Matériel déposé chez l'inventeur.

S.M.

Heitenried (Sense)

MA

Ehemalige Kirche St. Michael
LK 1186, 589 380 / 186 270 Höhe 770 m

Seit dem Bau der neuen Kirche in den Jahren 1904–1905 dient die alte Kirche St. Michael nicht mehr dem Gottesdienst. Nachdem sie seither für verschiedene Zwecke verwendet wurde, haben die Pfarrei und die Gemeinde beschlossen, sie zu restaurieren. Da auch der Ausbau eines Untergeschosses vorgesehen wurde, hat der archäologische Dienst von Oktober 1987 bis März 1988 eine vollständige Ausgrabung im Innern des Gebäudes vorgenommen. Die Untersuchungen am aufgehenden Mauerwerk werden die Restaurierung begleiten¹ (Abb. 91).

Unter dem Namen «Essers» (= gerodetes Land) ist die Pfarrei 1228 von Conon d'Estavayer im Verzeichnis der Pfarreien der Diözese Lausanne genannt². Auch der deutsche Name «Riet des Heito» bedeutet, dass das Gebiet, gleich wie andere Teile des Sensebezirkes, im Mittelalter durch Rodungen urbar gemacht worden ist³.

Die älteste durch die Ausgrabungen gefundene Kirche ist ein rechteckiges Gebäude, an welches eine sehr weite Apsis angefügt ist. Im Innern des Schiffes ist der ursprüngliche, auf ein Bett aus Kieselstein gegossene Mörtelboden erhalten (Abb. 92). Der Westmauer und teilweise auch den Seitenwänden entlang lief eine gemauerte Bank. Eine Chorschranke, von welcher nur wenige Spuren erhalten geblieben sind, trennte den östlichsten Teil des Schiffes vom Laienraum. Auf der Mittelachse, vor dem Durchgang der Schranke, befindet sich ein kreisförmiges Fundament, das vermutlich den Taufstein getragen hat. Eingangs der Apsis sind zwei kreisrunde Gruben angelegt worden. Bestimmt dienten sie der Aufbewahrung von Getreide oder anderen Nahrungsmitteln. Im Innern dieser ersten Kirche sind nirgends Bestattungen vorgenommen worden. Hingegen fanden sich zahlreiche Skelette ausserhalb der Kirche, hinter der Apsis und vor der Westfassade.

Die architektonischen Merkmale weisen diese Kirche als einen romanischen Bau aus (11.–12. Jh.).

Bis ins 17. Jh. hat die Kirche das selbe Schiff beibehalten. Der Chor hingegen wurde unterdessen mehrfach verändert: Im 12. oder 13. Jh. ist die Apsis durch einen rechteckigen Chor in der Breite des Schiffes ersetzt worden, der hundert Jahre später dem noch bestehenden quadratischen Chor weichen musste. Dieser ist mit einem Tonnengewölbe gedeckt, das mit bemerkenswerten gotischen Malereien geschmückt ist.



Abb. 91 Heitenried/St. Michael. Die Kirche während der Ausgrabungen. Im Vordergrund die Fundamente der romanischen Fassade

Seit dem 15. Jh. ist auf der Südflanke des Chores eine Sakristei angefügt, die im 18. Jh. wiederum neu gebaut wurde.

Beim Neubau im 17. Jh. wurde das Schiff verlängert und verbreitert. Damals entstand auch die prachtvolle Holzdecke mit den mannigfachen Schnitzereien und der Jahreszahl 1626 (Abb. 93 u. 94). Gegen 1670⁴ wurde der Dachstuhl wesentlich verändert, und die geschnitzten Bretter sind anscheinend bei dieser Gelegenheit neu und anders angeordnet worden.

Das Kirchenschiff wurde wiederum 1743 und ein letztes Mal 1863 verlängert. Anlässlich dieser letzten Umbauten verschwand die 1743 verlängerte geschnitzte Holzdecke von 1626 hinter einem Gipsgewölbe.

Vom Ende des Mittelalters bis ins 19. Jh. sind im Innern der Kirche sehr zahlreiche Bestattungen vorgenommen worden. Häufig fanden sich in den Gräbern Rosenkränze und Medaillons (Wallfahrtsandenken).

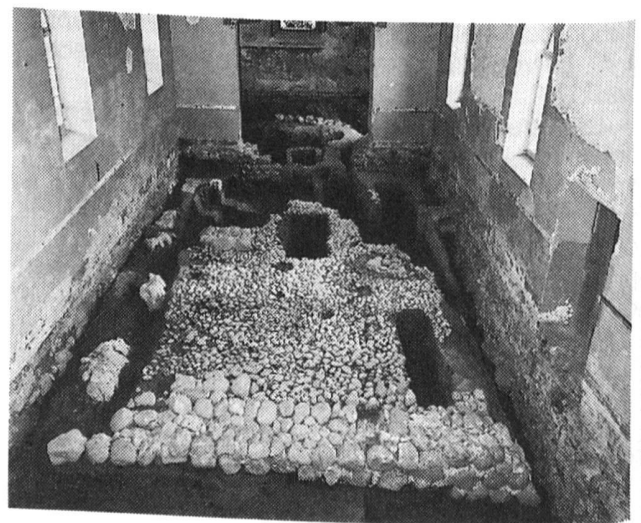


Abb. 92 Heitenried/St. Michael. Reste der romanischen Kirche nach der Freilegung der Kieselunterlage des zugehörigen Mörtelbodens

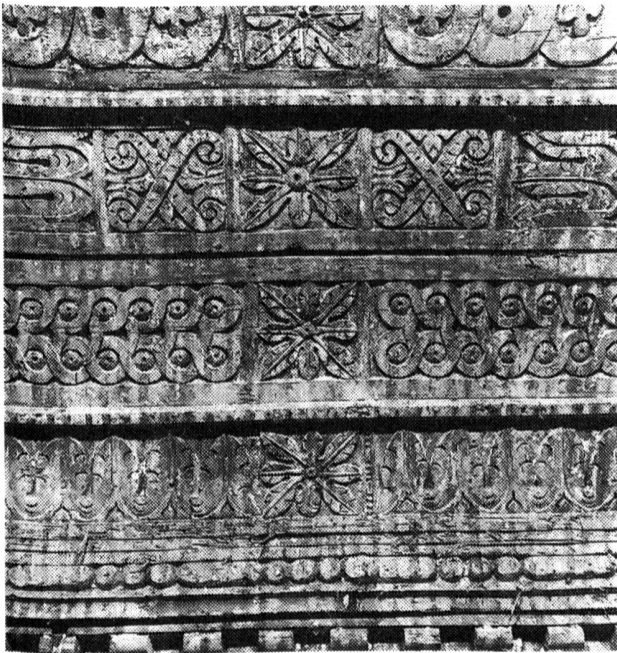


Abb. 93 Heitenried/St. Michael. Detail der geschnitzten Holzdecke

Die anthropologische Untersuchung der Gebeine wird interessante Aufschlüsse über die Bevölkerung im Laufe der Jahrhunderte liefern.

Die abschliessende Untersuchung der Funde



Abb. 94 Heitenried/St. Michael. Die spiegelverkehrte Jahreszahl 1626 auf der Holzdecke

steht noch aus, und die Untersuchung des aufgehenden Mauerwerkes wird erlauben, die letzten Veränderungen des Gebäudes genauer zu erfassen.

Ohne Zweifel wird diese Kirche mit den gotischen Malereien im Chor und der geschnitzten Decke nach der Restaurierung eines der bemerkenswertesten kirchlichen Baudenkmäler im Kanton sein.

J.B.

(Übersetzung: F.G.)

Anmerkungen

- 1 Unser Dank richtet sich an die Mitglieder der Baukommission, die uns ständig beigestanden sind, sowie an die Herren Prof. Dr. Alfred A. Schmid, Präsident der Eidg. Kommission für Denkmalpflege und Prof. Dr. Charles Bonnet, Bundesexperte.
- 2 DEILLON, A., Dictionnaire historique et statistique des paroisses catholiques du canton de Fribourg, vol. 7, Fribourg 1891, p. 142.
- 3 TREMP, E., Economie et Société au XII^e siècle. Histoire du canton de Fribourg, t. 1, Fribourg 1981, pp. 152–155.
- 4 Laboratoire Romand de Dendrochronologie, Moudon. Bericht vom 6. Juli 1988.

Kleinbösing (See)

HA

Grossholz

LK 1185, 581 100 / 192 950 Höhe 658 m

Ungefähr 10–25 m vom südlichen Waldrand des Grossholzes entfernt wurden am 20. September 1988 von Serge Menoud fünf kleine, regelmässige Hügel entdeckt, die sich auf der Nordseite einer alten Wegspur, in südwest – nordöstlicher Richtung folgen.

Der erste, im Westen gelegene Hügel, hat eine Ausdehnung von ca. 14 auf 10 m und eine Höhe von ca. 1,5 m, der zweite liegt ca. 14 m weiter östlich und hat einen Durchmesser von 10 m sowie eine Höhe von 2 m. Der dritte befindet sich 8 m östlich davon. Sein Durchmesser beträgt ca. 9 m und seine Höhe ca. 1 m. Die Distanz zum vierten Hügel misst wieder ca. 22 m. Er hat einen Durchmesser von ca. 10 m sowie Höhe von ca. 1,5 m. Ungefähr 18 m weiter in nord-östlicher Richtung liegt der fünfte Hügel mit einem Durchmesser von ca. 8 m und einer Höhe von ca. 1 m. Dieser letztere scheint völlig intakt zu sein, während der erste Hügel stark verebnet ist und der zweite durch eine Dachshöhle gestört wurde.

Bei dieser Hügelgruppe handelt es sich mit grösster Wahrscheinlichkeit um eine Grabhügelnekropole aus der Hallstattzeit.

H.S.

Léchelles (Broye)

R

Le Bugnon

CN 1184, 567 250 / 186 100 Alt. 573 m

Trouvaille isolée: un fragment de tegulae.

S.M.

Lentigny (Sarine) ME

Au Pâquier
CN 1204, 567 470 / 178 500 Alt. 707 m

Le site est déjà connu pour avoir livré un important matériel mésolithique (Schwab, H. 1985, AF, ChA 1983. Fribourg, pp. 103–109) dispersé au nord-est est de l'étang principal. En élargissant l'aire de prospection, Christine Lauener et David Bonny ont découvert quelques artefacts dans un champ situé au nord du plan d'eau.

Dépôt: SACF

S.M.



Lentigny (Sarine) IND

Les Planches
CN 1204, 564 680 / 178 860 Alt. 700 m

Petit tesson de céramique à pâte grise et à dégraisant quartzeux. Trouvaille isolée en surface. Datation possible: époque protohistorique ou romaine.

Dépôt: SACF

S.M.

Fig. 96 Montévraz/Notre-Dame-des Grâces. Intérieur de la chapelle après la restauration de 1988

- La première correspondant à la construction de la chapelle.
- La seconde à l'ajout d'une sacristie au sud en 1679.
- La troisième à l'agrandissement de la chapelle en 1924¹.

Lurtigen (See) NE

Galmacker
LK 1165, 579 550 / 196 860 Höhe 555 m

Entdeckung einer Pfeilspitze mit Dorn und Flügeln durch Christian Helfer, Lurtigen. Einzelfund (Abb. 95)

Aufbewahrungsort: KADF

S.M.

La chapelle d'origine (fig. 97)

La première construction comprenait une nef rectangulaire et un chœur en abside sans épaulement. Elle mesurait 6,4 m de longueur et 4,1 m de largeur dans l'oeuvre.

Le chœur était éclairé par une petite fenêtre excentrée (dimensions intérieures: hauteur 1,25 m, largeur 0,67 m). Cette ouverture est fortement ébrasée, son appui incliné et son linteau en arc irrégulier. Le piédroit sud conservait les traces d'un décor encadré par un filet gris sur fond blanc. A l'extérieur, l'encadrement en plein cintre est en molasse, chanfreiné (fig. 98). Des traces d'une peinture ancienne de couleur rouge-rose y sont visibles. Deux fenêtres étaient probablement percées de part et d'autre de la nef. La transformation de 1679 n'a laissé que le linteau de la fenêtre sud (fig. 99). A l'extérieur, un arc en plein cintre orné d'un cavet et d'un filet est taillé dans un bloc de molasse (fig. 100). A l'intérieur, l'embrasure est identique à celle du chœur.

Le sol du chœur était constitué de galets plats reposant sur un radier, le tout lié au mortier. En son centre un bloc de molasse (long. 91 cm, larg. 42 cm) formait le socle de l'autel. Dans la nef, le sol du chœur était revêtu d'un plancher situé une quinzaine de centimètres plus bas que le sol du chœur. A l'extérieur, le parvis était dallé de molasse. L'ancien enduit ne subsistait qu'à l'intérieur des anciennes ouvertures et à la base des murs où il portait trois couches picturales: la première un lait de chaux, probablement une couche de préparation, la seconde de couleur rouge et la troisième gris-noir.

La première mention de la chapelle remonte à

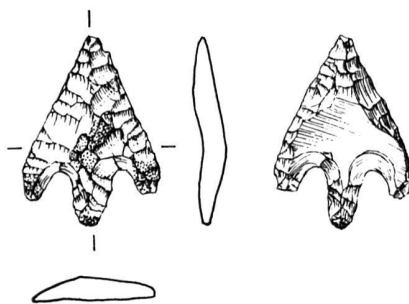


Abb. 95 Lurtigen. Silixpfeilspitze (1:1)

Montévraz (Sarine) MA, MOD

Chapelle de Notre-Dame-des-Grâces
CN 1205, 579 910 / 174 700 Alt. 908 m

La restauration de l'intérieur (fig. 96) de la chapelle de Notre-Dame-des-Grâces à Montévraz-Dessus a permis l'analyse archéologique du bâtiment. Trois périodes de construction ont été mises en évidence (fig. 97):

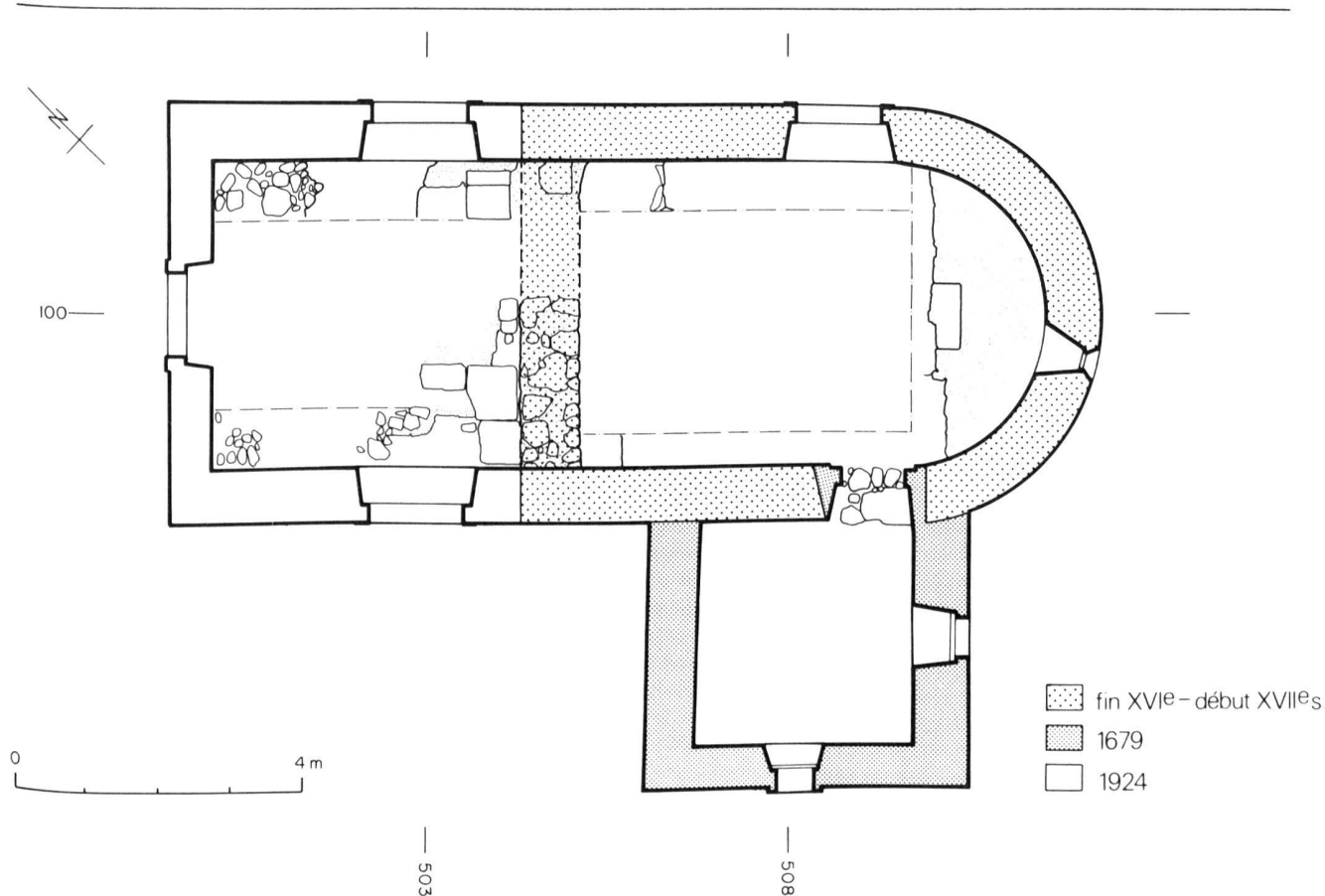


Fig. 97 Montévraz/Notre-Dame-des-Grâces. Plan de la chapelle avec phases de construction (1:100)



Fig. 98 Montévraz/Notre-Dame-des-Grâces. Fenêtre du chœur (extérieur)

1654 lors d'une visite de Mgr Knab². Sa construction est antérieure, probablement de la fin du XVI^e siècle ou du début du XVII^e siècle. La cloche datée de 1587 pourrait correspondre à la construction³.

Les transformations de 1679 (fig. 97)

En 1679, une sacristie est accolée au sud de la chapelle. Presque carrée (dans l'oeuvre, longueur: 4,55 m, largeur 4,45 m) elle est voûtée. La voûte de molasse en plein cintre est perpendiculaire à la chapelle. Deux petites fenêtres percent les murs sud et est. Leurs encadrements extérieurs ont été cimentés en 1952. A l'intérieur, la fenêtre est conservé son linteau de briques en arc surbaissé. L'accès à la sacristie se fait par une porte percée dans le mur sud de la chapelle. Du côté du sanctuaire l'encadrement est en molasse sans moulure, le linteau droit porte la date de 1679. Du côté sacristie, comme des autres ouvertures de cette époque, la porte est surmontée par un arc surbaissé en brique. Pour compenser la disparition de la fenêtre sud, une large baie est ouverte dans le mur nord. Seul son encadrement intérieur est conservé, à l'extérieur il a été remplacé par de la pierre artificielle.

C'est probablement à ce moment que la fenêtre du chœur est murée et qu'on y aménage une niche.

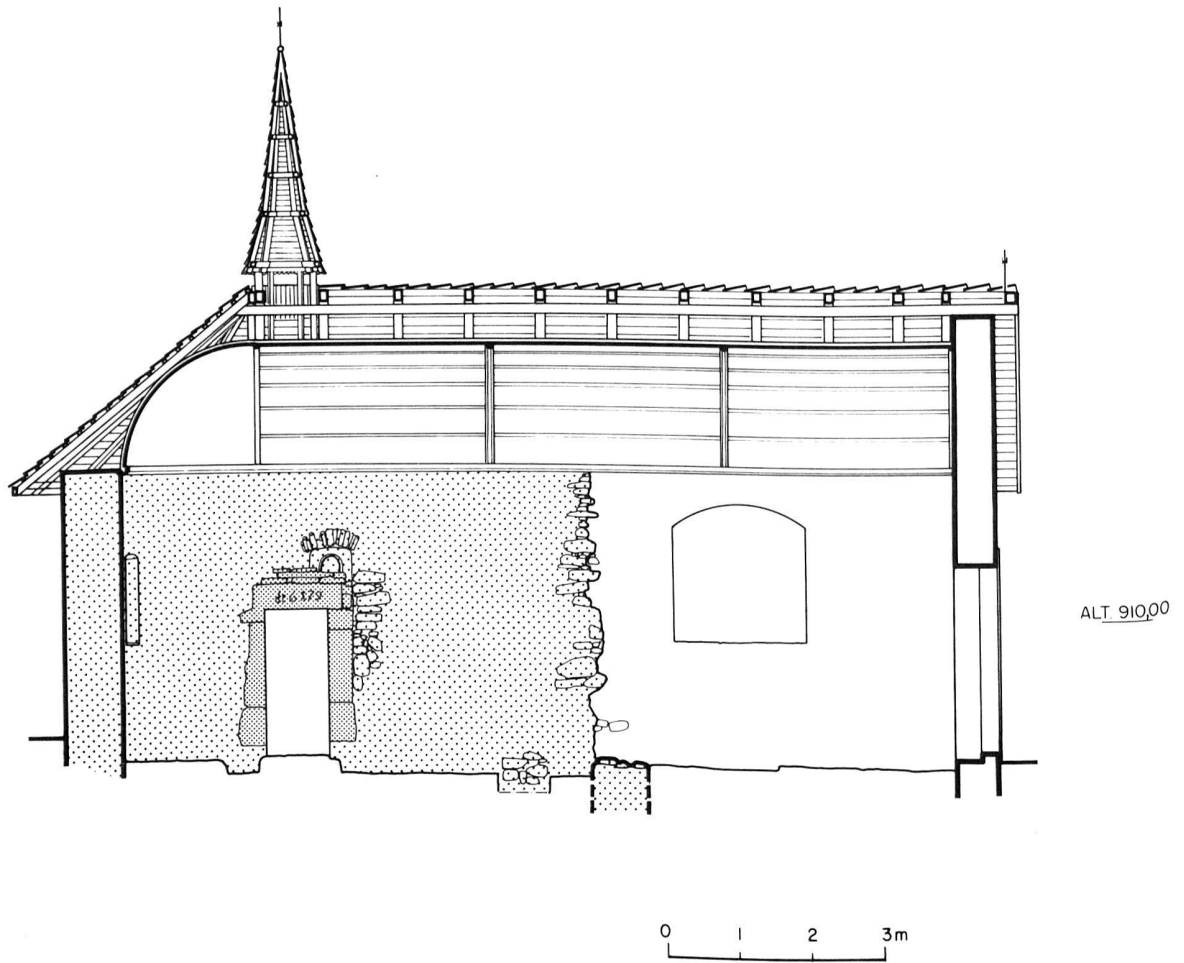


Fig. 99 Montévraz/Notre-Dame-des-Grâces. Mur sud élévation de l'intérieur (1:100)



Fig. 100 Montévraz/Notre-Dame-des-Grâces. Nef: fenêtre nord à l'extérieur



Fig. 101 Montévraz/Notre-Dame-des-Grâces. Chapelle: vue générale du sud en 1988

Les transformations du XX^e siècle (fig. 101)

En 1924, la chapelle est agrandie de 5 m à l'ouest (fig. 97). Les maçonneries de cette époque sont identiques à celles d'origine (pierres plates et galets, disposés horizontalement en assises irrégulières), le seul élément qui les distingue est l'emploi de plots de ciment pour les encadrements des fenêtres qui reprennent les dimensions de celle de 1679.

En 1951–1952, une rénovation de l'église est entreprise. Le sol et les murs sont revêtus de ciments. Un épaulement est créé à l'intérieur pour marquer le chœur et le plafond est doté d'une voûte de bois aggloméré.

G.B.

Notes

¹ WAEBER, L., 1957. Eglises et chapelles du canton de Fribourg, Fribourg, pp. 254–255.

² Op. cit. p. 254.

³ La présence d'une vierge en terre cuite polychrome remontant aux environs de 1500 pourrait suggérer une construction plus ancienne, mais aucune trace d'un édifice antérieur n'est apparue. De plus, le plan de la première construction correspond tout à fait à l'esprit de la contre-réforme catholique.

Murten (See)

BR

Chantemerle 2

LK 1165, 576 285 / 196 420 Höhe 480 m

Auf einer recht ebenen Oberfläche entlang eines Baches zwischen der Anhöhe Chantemerle und der Grenzlinie der bernischen Enklave Münchenwiler haben vier Sondierungsgrabungen keramisches Material geliefert. In einer davon (159) wurden nahezu 100 Scherben geborgen, unter denen mehrere als Fragmente von für die späte Bronzezeit typischen Schalen mit Innenrillen zu erkennen sind. Das Vorhandensein von hitzegesprungenen Quarziten und die Reste einer Herdstelle zeigen, dass es sich um eine Wohnniederlassung handelt. Diese Überreste menschlicher Besiedlung finden sich in 1–1,30 m Tiefe unter der heutigen Oberfläche in einer bräunlichen Lehmschicht, die über der umgestalteten Moräne liegt. Die Ausdehnung der Fundstelle gegen Süden konnte noch nicht näher festgelegt werden, da der Landwirt uns die Erlaubnis für die Fortsetzung der Sondierungen in diesem Gelände, wo der Boden immer recht feucht bleibt, nicht geben wollte. Die Siedlung könnte eine maximale Fläche von 2000 m² umfassen, aber man sollte noch einige weitere Grabungssektoren öffnen, um von Hand Probegrabungen durchzuführen, bevor ein Plan über das weitere Vorgehen aufgestellt werden kann. Das Vorkommen von Torfbildungen weiter oberhalb, die 1987 festgestellt wurden, lassen hoffen, dass wenigstens in einem Teil des Siedlungsgebietes organische Überreste erhalten geblieben sind.

J.-L.B./M.B.

(Übersetzung: A.M.-S.)

Murten (See)

BR

Chantemerle 3

LK 1165, 576 360 / 196 510 Höhe 480 m

An derselben Stelle, an der wir durch Feldbegehung eine recht grosse Anzahl Keramikfragmente, die in die Bronzezeit datiert werden können, entdeckt hatten, kamen jetzt mehrere hitzegesprungene Quarzites und Scherben zum Vorschein. Die durch eine Noppe unterbrochene Fingertupfenleistenverzierung, die auf einem der Keramikfragmente zu erkennen war, erlaubt es, den Fundkomplex dem Ende der späten Bronzezeit zuzuweisen. Es handelt sich um eine Wohnniederlassung, wie dies das Vorhandensein einer muldenförmig in die Moräne eingelassenen Herdstelle beweist. Die geringe Dichte der Überreste in den Sondierungsschnitten, ihr relativ häufiges Auftreten an der Oberfläche und ihre Streuung in 0,5 m Tiefe zwischen der Humusbasis und der Scheitelfläche der Moräne lassen die Vermutung zu, dass das Fundgebiet durch Erosion stark abgetragen worden ist. Zusätzliche, von Hand ausgeführte Probegrabungen sollten es erlauben, sich von dieser Annahme zu überzeugen.

J.-L.B./M.B.

(Übersetzung: A.M.-S.)

Murten (See)

R

Combette

LK 1165, 577 760 / 197 780 Höhe 509 m

Im Rahmen des Baus der N1 begann der Kantonale archäologische Dienst im Jahre 1986 mit der vollständigen Untersuchung einer gallo-römischen Villa auf der Flur «Combette», die auf einer den Murtensee dominierenden Terrasse liegt.

Die Villa besteht aus einem Hauptgebäude und zwei Seitenflügeln. Das Gebäude öffnet sich nach Norden Richtung See. Das Hauptgebäude bestehend aus drei geschlossenen Räumen wird im Süden von einem Säulengang abgeschlossen.

In einem dieser Räume fand man eine in die Molasse eingetiefte Abfallgrube. Das daraus geborgene Material umfasst mehr als 5000 Keramikscherben, sowie Glasfragmente, Gegenstände aus Metall, eine Münze und zahlreiche Knochenreste.

Bei der gegenwärtigen Restaurierung und wissenschaftlichen Untersuchung konnten mehrere grosse Keramikategorien herausgearbeitet werden, wie Sigillata aus Italien und Gallien, helvetische Sigillata-Imitation, in keltischer Tradition bemalte Keramik, Keramik mit pompeianischrotem Überzug (vertreten durch eine einzige Schale), Amphoren und lokalhergestellte, einheimische Keramik.

Der Dupondius¹, der diesen geschlossenen Fundkomplex begleitet trägt den Namen des Kaisers Vespasian (Vorderseite: IMP CAES VESPASIAN AUG COS III + Kopf mit Strahlenkranz nach rechts gerichtet; Rückseite: SC + nach rechts schreitende

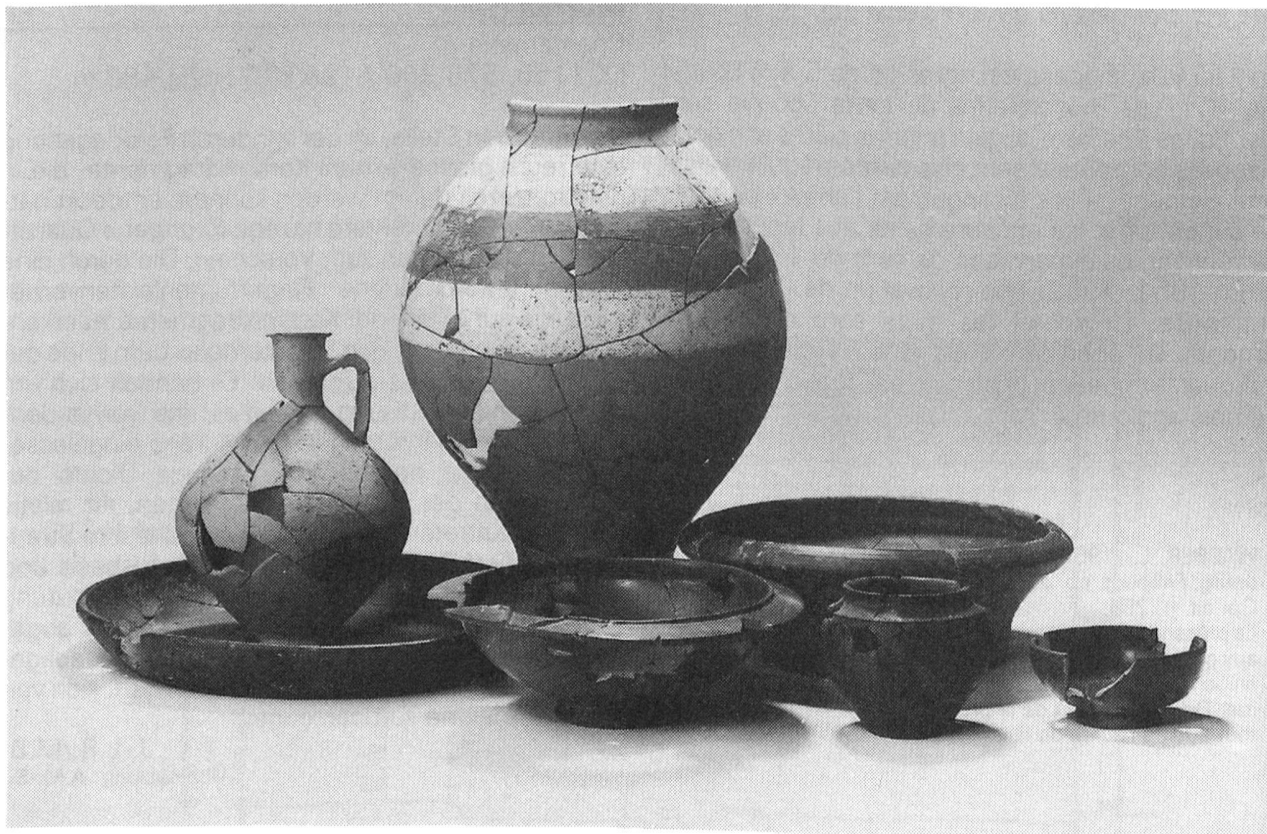


Abb. 102 Murten/Combette. Eine Gruppe zusammengesetzter Gefässe

Victoria die einen Schild mit der Inschrift SPQR trägt).

Die Bedeutung dieses Fundkomplexes besteht in der Fülle und Reichhaltigkeit der verwendeten Keramiktypen. Beim Zusammensetzen der Scherben stellte sich heraus, dass kein einziges Gefäss vollständig ist; es handelt sich demnach um zerbrochene Stücke, die in die Grube geworfen wurden (Abb. 102).

Vorläufig kann als letzte Verwendung der in die Molasse eingehauenen Vertiefung nur die als Abfallgrube angenommen werden. Eine genauere Datierung in der Zeitspanne zwischen der zweiten Hälfte des 1. Jh. und den ersten Jahren des 2. Jh. wird ohne Zweifel noch herausgearbeitet werden können.

F.S.
(Übersetzung: H.S.)

Anmerkung

¹ Inv.-Nr. Mu-Co 87. F/919/C 1B/096. Die Münze wurde von A.-F. Auberson bestimmt.

Murten (See)

R

Combette

LK 1165, 576 700 / 197 400 Höhe 500 m

Die von Hand ausgeführten Grabungen auf 150 m Länge und 1200 m² Fläche haben die Weitererfor-

schung der Fundstelle Combette erlaubt. Die Arbeiten dauerten 4 Monate, vom 5. Juli bis 10. November 1988. Die Anzahl Funde im Jahre 1988 war ebenso gross wie diejenige von 1987 und bestätigt das ausserordentliche archäologische Interesse dieser Fundstelle, die durch den Aushub eines im Tagbau erstellten Tunnels beim Bau der N1 ganz zerstört werden wird.

Die Funde von 1988 und ihre Beziehung zu denjenigen von 1987

Stratigraphie

Der Molassé-Untergrund wird an einigen Stellen durch Bruchstücke der Moräne aus der Würmzeit überdeckt. Die darüberliegende Lehmschicht, in der sich keine Objekte fanden und die oft eine Tiefe von bis zu 0,5 m erreicht, zeigt, dass darauf eine Zeit mit bedeutenden Abschwemmungen folgte. Das Ende dieser Phase wird durch die Auswaschung von meist nach NO/SW ausgerichteten Rinnen gekennzeichnet, die sich in die tieferliegenden Ablagerungen, den Molasse-Sockel einbegreifen, eingekerbt haben. Diese Überreste eines örtlichen hydrographischen Systems, das heute verschwunden ist, wurden mit einer neuerlichen Lehmschicht überschlämmt, in der sich auch die ersten Zeugen menschlicher Besiedlung aus der mittleren Bronzezeit und jüngeren Eisenzeit finden. Diese Schicht, die sich gegen Osten hinzieht, wurde auf einer Fläche von 2000 m²

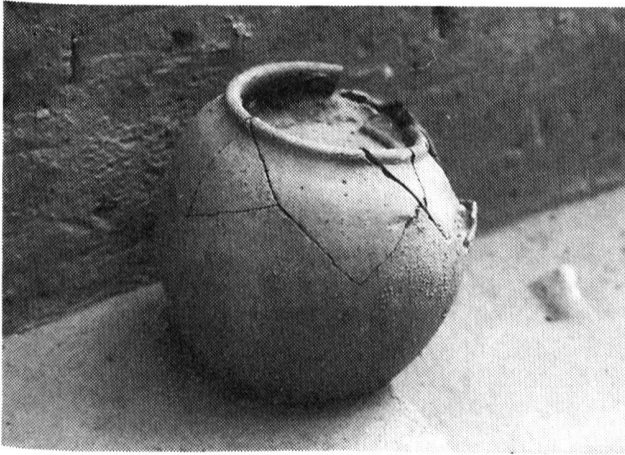


Abb. 103 Murten/Combette. Urne aus der Latènezeit, in situ



Abb. 104 Murten/Combette. Sicht auf das Innere der Urne während der Freilegung, die schichtweise ausgeführt wurde, mit einem Teil der verbrannten Knochen



Abb. 105 Murten/Combette. Sicht auf die Herdstelle aus Ziegelsteinen

nachgewiesen, und die Siedlungsteile, die mit ihr in Zusammenhang stehen, sind in einer zweiten Erosionsphase abgetragen worden. Die darauffolgende Ablagerung zeichnet sich durch eine Grauverfärbung aus, die auf menschliches Eingreifen hindeutet, und dürfte wenigstens zwei römischen Besiedlungsphasen entsprechen. Die letzte Schicht vor dem heutigen Humus hebt sich durch die Ansammlung von braunem Lehm hervor und stimmt wohl mit der letzten Besiedlungsphase dieses Geländes überein.

Die Strukturen

Einige während den Sondierungsgrabungen freigelegte Pfostenlöcher, Gruben und der Abdruck eines Schwellbalkens stellen die einzigen Spuren von Ge-

bäuden aus vorgeschichtlicher Zeit dar. Zwei Gruben, auf die man im Jahre 1987 gestossen war, lieferten Eisenschlacken und dürfen wohl als Reste von Öfen verstanden werden. In einer andern Grube war eine Urne abgestellt worden. Sie enthielt neben den verbrannten Knochenresten der Kremation auch das Fragment einer Nauheimer Fibel, die die Datierung dieser Veraschung in die späte Latènezeit zulässt (Abb. 103 u. 104).

Die römische Besiedlung ist durch mehrere Typen von Strukturen gekennzeichnet:

- ein Gebäude, das eine Fläche von etwa 600 m² bedeckte und eine rechteckige Form und Ausrichtung gegen O/W aufwies. In ihm wurden die Reste einer Herdstelle auf Ziegel oder Backstei-

- nen und diejenigen eines geheizten Raumes freigelegt (Abb. 105).
- Kieselansammlungen, die jünger als das Gebäude selber sind, und Pfostenlöcher, die vielleicht die Fundamente von Stampfbau-Konstruktionen darstellen.
 - eine Kanalisation, die über 50 m verfolgt werden kann und jünger als die beiden schon erwähnten Konstruktionsphasen ist, jedoch noch nicht mit Sicherheit datiert werden kann.

Das Fundmaterial

Das vorgeschichtliche Fundmaterial, das im wesentlichen aus Keramik besteht, teilt sich in zwei verschiedene Komplexe auf. Der erste kann in die Bronzezeit datiert werden, während der andere mit zahlreichen Kammstrichverzierungen, einer ganzen Nauheimer Fibel und der schon erwähnten Urne der späten Latènezeit zuzuweisen ist. Die Anzahl römischer Überreste ist sehr gross, und die Art der Keramik ist typisch für das 2. und 3. Jh.n.Chr. Einige besondere Objekte müssen jedoch noch erwähnt werden: eine Gemme (Intaglio) mit Jupiterdarstellung und ein Leistenziegel mit dem Stempelabdruck der Herstellungsstätte.

T.J.A./J.-L.B./M.B./R.K.
(Übersetzung: A.M.-S.)

Murten (See) BR

Ober Prehl
LK 1165, 576 440 / 196 765 Höhe 475 m

35 Sondierungsschnitte, die in der Zeit vom 24. November bis 2. Dezember 1988 durchgeführt werden konnten, erlauben es, eine Ausweitung der im Jahre 1987 entdeckten Fundstelle (JbSGUF, Band 72, 1989, S. 309–310) gegen Westen festzustellen. Es müssen ungefähr 500 m² zu den vorgesehenen 1500 m² hinzugefügt werden. Die Datierung in die Spätbronzezeit wird durch das Vorhandensein eines Randes mit schrägen Einritzungen und einer Scherbe aus feiner Keramik, die mit mehreren, aus zwei horizontalen Rillen bestehenden Gruppen verziert ist, bestätigt.

J.-L.B./M.B.
(Übersetzung: A.M.-S.)

Murten (See) BR

Pré de la Blancherie
LK 1165, 575 975 / 198 435 Höhe 452 m

Ununterbrochen seit November 1987 ist die Fundstelle «Pré de la Blancherie» Gegenstand feiner und gewissenhaft durchgeführter Ausgrabungen. Der heutige Stand der Arbeiten lässt jedoch noch kein umfassendes Verständnis der Niederlassungen zu, da noch eine gewisse Anzahl Sektoren auszugraben bleibt. Der vorliegende Bericht wird sich deshalb auf

die kurze Vorstellung der wichtigsten Funde beschränken.

Mittlere Steinzeit

Es kamen einige Silex-Artefakte zum Vorschein, die ihrer Typologie nach der mesolithischen Periode zugewiesen werden dürfen. Ihre verstreuten Fundorte in angeschwemmtem, den «Unterbau» von vorzeitlichen Wohneinheiten überdeckendem Lehm zeigen sehr deutlich, dass sie sich nicht mehr in situ befinden können. Ihre Lage ist das Ergebnis der Bodenumgestaltung durch Erdabrieselung und Erosion in den Hängen des Aderahubels, der die Fundstelle überragt.

Jüngere Steinzeit

Die Spuren menschlicher Besiedlung dieses Geländes oder seiner weiteren Umgebung zu jener Zeit sind ebenfalls recht vage: es handelt sich um ein poliertes Beil aus Felsgestein, der Proximalpartie eines Beils mit leicht asymmetrisch ovalem Querschnitt und einigen Keramikfragmenten. Stratigraphisch liegen diese Objekte – im Gegensatz zu denjenigen der vorhergehenden Periode – unter den vorzeitlichen «Unterbauten», jedoch in einer lehmig-kiesigen Schicht, die eher einer Auffüllung menschlicher Herkunft gleicht und in Verbindung mit den Wohnniederlassungen stehen dürfte. Dennoch dürfen wir die Möglichkeit nicht ganz verwerfen, dass es sich um eine stark ausgewaschene und zwischen den beiden Perioden erodierte menschliche Ablagerungsschicht handeln könnte. Nach dem heutigen Stand der Ausgrabung und Forschung kann keine der freigelegten Strukturen mit Sicherheit dieser Phase zugewiesen werden, und das Vorhandensein dieser neolithischen Elemente gibt viele Fragen auf.

Bronzezeit

Dieser Periode gehört der Hauptteil des archäologischen Fundmaterials und der entdeckten Wohnstrukturen an.

Das archäologische Fundmaterial

Dank der starken Erosion des Platzes fällt die Anzahl des archäologischen Fundmaterials leider recht spärlich aus. Es besteht vor allem aus Keramik. Deren zusammenfassende Analyse erlaubt die grobe Datierung dieser Wohnniederlassung in die mittlere Bronzezeit. Es wurden jedoch noch andere Funde geborgen, so z.B. das Fragment einer Bernsteinperle, mehrere Fragmente von Mahlsteinen und einige Quarzit- und Silexartefakte.

Die baulichen Strukturen

Sie stellen das Hauptinteresse dieser Fundstelle dar und sind umso bedeutender, als dass nur wenige

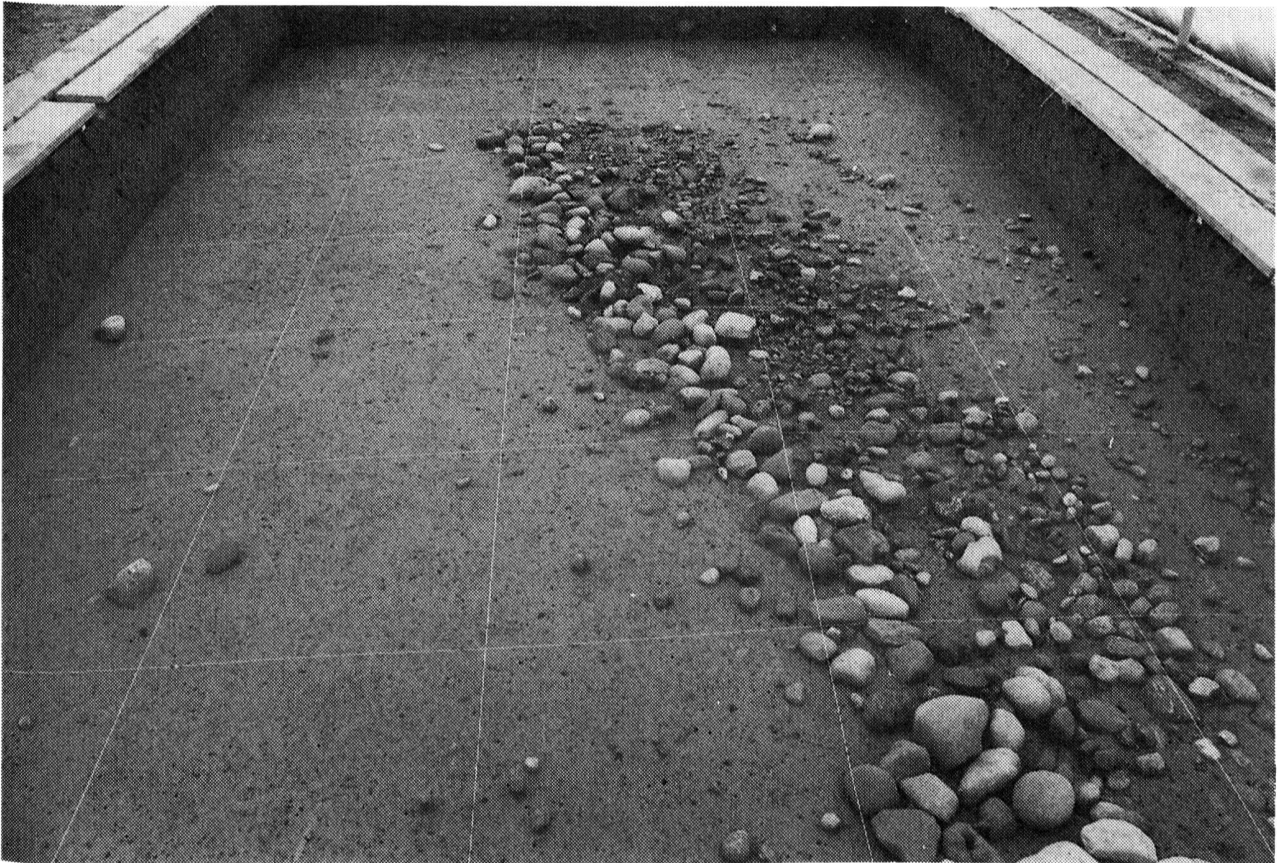


Abb. 106 Murten/Pré de la Blancherie. Detail einer Steinansammlung



Abb. 107 Murten/Pré de la Blancherie. Gerade Ausrichtung von mehreren Pfostenlöchern mit Keilsteinen, die zu einer Konstruktion «Gebälk mit eingepflanzten Pfosten» gehören

Siedlungen dieser Epoche in der Region bekannt sind, und nur einige von ihnen Gegenstand sorgfältiger Ausgrabungen gewesen sind. Während der Ausgrabung wurden verschiedene Typen von Strukturen festgestellt: Keilsteine von Pfosten, Steinansammlungen oder Stellen mit erhöhter Kieselkonzentration, Gruben, Verbrennungsstrukturen (Herdstellen und mit Steinplatten ausgekleidete Gruben) und der Abdruck eines Schwellbalkens (Abb. 106).

Es wäre heute noch zu verfrüht, endgültige Pläne der Wohnkomplexe aufstellen zu wollen, und eine genaue Vorstellung von der architektonischen Organisation der Siedlung und deren Weiterentwicklung im Laufe der mittleren Bronzezeit zu verlangen. Aber nichts desto weniger dürfen wir einige Arbeitshypothesen aufstellen: Es ist sicher, dass wenigstens zwei verschiedene Konstruktionstechniken vorliegen. Die eine, nämlich «Gebälk auf eingepflanzten Pfosten» (es wurden mehr als 70 Pfostenlöcher mit Verkeilungen freigelegt Abb. 107 u. 108) und die andere «vertikale Ständerbalken auf tiefen Schwellbalken mit Stützmauerchen». Letztere der beiden

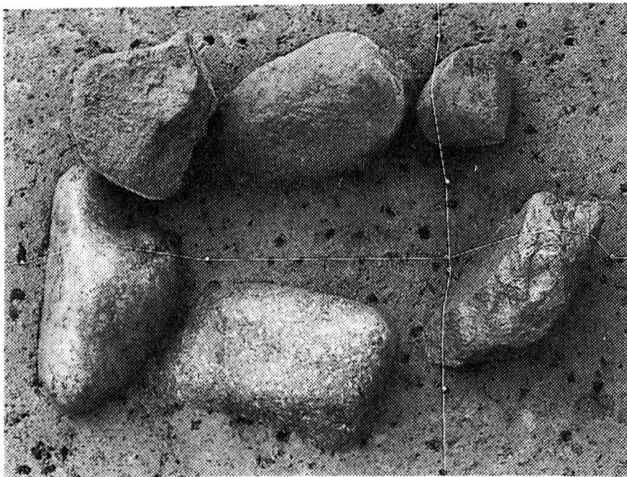


Abb. 108 Murten/Pré de la Blancherie. Detail einer Pfostenverkeilung

Techniken dürfte nach stratigraphischen Anhaltspunkten die jüngere sein, was wiederum auf die Existenz von wenigstens zwei Konstruktionsphasen hinweist. Wenigstens zwei, denn die Möglichkeit darf nicht ausgeschlossen werden, dass wir mehr als eine Bauphase auf eingepflanzten Pfosten haben, was auch ein gewisses Durcheinander in der Aufteilung der Pfostenlöcher erklären würde. Kann man aber wirklich von mehreren Phasen sprechen oder nur von unzähligen Ausbesserungen? Diese Frage bleibt offen.

Die Wahl des Siedlungsgeländes stellt ebenfalls eine der wichtigen Fragen dar, die durch die Ausgrabung aufgeworfen werden. Denn die Errichtung von baulichen Konstruktionen auf das abschüssige Gelände machte – und hier sprechen die Spuren im

Gelände eine deutliche Sprache – entsprechende Einrichtungen nötig: Erdauffüllungen mit dem Zweck, das Terrain zu ebnen, die Errichtung von Terrassen und Mauerchen, Aushebungen, etc. Die Motivierung der Erbauer musste in jedem Falle gross genug gewesen sein, um den Schwierigkeiten, die die Niederlassung in einem derart wenig für den Bau von Gebäuden geeigneten Gelände mit sich bringt, nicht aus dem Wege zu gehen.

Die gallo-römische Periode

Im Gebiet der Siedlung selber finden sich keinerlei Spuren von Gebäuden dieser Zeit. Aber es gibt Anzeichen einer künstlichen Entwaldung dieser Zone, die wohl zu landwirtschaftlichen Zwecken stattgefunden haben dürfte.

M.M.

(Übersetzung: A.M.-S.)

Murten (See)

BR

Zälg

LK 1165, 576 500 / 196 856 Höhe 480 m

Im Osten des Weges, der zum Gehöft Chantemerle führt, wurden auf der obersten Terrasse der Westflanke des Plateaus von Burg 20 Sonderschnitte ausgeführt. Es wurden zwei Bachbette festgestellt, die eine Stelle umrahmen, an der die Moräne zu Tage tritt. Sie können bis zu der torfhaltigen Bodensenke verfolgt werden, die wir 1987 auf der andern Seite des Weges lokalisiert haben. Diese befindet sich auf dem mittleren Teil der Terrasse zwischen zwei Moränen, die an dieser Stelle an die Oberfläche treten, und erstreckt sich zur Zeit auf einer Fläche von ungefähr 800 m². Eine grosse Anzahl von Überresten aus der Bronzezeit und römischen Periode wurden sowohl in den Bachrinnen als auch in der Senke aufgesammelt. Obwohl sie oft zusammen mit hitzegesprungenen Quarziten auftreten, konnten jedoch keine baulichen Reste ausgemacht werden, die mit einer Niederlassung in Zusammenhang stehen könnten, von der sie hätten herkommen können. Das vorgeschichtliche Fundmaterial scheint eher durch die Rinnen hertransportiert worden zu sein und stammt zweifelsohne von durch Erosion abgetragenen Niederlassungen. Auf dem Niveau der Senke ist die Dichte der römischen Überreste viel grösser. Ihre grosse Anzahl an dieser Stelle und ihre zahlenmässige Abnahme in den Rinnen oberhalb könnte darauf hinweisen, dass sie sich noch mehr oder weniger in ihrer ursprünglichen Lage befinden. Es wäre jedoch sinnvoll, die maschinellen Sondierungen in den Zonen, die am meisten Fundmaterial geliefert haben, durch einige von Hand ausgeführte Ausgrabungen zu vervollständigen.

J.-L.B./M.B.

(Übersetzung: A.M.-S.)

Oberschrot (Sense)

IND

Bachmatte

LK 1206, 588 050 / 176 600 Höhe 851 m

Im November 1987 erfuhr der archäologische Dienst von einem Überbauungsprojekt, das eine eigentümliche Geländeerhebung auf der Nordseite des Tütschbaches gefährdete (Abb. 109). Es handelte sich um einen gleichmässig ausgebildeten flachen Buckel von 30 m Durchmesser bei 1,5 m Höhe, den ein Graben in Form eines Quadrates von 35 m Seitenlänge umgab (Abb. 110).

Der Ort war den Archäologen unbekannt¹. Seine merkwürdige Form verdiente eine Untersuchung; desgleichen die in den Maulwurfshügeln auf der Kuppe gefundenen Fragmente von Hüttenlehm und das kleine Fragment eines Silex-Nukleus mit den Negativen zweier Lamellen, das auf der Nordseite des nördlichen Grabenabschnitts gefunden wurde (Abb. 111).

Zunächst, im Dezember 1987², wurde eine genaue topographische Aufnahme, unterteilt in vier Quadrate (Q1-Q4), erstellt und manuelle Sondierungen vorgenommen (Abb. 112 u. 113)³. Der Sondierschnitt A (21 x 1 m) vom Zentrum aus gegen

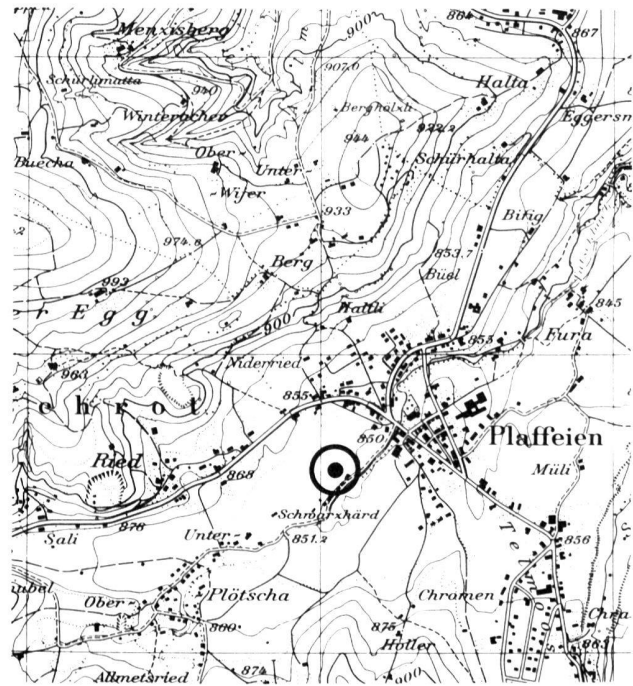


Abb. 109 Oberschrot/Bachmatte. Situationsplan (1:25 000)

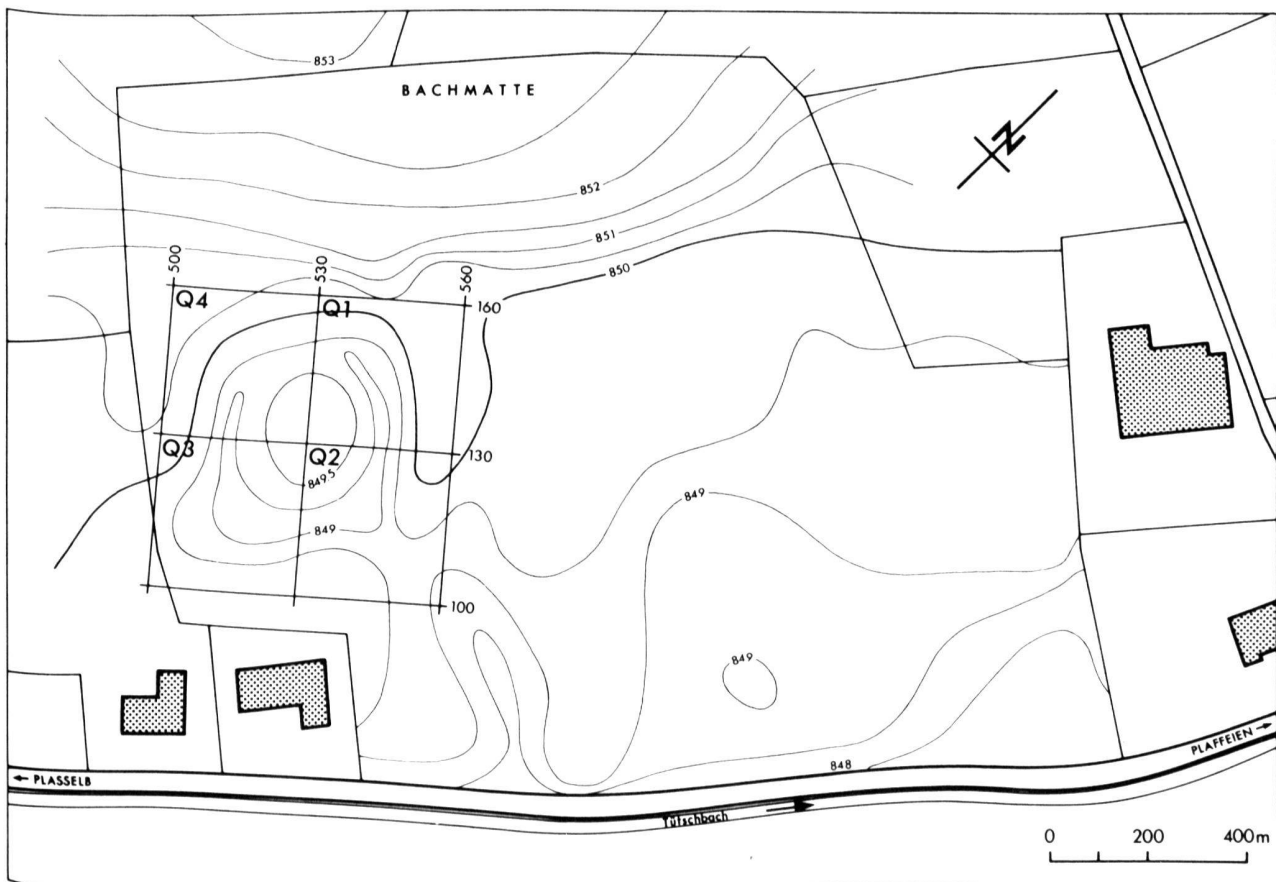
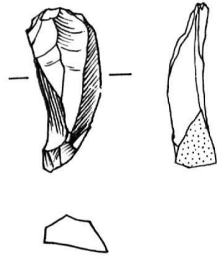


Abb. 110 Oberschrot/Bachmatte. Situationsplan (1:1500)



Nord-Osten, erlaubte unter 20 cm Humus die Feststellung einer 10 cm starken Schicht von Hüttenlehmstücken in einem von SW nach NO ziehenden Streifen zwischen den Metern 533.50 und 536. Auf der Achse des östlichen Grabenabschnitts fand sich in 80 cm Tiefe eine hölzerne Entwässerungsleitung, eingebettet in dichten hellgrauen Lehm, der eine grosse Zahl halbverwester Pflanzenreste enthielt (Torf, Reisig). Davon soll weiter unten die Rede sein. Diese aufgegebene hölzerne Leitung ist später einmal durch parallel dazu verlegte Tonröhren ersetzt worden.

Abb. 111 Oberschrot/Bachmatte. Nukleusabschlag aus Silex (1:1)

Die Sondierungen auf der Hügelkuppe zwischen

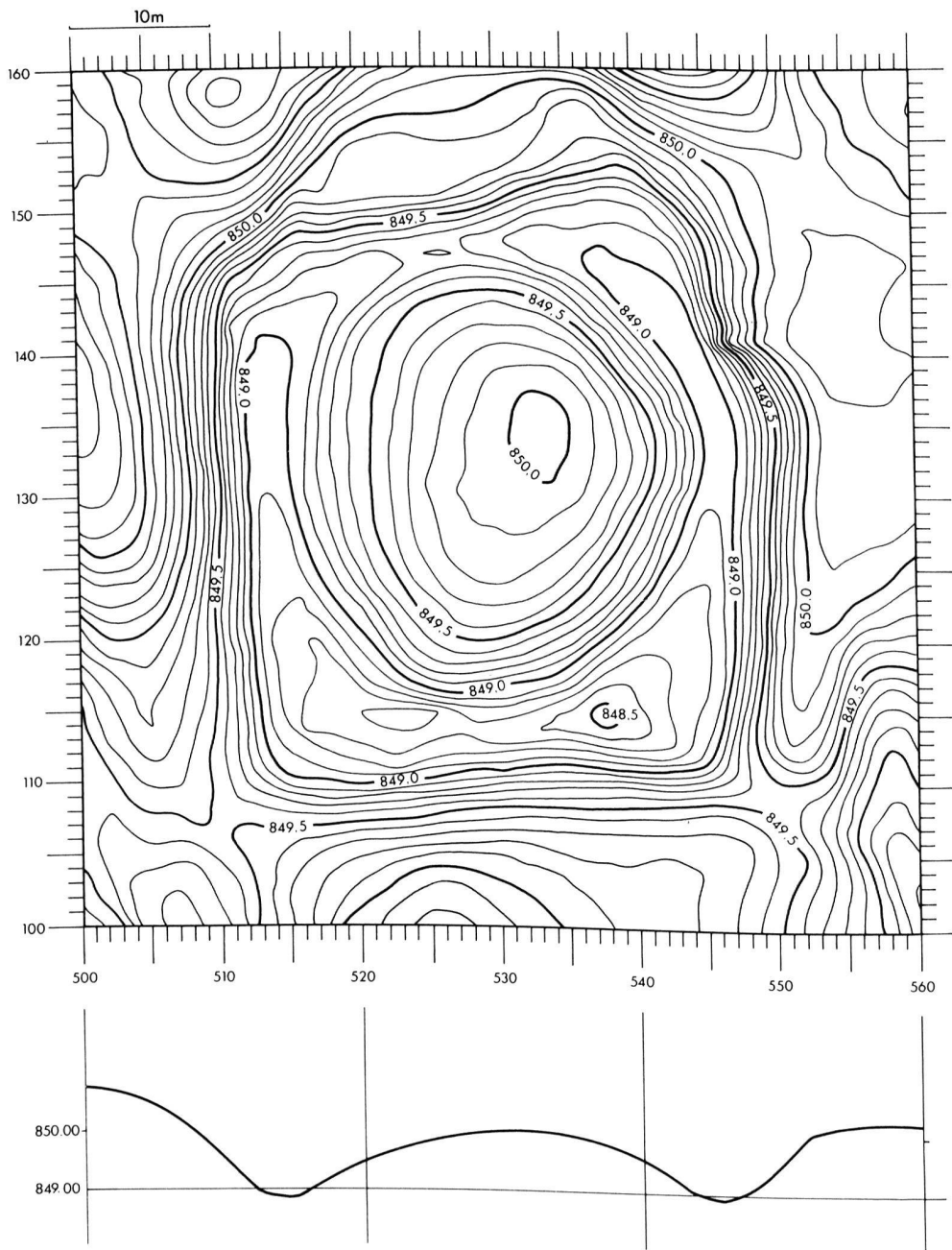


Abb. 112 Oberschrot/Bachmatte. Topographische Aufnahme mit Hügelquerschnitt (nach C. Collet) (1:500)

530 und 532 m zeitigten keinerlei archäologische Funde ausser den an der Oberfläche festgestellten Hüttenlehm-Fragmenten. Die Abfolge innerhalb des 100 cm messenden Schichtpakets erscheint, von oben nach unten, wie folgt:

- Humus (20 cm)
 - sandig-lehmige hellbraune Ablagerung mit eingesprengten Holzkohlestückchen (20 cm)
 - hellgrauer, praktisch steriler Sand mit wenig organischem Material (14 cm); geht allmählich über in:
 - dichten hellgrauen Lehm.
- Die Sondierung B, senkrecht zum Nordabschnitt

des Grabens (Abb. 113), lieferte vereinzelte Hüttenlehm-Fragmente, ohne dass eine Konzentration zu beobachten gewesen wäre. Eingetieft in den gewachsenen Lehm kamen zwei jüngere Drainageleitungen (Zement- und Tonröhren) zum Vorschein.

Während einer zweiten Kampagne im Mai 1988⁴, noch bevor die Erschliessungsarbeiten den Befund für immer zerstört hätten, wurde in den Quadraten 2 und 3 (Abb. 113) der Humus maschinell abgetragen. Eine sorgfältige Reinigung der Oberfläche sollte darauf ein genaueres Verständnis des Befunds ermöglichen. Verschiedene Konzentrationen von Hüttenlehm konnten so festgestellt werden,

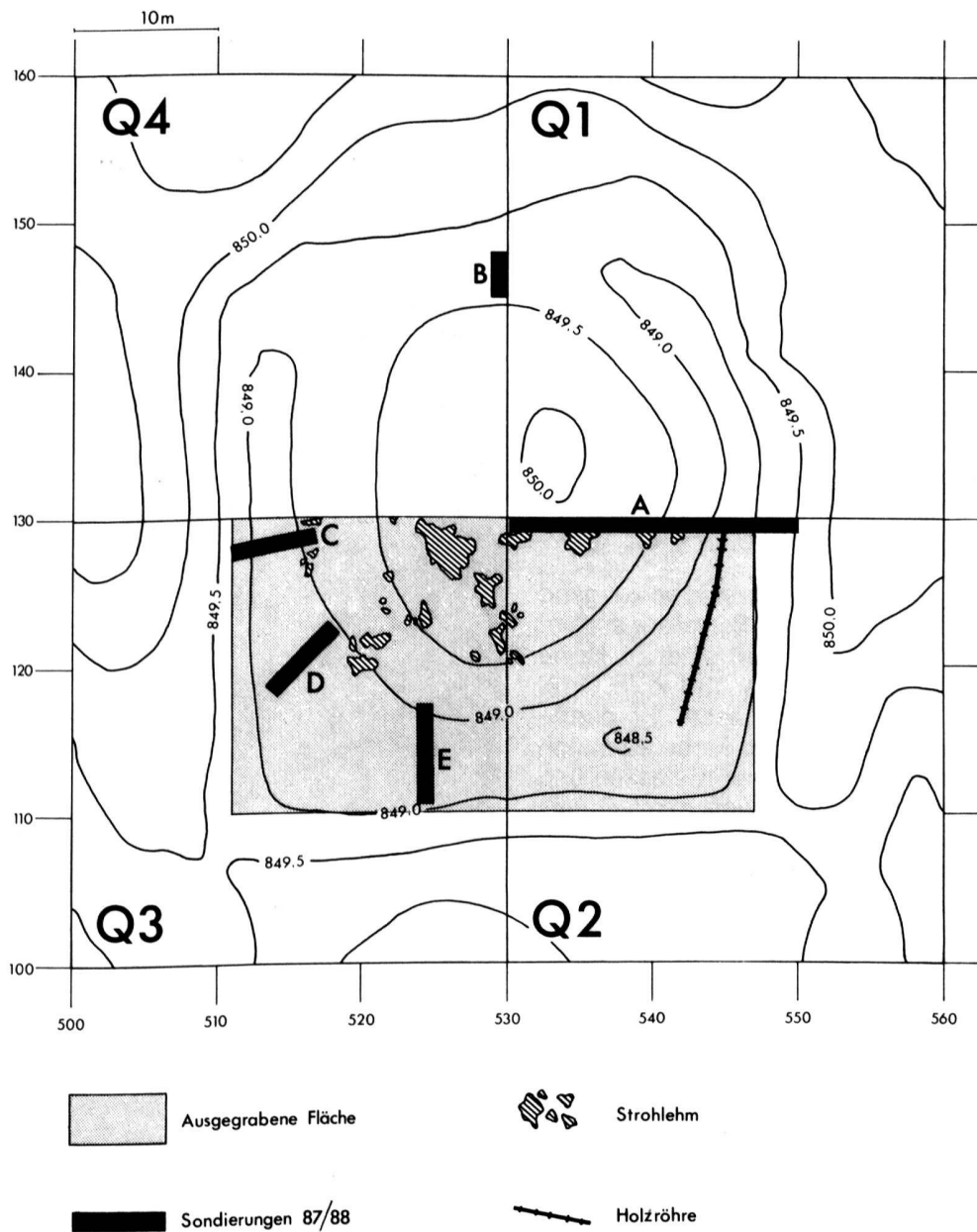


Abb. 113 Oberschrot/Bachmatte. Grabungsplan mit Sondierungen (1:500)

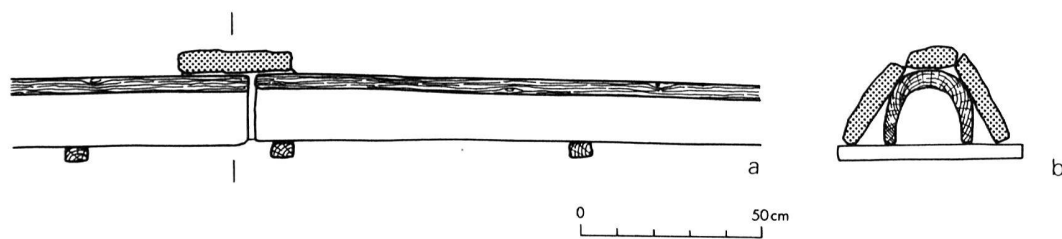


Abb. 114 Oberschrot/Bachmatte. Entwässerungsleitung. a) Längsschnitt, b) Querschnitt (1:20)

namentlich in der Nord-Ost-Ecke des Quadrates 3, zwischen den Metern 516 und 530 sowie 120 und 130 (Abb. 113). Die völlig ungeordnete Verteilung dieser Nester liess jedoch keinerlei Rückschlüsse auf ihre Herkunft zu.

Gleichzeitig wurde die in der Sondierung A festgestellte Entwässerungsleitung im östlichen Grabenabschnitt freigelegt. Es handelt sich dabei um längs gespaltene Rottannenstämme von etwa 25 cm Durchmesser, welche ausgehöhlt worden sind. Mit der Hohlseite nach unten, waren sie auf tannene Kanthölzer (70 x 4 cm) gelagert, welche ihrerseits mit etwa 80–100 cm Abstand im den lehmigen Boden verlegt waren. Die Anschlüsse waren jeweils sorgfältig mit drei Sandsteinplatten geschützt: zwei Platten standen seitlich des Stosses, die Dritte lag horizontal darüber (Abb. 114 u. 115).

Die zusammengelesenen Funde sind vorwiegend neuzeitlich (Flaschenscherben, Porzellangeschirr, Nägel). Besonders erwähnenswert sind 24 kleine Glasfragmente, das grösste misst (83 x 25 mm), verstreut auf der untersuchten Fläche. 17 durchscheinende Fragmente von blauer Farbe stammen von mindestens 10 verschiedenen Gefässen und 7 hellgrüne Scherben stammen von mindestens 7 verschiedenen Gefässen.

Die blauen Fragmente verteilen sich wie folgt⁵:

- 7 Fussfragmente von mindestens 3 Stengelgläsern (Abb. 116);
- 3 Randfragmente mit verdickter Lippe. Eines davon stammt von einem Rippenbecher (zwei schwach ausgebildete Rippen setzen unmittelbar unter dem Rand an (Abb. 117).

Die beiden anderen Fragmente stammen von Bechern mit geblasenem Punktmuster:

- 1 Wandscherbe eines Bechers mit Punktmuster;
- 1 Wandscherbe eines Rippenbechers;
- 1 Fragment einer Butzenscheibe;
- 4 nicht näher bestimmbare Fragmente.

Die hellgrünen Scherben gehören folgenden Typen an:



Abb. 115 Oberschrot/Bachmatte. Entwässerungsleitung

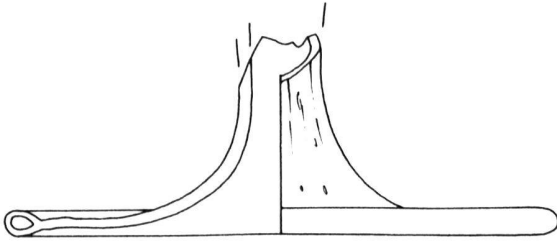


Abb. 116 Oberschrot/Bachmatte. Fussfragment eines Stengelglases (1:1)

- 2 Fragmente von Bechern mit Punktmuster, eines davon opak;
- 1 Randscherbe mit verdickter Lippe;
- 1 Fragment eines Rippenbeckers;
- 3 nicht näher bestimmbare Fragmente.

Die Grabung der Quadrate 2 und 3 hat keine Hinweise zur Deutung der Anlage geliefert. Da die Quadrate 1 und 4 nicht untersucht werden konnten, müssen wir uns auf Vermutungen beschränken. Der Hügel und der darum herumführende Graben sind so regelmässig ausgebildet, dass nur eine künstliche Anlage in Frage kommt. Immerhin ist nicht auszuschliessen, dass der eine oder andere Abschnitt des Grabens einem früheren Zufluss des Tütschbachs entspricht und dass von der Natur vorgeformte Strukturen vom Menschen verändert wurden⁶. Die Topographie der Umgebung (Spuren ehemaliger Wasserläufe) und der Schichtaufbau (gewachsener Boden unter der Humusdecke) sprechen für diese Vermutung.

Die Datierung der Anlage ist beim jetzigen Stand unserer Kenntnisse nicht möglich. Das Relief dieser Gegend ist, geologisch gesehen, spät geformt worden, nämlich nach dem Ende der letzten Eiszeit. Der Graben ist zu ausgeprägt erhalten um noch aus prähistorischer Zeit stammen zu können. Er kann frühestens ins Frühmittelalter gehören⁷. Die Holzleitung kann zur Datierung der Anlage nicht beigezogen werden. Solche Leitungen waren in unserer Gegend anfangs des 20. Jh. noch verbreitet und wurden auch während des 2. Weltkriegs noch verwendet. Man darf deshalb vermuten, dass sie im 19., frühe-

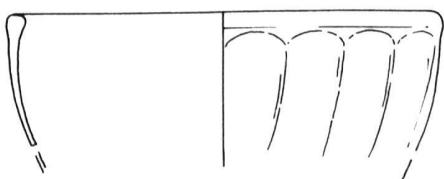


Fig. 117 Oberschrot/Bachmatte. Randfragment eines Rippenbeckers (1:1)

stens im 18. Jh. verlegt worden sind; denn die Tonröhren wurden etwa von 1920 an allgemein eingeführt⁸. Die im Hinblick auf eine dendrochronologische Untersuchung genommenen Proben haben kein Ergebnis erbracht, da sie zu wenig Jahrringe zählten.

Die Glasfragmente, namentlich die Becher mit Punktmuster und die Stengelgläser, können ins 14. und 15. Jh. datiert werden. Diese Datierung sagt aber nichts weiter aus, als dass diese Funde nicht früher hierher gelangt sein können. Sie liefert keinen Anhaltspunkt für die Datierung der Anlage, mit andern Worten: diese kann auch später entstanden sein, und die Glasabfälle können zu irgend einem Zeitpunkt hierher gelangt sein.

Der älteste erhaltene Plan⁹, auf dem die Parzelle erfasst ist, stammt von 1868¹⁰. An der fraglichen Stelle ist kein Gebäude eingezeichnet.

S.M.

(Übersetzung: F.G.)

Anmerkungen

- 1 Die Kenntnis dieses Platzes verdanken wir Herrn Siegfried Bürgy, Oberschrot.
- 2 Leitung: Hanni Schwab; örtliche Leitung: Serge Menoud. An den Sondierungen waren beteiligt: Laurence Curty und François Roulet (Fotos), Hubert Savary und Ivan Dimitrov (Aufnahmen), Karl Revertera und eine Gruppe Militärdienstverweigerer (Grabungsarbeit).
- 3 Die aufgenommenen Höhenkoten wurden an Herrn Claude Collet (Geographisches Institut der Universität Freiburg) geleitet, dessen Mitarbeit wir verdanken. Sein mittels EDV erstelltes isometrisches Schema bildete die Grundlage der Abbildung 3.
- 4 Verantwortlich für die zweite Kampagne war François Guex, die örtliche Leitung besorgte Rocco Broccolo. Fotos: Laurence Curty; Aufnahmen: Wilfried Trillen; Ausgräber: Mario Ambrosio, Ivan Dimitrov, Karl Revertera, Jacques Urner, Fabien Vuilleme und Dimitri Zeslavsky.
- 5 Die Terminologie stützt sich auf: BAUMGARTNER, E. und KRUEGER, I. 1988. Phönix aus Sand und Asche. Glas des Mittelalters. München.
- 6 Mündliche Mitteilung von Herrn Michel Monbaron vom Geologischen Institut der Universität Freiburg, der sich bereit erklärt hatte, den Platz aufzusuchen, wofür wir ihm danken.
- 7 Ebenso.
- 8 Mündliche Mitteilung von Herrn Jean-François Macheret vom Kantonalen Meliorationsamt.
- 9 Das Gemeindearchiv von Plaffeien ist beim Dorfbrand von 1906 zerstört worden. Von hier sind also keine weiteren Aufschlüsse mehr zu erwarten.
- 10 Aufbewahrt beim Kantonalen Vermessungsamt (n° 190).

Ponthaux (Sarine)

R

Es Mongues

CN 1185, 570 010 / 186 140 Alt. 631 m

Plusieurs fragments de tuile mal conservés, dont un avec rebord, ont été découverts sur les déblais d'une importante excavation (construction d'une maison familiale). Aucun niveau de destruction n'a pu être repéré sur les profils à proximité des déblais.

S.M.

Introduction

Découvert en 1973, l'habitat de hauteur de Châtillon a fait depuis cette date l'objet de fouilles systématiques. Financées par le Fonds National de la Recherche Scientifique et la Loterie Romande, une à deux campagnes d'exploration annuelles ont pu être régulièrement suivies entre 1974 et 1981, avec l'aide d'étudiants universitaires suisses et étrangers.

Après une interruption de quelques années, où les recherches se sont concentrées sur les tumuli entourant l'habitat fortifié, les fouilles ont repris en

1988 sur le promontoire, au pied du rempart (zone B, fig. 118). Trois mois de travaux sur le terrain avec 12 fouilleurs, répartis au printemps (7 mars au 15 avril) et en automne (12 septembre au 24 octobre) ont permis de découvrir de nouveaux vestiges fort importants pour la compréhension du site et la fin de l'époque de Hallstatt (fin VI^e, début V^e siècle av. J.-C).

Les campagnes de 1988

Une interprétation précise des vestiges dégagés au pied du rempart entre 1977 et 1981 nécessitait un agrandissement de la zone B qui ne couvrait jusqu'alors qu'une surface de 15 x 6 m, soit 90 m². Une nouvelle surface de 105 m² a donc été préparée au nord et au sud des secteurs précédemment

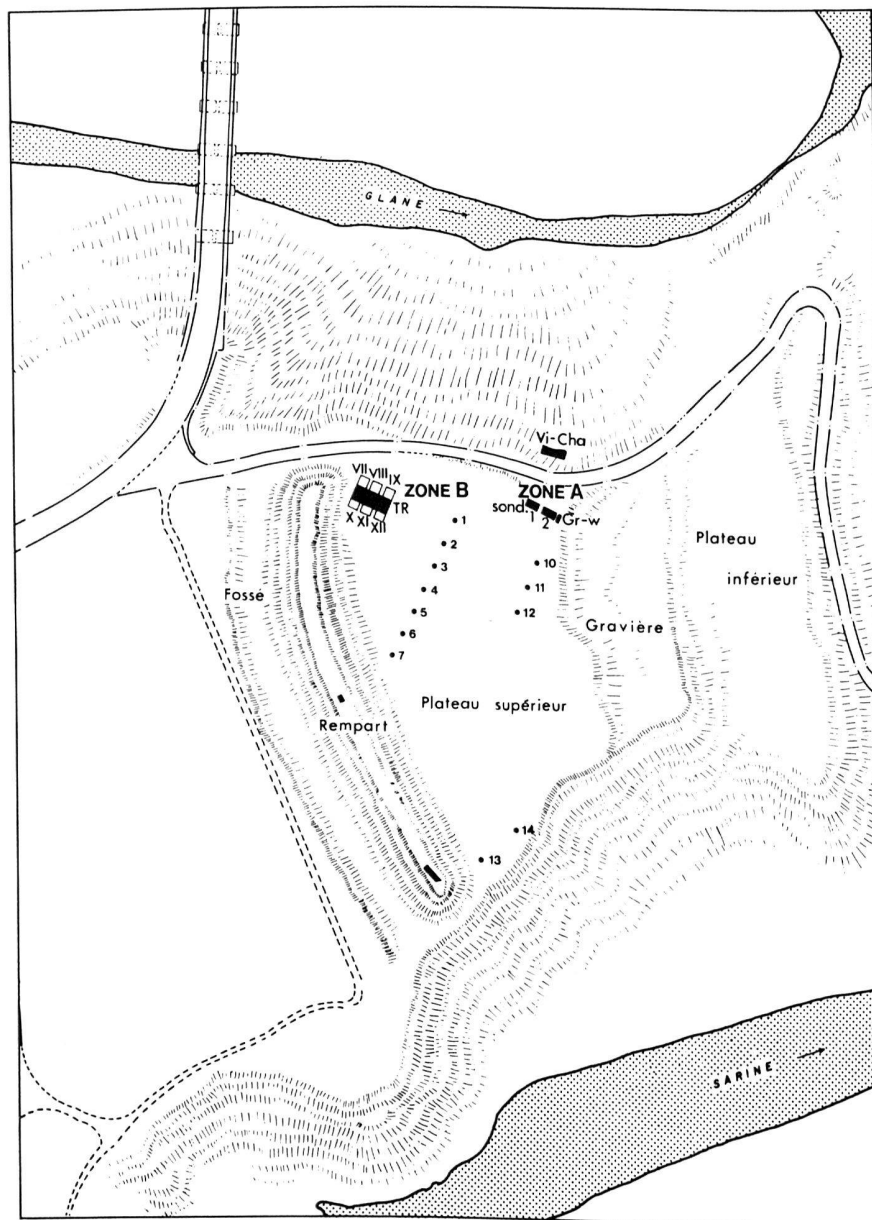


Fig. 118 Posieux/Châtillon. Localisation des secteurs fouillés

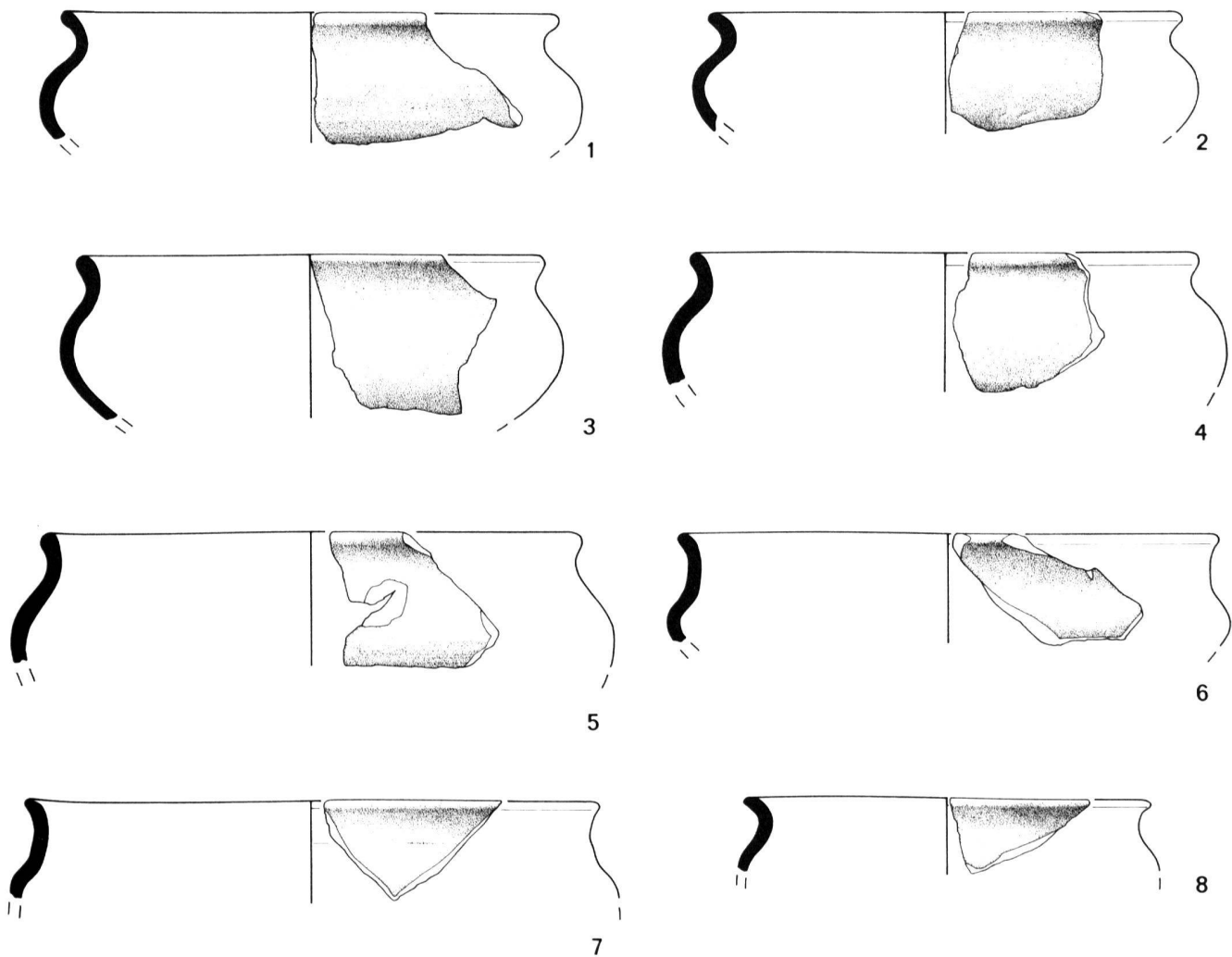


Fig. 119 Posieux/Châtillon. Céramique fine indigène (écuelles) (1 : 2)

fouillés (secteurs I-VI), dans le prolongement direct de la partie déjà excavée. En 1988, une surface de 60 m² (secteurs VII, VIII et IX) située au nord a été intégralement fouillée, alors qu'une surface de 45 m² (secteurs X, XI et XII), située au sud, n'a pu l'être que partiellement (fig. 118).

La partie nord a été subdivisée en trois secteurs (TR, VII, VIII, IX) qui ont fait l'objet de 6 à 18 décapages selon l'épaisseur de la couche archéologique qui n'a pas partout la même importance. Chacun de ces décapages a été photographié et dessiné avec détails: relevé systématique de chaque artefact archéologique (céramique, ossements, mobilier métallique) et des différentes structures (trous de poteaux, fosses). L'ensemble de la zone a été dégagée jusqu'à une profondeur de 0,8 m, soit jusqu'au substrat stérile (dépôt fluvio-glaciaire).

Subdivisée également en trois secteurs (TR X, XI, XII), la partie sud n'a été que partiellement explorée: si le secteur central (TR XI) a été presque entièrement fouillé (9 décapages), les deux autres secteurs n'ont fait l'objet que d'un nettoyage de surface,

après enlèvement de l'humus et des nombreuses racines.

Le mobilier

Céramique

Près de 1200 tessons de céramique ont été mis au jour durant l'année 1988. Parmi ceux-ci, on compte un fort pourcentage de céramique indigène, fine et grossière, dont plusieurs ratés de cuisson, témoin d'une fabrication locale.

Les formes des céramiques fines sont principalement les écuelles à profil sinueux (fig. 119) et les jattes (fig. 120/1-3). Les pieds creux soigneusement lissés et bien cuits indiquent la présence de coupes ou de formes apparentées (fig. 122/1-2). Les décors sont essentiellement des cannelures fines placées horizontalement sur le bord et le col des récipients (fig. 121/1-5), associées, dans deux cas, à un décor poinçonné (fig. 121/1 et 5). Les formes des céramiques grossières appartiennent

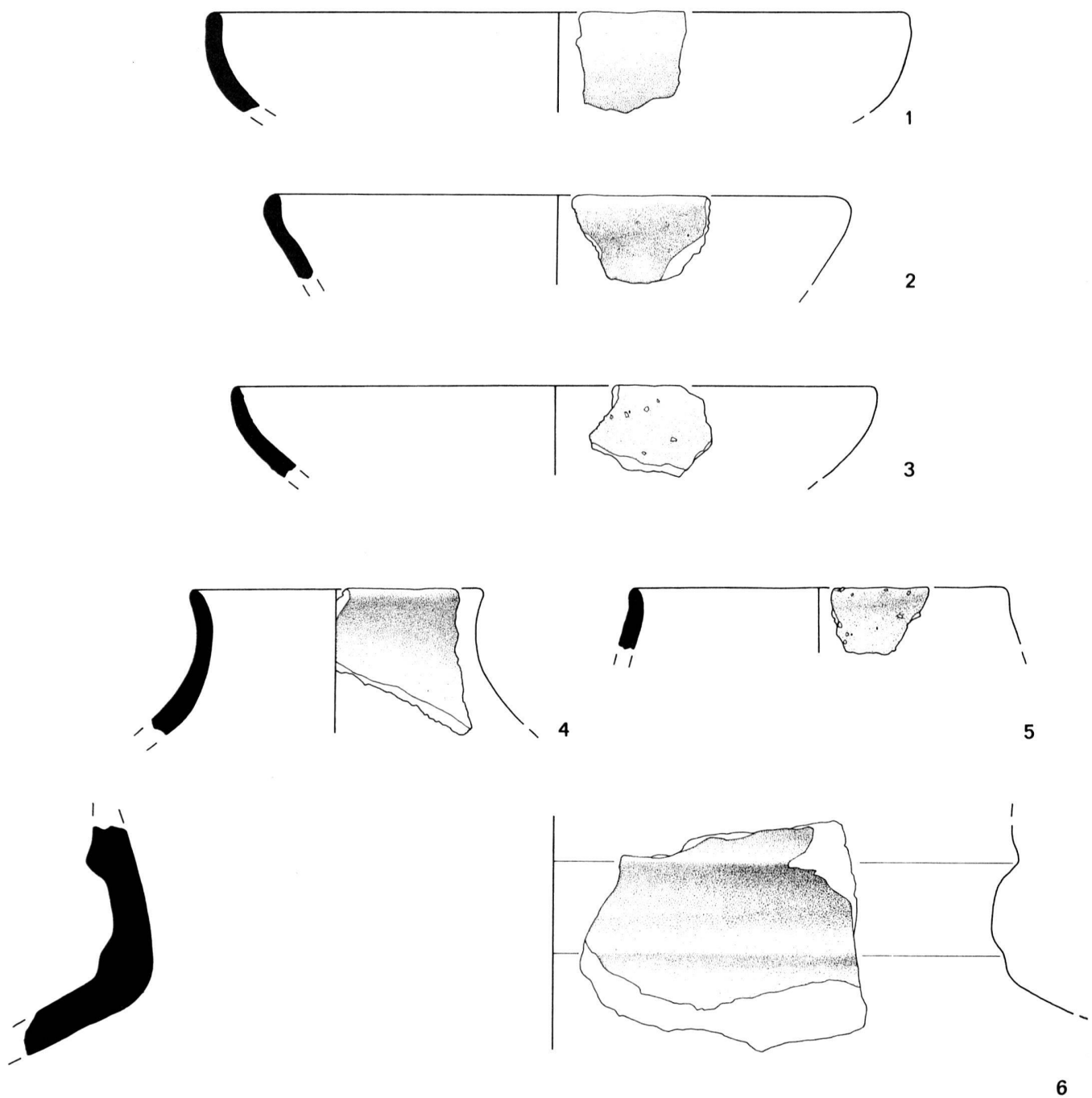


Fig. 120 Posieux/Châtillon. Céramique: jattes, pots et «situle» (1:2)

ment à des jarres ou pots à fond plat (fig. 122/8–11). Les ornements sont rares et peu soignés: il s'agit de cordon épais appliqué sur le col (fig. 121/8–9).

On mentionnera également la découverte d'une fusaiole en terre cuite de forme biconique (fig. 124), quatrième exemplaire seulement trouvé en 17 campagnes de fouilles.

La céramique importée est composée de:

- 2 tessons attiques à figure noire;
- 3 fragments de jarre énormes à grosses cannelures, bien cuites et soigneusement lissées (type «Este») (fig. 120/6);
- 12 fragments d'amphores, massaliètes pour une part, dont un bord (fig. 123) et de provenance méditerranéenne non déterminée pour l'autre part.

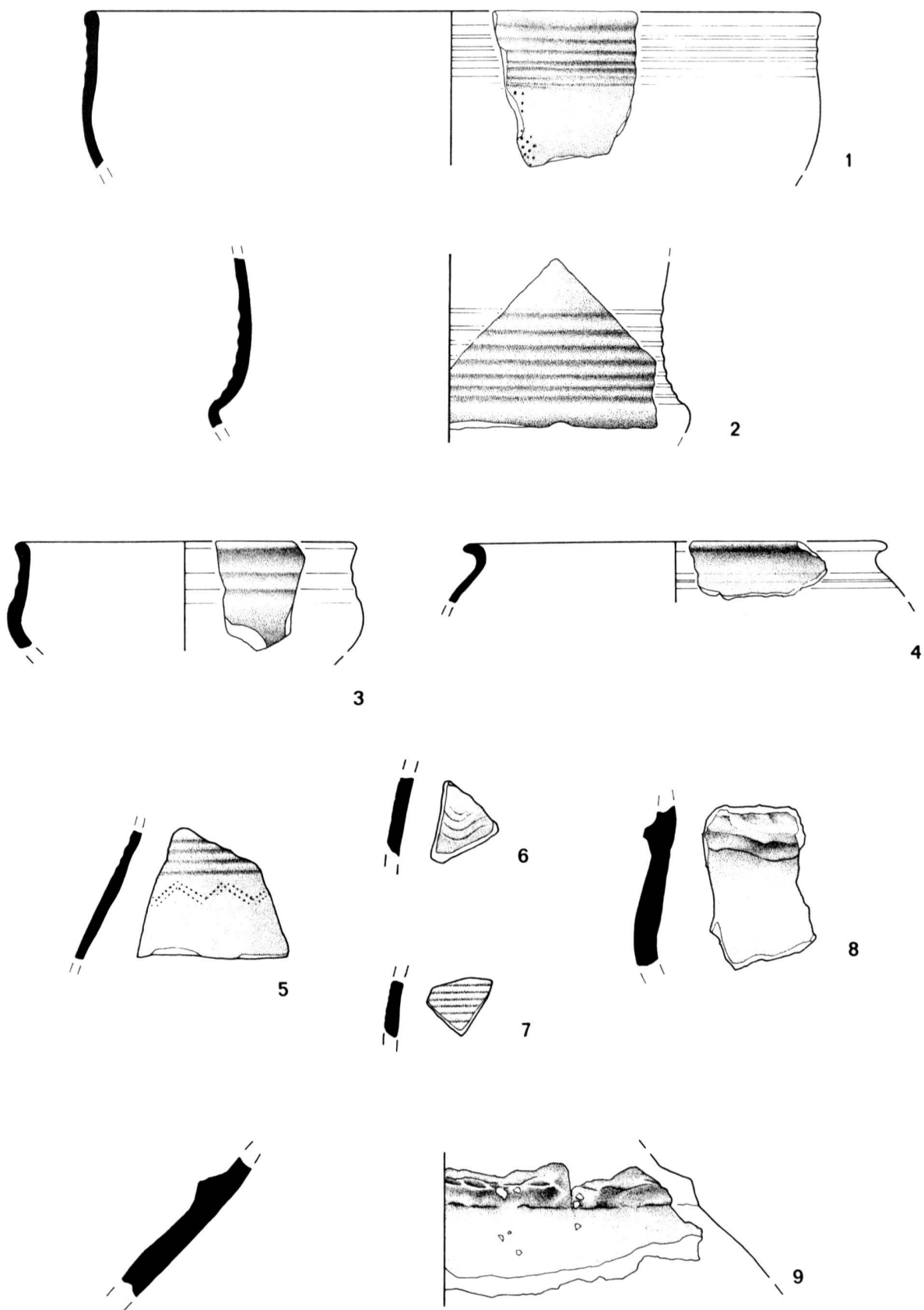


Fig. 121 Posieux/Châtillon. Céramique indigène décorée (1:2)

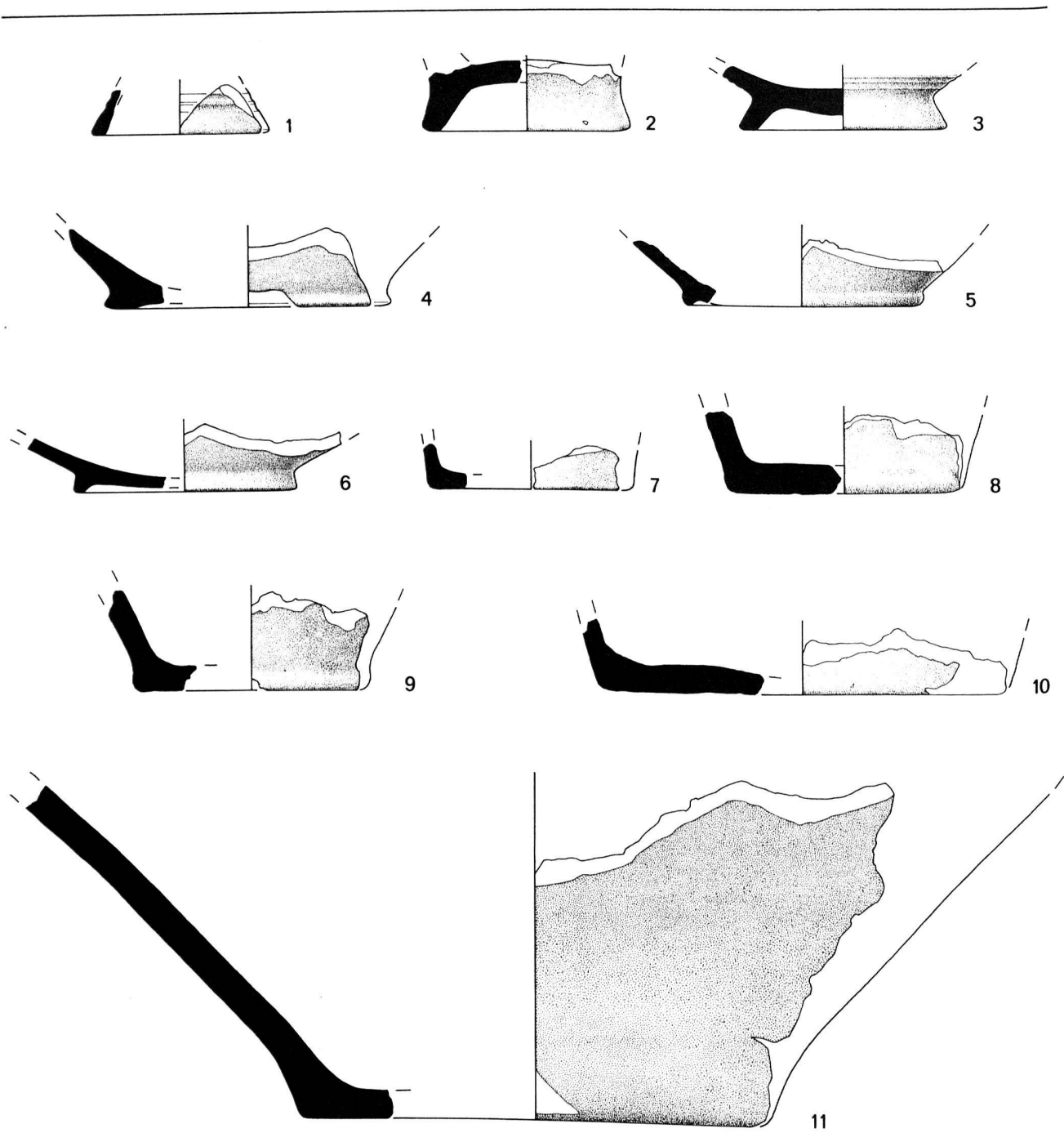


Fig. 122 Posieux/Châtillon. Céramique: pieds et fonds de récipients (1:2)

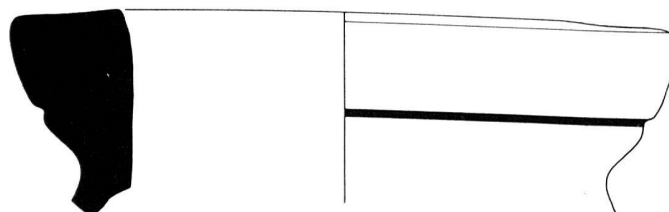


Fig. 123 Posieux/Châtillon. Céramique importée: bord et col d'amphore massaliète (1:2)

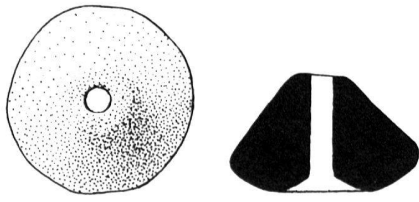
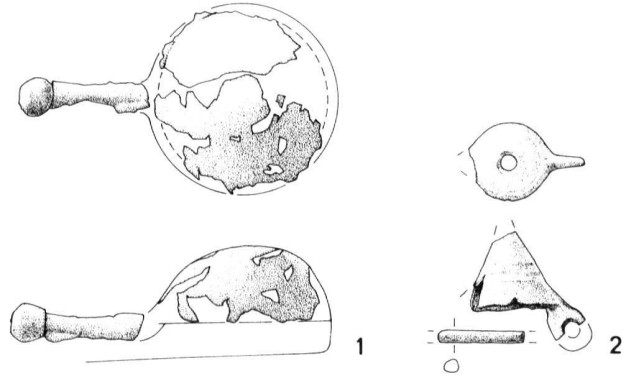


Fig. 124 Posieux/Châtillon. Fusaiöle en terre cuite (1:1)



Bronze

Le matériel en bronze est mal conservé, très corrodé. On dénombre au total 8 pièces:

- 1 fibule à timbale demi-sphérique (fig. 125/1);
- 1 fibule à timbale tronconique (fig. 125/2);
- 1 fragment d'arc de fibule (?);
- 1 chaînette composée de 11 anneaux reliés deux par deux (fig. 125/3);
- 1 petit tube (feuille enroulée) (fig. 125/4);
- 1 tige ou aiguille;
- 1 applique de vêtement (?) composée de deux parties (fig. 125/5);
- 1 fragment de tôle de bronze indéterminé.

Fig. 125 Posieux/Châtillon. Petit mobilier en bronze (1:1)

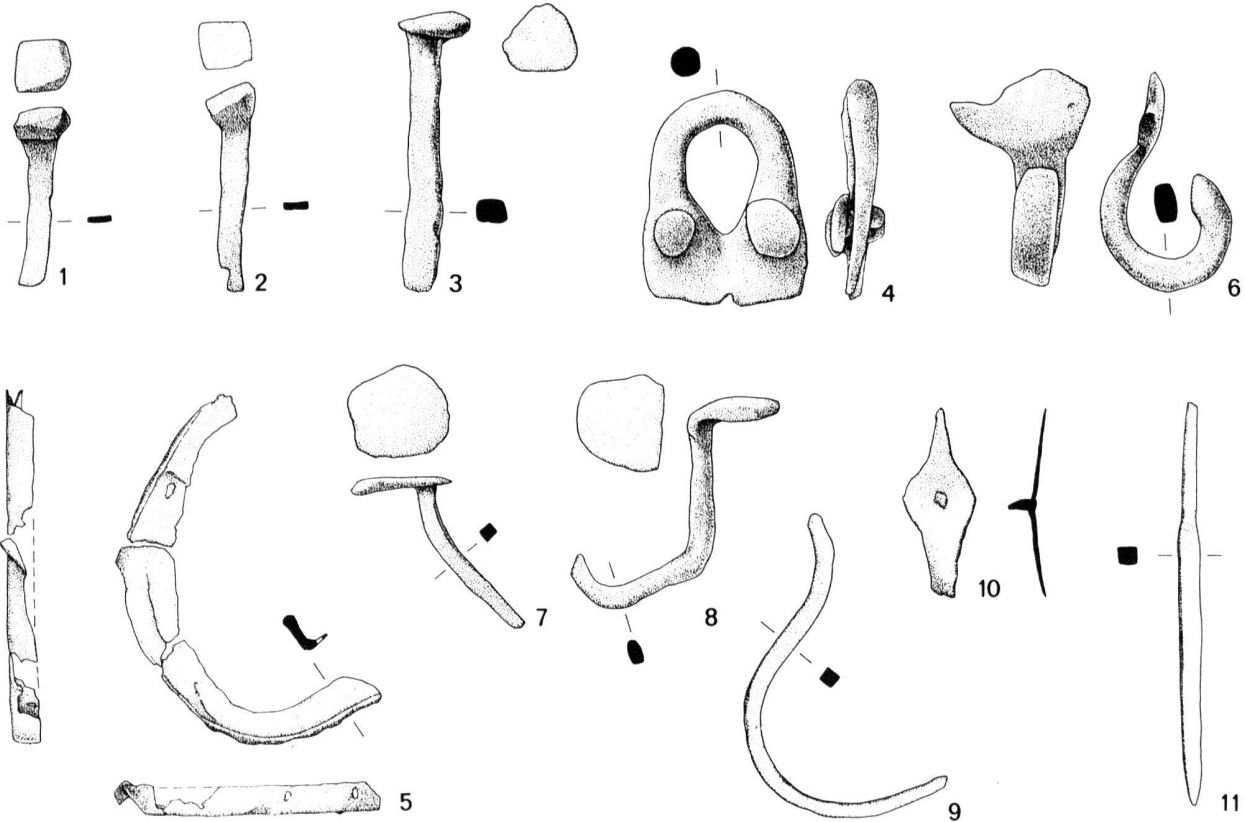


Fig. 126 Posieux/Châtillon. Mobilier en fer (2:3)

Fer

Les objets en fer étaient jusqu'alors très rares à Châtillon. Seuls 11 artefacts avaient été découverts sur l'habitat depuis 1974, date du début de la fouille sur le site. Durant l'année 1988, 12 nouveaux objets en fer ont été recueillis dans les secteurs VII, VIII et XI. Il s'agit de:

- 3 clous à section rectangulaire aplatie, de 35 à 55 mm, munie d'une tête quadrangulaire épaisse (fig. 126/1-3);
- 1 suspente de récipient (chaudron?) munie de 2 rivets de fixation (fig. 126/4);
- 1 renforcement de bordure d'un récipient (?), fragmenté en trois parties (fig. 126/5);
- 4 «crochets» (anses ou appliques de récipients?) (fig. 126/6-9);
- 1 petite applique aux extrémités appointées, munie d'un rivet central (fig. 126/10);
- 1 pointe de section carrée (poinçon), destinée à être insérée dans un manche (?) (fig. 126/11);
- 1 fragment de pointe.

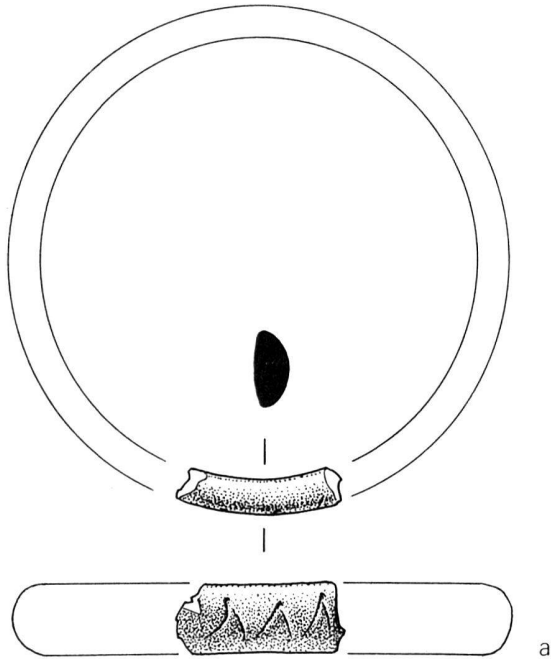


Fig. 127 Posieux/Châtillon. Objets en verre: fragments de bracelet et de perle (1:1)

Verre

Trois objets en verre ont été trouvés au cours de l'année 1988:

- 1 fragment de bracelet à section en demi-lune, orné de zigzags réguliers, de couleur brun-rouge translucide (fig. 127a);
- 1 fragment de perle bleue (fig. 127b);
- 1 scorie de couleur verdâtre, témoin d'une activité locale du travail du verre.

Les structures archéologiques

La zone nord, entièrement fouillée sur une surface de 60 m², contient 24 fosses dont le remplissage (sédiments brun foncé tendres) offre un contraste habituellement bien marqué dans le sol argileux compact et caillouteux stérile (soubassement de couleur orangé). On distingue ainsi une série de fosses circulaires, de 0,3 m pour les plus petites, 0,8 m pour les plus grandes, souvent regroupées, et qui présentent une organisation cohérente. Ces



Fig. 128 Posieux/Châtillon. Structures de la zone ouest (secteur VII). A droite, grande fosse-dépotoir. A gauche, trous de poteaux

fosses descendent jusqu'à 1 m de profondeur sous le niveau du sol actuel: la partie inférieure est visible sur une hauteur de 0,3 m environ (fig. 128).

Certaines d'entre elles sont interprétées comme trous de poteaux, car on distingue encore l'emplacement d'un ancien poteau, aujourd'hui disparu. D'autres sont interprétées comme fosses-dépotoirs: elles sont plus grandes que les premières, ne présentent pas de trace de pieux ou de bois et

contiennent de nombreux fragments osseux d'animaux, ainsi que de nombreux tessons de céramique.

Enfin, une très grande fosse de forme subrectangulaire, de 4,5 m de longueur et 0,5 m de profondeur, contenant quelques 1400 fragments osseux dont certains sont bien conservés, a pu être dégagée dans l'angle nord-ouest de la zone fouillée, contre le rempart. Nous l'interprétons comme « fosse-dépotoir » (fig. 128).

Le remontage complet de tous les plans, relevés effectués à l'altitude 612.50 m environ, montre un ensemble fort intéressant. Des constructions ont été édifiées au pied du rempart, probablement même contre le rempart, et une forte activité avait lieu à cet endroit, comme en témoignent les nombreux objets découverts.

La zone B (secteurs I–XII) n'étant pas encore intégralement fouillée, il est encore trop tôt pour se risquer à interpréter de manière définitive les



Fig. 129 Posieux/Châtillon. Vue du chantier de fouille, en avril 1988

150 m² ouverts jusqu'à présent. Cependant, on distingue déjà nettement une organisation cohérente de l'espace.

- La répartition des ossements montrent clairement une zone « vide » sur une surface de 6 x 10 m, avec une zone de forte concentration à l'ouest de la partie fouillée, soit au pied du rempart.
- La répartition des tessons de céramique est moins tranchée, mais présente le même schéma,



Fig. 130 Posieux/Châtillon. Vestiges dégagés dans le secteur VII. En haut à droite sur l'image, foyer recouvert de pierres brûlées. Au centre, apparition de la fosse-dépotoir contenant au total 1400 fragments osseux

avec une plus forte concentration des tessons dans la partie ouest.

- La répartition des petites fosses, interprétées comme trous de poteaux, semble bien confirmer l'existence d'une structure cohérente. Tout porte à croire que nous sommes en présence d'une habitation rectangulaire, d'environ 6 x 10 m, orientées est-ouest, à l'intérieur de laquelle les vestiges osseux sont pratiquement inexistantes et les céramiques relativement peu abondantes. En périphérie de la « maison », on trouve des fosses-dépotoirs contenant les déchets culinaires (des centaines de fragments osseux et de tessons de céramique).

D'après le nombre et la disposition des trous de poteaux qui, par endroits, se chevauchent, on peut penser qu'il existe plusieurs phases de constructions à cet endroit, peut-être trois.

Une surface de 60 m² au sud de la zone B (secteurs X–XII) a été entamée en 1988. Elle devra être intégralement fouillée pour comprendre de manière plus précise les différentes structures dégagées.

La zone ouverte est d'une grande richesse et laisse présager d'importantes découvertes lors de la suite des travaux.

Bilan de la fouille de 1988

Les deux campagnes organisées au printemps et en automne 1988 ont été un grand succès (fig. 129). Les découvertes essentielles à retenir sont les suivantes.

- Pour la première fois, nous avons découvert à Châtillon-sur-Glâne le bord d'une amphore méditerranéenne, découverte que nous attendions depuis plusieurs années. Les bords permettent en effet d'estimer la date de fabrication de ce type de récipients ayant servi à transporter le vin et l'huile d'olive et de mieux localiser son origine: il s'agit d'une amphore « ionio-massaliète » de la fin

du VI^e siècle av. J.-C., fabriquée dans le sud de la France.

- Pour la première fois également, un bracelet en verre hallstattien est attesté en Suisse à la fin du VI^e siècle av. J.-C. La découverte d'un fragment orné de zigzag démontre que l'on connaissait ce genre de parure bien avant l'époque de La Tène. Une perle de verre bleue et une scorie de verre apportent elles aussi de précieuses informations sur ce type de mobilier.
- Nous ne connaissons jusqu'ici aucun ensemble important de faune de l'époque de Hallstatt, en Suisse, susceptible d'apporter des informations culinaires sur les premiers Celtes. La mise au jour d'une fosse-dépotoir contenant 1400 ossements d'animaux (fig. 130), dont une partie est bien conservée, va probablement apporter de riches renseignements sur la composition du cheptel et sur la part de la chasse au Premier âge du Fer.
- Nous n'avons découvert jusqu'ici que quelques objets en fer (une dizaine au total) depuis 1974. La dernière campagne de 1988 a permis de récolter 12 nouveaux éléments (clous, appliques de récipients, suspentes).

Le reste du matériel apporte un précieux complément aux objets découverts lors des campagnes précédentes : céramique cannelée faite au tour, céramique importée, fusaïole en terre cuite et petits bronzes, dont trois fibules.

D.R.

Prez-vers-Noréaz (Sarine)

MA

Eglise paroissiale St-Jean-Baptiste
CN 1205, 567 650 / 181 675 Alt. 645 m

L'église de St-Jean-Baptiste de Prez-vers-Noréaz, anciennement dédiée à Notre-Dame, est le centre spirituel d'une paroisse dont les origines peuvent remonter au premier millénaire¹. L'édifice actuel, un vaste sanctuaire néoclassique, date de 1831.

Au courant de l'été 1988, la paroisse y faisait installer un nouveau chauffage sous-sol et renouveler le dallage dans la nef. Les bancs devaient également être restaurés. Ces travaux risquant de détruire les éventuels vestiges de bâtiments antérieurs, les archéologues furent appelés à intervenir. Les premières dalles levées, une couche de remblais uniforme, les déchets de destruction de l'église antérieure, étalés à l'intérieur du bâtiment neuf pendant sa construction, apparaissaient sous le sable de pose. En l'absence de cette couche, assez épaisse pour abriter les gaines nécessaires au nouveau chauffage et permettant par conséquent d'éviter la destruction de niveaux plus profonds ou de vestiges du sanctuaire précurseur, une fouille exhaustive eût été inévitable.

Nous nous sommes donc contentés d'un minimum d'observations, sans toucher à la couche de démolition de 1831. Nos successeurs pourront

ainsi un jour redécouvrir les vestiges antérieurs à 1831 que nous avons constatés et dont nous donnons ci-dessous un bref aperçu.

L'église détruite en 1831 se situait pour sa plus grande partie sous le chœur actuel. Le mur occidental de l'ancienne nef a été partiellement mis au jour dans la nef actuelle, tandis que les restes du mur septentrional doivent se trouver à l'extérieur de la bâtisse de 1831. Nous avons distingué trois phases de construction (fig. 131) dont les deux premières concernent la nef à laquelle vient s'ajouter, lors de la troisième, le porche d'entrée.

L'angle sud-ouest de la nef et une partie de la façade occidentale sont les éléments les plus anciens. Il en reste les fondations et quelques assises d'élévation. Les dimensions de ce bâtiment ne sont pas connues. On peut cependant supposer que l'entrée dans la façade occidentale se trouvait à peu près à la même place que le portail aménagé lors de la deuxième phase de construction. En effet, des pierres de dimensions plus importantes et d'autres, placées verticalement dans l'appareil du mur de façade, indiquent la présence d'un élément vertical, remplacé par la suite. Si l'on suppose une entrée axiale plus modeste que l'entrée de la deuxième phase, la largeur du premier sanctuaire attestée par des fouilles atteindrait 8,50 m, ce qui est parfaitement concevable pour une église médiévale. Avec beaucoup de réserves, une datation au XIII^e ou au XIV^e siècle peut être avancée.

Lors de la deuxième phase de construction, la façade ouest a été renouvelée. Un élargissement de l'église vers le nord est probable, ainsi que l'agrandissement de la partie orientale. Les deux montants du portail et une partie de la maçonnerie au nord de celui-ci sont conservés. Dans les fondations, on constate un éperon de 1,10 m de long dirigé vers l'ouest. S'agit-il de la base du pilier d'un avant-toit? Deux blocs de molasse et les restes d'un troisième sont les vestiges du chambranle, le seuil ayant été arraché. Ils étaient badigeonnés, d'abord en gris, puis en blanc. A l'intérieur, tout le mur est crépi tandis qu'à l'extérieur un crépi n'est attesté que sur les parties nouvelles de la façade. Si les parties plus anciennes étaient également recouvertes de crépi, celui-ci n'est pas conservé comme ceci est souvent le cas sur les zones inférieures d'un mur, en proie aux effets de l'humidité.

Nous n'avons pas trouvé, sous le remblais de 1831, un sol original mais un niveau d'humus piétiné, 18 cm plus bas que le bord inférieur du mortier de maçonnerie étalé sur la surface du mur. Il est dès lors possible qu'un sol en dalles ait été récupéré avant la démolition du bâtiment. Mais notre sondage de 1 x 3 m ne suffit pas pour confirmer une telle hypothèse.

Cette deuxième phase pourrait être post-médiévale, soit du XVI^e ou du XVII^e siècle. C'est lors d'une troisième phase que le porche vint s'ajouter à la façade occidentale en remplaçant, probablement, un simple avant-toit. Cet ajout comprenait un es-

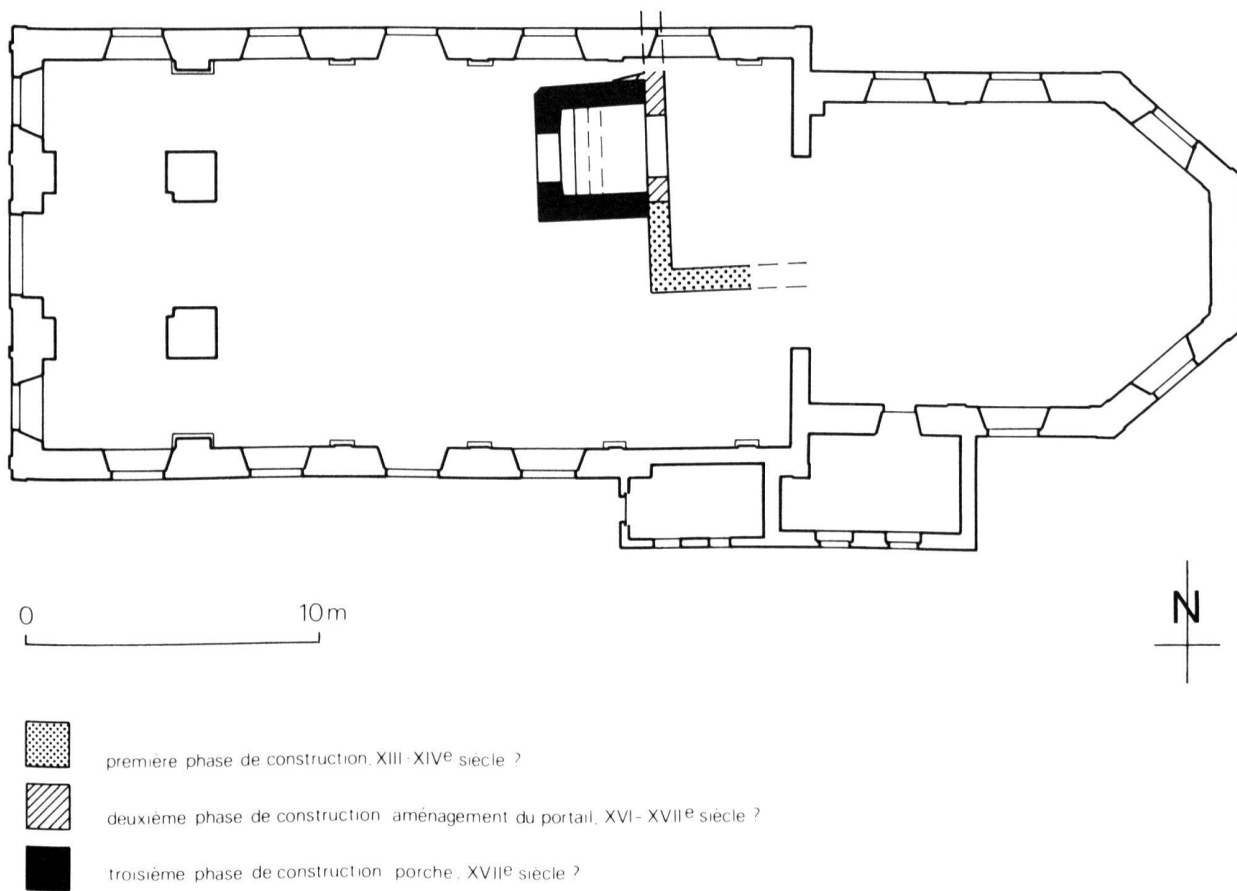


Fig. 131 Prez-vers-Noréaz/Eglise paroissiale St-Jean-Baptiste. Plan général avec phases de construction (1:250)

pace presque carré de $3 \times 2,90$ m, l'entrée étant large de 2,15 m. Puisqu'au courant des siècles le niveau du cimetière paroissial s'était surélevé considérablement par rapport au seuil du portail de l'église, il fallut, dans le porche, aménager des marches pour franchir la différence de niveau de 50 cm environ. Si les murs sont maçonnés de galets et de pierres de provenance morainique, les montants de l'entrée, arrachés en 1831, étaient formés de blocs de molasse, comme en témoigne le mortier qui porte les empreintes des surfaces taillées. Les chaînes d'angle étaient, quant à elles, probablement exécutées en tuf. L'intérieur était couvert d'un crépi badigeonné. Certains éléments, une grande dalle de grès faisant office de seuil d'entrée, et les marches de molasse dans le porche ont été conservés à leur emplacement originel. Devant l'entrée, une petite place était couverte de dalles, dont certaines ont été arrachées en 1831. Les restes d'un pavage, dont la limite méridionale correspond à l'alignement nord du porche, ont été partiellement dégagés. On peut se demander si ce porche était surmonté d'un clocher. La configuration des murs – il ne s'agit ni d'une

construction indépendante de la nef, ni d'une maçonnerie liée avec celle-ci – n'appuie pas cette hypothèse qui toutefois ne peut pas être écartée définitivement.

En quelques jours de travail, la présence d'une église antérieure et quelques-unes de ses caractéristiques ont été constatées sans déranger le tissu stratigraphique des vestiges. La fouille exhaustive de ce sanctuaire et des surfaces qui servaient anciennement de cimetière aurait été fort intéressante sur le plan architectural et historique. Des investigations plus poussées n'ont malheureusement pas pu avoir lieu, faute de temps et de moyens.

F.G.

Note

- 1 BÜTTNER, H. et MÜLLER, I., 1967. Frühes Christentum im schweizerischen Alpenraum. Einsiedeln, p. 95. Première mention indirecte: ca. 1150–1170 (Benzerath M. 1912. Statistique des Saints Patrons des églises du diocèse de Lausanne au Moyen Age. Revue d'histoire ecclésiastique suisse 6, p. 197).

Prez-vers-Noréaz (Sarine)

IND

Maison Rouge

CN 1205, 569 110 / 181 970 Alt. 625 m

Gros éclat de quartzite à talon lisse portant le négatif de plusieurs enlèvements sur la partie supérieure (fig. 132) découvert parmi les vestiges d'un établissement romain. La pièce, indiscutablement d'origine anthropique, ne peut être datée (ramassage de surface, hors stratigraphie).

Dépôt: SACF

S.M.

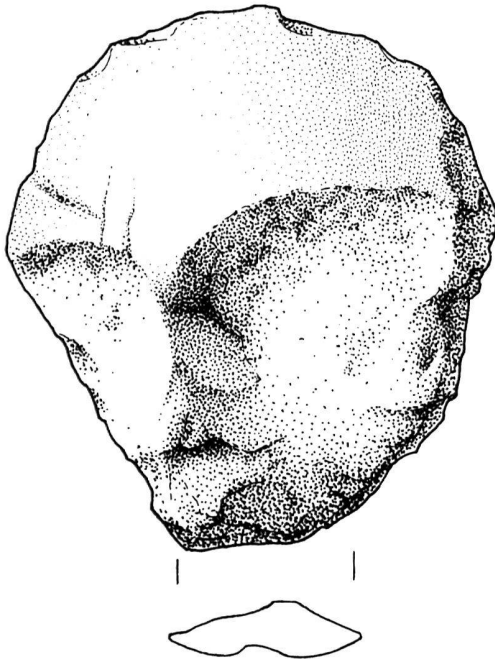


Fig. 132 Prez-vers-Noréaz/Maison rouge. Eclat de quartzite (1:1)

Riaz (Gruyère)

R, HM

L'Étreay

CN 1225, 570 760 / 166 030 Alt. 735 m

L'extension de l'emprise de fouille du site de l'Étreay a permis de pousser plus avant l'exploration de la villa sondée partiellement au cours de l'année 1986 (AF, ChA 1986). Les investigations du Service archéologique se poursuivirent du 6 juillet au 11 novembre 1987 et portèrent sur une surface de plus de 15 000 m². Elles avaient pour but de faire connaître par des sondages l'étendue des structures d'habitations de la «pars urbana».

Bien conservée, la villa présente un caractère résidentiel particulièrement marqué puisque les constructions dégagées se développent sur un front continu de plus de 130 m de long. Les sondages ont

mis en évidence trois corps de bâtiments reliés les uns aux autres par une longue galerie de communication (fig. 133).

Le corps principal de la villa (A), de facture très soignée, dessine au sol un rectangle de 38,7 x 26,6 m environ. L'édifice était flanqué de deux pavillons d'angles faisant saillies sur les côtés. Ces deux structures présentaient la particularité d'être enduites extérieurement d'un crépi au tuileau recouvert de peinture rouge. Ultérieurement elles furent reliées par un portique auquel on accédait grâce à une volée d'escaliers disposée dans l'axe du bâtiment. Au pavillon occidental équipé d'un hypocauste était accolé le local de chauffe. Les sondages à l'intérieur du bâtiment ont révélé une série de pièces d'habitation, certaines richement décorées de peintures murales et de placages de calcaire poli.

Le bâtiment B renfermait les bains. Praefurnium, caldarium et tepidarium y ont été repérés. Ces deux dernières salles comportaient des peintures murales et des pavements de sols sous forme de dallage de calcaire et de mosaïque à décor géométrique (cercles sécants).

L'édifice C coiffait le sommet d'une petite butte. Les sondages ont révélé les angles d'une construction rectangulaire de 36 x 28 m environ ainsi que le départ de quelques cloisons intérieures. La façade principale s'alignait primitivement sur celle du bâtiment A avant que ce dernier ne reçoive un portique.

A la périphérie de ce vaste ensemble résidentiel d'une opulence rare ont été repérés un chemin d'accès et une importante aire empierrée.

Outre les traditionnels tessons de céramique et de verre, ont été découverts notamment une amulette phallique, une clé, des fibules en bronze, des épingles ainsi que plusieurs monnaies. Ce matériel atteste une occupation du site du I^{er} au III^e siècle après J.-C.

Cette seconde campagne de sondages exploratoires s'est également soldée par la découverte de 10 tombes supplémentaires attribuables au Haut Moyen Âge. Ces sépultures implantées parmi les ruines romaines marquent une extension de la nécropole en direction du sud-ouest. Les axes de fosses étaient orientés nord-ouest/sud-est. L'aménagement de ces sépultures se réduisait à un maigre entourage de galets, exception faite d'une tombe d'enfant présentant un coffrage de pierres sèches. Tous les squelettes reposaient sur le dos, jambes allongées, bras rabattus sur le bassin, plus rarement sur le thorax.

Deux tombes d'enfants en bas âge contenaient du mobilier: l'une renfermait une garniture de ceinture à placage d'argent (fig. 134) à dater de 650-700 alors que l'autre livrait une agrafe en bronze ainsi qu'un collier de perles en pâte de verre.

P.-A.V.

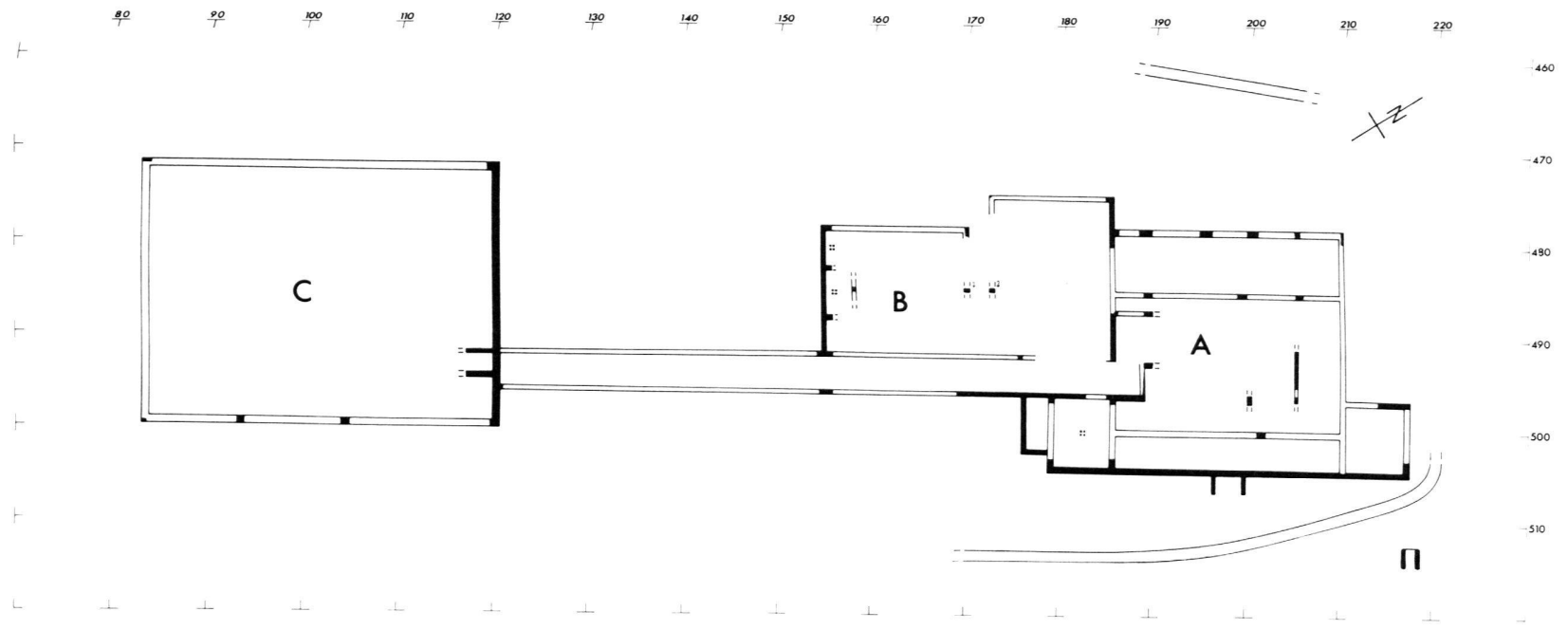


Fig. 133 Riaz/L'Etrey. Plan schématique de la villa (1:750)

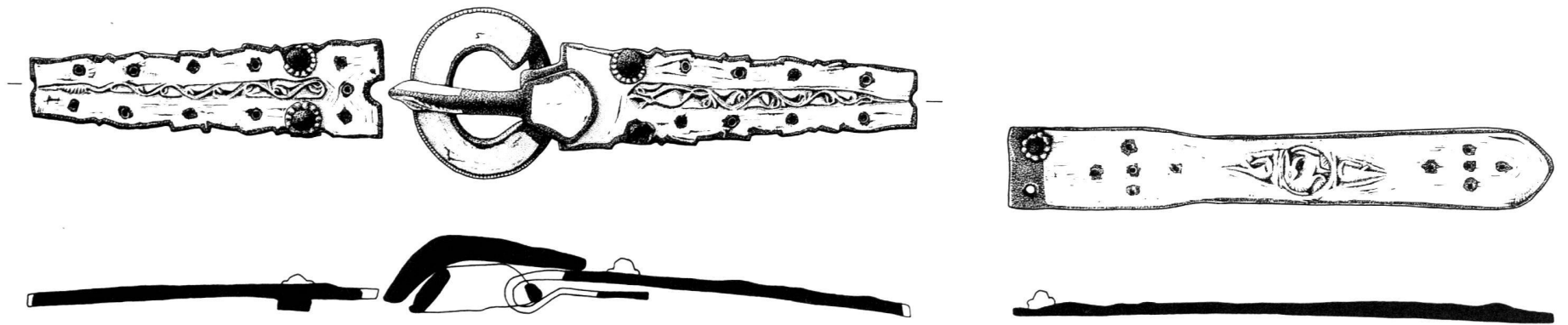


Fig. 134 Riaz/L'Etrey. Garniture de ceinture (2:3)

La Roche (Gruyère)

HA

Le Villaret
CN 1205, 576 080 / 171 060 Alt. 726.50 m

Découverte

C'est en bordure d'une gravière située au sud-ouest du village de La Roche, au lieu dit Villaret, que furent découvertes, en mai 1987, trois structures proto-historiques. Les pluies du printemps avaient créé des éboulements sur la partie supérieure des parois de la zone excavée, mettant ainsi à nu trois concentrations de cailloux brûlés associés à de fortes concentrations de charbons de bois. A l'intérieur de la structure n° 2, contre le profil, apparaissaient un fragment de céramique grossière et un fragment d'os animal.

Deux découvertes récentes faites à Jeuss/Maiholz en 1984 et à Gumefens/Praz d'Auge en 1985, permirent d'identifier immédiatement ces structures comme étant des «fours en terre de type polynésien» (Ramseyer 1985 et 1987).

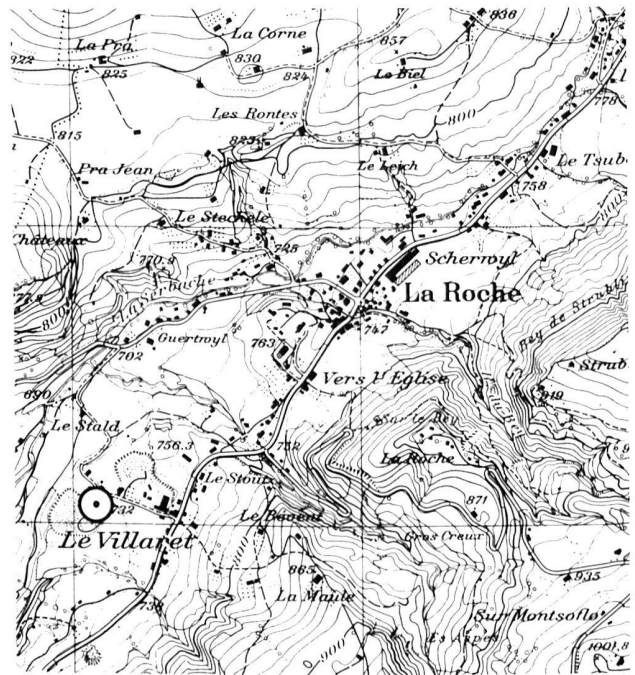
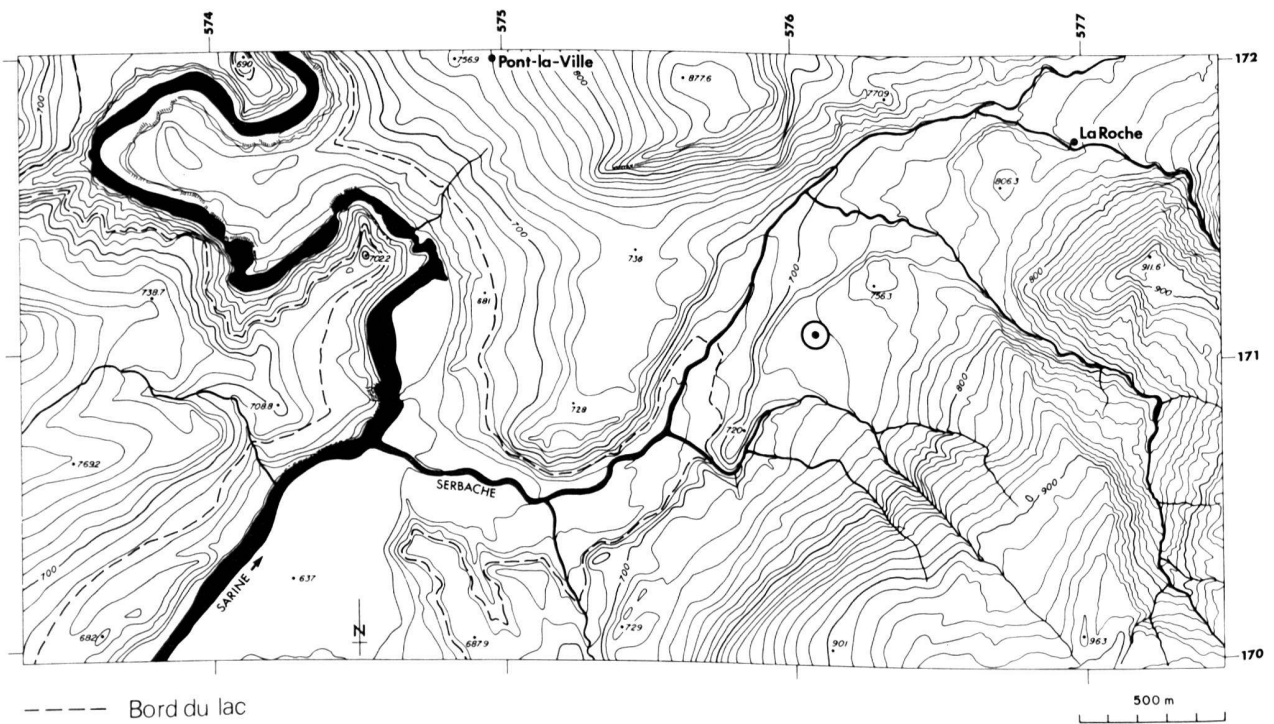


Fig. 135 La Roche/Le Villaret. Situation géographique (1:25 000)

Situation géographique et topographique (fig. 135 et 136)

Les vestiges reposaient sur un terrain limoneux, un mètre sous la surface du sol. Sous les structures, une épaisse couche de gravier stérile s'étend à une profondeur de plusieurs mètres. Avant l'exploitation de la gravière, le terrain se présentait sous forme d'un plateau limité au nord-est par une pente

abrupte surplombant un affluent de la Sarine, la Serbache. Ce cours d'eau se jette aujourd'hui dans le lac artificiel de la Gruyère. Ce replat est propice à l'établissement d'un habitat. Les travaux effectués à cet endroit durant de nombreuses années, aujourd'hui terminés, ont-ils détruit un ancien village?



- Bord du lac
- ⊙ Le Villaret

Fig. 136 La Roche/Le Villaret. Situation topographique (1:25 000)

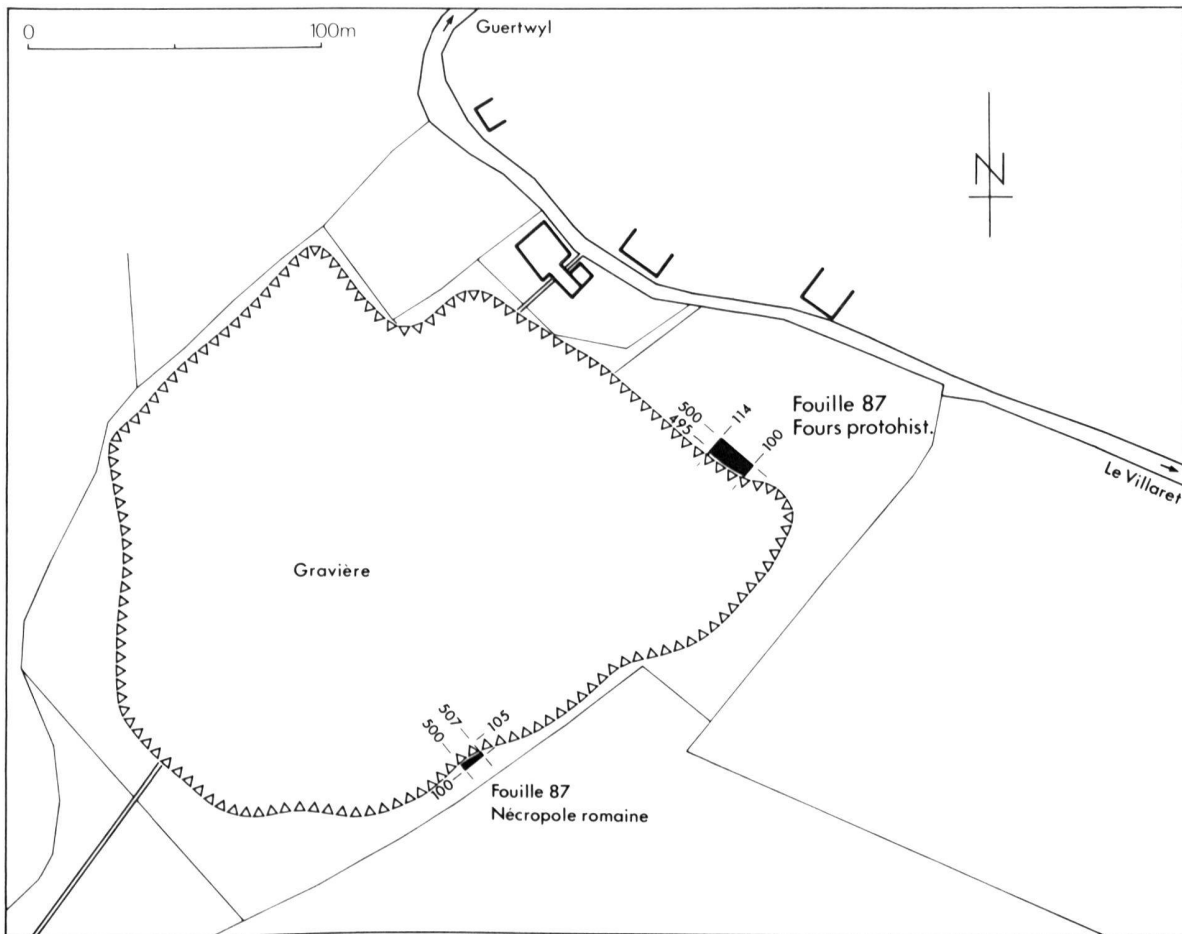


Fig. 137 La Roche/Le Villaret. Emplacement de la zone fouillée dans l'ancienne gravière de La Roche, au lieu dit Le Villaret (1:2500)



Fig. 138 La Roche/Le Villaret. La gravière en cours de comblement (juin 1987)

Plusieurs découvertes sur les profils sud-est et ouest de la même gravière, notamment des urnes funéraires de l'époque romaine, laissent en tout cas supposer que des vestiges archéologiques importants ont été anéantis. Le plateau en question est situé à une altitude moyenne de 730 m, alors que la rivière

toute proche coule environ 40 m plus bas, à l'altitude de 690 m.

La fouille (fig. 137, 138 et 139)

Le 29 juin, une équipe de cinq étudiants commençait à nettoyer et dessiner les structures visibles sur le profil. Le comblement progressif de la gravière, en cours au moment de l'intervention du Service archéologique cantonal, avait créé une plateforme de remblais s'arrêtant à environ 1,5 m sous les vestiges archéologiques, facilitant ainsi la fouille. Partout ailleurs, une pente presque verticale rendait extrêmement difficile et dangereux l'accès aux profils entourant l'énorme cuvette artificielle mesurant plus de 200 m de diamètre.

Puis, en ouvrant par le dessus des structures repérées, 30 cm de terre végétale ont été enlevés, et 70 cm de limon compact très dur, peu caillouteux, de couleur brun orangé, ont été systématiquement décapés pour atteindre la surface des fosses visibles sur la paroi de la falaise. A l'intérieur de cette couche de sédiment, on découvrit quelques petits fragments de tuiles roulés, quelques minuscules charbons de bois, quelques tessons de céramique

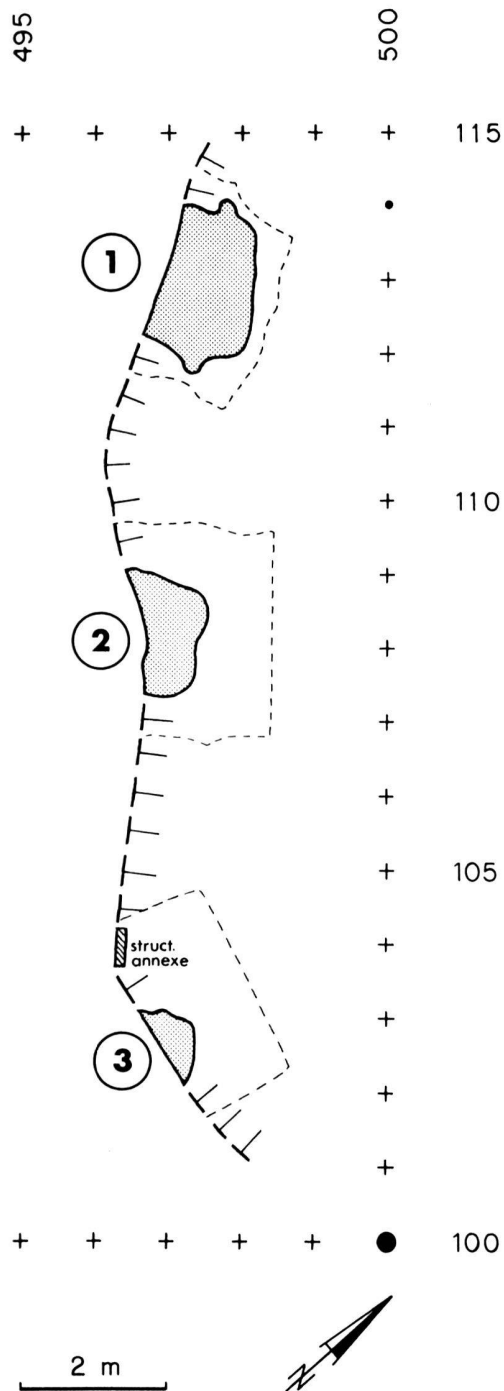


Fig. 139 La Roche/Le Villaret. Relevé des trois structures en bordure de la gravière (1 : 100)

grosnière protohistorique et un clou en fer à tête carrée. Ce matériel n'est pas réparti exclusivement au-dessus des fosses, mais sur toute la surface ouverte, indiquant des traces d'occupation postérieures à la construction des fours. Toutefois, on remarquera que plus on s'approche des structures, plus la quantité de charbons de bois devient abon-

dante. Les tessons de céramique sont toujours très grossiers, mal cuits, de couleur orangé ou noir.

Les travaux devaient durer deux fois cinq jours, pour se terminer le 13 juillet.

Description des structures

Four n° 1 (fig. 140–144)

– Profil 495/112–114

Longueur totale de la structure: 190 cm

Hauteur de la structure encore visible: 20 à 25 cm

La base de la fosse, légèrement ondulée, est bien visible. On distingue une couche de charbons de bois de plusieurs centimètres d'épaisseur, ainsi qu'une forte coloration orangée sur les bords et au fond de la structure (parois argilo-limoneuses fortement rubéfiées). Sur la couche de charbons repose une couche de pierres, en partie brûlées, de 10 à 17 cm de diamètre. Les parois latérales et la partie supérieure de la fosse se distinguent en revanche très mal.

– Plan

La structure dégagée est presque complète. De forme rectangulaire de 1,9 x 1,4 m, seule la bordure ouest s'est effondrée avec le profil, sur une largeur de 5 à 40 cm (fig. 139 et 141). La bordure est de la fosse est bien délimitée par une zone de rubéfaction très forte. Le feu entretenu à l'intérieur de la fosse a durci et coloré les parois sur une épaisseur de 5 cm. Les pierres, parfois fissurées ou brisées, forment un lit de cailloux réguliers recouvrant la totalité de la fosse. Ce sont des galets en calcaire local, déposés de manière serrée et homogène. Au nord et au sud de la fosse, on observe deux excroissances circulaires, correspondant à deux trous de poteaux de 50 cm de profondeur (fig. 141a et b). Le remplissage de ces trous de poteaux est composé de terre grasse de couleur brun foncé.

Sous l'amas de cailloux, on distingue une épaisse couche de cendre et charbons de bois, résidus d'une ancienne combustion (fig. 141c).

Four n° 2 (fig. 145)

– Profil 495/107–109

Longueur totale de la structure: 165 cm

Hauteur encore visible: 20–25 cm

La base de la fosse, rectiligne, est bien visible. Elle est marquée par une ligne de coloration rouge (rubéfaction du fond de la fosse) sur laquelle repose un dépôt de charbons de bois. Au-dessus, on observe un lit de cailloux réguliers formé de galets de 10 à 15 cm de diamètre, partiellement brûlés. L'élévation de la paroi sud de la fosse est bien conservée (fig. 140).

– Plan

Près de 50% de la structure a été détruite par l'érosion du profil de la gravière. Ce qu'il en reste est toutefois suffisant pour en donner les dimensions exactes: de forme subrectangulaire, elle a une lon-

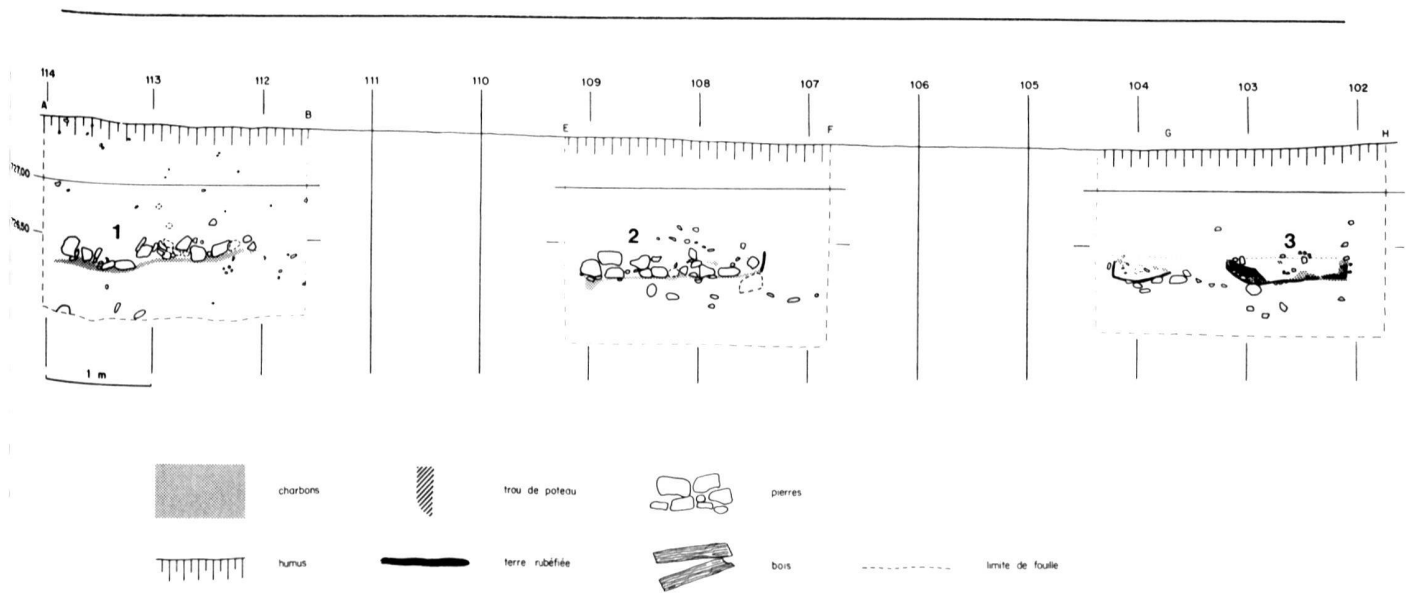


Fig. 140 La Roche/Le Villaret. Profil nord-est de la gravière, montrant en coupe les trois structures

gueur de 160 cm et une largeur d'environ 120 cm. On distingue clairement, sur les trois côtés conservés, la limite de la fosse sur 5 cm d'épaisseur environ.

Les pierres déposées à l'intérieur de la fosse, d'un diamètre de 16 à 19 cm, portent souvent des traces de feu et présentent une grande homogénéité. Une partie d'entre elles a été dispersée par petits tas autour de la fosse (fig. 145a). Sous la couverture

de pierre, les charbons de bois semblent au premier abord moins abondants que dans les deux autres structures. Toutefois, en enlevant 2 à 3 cm de terre limoneuse, on mit au jour une épaisse couche de charbons de bois; parmi ceux-ci on notera la présence de fragments de bois brûlés dont les fibres sont orientées dans le sens NE-SO et NO-SE, soit dans le sens de la largeur et de la longueur de la fosse.

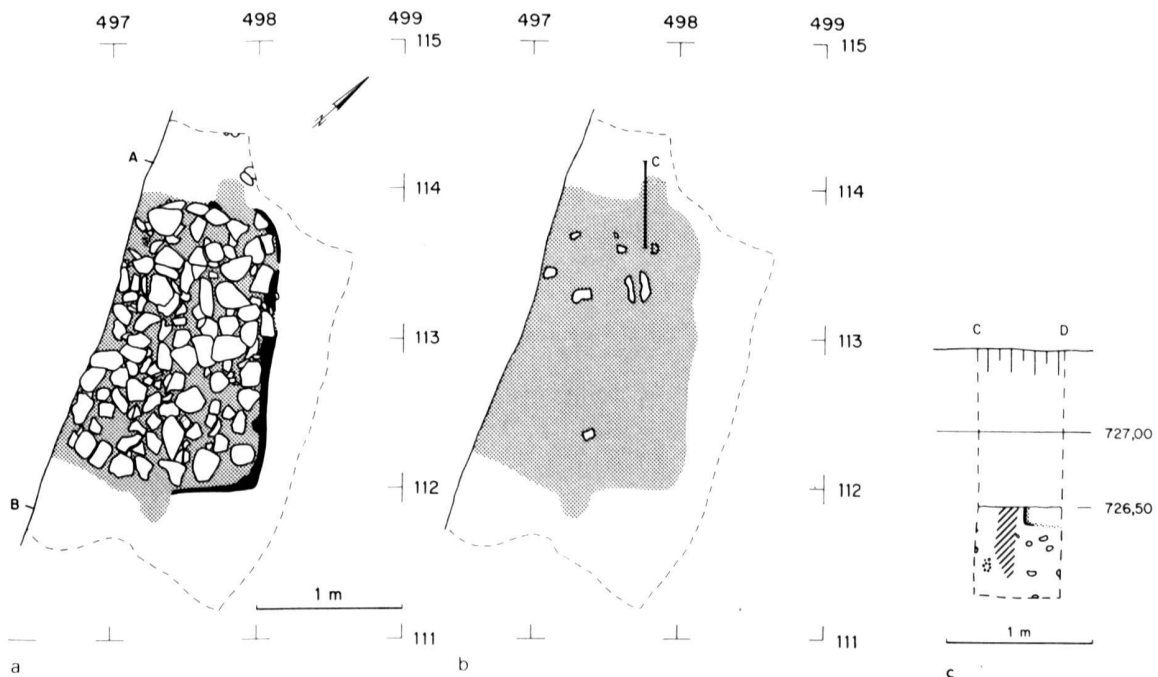


Fig. 141 La Roche/Le Villaret. Structure n° 1. a) niveau supérieur, b) base de la fosse, c) trou de poteau, vu en coupe



Fig. 142 La Roche/Le Villaret. La première structure, interprétée comme «four polynésien», en cours de fouille (décapage de surface)

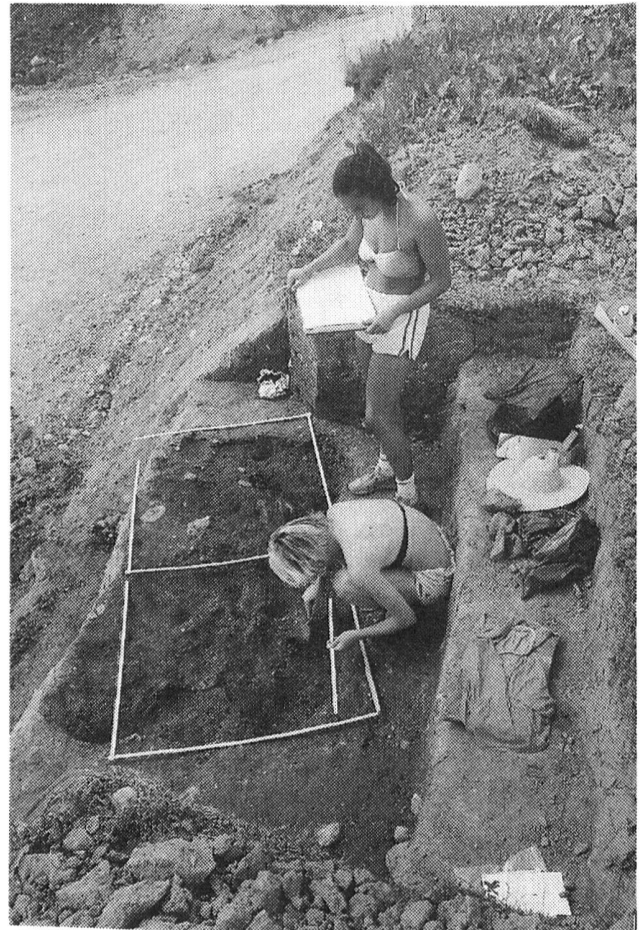


Fig. 144 La Roche/Le Villaret. Structure n° 1: base de la fosse, entièrement rubéfiée, recouverte de cendres et charbons de bois

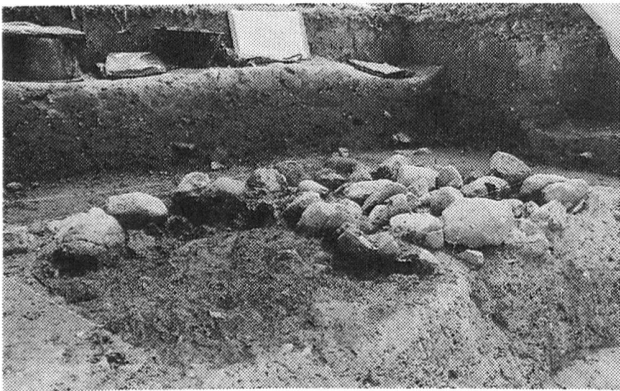


Fig. 143 La Roche/Le Villaret. Structure n° 1: couche de pierres brûlées reposant sur un dépôt de charbons de bois

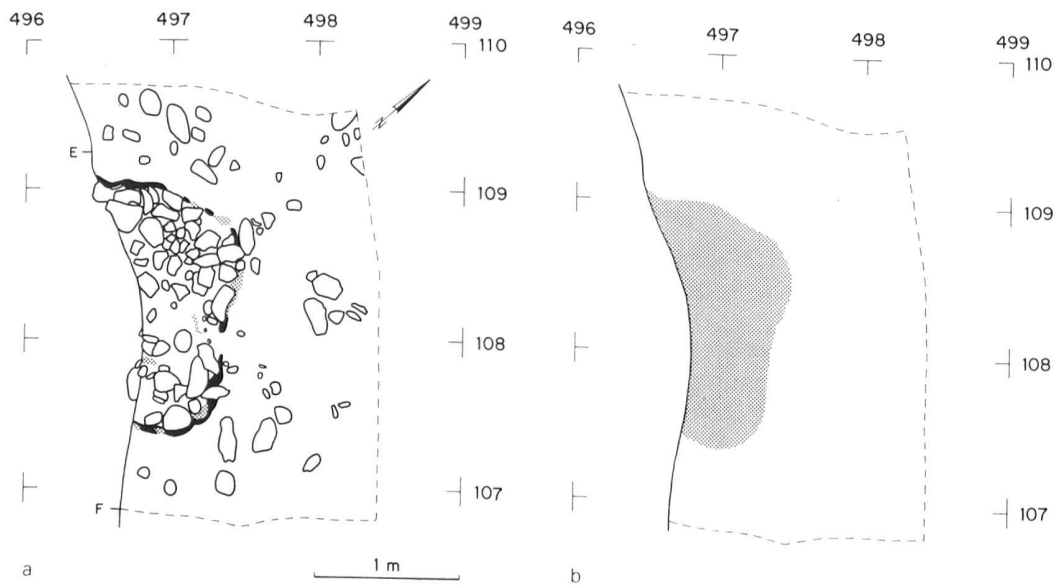


Fig. 145 La Roche/Le Villaret. Structure n° 2. a) niveau supérieur, b) base de la fosse

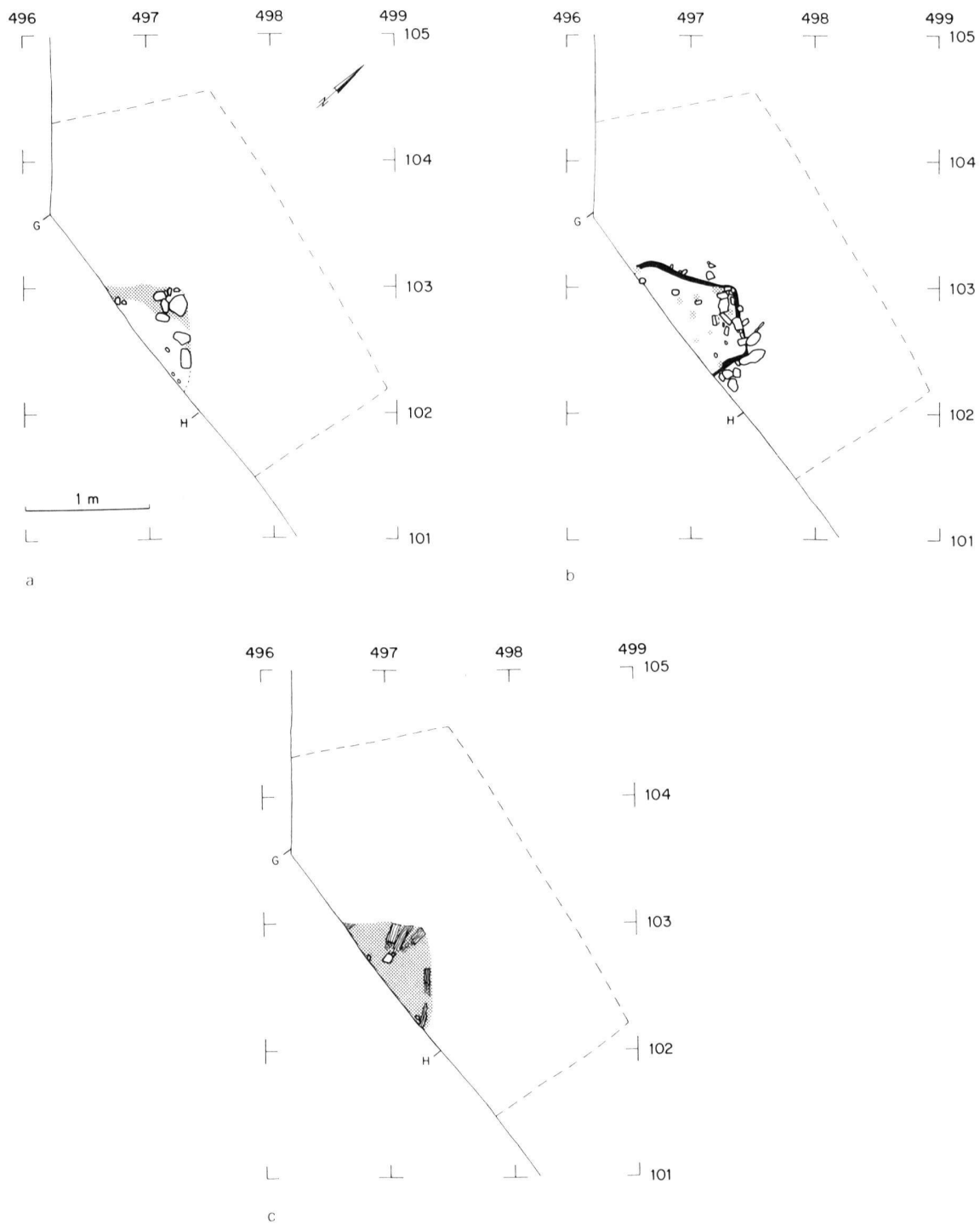


Fig. 146 La Roche/Le Villaret. Structure n° 3. a) niveau supérieur, b) niveau moyen, c) niveau inférieur

Four n° 3 (fig. 146)

- Profil 495/102-103

Longueur totale de la structure: 115 cm

Hauteur encore visible: 25 cm

La base de la fosse est particulièrement nette. On peut suivre une ligne noire continue, très dense, formée de cendres et charbons de bois sur plusieurs

cm d'épaisseur. Les parois de la fosse sont, dans ce dernier cas, bien conservées: l'élévation, sur le côté sud, forme un angle droit avec la base de la structure, tandis que sur le côté nord, elle forme un arrondi plus accentué. Si les cailloux sont plus petits et moins nombreux que pour les deux autres structures, les charbons de bois sont en revanche gros et

abondants. Les bords de la fosse sont marqués par une forte coloration rouge orangé, indiquant l'emplacement des parois brûlées.

– Plan

Seul l'angle nord-est de la structure a été conservé. De ce fait, il n'est pas possible d'en donner les dimensions exactes. On peut toutefois penser qu'à l'origine, la fosse devait être de même dimension que les deux autres. Les pierres sont peu nombreuses à l'intérieur de la fosse, mais sont nombreuses tout autour de la structure dégagée, à une altitude plus élevée. En effet, lors du décapage de cette troisième zone, on constata, peu avant d'atteindre la structure proprement dite, de nombreuses pierres à la périphérie et non au-dessus de la fosse sous-jacente. Ces cailloux, plus petits que sur les deux autres zones fouillées, ne portent pas de traces de feu. Sont-ils en relation avec le four? La fosse a dû être partiellement vidée (vidangée) et les cailloux placés autrefois dans la fosse rejetés ailleurs et non retrouvés. Les quelques pierres retrouvées en place à l'intérieur de la fosse sont plus grandes et portent des traces de feu sur leur face inférieure (fig. 146a).

Petite structure annexe (fig. 139 et 140)

A un demi-mètre au nord-ouest de la fosse 3 se trouvait une petite poche d'environ 50 x 15 cm, visible contre le profil. Une fois nettoyée pour en faire un relevé, il ne restait pratiquement plus rien à fouiller. S'agit-il d'un four détruit à 95 %, ou s'agit-il d'une fosse annexe dont la fonction ne peut plus, aujourd'hui, être interprétée? La poche en question a été entièrement fouillée; aucun reste de mobilier ne se trouvait à l'intérieur du remplissage.

Interprétation

Les trois structures dégagées, approximativement de même dimension, situées sur un même niveau altimétrique (altitude absolue: 726.40 m) et régulièrement espacées sur une même ligne (3 à 4 m séparent chaque fosse), semblent avoir eu la même fonction et avoir été utilisées en même temps par une même population.

Les caractéristiques communes de ces structures sont:

- une fosse creusée en pleine terre;
- un feu intense entretenu à l'intérieur de la fosse (présence d'une couche de charbons de bois, cendres et parois rubéfiées);
- une couverture de pierres soigneusement déposées sur le feu (pierres de dimension homogène, brûlées sur la face inférieure).

De telles structures, déjà mise en évidence à Jeuss/Maiholz en 1984 et à Gumefens/Praz d'Auge en 1985, sont interprétées comme fours polynésiens, appelés aussi fours de terre ou fours en fosse, destinés à cuire des aliments. Du bois est brûlé à l'intérieur d'une fosse, où l'on jette ensuite des pierres qui sont portées au rouge. On dépose sur les

pierres brûlantes soigneusement disposées sur l'ensemble de la cuvette de la nourriture emballée dans de grandes feuilles. On recouvre alors immédiatement le tout avec la terre placée à côté de la fosse. Le four est ouvert deux heures plus tard, les aliments étant alors cuits à point. Cette technique est souvent utilisée, dans les exemples ethnographiques connus, pour cuire le poisson. Ce n'est peut-être pas un hasard si les trois ensembles découverts dans le canton de Fribourg sont tous situés à proximité immédiate d'un cours d'eau.

Vu leur remarquable état de conservation, les fours de La Roche sont probablement les plus intéressants des trois sites mentionnés.

La structure n° 1, pratiquement intacte, présente deux excroissances latérales qui sont interprétées comme trous de poteaux descendant à 50 cm de profondeur environ. Quelle était la destination de ces poteaux? Formation d'un abri ou d'un avant-toit pour protéger le four; montants de soutien pour porter une broche à travers la fosse? Il est difficile de se prononcer.

La structure n° 2 présente un intérêt tout particulier pour les zones de rejets. Les pierres ont été en partie sorties de la fosse et repoussées sur le côté. De plus, les limites de la fosse sont parfaitement conservées, grâce aux parois fortement rubéfiées par la cuisson. Le seul fragment osseux découvert provient de cette structure.

La structure n° 3 est malheureusement fortement abîmée, la plus grande partie étant tombée au fond de la falaise à la suite d'éboulements. Elle présente cependant un grand intérêt, car elle contenait de nombreux bois carbonisés bien conservés.

Datation

Les 26 tessons de céramique grossière à gros dégraissants trouvés dans les fosses 1 et 3 n'apportent pas de datation précise en l'absence de décor ou de forme caractéristique. On peut toutefois les attribuer à l'époque protohistorique.

Les échantillons de charbons de bois prélevés dans chaque fosse ont été remis au laboratoire C-14 de l'Institut de Physique de l'Université de Berne. Les résultats transmis au Service archéologique cantonal de Fribourg par M^{me} T. Riesen, sont les suivants:

- four n° 1: RO-VI 87, B-5029, 2380 ± 50 BP, soit 430 av. J.-C. ± 50 ans;
- four n° 2: RO-VI 87, B-5030, 3290 ± 50 BP, soit 1340 av. J.-C. ± 50 ans;
- four n° 3: RO-VI 87, B-5031, 2570 ± 50 BP, soit 620 av. J.-C. ± 50 ans.

Les fours de La Roche, comme ceux de Jeuss, forment un ensemble homogène, régulièrement espacés et de même orientation, situés sur un même niveau altimétrique. Du point de vue archéologique, on serait tenté de les rapprocher d'un événement unique s'étant produit durant un laps de temps très court (quelques heures ou quelques jours). Si l'on tient compte des dates radiocarbones, une interpré-

tation plus nuancée doit être avancée, chaque four ayant fonctionné à un moment (ou une époque) différent.

D.R.

Bibliographie

- RAMSEYER, D. 1985. Des fours de terre (polynésiens) de l'époque de Hallstatt à Jeuss FR. *Archéologie Suisse*, 1, Bâle, pp. 44-46.
 RAMSEYER, D. 1987. Jeuss/Maiholz. *Archéologie fribourgeoise, Chronique archéologique 1984*, Ed. Universitaires, Fribourg, pp. 30-35.

La Roche (Gruyère)

ME, PRO, R

Le Villaret

CN 1205, 576 000 / 170 970 Alt. 725 m

Petite nécropole romaine à incinération: voir Etudes scientifiques.

Romont (Glâne)

MA

Château

CN 1204, 560 240 / 171 650 Alt. 780 m.

L'extension du Musée Suisse du Vitrail dans la «salle savoyarde» du château de Romont a nécessité une analyse archéologique de cette pièce avant sa restauration¹. Les autres pièces de l'aile nord du châ-



Fig. 148 Romont/Château. Façade sur cour de l'aile nord

teau avaient déjà été étudiées par Philippe Jaton en 1980, avant l'installation du musée; nous allons résumer ici ses observations² en les complétant par les résultats de l'analyse de la «salle savoyarde» effectuée en octobre 1987.

Le château de Romont a été élevé au milieu du XIII^e siècle selon le principe du carré savoyard³ (fig. 147). Un bâtiment en équerre était adossé au Moyen Age aux remparts nord et ouest du château. L'aile nord, étudiée en 1980 et 1987, est en grande partie conservée, tandis qu'il ne subsiste de l'aile occidentale qu'un pan de façade, contre lequel s'appuie aujourd'hui un escalier menant à l'étage du bâtiment nord (fig. 148 et 149).

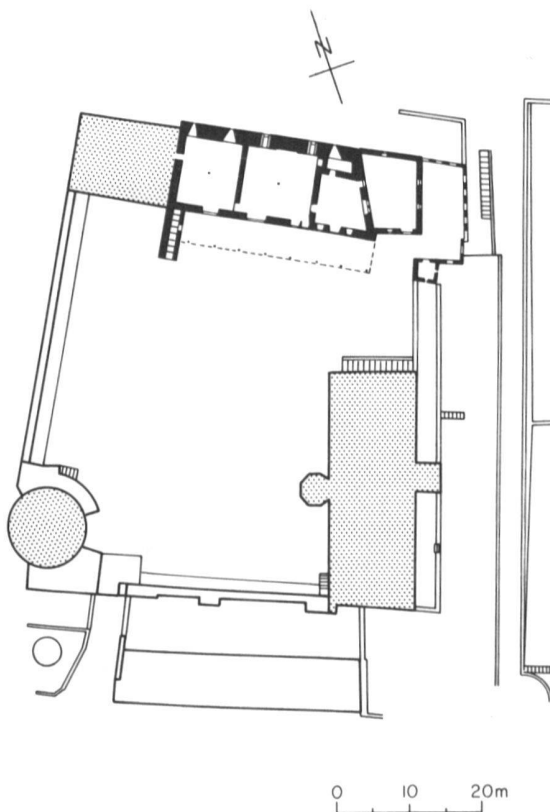


Fig. 147 Romont/Château. Plan du château (1:1000)

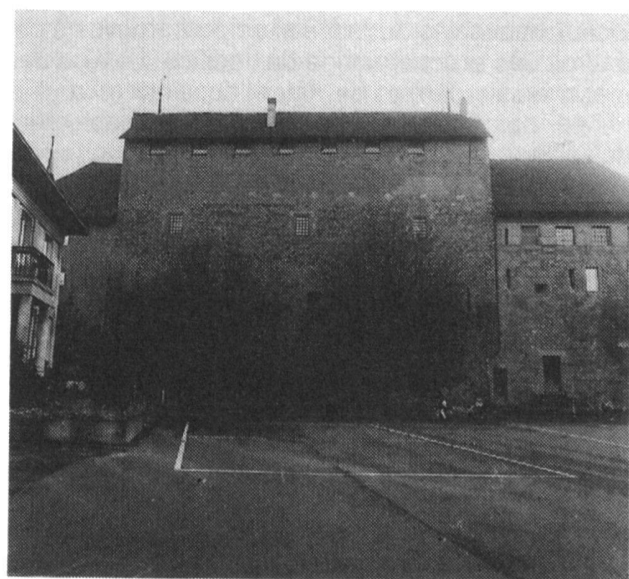


Fig. 149 Romont/Château. L'aile nord vue de l'extérieur du château

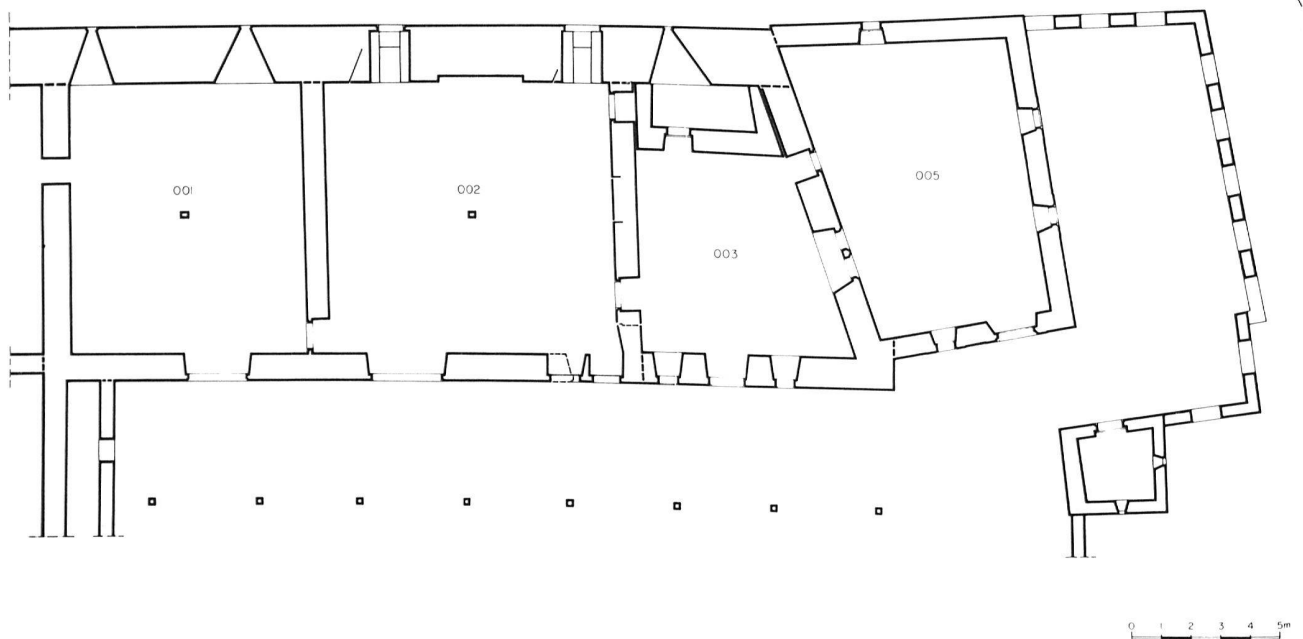


Fig. 150 Romont/Château. Plan de l'aile nord (d'après les relevés de M. Aloys Page, architecte) (1:250)

Le mur d'enceinte du château forme la paroi nord de la «salle savoyarde»; (fig. 150, salle 002 et fig. 151), il est bâti en moellons de molasse verte et était percé à l'origine de deux archères à embrasure évasée dont il ne subsiste que les montants occidentaux, mais qui étaient du même type que celles des pièces contiguës. Une cheminée se trouvait entre ces deux baies; large de 2,85 m, elle avait un manteau en dalles de molasse reposant sans doute sur des piédroits moulurés. Faisant partie des maçonneries primitives, cette cheminée indique que les locaux habitables du château se sont trouvés à cet endroit dès la construction de l'édifice. Le type des maçonneries permet de dater l'enceinte et la cheminée des XIII^e-XIV^e siècles, soit probablement du milieu du XIII^e siècle, époque du constructeur Pierre II de Savoie.

Les deux archères ont été reconstruites au XIV^e ou au XV^e siècle avec des embrasures droites flanquées de coussièges; les encadrements ont été renouvelés au XVI^e siècle pour l'ouverture ouest, chanfreinée, et au XIX^e siècle pour celle de l'est. C'est probablement également à la fin du Moyen Age que la cheminée a été rebâtie avec de nouveaux piédroits, un linteau de bois et une hotte en blocs de molasse et de tuf; elle a été supprimée plus tard.

Les autres parois de la salle présentent un appareil proche de celui de l'enceinte, et si les murs de refend viennent s'appuyer contre la fortification, ce n'est que le résultat d'étapes de chantier successives. Trois portes donnaient accès à la «salle savoyarde», toutes trois chanfreinées et en plein cintre.

L'une s'ouvrait dans la paroi occidentale (fig. 152) et les deux autres aux extrémités du mur oriental (fig. 153). Ces dernières ont leur encadrement tourné vers la «salle savoyarde», le bâtiment se prolongeait donc vers l'est. Entre ces deux portes se voit une brèche haute de 2,40 m et large de

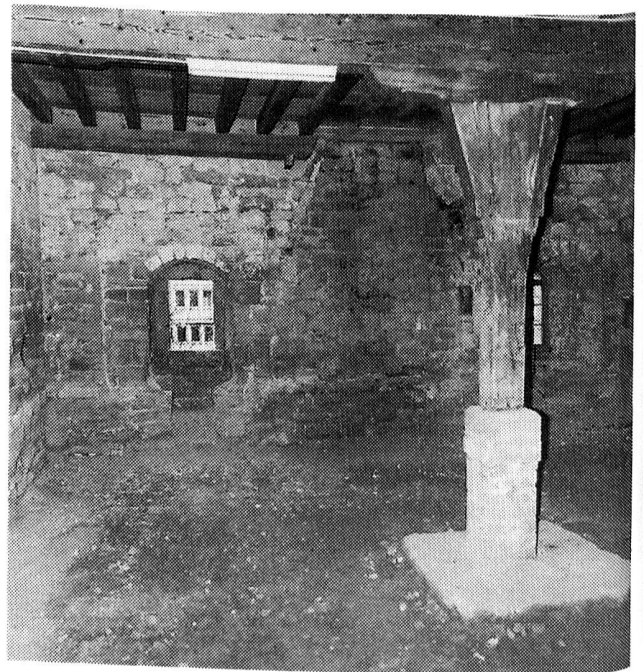


Fig. 151 Romont/Château. Le mur d'enceinte dans la «salle savoyarde» avec les vestiges de la cheminée



Fig. 152 Romont/Château. La paroi occidentale de la «salle savoyarde»

1,50 m. D'après des négatifs, un encadrement voûté se trouvait anciennement dans cette brèche; ses blocs de taille ont disparu, mais il pourrait s'agir d'une niche de chaudanne diffusant la chaleur de la salle 003 vers la «salle savoyarde», selon un système fréquemment utilisé dans la région. Cette installation a été supprimée avant un incendie qui a rubéfié les murs; avant cet incendie également, la porte sud de la paroi orientale a été déplacée de 0,55 m vers le nord et reconstruite sous la même forme (fig. 150 et 153).



Fig. 154 Romont/Château. Vue partielle de la façade sud de la «salle savoyarde», avec les traces de l'ancienne entrée sous la porte et la fenêtre tardive

La façade sud de la salle ne présente aucune trace d'ouverture originale; la porte de grange date de l'aménagement du bâtiment d'habitation en dépendance au XVII^e ou au XVIII^e siècle, quant à la fenêtre et à la porte dans l'angle sud-est de la pièce, elles ont été établies au XVIII^e ou au XIX^e siècle (fig. 154). Une porte large de 1,60 m avait été percée auparavant dans cet angle, il subsiste le bas de ses jambages chanfreinés.

Le bâtiment abritant la «salle savoyarde» comprenait au XIII^e siècle au moins deux autres salles de plain-pied; celle à l'occident (fig. 150, salle 001) est en grande partie conservée, alors que celle de l'est (salle 003) a été entièrement reconstruite au XVI^e siècle. Il comportait, semble-t-il, un étage bas au dessus du rez-de-chaussée; cet étage était éclairé par quatre petites fenêtres rectangulaires dont l'une au moins, celle de l'ouest, est liée à la maçonnerie originale, alors que les deux à l'orient ont été ménagées après la construction.

Un important chantier a ensuite transformé l'aspect du bâtiment. L'étage bas au-dessus du rez-de-chaussée a été surélevé, ses petites baies ont été remplacées par deux fenêtres à croisée ménagées dans la façade sud et d'autres ouvertures ont été créées dans l'enceinte exhaussée. L'extrémité orientale du bâtiment a été entièrement rebâtie sur un plan trapézoïdal lors de ces travaux (fig. 150, salle 003); elle comprenait trois étages. Un contrefort épaulait son angle sud-est. Cette reconstruction, datable du XVI^e siècle par l'aspect architectural, pourrait remonter aux années 1548 d'après une date gravée sur une des fenêtres de l'enceinte.

Quelques décennies plus tard, une annexe est venue prolonger le bâtiment vers l'est (salle 005), son édification est contemporaine de celle de la tour carrée voisine portant la date de 1581, qui présente



Fig. 153 Romont/Château. La paroi orientale de la «salle savoyarde»

le même type d'ouvertures. Cette annexe fait partie des réaménagements du château après l'effondrement de l'enceinte orientale en 1579⁴, mais sa façade sud est posée sur une fondation plus ancienne.

Quelques travaux sont encore effectués au cours des siècles suivants; les plus importants concernent la partie rebâtie au XVI^e siècle (salle 003) dont la façade sud est reconstruite et dont le nombre de niveaux est ramené de trois à deux. Un cachot, aménagé plus tard au rez-de-chaussée, porte la date de 1728 peinte sur le linteau de sa porte, la reconstruction partielle remonte, de ce fait, à la fin du XVII^e ou au début du XVIII^e siècle. Elle est postérieure à l'important incendie déjà signalé, dont les traces sont visibles sur tous les murs sauf sur la façade rebâtie. Également de la fin du XVII^e ou du XVIII^e siècle date le réhaussement du niveau du sol dans le bâtiment et le percement de deux larges portes dans la façade sud. Cette façade est dotée vers la même époque d'un large avant-toit reposant sur huit piliers de bois (fig. 148).

L'analyse archéologique de Ph. Jatton en 1980 et celle de 1987 ont fourni d'importants renseignements sur les dispositions d'une des ailes d'habitation du château médiéval; il serait souhaitable de pouvoir, dans un proche avenir, confronter ces renseignements avec ceux tirés des sources d'archives et ainsi mieux connaître l'un des plus prestigieux châteaux fribourgeois.

J.B.

Notes

- 1 Cette analyse a bénéficié de l'appui de l'architecte chargé de la restauration M. Aloys Page, Romont.
- 2 JATON, Ph. Moudon, rapport dactylographié du 2.5.1980.
- 3 Pour l'histoire du château, cf.: VEVEY, B. DE. 1978. Châteaux et maisons fortes du canton de Fribourg. Archives de la Société d'Histoire du canton de Fribourg, t. XXIV, pp. 277–283.
- 4 Ibid. p. 283.

Saint-Aubin (Broye)

R

Fin vers Agnens

CN 1184, 564 020 / 193 480 Alt. 502 m

Découverte de fragments de tuiles, dont quelques-uns avec rebord, en bordure d'un champ labouré. L'extension du site n'est actuellement pas déterminable.

S.M.

Saint-Aubin (Broye)

R

Les Râpes

CN 1184, 564 420 / 194 580 Alt. 507 m

Petits fragments de tuiles dont certains avec rebord, clairsemés sur une importante surface.

S.M.

Schmitten (Sense)

ME

Fragnière-Moos

LK 1186, 583 620 / 187 680 Höhe 665 m

Ein kleiner Nukleus aus dunkelgrauem Silex (Abb. 155) wurde auf einer Terrasse, nördlich des Fragnière-Mooses gefunden.

Aufbewahrungsort: KADF

S.M.

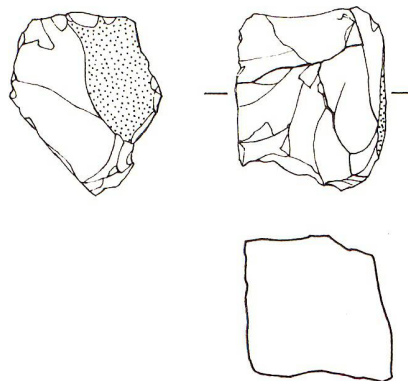


Abb. 155 Schmitten/Fragnière-Moos. Nukleus aus Silex (1:1)

Tafers (Sense)

MOD

Menziswil

LK 1185, 581 600 / 184 880 Höhe 664 m

Anlässlich der Restaurierung des Landsitzes vormals de Diesbach hat Herr Max Aebischer eine Reihe von datierten und verzierten¹ Ziegeln gefunden und in verdankenswerter Weise sichergestellt. Einer der Ziegel, mit dem Datum 1632 auf der Vorderseite, trägt auf der Rückseite den Abdruck eines Stempels mit der Darstellung Mariens mit dem Kinde, auf der Mondsichel stehend (Abb. 156). Vorderhand ist in der Schweiz noch kein vergleichbarer Ziegel gefunden worden. Immerhin findet sich eine ähnliche Darstellung auf einem Backstein aus der ersten Hälfte des 15. Jh., der im Heimatmuseum Donauwörth aufbewahrt wird².

Das Beispiel zeigt, wie wichtig und auch lohnend es ist, bei der Erneuerung von Dächern die alten Ziegel genau anzuschauen. Leider werden sie noch allzu häufig achtlos weggeworfen, obwohl manche durchaus noch brauchbar wären.

G.B.

(Übersetzung: F.G.)

Anmerkungen

- 1 Die Ziegel weisen folgende Masse auf: Gesamtlänge 44 cm, Breite 17 cm, Seitenlänge 35 cm. Fünf Ziegel sind datiert: 1551, 1629, 1630, 1632 (mit dem Marienbild) und 1633. Die Zahlen sind mit dem Finger in den noch weichen Lehm gezogen.



Abb. 156 Tafers/Menziswil. Stempel der Mariendarstellung

- Ein Ziegel trägt eine unlesbare Inschrift.
 - Ein Ziegel ist geschmückt mit einem Kreuz aus gestempelten Rädchen.
 - Ein Ziegel mit Fussabdrücken eines Huhnes.
 - Ein Ziegel zeigt ein mit dem Finger gezogenes Wellenmuster
 - Ein Ziegel mit Rädchen und Kreuzen dekoriert.
 - Ein Ziegel mit sechszackigem Stern, mit Rädchen und mit den Initialen C.Z.
 - Die Ziegel mit eingepprägten Rädchen sind ins 18. und 19. Jh. zu datieren.
- ² Freundliche Mitteilung von Claudia Hermann, Ziegelei-Museum Meienberg, Cham ZG.

Tafers (Sense) IND

Rohrholz
LK 1185, 585 600 / 185 980 Höhe 680 m

Kleines Refugium mit schlecht erhaltenem Wall und Graben.

S.M.

Tafers (Sense) R

Windhalta
LK 1185, 582 480 / 185 320 Höhe 661 m

Entdeckung und Ausgrabung eines römischen Reihengräberfeldes: siehe Wissenschaftliche Untersuchungen.

La Tour-de-Trême (Gruyère) IND

A la Lèvra (anciennement: Es Murs)
CN 1225, 570 520 / 161 980 Alt. 767 m

La découverte du toponyme «Es Murs» sur un plan cadastral de 1741–45 (AEF, E 69, fol. 9) a permis de localiser l'emplacement d'un établissement dans la plaine située entre La Tour-de-Trême et le hameau des Granges. Parmi les minces vestiges remontés à la surface par les taupes (petits nodules de terre cuite et particules de mortier), signalons la présence d'un fragment de bord: céramique commune à pâte orange portant des traces de rubéfaction. Le fragment, atypique, ne permet pas une datation précise. Une datation de l'établissement à l'époque romaine paraît assez vraisemblable.
Dépôt: SACF

S.M.

Vallon (Broye) R

Sur Dompierre
CN 1184, 563 260 / 191 820 Alt. 443 m

L'établissement gallo-romain de Vallon
(Fouilles 1987–1988)

Signalé en 1970 par M. E. André, le site fit l'objet en 1982 de sondages ayant permis de repérer quelques murs d'un bâtiment antique (B. Dubuis, AF, ChA 1980–1982, p. 79–86, 1984 p. 79–86).

En 1985, à la faveur d'un projet de construction d'une villa, la première campagne de fouille de sauvetage eut lieu sous la direction de M. M.-A. Haldimann (M.-A. Haldimann, AF, ChA 1985, p. 60–65). Cette intervention, associée à un programme de sondages préliminaires sur toute la parcelle, mit en évidence une partie du corps de bâtiment nord de l'édifice et permet de connaître les grandes lignes du plan qui se présente sous la forme d'un vaste «L» orienté au sud-ouest (fig. 157).

Après une première étude du matériel, un bilan chronologique a pu être établi: les structures ont été édifiées entre la seconde moitié du 1^{er} siècle apr. J.-C. et la fin du III^e siècle, avec quelques traces d'occupation tardive (IV^e siècle).

De plus, la découverte exceptionnelle d'une très grande mosaïque polychrome a amené le Service archéologique cantonal de Fribourg à programmer une fouille de cinq années afin d'explorer et d'étudier la totalité du bâtiment. Il est envisagé de garder la mosaïque «in situ», afin de la présenter dans un cadre approprié.

Objectifs de la campagne 1987
(direction F. Rossi)

Cette première campagne de fouille programmée a eu pour but de dégager l'extrémité occidentale de l'édifice et de connaître son extension totale. Dans l'optique d'une éventuelle mise en valeur du site, des



Fig. 157 Vallon/Sur Dompierre. Plan actuel des fouilles (1:500)

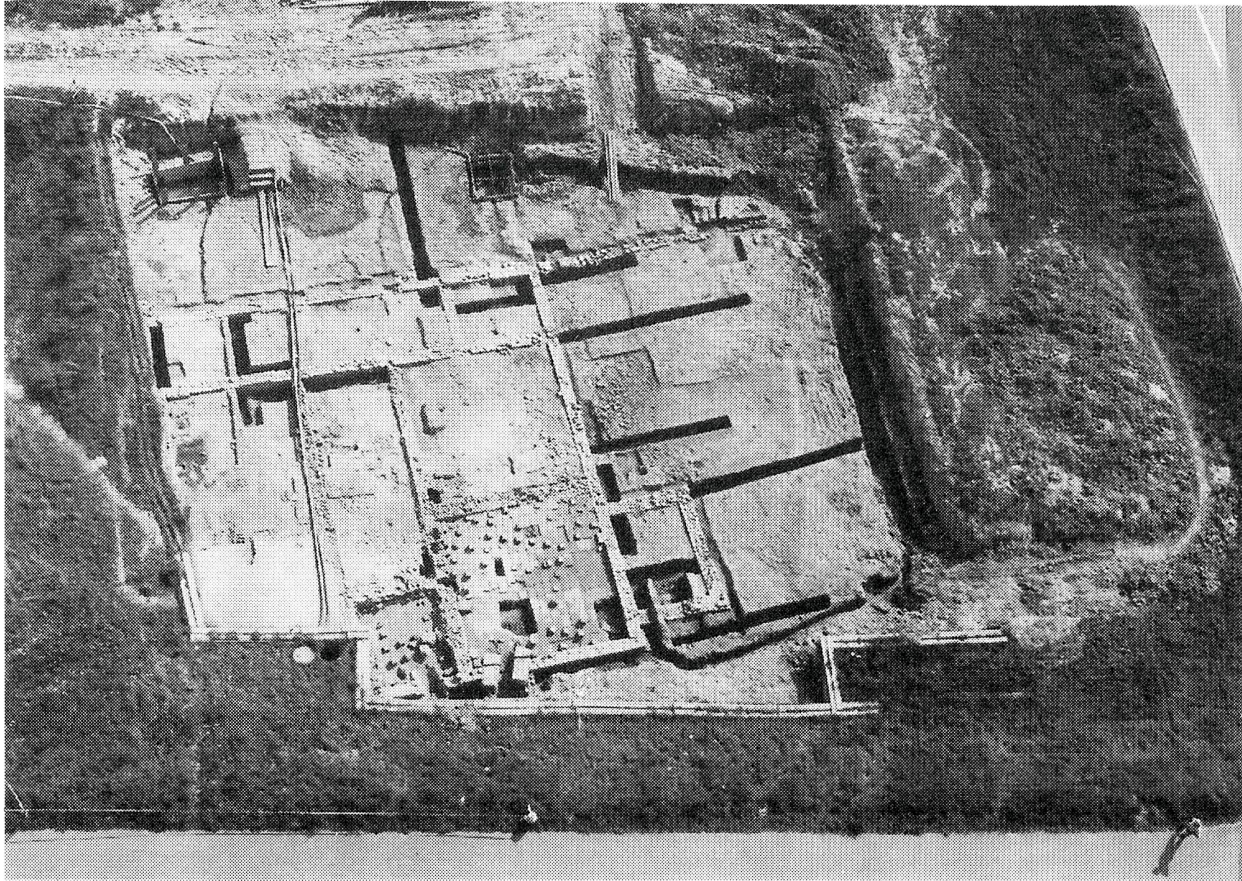


Fig. 158 Vallon/Sur Dompierre. Vue aérienne des fouilles 1987

sondages profonds n'ont pu être effectués que là où les structures n'étaient pas conservées.

Premiers résultats

– Le bâtiment: état I

Les sondages profonds nous ont permis de repérer des murs appartenant au premier état. Il semble que la répartition des pièces ait été en bonne partie reprise lors de l'état suivant. Seules deux pièces chauffées ainsi qu'une annexe extérieure

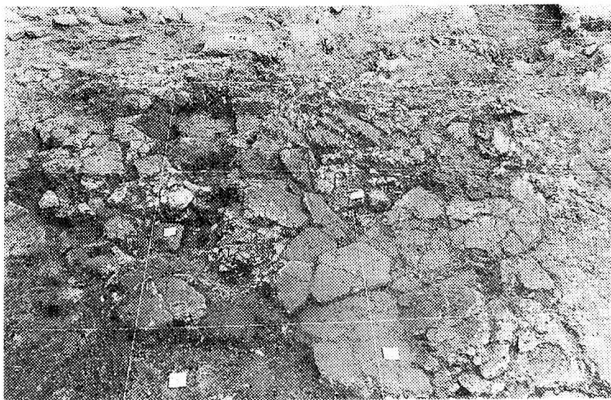


Fig. 159 Vallon/Sur Dompierre. Zone de peintures murales effondrées dans le local n° 13

à l'habitat n'étaient pas encore construites.

– Le bâtiment: état II (fig. 158)

Le portique (L5), fermé à l'ouest par une petite pièce (L17), se développe le long de toute la façade sud. Une canalisation bordant le portique permettait de recueillir les eaux de pluie. A proximité, une base de colonne en molasse a été retrouvée.

Le local 14 correspond probablement à un couloir s'ouvrant sur les cinq pièces qui l'entourent. Il était muni d'un sol de mortier reposant sur un radier de galets, en partie récupérés à une époque postérieure.

Le local 13, séparé du local 12 par un mur en terre, était muni d'un plancher en sapin sur lequel subsistaient plusieurs fragments d'enduits peints enchevêtrés (fig. 159).

Le local 12 possédait un sol de mortier bien conservé. De nombreux fragments de peinture murale, effondrés sur ce sol, ont été prélevés.

Les locaux 16 et 18 constituent deux pièces chauffées par le même praefurnium qui dispense la chaleur par le biais de deux canaux rayonnants dont les piédroits sont en molasse (fig. 160). Ces principales innovations du deuxième état présentent les particularités suivantes: les deux sols d'hypocauste, dallés de tegulae aux rebords bri-



Fig. 160 Vallon/Sur Dompierre. Vue générale des deux pièces chauffées

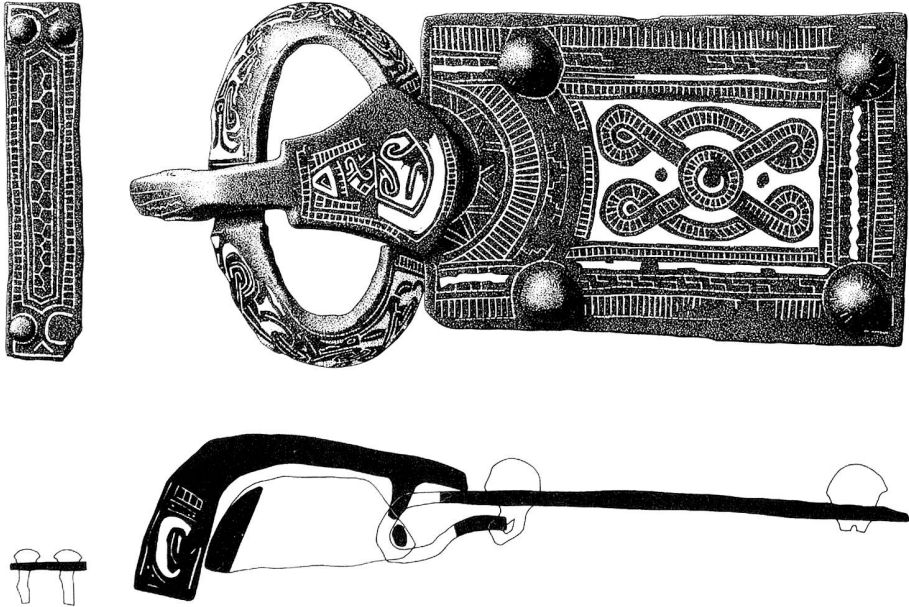


Fig. 161 Vallon/Sur Dompierre. La boucle de ceinture damasquinée de la tombe 3 (2:3)

sés, reposaient sur un radier de pierres liées au mortier de chaux.

L'emploi de cette technique était probablement dû aux problèmes d'humidité; aussi, pour ne pas trop surélever la suspensura afin d'éviter une différence de niveau avec les sols des autres pièces, la construction des pilettes n'excédait pas 0,30 à 0,35 m de hauteur.

Le fait le plus singulier reste tout de même la disposition particulière des pilettes. Dans les deux pièces, elles étaient placées en biais, dans l'axe des canaux de chaleur. Cette technique rendait difficile une installation efficace des dalles de la suspensura, notamment dans les angles. Ces dalles (0,60 x 0,60 x 0,05 m et 0,40 x 0,40 x 0,05 m), ainsi que des fragments de la chape de mortier de tuileau (épaisseur 0,10 m), ont été retrouvés.

– L'extérieur du bâtiment

Au sud, devant le portique, s'ouvrait une vaste cour tandis qu'à l'ouest, un drain longeait la façade, évitant l'annexe (L20). Ce drainage débouchait sur une ouverture ménagée dans un mur peu fondé, prolongeant le portique et soutenant une terrasse artificielle extérieure à l'habitat. Cette terrasse était sans doute destinée à protéger le bâtiment des crues du ruisseau situé à proximité, aujourd'hui canalisé.

– Destruction du bâtiment

Si le bâtiment n'a pas été épargné par les invasions de la fin du III^e siècle, il n'a cependant pas totalement été abandonné, comme le prouvent les tessons de céramique du IV^e siècle recueillis lors des fouilles de 1985.

Par contre, au VI^e siècle, il devait être en ruine: deux tombes d'adolescents ayant été découvertes dans le local 13. Dans l'une d'elles se trouvait

une boucle damasquinée typique de cette époque (fig. 161).

Une monnaie du XII^e siècle retrouvée dans le local 15, là où le sol a été récupéré, indique qu'on réemployait les matériaux pour la construction d'autres édifices. Ici, il est aisé de reconnaître leur destination puisque la fouille de l'église de Carignan, dirigée par M. J. Bujard, a mis en évidence l'utilisation de plusieurs matériaux d'époque romaine pour l'édification des murs de l'église.

Objectifs de la campagne 1988

(direction F. Saby)

Cette campagne de fouille a porté sur le dégagement sud du bâtiment. Il n'a pas été possible de connaître son étendue globale puisqu'il se poursuit sous la route cantonale, au-delà de l'emprise de fouille. Ces travaux ont cependant permis de préciser l'ampleur de l'édifice qui se développe pour l'instant sur plus de 90 m du nord au sud bien que la partie centrale soit encore inconnue; son étude est prévue pour 1989.

Premiers résultats

Cette partie de l'habitat comporte huit pièces et est formée de trois murs chaînés. Les façades sont bordées d'une part d'un portique s'ouvrant sur la cour occidentale et, d'autre part, d'une galerie fermant la partie orientale de l'établissement. Un couloir transversal, situé au nord, permettait d'accéder du portique à la galerie; il a été subdivisé par la suite en trois locaux.

– Le bâtiment: état I

Il se compose de murs étroits (0,38 m) lissés en surface, indiquant la présence de sablières bas-

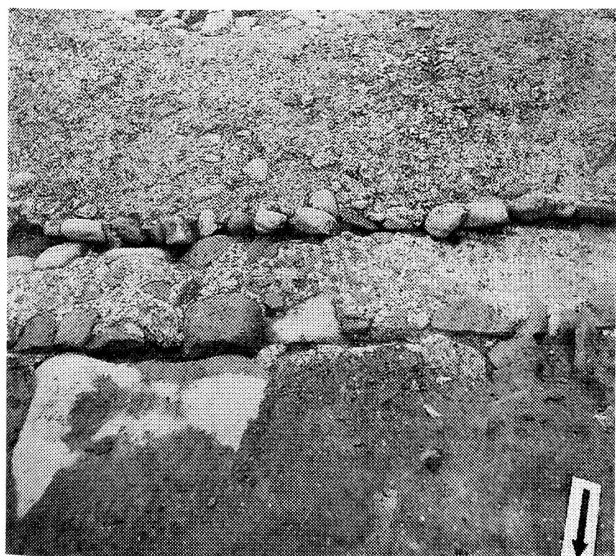


Fig. 162 Vallon/Sur Dompierre. Détail d'un mur lissé en surface

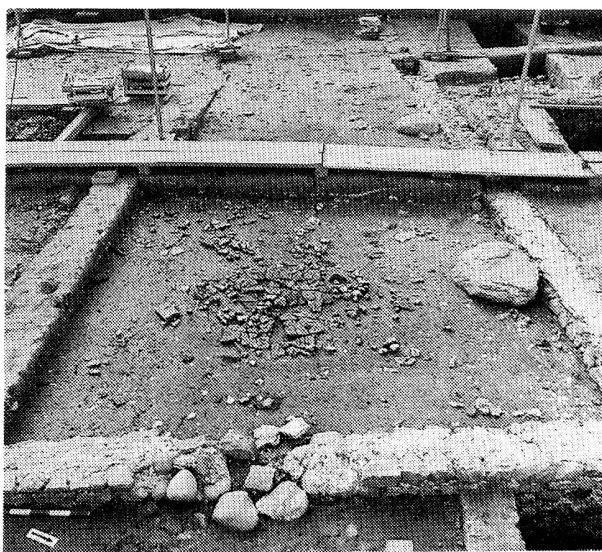


Fig. 163 Vallon/Sur Dompierre. Vue des blocs utilisés comme pierres de seuil et reposant sur le sol dans le local n° 29

ses en bois supportant des élévations légères (fig. 162).

Le portique (L23), le couloir (L30), ainsi que la galerie (L32), étaient dotés de sols en terre battue. Le cœur du bâtiment est composé d'une pièce principale (L29) munie d'un sol en argile situé 0,30 m plus bas que les sols des locaux qui l'entourent. Des seuils, représentés par de gros blocs de granit et de calcaire, étaient posés sur le sol devant l'entrée de cinq de ces pièces (fig. 163).

Au centre de cet énorme local, plusieurs foyers composés de galets et de tegulae se sont succédés. De nombreux restes osseux, plusieurs fragments de céramique, ainsi qu'une cuillère en os ont été recueillis aux abords de ces structures. Ce local était probablement destiné à une utilisation domestique.

Les quatre locaux situés au sud (L25, L26, L27, L34) étaient munis de sols en mortier particulièrement bien construits. Des éclats de calcaire, posés à plat sur le mortier lissé, décoraient la surface du sol dans le local 25 (fig. 164).

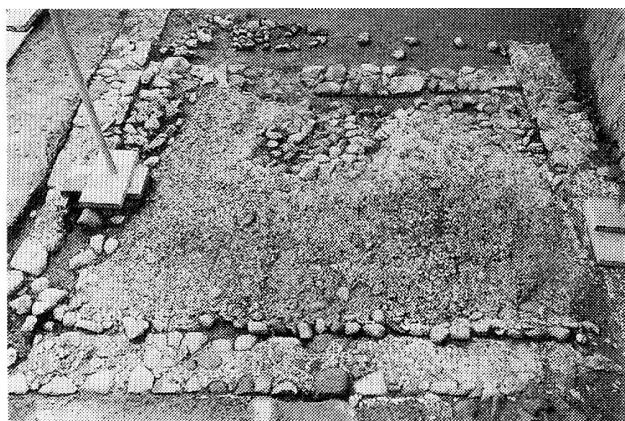


Fig. 164 Vallon/Sur Dompierre. Vue générale du local n° 25 muni d'un sol de mortier particulièrement bien conservé

Les locaux 28 et 31, dotés de sols de gravier, sont séparés par le local 35. Ce dernier, n'ayant probablement pas accès à la grande pièce centrale, pouvait éventuellement faire office de cage d'escalier; deux négatifs de poteaux subsistaient dans le sol d'argile.

– Le bâtiment: état II

Aucune restructuration du plan d'origine n'intervient à cette période de construction. Seuls le mur extérieur du portique ainsi que le mur est du local 35 ont été refaits. Le couloir (L30) a été subdivisé en trois pièces dont un petit corridor (L36) large de 1,20 m.

– Destruction du bâtiment

Bien qu'aucune trace d'incendie n'ait été démontrée, le bâtiment a été détruit. Par contre, une réutilisation de quelques murs ainsi que la créa-

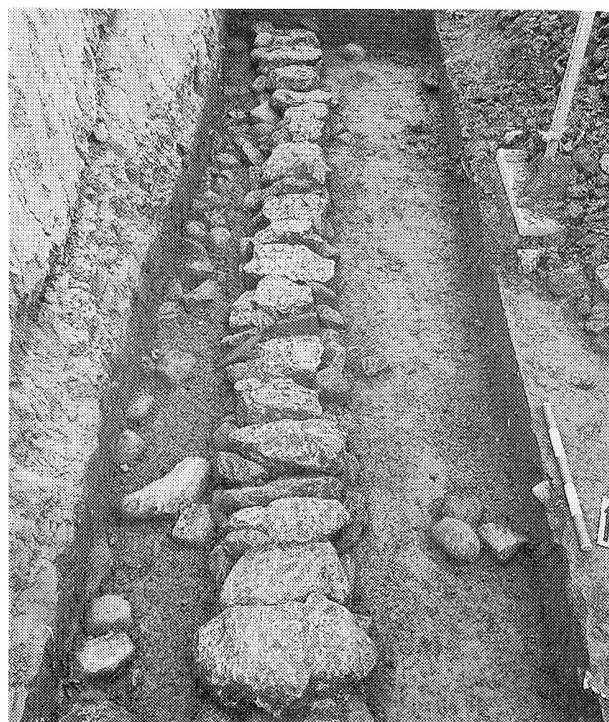


Fig. 165 Vallon/Sur Dompierre. Une partie de la canalisation dégagée à l'extérieur du bâtiment

tion de structures nouvelles ont été observées. Le plan de cette construction se présente sous la forme d'un long rectangle axé nord-sud dont le mur occidental repose entièrement sur le mur ouest du portique de la villa gallo-romaine. La

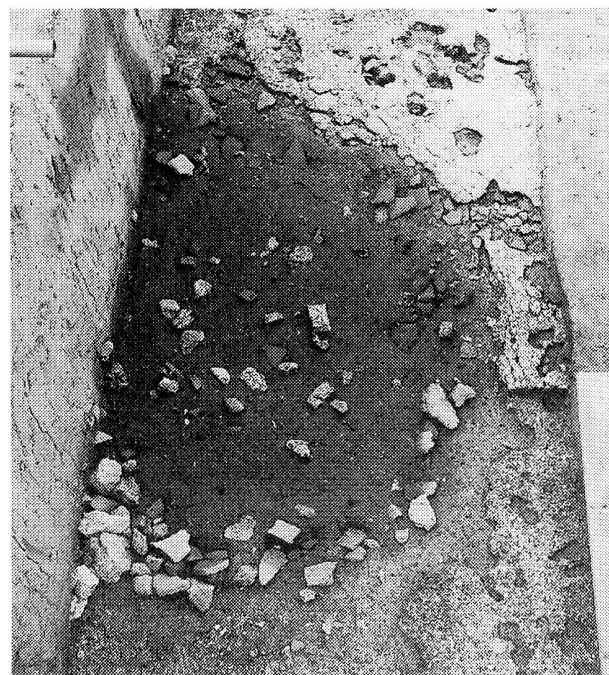


Fig. 166 Vallon/Sur Dompierre. Vue de la fosse dans laquelle fut trouvée une monnaie du IV^e siècle



Fig. 167 Vallon/Sur Dompierre. Vue générale du foyer composé de six tegulae

largeur de ce bâtiment avoisine 9,50 m. Une annexe (L24), créée à l'ouest, était munie d'un sol de gravier tandis que le niveau de sol, peu représenté dans le reste de l'édifice se situait sur la destruction de la villa. Malgré l'arasement important des murs, ce bâtiment témoigne d'une réorganisation de la villa dès la fin du III^e siècle. Vers l'ouest, à l'extérieur, une canalisation évitant l'annexe avait perforé la destruction du premier bâtiment. Les piedroits se composaient de galets peu maçonnés et la couverture était constituée de plaques de calcaire (fig. 165).

– Un habitat au IV^e siècle

Un groupe de dix calages de poteaux a pu être mis en évidence au sein de la destruction totale des deux bâtiments antiques. Ils étaient contemporains de trois grandes fosses remplies d'un sédiment très charbonneux mêlé à quelques blocs rubéfiés (fig. 166).

Dans l'une d'elles, une monnaie¹ frappée à Lyon soit sous l'empereur Constant I (337–350), soit sous l'empereur Constance II (337–361), a été recueillie.

Un foyer constitué de six tegulae et bordé de deux calages de poteaux, a également été minutieusement fouillé (fig. 167).

S'il est difficile d'établir pour l'instant le plan cohérent de cet habitat, la campagne de fouille 1989 nous permettra peut-être de mieux comprendre l'organisation de cette occupation transitoire entre le Bas-Empire et le Haut Moyen Age.

Conclusion

Au terme de ces deux campagnes de fouille, les objectifs que nous nous étions fixés ont été atteints. Nous avons à présent la certitude que le corps de bâtiment nord ne se prolongeait pas plus à l'ouest, la proximité immédiate du cours d'eau ayant limité son extension.

Au sud, la continuité des structures en direction de la plaine de la Broye confirme l'importance et les grandes dimensions du bâtiment.

Si la chronologie établie en 1987 pour l'extrémité ouest de l'édifice n'a pas confirmé les résultats obtenus.

nus en 1985, faute d'avoir pu explorer exhaustivement les données en raison des projets de restauration, l'étude préliminaire du matériel recueilli en 1988 situe les structures entre la seconde moitié du 1^{er} siècle apr. J.-C. et la fin du III^e siècle.

L'habitat de bois démontre aussi que le site n'a pas été totalement abandonné puisqu'une réoccupation intervient au IV^e siècle.

Par ailleurs, une fibule hallstattiennne (type D2) ainsi que des fragments de céramique protohistorique recueillis dans un sondage profond, extérieur au portique, attestent des occupations anciennes.

Actuellement, l'étude complète des vestiges a été entreprise et plusieurs spécialistes interviennent tant pour l'analyse des données que pour la restauration des objets. Dans cette optique, il a fallu entreprendre durant la campagne de fouille 1987, une étude hydro-géologique afin d'envisager un assainissement du terrain très sensible aux inondations, aux influences de la nappe souterraine et aux ruissellements des eaux de pluie. Pour l'instant, les vestiges exhumés ces deux dernières années ont été recouverts de sable puis de terre et un drainage a été aménagé au nord et à l'ouest du bâtiment.

La fouille et la conservation de la mosaïque font désormais l'objet d'une étude très précise avant d'entreprendre un quelconque dégagement, afin d'éviter en particulier une inondation comme celle survenue durant l'été 1987.

La campagne de fouille 1989 portera sur le centre du corps de bâtiment sud. Elle permettra de compléter le plan monumental de cet édifice et de préciser sa chronologie.

F.S.

Note

¹ Monnaie, n° inv. 88/98. Détermination: A.-F. Auberson, Service archéologique cantonal Fribourg.

Villeneuve (Broye) NE

Clos des Iles
CN 1204, 555 590 / 175 920 Alt. 485 m

Découverte d'un fragment de hache polie (herminette?) en roche verte portant des traces de sciage et de bouchardage, sur une terrasse située en bordure ouest de la vallée de la Broye, au pied de la Côte des Beaumes.

Dépôt: SACF

S.M.

Vuissens (Broye) MA

Château
CN 1203, 548 650 / 176 460 Alt. 730 m

Le Prof. Gilles Barbey a consacré un séminaire du Département d'Architecture de l'E.P.F.L. à l'établissement de projets de restauration du château de

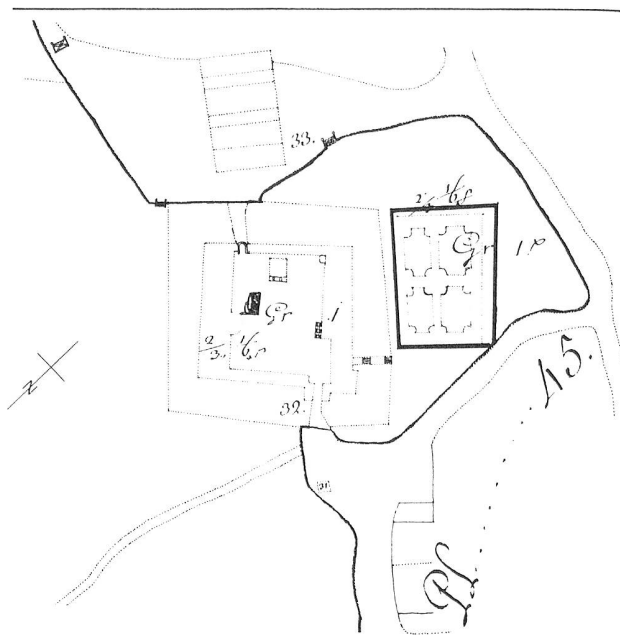


Fig. 168 Vuissens/Château. Le château sur le plan cadastral de 1746 avec le tracé des fossés et d'un jardin à la française. La grange est visible à l'est (1 : 2000)

Vuissens. Une analyse archéologique sommaire d'une partie du château a été effectuée en décembre 1987 pour fournir une base documentaire à ces projets¹. Trois principales étapes de travaux ont été repérées lors de cette analyse.

Le château de Vuissens a été élevé à la fin du XIII^e ou au XIV^e siècle sur le modèle des châteaux du type «carré savoyard»². Son enceinte quadrangulaire, entourée jusqu'au XVIII^e siècle d'un fossé, (fig. 168) a subsisté presque intégralement³. L'angle sud-ouest de cette enceinte est renforcé par une tour carrée, dont il n'est pas possible de déterminer actuellement si elle faisait partie du plan primitif du château ou si elle a été ajoutée plus tard. Quant à l'angle nord-ouest, il supportait une tourelle circulaire posée en encorbellement (fig. 169). Les deux autres angles étaient probablement dotés de tourelles identiques, mais il n'en est resté aucune trace.

L'enceinte était percée de deux entrées, l'une à l'est et l'autre à l'ouest; cette dernière, ainsi que nous le constatons sur le plan cadastral de 1746, a été protégée à une époque indéterminée par une tour-porte sous laquelle passait le chemin. Il est possible que la porte orientale n'ait été ménagée qu'au XVI^e siècle lors de la construction d'une grange à l'extérieur du château (fig. 168), les entrées multiples étant peu fréquentes dans les fortifications médiévales.

Comme aujourd'hui encore, une vaste cour occupait le centre du château; elle était entourée de bâtiments adossés à l'enceinte. Le plan complet de ces édifices ne pourrait être restitué que par des fouilles archéologiques, mais deux ailes subsistent de nos jours. Celle du sud n'a pas été étudiée; elle a



Fig. 169 Vuissens/Château. Vue de l'ouest. A gauche, l'angle nord-ouest avec les vestiges de la tourelle en encorbellement

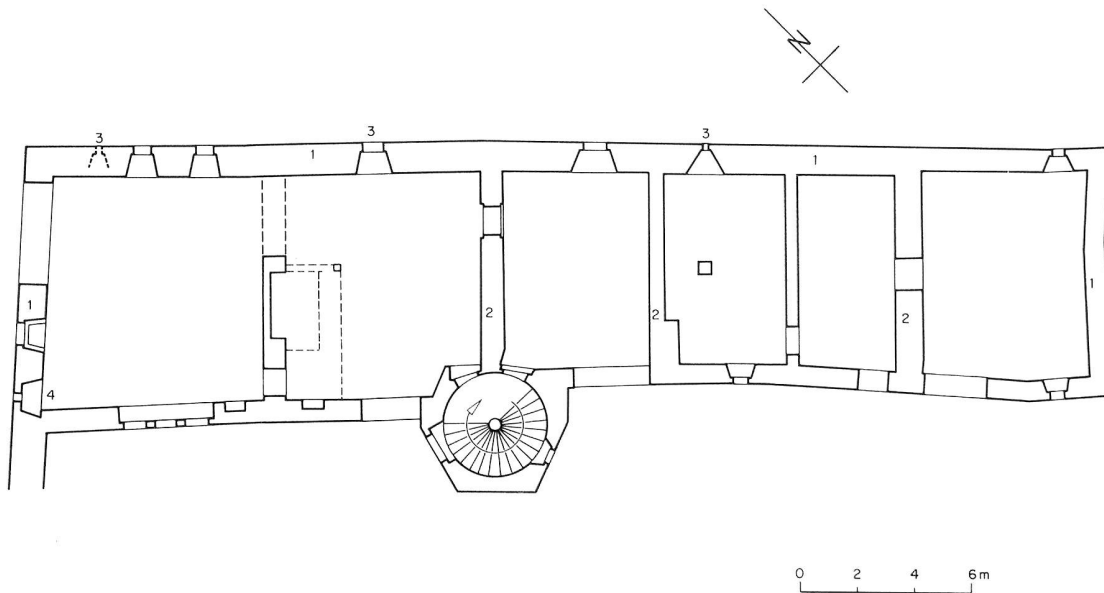


Fig. 170 Vuissens/Château. Plan du rez-de-chaussée de l'aile nord. 1) enceinte, 2) murs de refend médiévaux, 3) meurtrières, 4) canonnière (1:250)

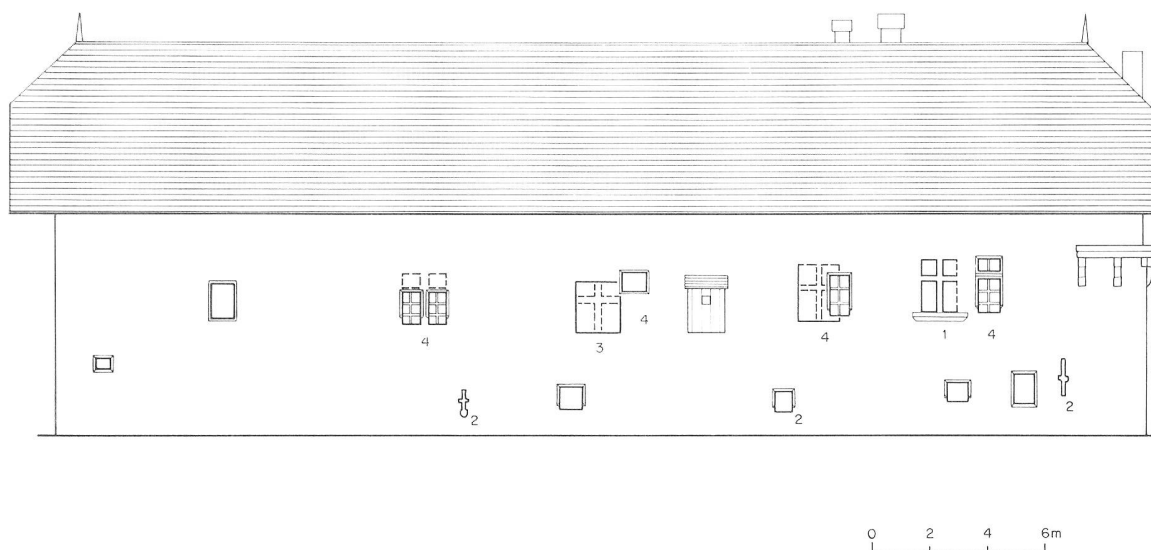


Fig. 171 Vuissens/Château. Elévation de l'enceinte nord. 1) fenêtre à croisée, XIII^e-XIV^e siècle, 2) meurtrières, 3) fenêtre à croisée, vers XV^e siècle. 4) baies du XVI^e siècle (1 : 250)

été fortement transformée aux XVII^e et XVIII^e siècles et doit sans doute une grande partie de son aspect actuel aux travaux cités par les documents vers 1746–47⁴ (fig. 173).

L'aile nord a conservé une partie de ses bases médiévales : l'emplacement de sa façade côté cour n'a pu être déterminé, mais trois des murs de refend du rez, d'après leur appareil, existaient déjà au Moyen Âge (fig. 170). L'enceinte était percée de plusieurs meurtrières de formes et d'époques différentes (XIII^e-XIV^e, XV^e siècles) au rez-de-chaussée. Le bâtiment comportait un étage d'habitation au-dessus du rez, car une fenêtre à croisée – murée depuis le XVI^e siècle – est visible à l'extrémité occidentale de l'enceinte (fig. 171). Une cheminée se trouvait à côté de cette fenêtre, son canal de fumée est visible dans les combles et des fissures dans les enduits restituent sa forme générale au premier étage. Les murs de refend médiévaux de l'étage ont disparu, mais il est probable que ceux observés au rez se prolongeaient plus haut.

Des transformations ont été apportées à l'édifice avant sa presque complète reconstruction au XVI^e siècle : une fenêtre a été percée, au XV^e siècle probablement, dans l'enceinte au premier étage (fig. 171) ; elle a été remplacée par une petite baie au XVI^e siècle. Une canonnière circulaire a été ménagée à l'extrémité occidentale (fig. 170) du bâtiment au XV^e ou au début du XVI^e siècle ; elle est en partie obturée par la façade actuelle, ce qui montre que la façade médiévale ne se trouvait pas au même emplacement.

L'aile nord a été fortement reconstruite au XVI^e siècle : une nouvelle façade sur cour a été élevée devant la moitié occidentale du bâtiment. Son pre-

mier étage est percé de deux groupes de fenêtres anciennement à croisée dont le rythme se retrouvait au rez-de-chaussée (fig. 172). La tourelle d'escalier polygonale a été bâtie au même moment et la disposition des pièces modifiée. Des locaux utilitaires, une cuisine et une grande pièce ont été aménagés au rez, tandis que quatre salles plus prestigieuses ont été créées à l'étage. Les deux pièces occidentales sont restées à peu près intactes avec leurs plafonds à la française, tandis que les deux salles orientales ont été réunies vers 1608 par la suppression d'un mur de refend dont le tracé se lit sur le plafond. Plusieurs fenêtres ont été percées dans l'enceinte lors de ce réaménagement complet (fig. 171). La toiture de l'édifice ne se présentait pas sous sa forme actuelle ; les traces des bras de force primitifs sont visibles sur l'enduit de la façade sur cour.

L'analyse dendrochronologique a placé l'abatage des bois utilisés pour la construction du plafond de la salle orientale du rez-de-chaussée en automne-hiver 1529/30⁵, mais ces solives ont été remployées au début du XVII^e et ne fournissent donc pas une datation absolument sûre des travaux du XVI^e siècle. Les autres solives du bâtiment, qui n'ont pas conservé leurs derniers cernes de croissance, ont des dates d'abattage postérieures à 1506 et 1510. Enfin, la date de 1570 est inscrite en façade, elle correspond à l'année d'achat du château par l'avoyer de Fribourg Nicolas de Praroman. Il est donc difficile de dater avec certitude la reconstruction de l'aile nord ; a-t-elle eu lieu vers 1530 ou vers 1570 ? Seule une étude typologique plus poussée permettrait de trancher en l'absence de documents d'archives connus.



Fig. 172 Vuissens/Château. La façade sur cour de l'aile nord



Fig. 173 Vuissens/Château. Vue du sud

La charpente actuelle du bâtiment date, d'après la dendrochronologie, de 1608 environ. Ce changement de charpente postérieurement aux travaux du XVI^e siècle a été nécessité par la reconstruction de l'extrémité orientale de l'édifice, reconstruction peut-être due à l'instabilité toujours perceptible du sous-sol. L'extrémité de l'enceinte, la façade est et la façade sur cour ont été rebâties avec des encadrements de fenêtres rectangulaires en molasse. Cette moitié du bâtiment n'eut dès lors plus de fonction d'habitat et les étages servirent de grenier (fig. 172).

Des travaux moins importants ont été entrepris par la suite, quelques baies à encadrements de molasse ou de pierre de la Molière rectangulaires ont été percées aux XVIII^e et XIX^e siècles, avant l'ouverture de larges portes de hangar au XX^e siècle. La cheminée de la cuisine du rez-de-chaussée a été reconstruite après la modification, au XVIII^e ou au début du XIX^e siècle, des fenêtres sur cour, son linteau étant encastré dans le bouchon de l'embrasure gothique. La toiture de la tourelle d'escalier a été

réparée au XVIII^e siècle, une inscription est visible sous l'avant-toit: « 1781 I(esus) H(ominum) S(alvator) M P M C E ».

Le château fournit un intéressant témoin du siège d'une seigneurie de la fin du Moyen Age. Il serait indispensable que quelques travaux de consolidation viennent rapidement en assurer la pérennité.

J.B.

Notes

- ¹ Nous remercions le Prof. Gilles Barbey et son assistante, M^{me} Marion Boband, de nous avoir fourni les relevés du château qui sont ici publiés.
- ² Pour l'histoire de la seigneurie, voir: D'AMMAN, A. La seigneurie de Vuissens, dans *Annales fri-bourgeoises*, XI 1923, XII 1924.
- ³ Archives de l'Etat de Fribourg (AEF), Plan de l'Etat n° 52, 1746.
- ⁴ AEF, Fonds du Baillage de Font, Vuissens et La Molière. Documents aimablement communiqués par M^{me} Dori Bron-Rolli, Morges.
- ⁵ Laboratoire Romand de Dendrochronologie, Moudon, rapport du 9 mars 1988.